DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12478 – 4,20 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MERCREDI 13 MARS 1985

LES OBSÈQUES DE CONSTANTIN TCHERNENKO

M. Mikhail Gorbatchev reçoit à Moscou de nombreux dirigeants occidentaux

Le président Mitterrand se rendra à Moscou le mercredi 13 mars pour assister aux obsèques de Constantin Tchernenko, qu'il avait personnellement rencontré lors de son voyage en URSS en juin 1984. De nombreux chefs d'Etat et de gouvernement seront également présents, mais M. Reagan ne fera pas le voyage et sera représenté par le vice-président, M. Bush. A Moscou, c'est M. Gromyko qui a « parrainé » lundi la candidature de M. Gorbatchev à la succession de Constantin Tchernenko au poste de secrétaire général du PC soviétique *(lire page 4 le portrait de M. Gorbatchev par Michel TATU)*. Elu à l'unanimité, M. Gorbatchev a prononcé devant le comité central un discours réaffirmant notamment l'attachement de l'URSS à la détente et, à propos des négociations de Genève, son désir d'aboutir à *« une importante réduction des armements »*. Les problèmes stratégiques ont été au centre des entretiens qu'a poursuivis mardi, dans la capitale soviétique, le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, avec son collègue, M. Gromyko. Les relations bilatérales ont d'autre part été débattues avec le président du conseil des ministres d'URSS, M. Tikhonov.

Bientôt des choix

Parmi les nombreuses tâches qui attendent le nouveau secrétaire général du PC soviétique, celles qui relèvent de la politique étrangère ne sont pas nécessairement les moins importantes ni les moins urgentes. L'ouverture, le jour même où le nouveau chef du parti prend ses fonctions, de la négociation de Genève sur les armements rappelle utilement que l'heure des choix ne saurait tarder et qu'on en est bien conscient à Moscou.

Or cette négociation ne pose pas seulement le problème des concessions à faire par le Kremlin pour enrayer l'initiative de défense stratégique du président Reagan ou pour tenter de ralentir le déploiement des missiles américains en Europe. Elle soulève aussi indirectement toute la question des programmes militaires futurs de l'URSS, des choix qu'il faudra faire – et imposer éventuellement à l'état-major soviétique – entre forces défensives et offensives, entre armements nucléaires et classiques, entre les diverses priorités géographiques et politiques qui sous-tendent la stratégie générale.

La mise à l'écart en septembre dernier du maréchal Ogarkov, chef de l'état-major général et porte-parole attitré des militaires « modernistes », semble avoir été la conséquence indirecte du débat qui se déroule sur ces sujets dans les hautes sphères de l'appareil. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'a pas été tranché par ce limogeage – le maréchal Ogarkov a refait surface au fur et à mesure de l'affaiblissement physique de Constantin Tchernenko – ni par la nomination au poste de ministre de la défense du maréchal Sokolov en décembre dernier : seule décision importante prise en matière de cadres pendant les treize mois du règne précédent.

Au-delà des négociations sur les armements, M. Gorbatchev aura bientôt l'occasion de préciser ses vues sur les relations Est-Ouest. Bien sûr, le nouveau secrétaire général ne pouvait faire autrement que de réaffirmer les thèses connues sur la coexistence pacifique et la nécessité d'une détente : continuité oblige. Mais il y a deux manières un peu différentes de plaider ce dossier et peut-être même deux écoles à Moscou : pour l'une, le partenaire privilégié doit rester les Etats-Unis, seule puissance à la hauteur de l'URSS par la qualité et l'importance de ses armements ; pour l'autre, il faut contourner l'obstacle américain par une politique de détente différenciée, rechercher ailleurs, et notamment en Europe et au Japon, des partenaires privilégiés. Par ses discours récents, entre autres au cours de sa visite en Grande-Bretagne, M. Gorbatchev s'est nettement rallié à la dernière conception.

Bien entendu, le secrétaire général aura affaire dans tous ces domaines à l'éternel ministre des affaires étrangères, M. Gromyko. Mais l'affirmation de l'autorité en URSS passe aussi, et peut-être même surtout, par un activisme en politique étrangère, ne serait-ce que parce que le nouveau dirigeant y trouve une occasion de se manifester en public et de faire régner l'indispensable « culte » autour de sa personne. La grande différence qui sépare M. Gorbatchev de ses deux prédécesseurs est qu'il en a les capacités physiques.

« Le Monde de l'économie »
Pages 21 à 24
Les restructurations un an après

Le « parrainage » de M. Gromyko

De notre correspondant

Moscou. – Tout a été réglé en une seule journée. M. Mikhail Gorbatchev a été *« élu à l'unanimité »*, lundi 11 mars, secrétaire général du Parti communiste soviétique, moins de vingt-quatre heures après le décès de son prédécesseur survenu officiellement dimanche à 19 h 20.

La tradition du secret a été respectée. Le comité central, soit près de cinq cents personnes si l'on compte les suppléants, s'est réuni lundi après-midi dans la plus totale discrétion. Il est vraisemblable qu'une fois de plus l'armée a été mise à contribution pour amener rapidement à Moscou les membres de cet organisme qui viennent des régions les plus éloignées du pays.

Le bureau politique, qui ne comporte désormais plus que dix titulaires, avait de toute façon déjà tranché. Le communiqué diffusé lundi en fin d'après-midi à Moscou le reconnaît implicitement. C'est *« à la demande du bureau politique »* que M. Gorbatchev a *« inauguré la séance plénière »* du comité central, et c'est à M. Gromyko qu'il est revenu de *« proposer d'élire »* M. Gorbatchev secrétaire général. Ces termes donnent le fil conducteur des événements qui ont amené au pouvoir le plus jeune dirigeant de l'URSS depuis la seconde guerre mondiale.

Le choix de M. Gromyko pour proposer la candidature de M. Gorbatchev est à lui seul une indication. Une vieille tradition bolchevique veut que, après une controverse, le vaincu soit chargé publiquement d'appeler les « camarades » à voter pour le vainqueur.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 4.)

La fin du surréalisme

De notre envoyé spécial

Moscou. – Après les intermèdes Andropov et Tchernenko, l'URSS en revient à la situation de 1982 à la mort de Brejnev. Le pays fait face aux mêmes problèmes fondamentaux, et les dirigeants ont choisi entre les deux solutions qui s'offraient à eux : celle du réalisme pour laquelle ils avaient déjà opté non sans mal en 1982 en choisissant Iouri Andropov comme secrétaire général, mais la maladie mit fin rapidement à cette expérience ; celle du surréalisme qui fut retenue un an plus tard au bénéfice de l'homme falot et miné par la maladie qui vient de disparaître, Constantin Tchernenko.

Les septuagénaires du Kremlin se sont enfin fait une raison et ont décidé de passer le relais à une autre génération : M. Gorbatchev est l'homme du réalisme qu'il faut se garder de présenter comme celui d'un réformisme difficilement imaginable dans les structures de ce pays.

M. Grichine, que certains ont manifestement voulu mettre en avant ces dernières semaines, était l'homme du surréalisme : le patron du parti pour la ville de Moscou est un vieil « apparatchik » blanchi sous le harnais, sans imagination et sans compétences particulières, incapable de relancer une machine qui s'essouffle.

Il a dû en coûter aux caciques du régime de concéder la place de numéro un à un homme de cinquante-quatre ans qui a toutes les chances de conserver le pouvoir pendant encore une vingtaine d'années. Le pari est risqué dans un pays où tout le monde craint un retour aux foucades de Krouchtchev et se souvient – même si personne n'en parle – de la dictature de Staline qui dura pratiquement trente années.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

Le dollar s'oriente à la baisse

Amorcé le lundi 11 mars, le recul du dollar sur les marchés des changes s'est accéléré mardi 12 mars dans un climat assez fébrile. A Paris, le « billet vert », qui valait encore 10,44 F la veille du week-end, est retombé à 10,27 F lundi, puis à 10,02 F mardi, pour remonter un peu aux alentours de 10,24 F en séance officielle.

Ce repli, aussi rapide qu'avait été la hausse des semaines précédentes, avec un record absolu à 10,62 F le 26 février dernier, est attribué à deux facteurs.

Le premier est la possibilité d'un ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis, où le nombre des personnes employées vient de fléchir. Le second est une brusque détente des taux d'intérêt américains, amorcée à la veille du week-end, en liaison précisément avec cette possibilité de ralentissement.

Ajoutons, enfin, que les milieux financiers internationaux ont été assez impressionnés par les propos pessimistes de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, qui a laissé planer la menace d'une chute du dollar si son pays continuait à emprunter aussi massivement à l'extérieur. Les opérateurs ont fini par prendre peur et procédé à des ventes, qui ont ramené le « billet vert » à son cours de la mi-février.

Le mythe du réformiste

par DANIEL VERNET

Ce qui frappe d'abord, c'est le contraste. Comme en 1982, quand Andropov succède à Brejnev. Un homme vif, relativement jeune – il n'avait pas soixante-dix ans, – à l'intelligence alerte, aux fines lunettes d'acier qui lui donnaient un air d'intellectuel, prenait la place d'un vieillard impotent. Pour un peu, son goût présumé pour le whisky et ses rudiments d'anglais auraient fait pardonner ses quinze ans passés à la tête du KGB. Des « informateurs » formés à bonne école le susurraient à des étrangers extasiés : il était même « libéral » ; à preuve, sa fille qui avait voulu devenir comédienne...

A un dirigeant cacochyme, qui n'aura régné qu'un seul été, succède un homme jeune, rondouillard, jovial, qui manie l'humour et l'esprit de repartie, et promène une épouse élégante. Sur le sommet de son crâne dégarni, un angiome, soigneusement gommé sur les photos officielles, ajoute une touche d'humanité. C'est un Soviétique comme le public et parfois les responsables occidentaux les aiment. Un nouveau Khrouchtchev, dans ses meilleurs jours, quand le successeur de Staline séduisait l'Amérique par ses boutades et son franc-parler. Dans cette galerie de l'ouverture on n'aurait garde d'oublier Leonid Brejnev au temps de sa verdeur, amateur de grosses voitures et de jolies femmes.

L'URSS n'a pas toujours été à l'image de ces hommes gris et malades qui gravissent avec peine les marches du mausolée de Lénine les jours de fête et d'enterrement.

La gérontocratie est un avatar récent du socialisme développé et la jeunesse du nouveau chef ne saurait, par opposition, emporter toutes les vertus.

M. Gorbatchev apparaît, certes, comme un dirigeant de type nouveau. Il est le premier chef du Kremlin à être né après la révolution d'Octobre, le premier à n'avoir connu, à l'âge adulte, ni les sanglantes purges staliniennes ni la « grande guerre patriotique ». Il n'a pas vécu, comme ses prédécesseurs, les peurs et les mythes du premier Etat socialiste. Il est toutefois entré au Parti communiste, un an avant la mort de Staline, à une époque où le terme de dégel n'avait pas encore été inventé. Mais mettons cette adhésion sur le compte de la nécessité pour tout jeune Soviétique ambitieux voulant faire carrière.

M. Gorbatchev est aussi et surtout un pur produit de la société soviétique, de son système d'éducation, d'endoctrinement, de promotion des élites. On lui fait crédit de ses études de droit. Encore faut-il savoir que c'est un domaine où, plus que partout ailleurs, l'idéologie règne en maître.

Sa biographie officielle voudrait qu'il ait travaillé comme « tractoriste » pour lui donner ce petit air populaire sans lequel il n'est pas de dirigeant parfait.

(Lire la suite page 5.)

Les mousquetaires « antiterrorisme » du président

On les appelle « les mousquetaires du président », dénomination qu'ils trouvent à les en croire « terriblement exacte ». Ce sont les membres de la cellule chargée à l'Elysée de coordonner l'information sur la lutte contre le terrorisme international. Décriés, mis à l'index, à la suite d'opérations, sur le terrain, qui n'ont pas toujours réussi, ils s'estiment jalousés pour leur fidélité au chef de l'Etat. Gendarmes et policiers cooptés sous la direction du chef d'escadron Christian Prouteau, promu depuis peu préfet hors cadre, ils ont vocation à demeurer secrets, dissimulés à l'ombre du pouvoir politique.

Pour la première fois, l'un d'eux a accepté d'expliquer le sens de leur travail et, du même coup, de dresser un bilan des activités de la cellule après plus de trente mois d'action antiterroriste. Il le fait sous le pseudonyme Aramis, le plus subtil et le plus intrigant des héros d'Alexandre Dumas.

Cette série de trois articles est évidemment une défense et une illustration de la cellule élyséenne : plaidoyer *pro domo* pour certains, testament d'une équipe qui estime avoir réussi quel que soit l'avenir, pour d'autres. Nous la publions page 15 à titre de document.

JACQUES ISNARD.

AU JOUR LE JOUR

Jeunesse

Un petit jeune au Kremlin, quasiment un blanc-bec, même pas l'âge d'une préretraite chez nous ! L'Occident n'en croit pas ses yeux. A cinquante-quatre ans – Mikhail Gorbatchev – que l'on dit « charmant » comme on disait Andropov « libéral » – a la vie devant lui, ce qui le distingue nettement de ses prédécesseurs. Y aurait-il un frémissement dans la gérontocratie soviétique ?

Ce serait naïveté que de s'y fier. Laissons-le faire ses preuves. En face, Ronald Reagan, qui a vingt ans de plus, prouve chaque jour que la jeunesse n'a rien à voir avec la date de naissance. Au pouvoir, on a l'âge de son système.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

TRAVAILLEURS ET CHOMEURS

Gérard Mendel vient d'animer une enquête sur « Les attentes des OS » depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Ses conclusions sont pessimistes. Moins que ne le sont, il est vrai, celles de cette jeune femme qui, depuis dix-neuf mois, cherche du travail et dont nous publions le témoignage.

TÉMOIGNAGE

Dix-neuf mois en marge

Après tant et tant de vaines démarches suis-je responsable de mon maintien au chômage ?

MOI qui aurais pu rester employée de bureau et atteindre tranquillement le statut correspondant à dix-neuf ans d'ancienneté, mais qui, portant d'autres rêves, ai pris le risque de vivre, de suivre des études et d'exercer des fonctions sociales, par alternance...

Moi qui, à trente-six ans, propose sur le marché les richesses de douze ans d'expérience professionnelle (statut d'employée puis de cadre, deux employeurs) et de six ans d'études supérieures (trois diplômes)...

Moi encore, qui, après quatorze mois de chômage, ai commencé à avoir quelques difficultés pour présenter tous les symptômes d'un optimisme, d'un dynamisme et d'une motivation sans faille, pour le énième éventuel emploi, devant le énième recruteur...

Moi, suis-je responsable de mon chômage ? Après dix-huit ans de vie salariée et assimilée, suis-je responsable de ma marginalisation ?

Quatre cent treize lettres

Après l'expédition de quatre cent treize lettres, après avoir satisfait à toutes les démarches repérées de documentation et de réflexion, à toutes les opérations proposées de recrutement — tests et examens sur table compris, — à tous les rendez-vous, suis-je responsable de mon chômage, de mon maintien en chômage ?

Sinon moi, qui ?

Chacun de ces recruteurs rencontrés qui m'a reçue, satisfait de lui-même et de son sort, le ventre en l'air et le cigare à la main, en me considérant, finalement, du fond de son fauteuil, comme une abstraction ?

Chacun des signataires des cent quatre-vingt-treize lettres reçues ? Chacun des deux cents qui n'ont pas répondu à mon courrier ?

Cette directrice d'école de travail social qui proposait un poste m'intéressant bougrement — et elle le savait, — mais qui, hier soir, a décidé d'embaucher un candidat ayant « le même profil exactement » que moi, parce qu'un homme lui a semblé, à elle, femme, être capable de faire preuve de plus d'autorité ?

Chacun de ces conseillers et de ces donneurs de leçons qui, affirmant que je pourrais peut-être m'y prendre autrement, a été incapable de me dire comment ?

Chacun de ceux qui m'assurent de leurs sentiments les meilleurs, sans s'inquiéter autrement de mon sort ?

Sinon eux, qui ?

Les journaux qui ont ignoré ou refusé un article, dont, il y a trois mois, j'espérais qu'il puisse casser la logique de mise au rebut de mon CV, atypique ?

Les logiques économiques ? Les structures sociales ? Les lourdeurs administratives, qui demandent trois mois pour conclure à l'inadéquation de mon CV au profil recherché ? Les mentalités ?

Sinon ?

Le plus grand des hasards ? L'Eternel ? Allons donc. Nous avons refusé d'écouter ses conseils et d'admettre son existence. Et puis, à en croire la tradition, Lui nous laisse libres d'assumer nos responsabilités.

D'où il résulte que, de toute façon, la répartition des richesses, le partage du travail et de l'argent, sont affaire d'hommes et de femmes.

A ce tarif-là, actuellement, je reçois 41,40 F par jour. Toute solidarité officielle mise en jeu. Je suis célibataire et — encore — locataire.

Qui est responsable de mon chômage ? Qui, entendant la question, se sentira concerné ? Qui aidera à bousculer cette tristesse ? Moi ? D'autres ? Un jeu de circonstances favorables ? La providence ? Mais d'ici là ? Me blâmerez-vous si je déclare comprendre que des femmes puissent exercer le plus vieux métier du monde, sans délais d'embauche ?

Me trouverez-vous insupportable si je m'y refuse, même avec vous ?

Savez-vous qu'au bout du chemin, il y a la terre. Mais, d'ici là, le corps veut vivre, l'esprit s'alimenter, les mains agir. Suis-je si différente de vous ?

Qui est responsable de ma marginalisation ?

Qui est responsable de mes dix-neuf mois de chômage ?

ANNIE RATOUIS
(Cergy).

Les attentes des OS

Il y a en France 2 500 000 ouvriers spécialisés. Qui connaît leurs réelles conditions de travail ?

par GÉRARD MENDEL (*)

IL existe deux souffrances dans la vie des OS. La première provient d'un sentiment d'infériorité sociale, d'exclusion qui s'exprime ouvertement dans leurs discours. Elle est liée à leur faible salaire, à l'image que les autres ont d'eux : le terme OS porte avec lui une connotation péjorative, disent-ils eux-mêmes. Cette première souffrance est en rapport étroit avec une identité humiliée. Dans notre société, la « valeur » d'un homme et d'une femme, l'utilité de leur travail, se jugent en grande partie d'après le prix que ce travail est payé.

La seconde souffrance, elle, est quotidiennement nourrie par le contenu du travail. Se conjuguent pour la produire : la fatigue physique, la fatigue nerveuse, l'inintérêt psychologique du travail, l'isolement humain, un non-pouvoir quasi total sur la façon de prendre le travail, l'absence quasi absolue de perspectives d'avenir professionnel et donc social.

Or le paradoxe est que, dans un certain nombre de cas, beaucoup d'OS, et parfois même une majorité, accepteraient pourtant une intensification de cette seconde souffrance pour alléger la première, celle liée au statut social de l'OS. Nous avons pu observer, en effet, que, dans les discussions à propos de la réduction du temps de travail à trente-neuf heures et au-dessous, les consultations des OS par les syndicats avaient montré qu'une majorité — il s'agit ici des hommes — aurait préféré le passage à dix heures et demie de travail par jour sur quatre jours, afin de bénéficier de trois jours pleins de congé. Par ailleurs, même pour une réduction réelle du temps de travail, le refus était constant qu'elle ait des conséquences, même de manière assez symbolique, sur le salaire.

C'est ici que l'on ne peut se passer de faire intervenir la dimension idéologique et son impact sur la personnalité psychologique des OS.

L'une des composantes du contenu du travail de l'OS — dans la mesure où elle paraît présente dans chacun de ses gestes et de ses conduites — est la difficulté pour celui qui l'exécute de penser ou d'imaginer que son sort pourrait changer : *« On est OS à vie. »* Dès lors, la réduction à quatre jours de travail leur apparaît à la fois comme la seule manière d'échapper à leur sort, mais est également vécue comme valorisation personnelle : il leur restera trois jours pleins à eux, comme ce pourrait être le cas de n'importe quelle autre catégorie de travailleurs dans la société. Un second statut social, d'égalité celui-là, et non plus d'exclusion, viendrait, alors, se superposer psychologiquement au statut d'humiliation et l'occulter en partie.

Mais l'élément idéologique est beaucoup plus net encore pour ce qui touche au salaire. Pas de réduction acceptée, fût-elle quasi symbolique. Dans notre société, le salaire c'est le point névralgique à partir duquel se met en forme pour une part largement sous-estimée l'identité psychologique de chacun. D'après quoi, sinon la feuille de paie, avec ses éventuelles variations en plus ou en moins, le conjoint sera-t-il à même d'évaluer la manière dont le travail du mari ou de la femme est apprécié, la manière dont l'exécutant de ce travail est valorisé ou dévalorisé par la société ?

Comme avant 81

Les pouvoirs publics — hauts fonctionnaires « spécialistes », hommes politiques, etc. — fussent-ils de gauche, ne connaissent tout simplement pas ce qu'est la vie quotidienne de travail de ces deux millions et demi d'OS qui représentent 40 % de la population industrielle en France. A aucun moment depuis mai-juin 1981, nous n'avons pu relever dans les discours officiels l'apparition de thèmes montrant que le contenu du travail devra désormais être pris en compte. Les conditions de travail, oui, certes. Le contenu du travail, lui, non. A la limite, sans doute, la pénibilité physique de certains travaux. C'est tout. L'idée, par exemple, que l'inintérêt total du travail pendant huit heures par jour, pendant onze mois par an, et durant près de quarante années, peut être insupportable humainement dans la société française d'aujourd'hui, telle que des siècles de culture l'ont façonnée, est, il faut le dire, étrangère à la pensée des gouvernants, dans la mesure où elle est étrangère à l'idéologie de notre époque.

Comme avant mai-juin 1981, les nouvelles machines que l'on implante continuent d'être créées et construites sans que l'idée vienne à l'esprit de quiconque que l'on pourrait aller auparavant s'entretenir avec leurs futurs utilisateurs ou avec les utilisateurs des précédentes machines. Or il ne s'agit pas là, à propos de l'inintérêt du travail ou des autres éléments du contenu du travail, d'une perspective qui serait simplement humanitaire ou humaniste — même si c'est bien là un de ses aspects, — ou bien dont on pourrait se débarrasser en arguant que sa prise en compte nuirait à la productivité et grèverait les coûts de participation.

Car c'est bien l'inverse qui est exact : la non-prise en compte du contenu du travail est l'une des causes principales de la sous-productivité française, et, si l'on veut raisonner en termes de gestion financière, dimension elle aussi indispensable à considérer, le coût d'une telle prise en compte serait probablement moindre que celui provenant de l'augmentation des salaires.

Interviendra-t-on, dans les années qui viennent, sur la dimension du contenu du travail pour en modifier les éléments ? Accordera-t-on à cette dimension droit de cité dans les préoccupations, dans les revendications ? C'est la société dans son entier qui est ici concernée, avec ses principaux représentants psychologues et sociologues du travail, médias, hauts fonctionnaires, syndicalistes, chefs d'entreprise, hommes politiques.

(*) Docteur en médecine. Ecrivain.

COURRIER DES LECTEURS

La hiérarchie des cultures

Dans *le Monde* du 21 février, Yvon Le Bot a rendu compte d'un livre d'Alain Labrousse sur le *Réveil indien* où, si j'ai bien compris, l'auteur signale que les mouvements de libération en Amérique ont été entrepris en faveur de la population d'origine européenne, excluant la population autochtone, laquelle tend à se réveiller, en quoi elle a certes bien raison. Ayant publié moi-même autrefois, aux éditions Martel, un *Sitting Bull* très favorable aux Amérindiens, j'estime ce réveil souhaitable.

Mais ce qui a le plus attiré mon attention, c'est la phrase suivante du commentateur : *« L'idéologie libérale et l'idéologie jacobine (...) défendent l'une et l'autre la prétention à l'universalité et à la supériorité des valeurs occidentales (dans ce domaine, Marx lui-même n'avait rompu ni avec Hegel ni avec la Révolution française ou les Lumières). »* Et je pense que ce devrait être là une sérieuse base de discussion.

Avant tout, il faut préciser que la notion de racisme doit être bannie du débat. Mais l'égalité des races implique-t-elle l'égalité des cultures ? Attention : je ne suis à aucun titre un *« chantre de l'Occident »*, je ne cherche en aucune façon à *« jeter un rideau de fumée sur les analyses concrètes des sociétés du tiers-monde »*. Je cherche seulement à voir clair. Or ce que j'ai cru voir, c'est que toutes les cultures n'étaient pas équivalentes.

Une culture prélogique qui pratique les sacrifices humains est inférieure à mes yeux à une culture qui les a abolis ; la culture qui s'interdit l'esclavage est supérieure à celle qui le maintient ; la culture qui combat la méningite par la streptomycine est supérieure à celle qui la combat par des incantations. Il existe des degrés, et par conséquent une hiérarchie, entre les cultures ; d'où des progrès possibles à partir d'une culture pour accéder à une autre. Cette évolution donne à l'histoire humaine le seul intérêt qui puisse la rendre captivante.

PIERRE-VALENTIN BERTHIER
(Paris).

Le grand dessein

Comment ! des programmes spatiaux, des forages en pleine mer sont possibles et *l'on n'arrive pas à déployer les moyens qu'il faut* pour rejoindre ces camps d'Ethiopie, du Tchad, pour mettre fin à ces scènes atroces. Des vieillards moribonds qui regardent manger des enfants, des mères qui enlèvent leur ration à des petits... Il me semble qu'on commence à considérer ces lents holocaustes comme une sélection, une lutte pour la vie à l'échelle planétaire... Des valides abandonnent des moribonds, vieillards et enfants.

J'entends la malédiction de l'Evangile « J'avais faim et vous ne m'avez pas donné à manger. » *Il faut arriver au but*, il faut mettre en chantier *le grand dessein*, celui qui doit modifier intégralement la vie internationale. Les moyens ordonnés à la fin, la volonté, l'information régulière sur les progrès de l'aide et les problèmes qui subsistent, la personnalisation de l'aide (je veux dire la connaissance de telle région, de telle ethnie, mise à la disposition d'un public qui se rassemblerait pour obtenir le résultat...), est-ce que tout cela ne serait pas une révolution (aussi) du journalisme ?

JOSEPH RENAULT,
professeur de lettres (Paris).

LU

« RÉUSSIR L'ALTERNANCE » de Philippe Séguin

Du « face-à-face » au « côte-à-côte »

UNE certitude, une promesse, ou un pari ? L'alternance politique de 1986 répondra-t-elle à une de ces trois hypothèses ? M. Philippe Séguin pense que le changement de majorité est une quasi-certitude mais que, pour être gros de promesses alléchantes et de réalisations durables, le pari n'est pas encore gagné.

Pour déjouer les pièges que la majorité future trouvera — surtout pendant la période de la fameuse cohabitation — elle devra passer avec prudence cette épreuve probatoire. S'adressant davantage à la raison raisonnante qu'aux élans du cœur ou aux foucades de la passion, le député RPR d'Epinal conseille comme recette de renoncer à l'*« esprit de revanche »*. La faillite des socialistes, ou plutôt de l'idéologie socialiste, ne le conduit pas à prôner le contraire de celle-ci pour autant.

Il se méfie tout autant d'un éventuel nouveau dogme qui s'exprimerait dans l'ultra-libéralisme, dans la « libéromanie » à la mode. Au nom d'une tolérance par certains aspects spiritualiste, M. Philippe Séguin condamne l'*« imposture manichéenne »*, dont les responsables dénoncés avec une vigueur sans appel *« sont les socialistes, qui ont aggravé les malheurs de la France »*. Il refuse la coupure définitive de la France en deux blocs, celui du *« cœur »* et celui du *« fric »*, transposition contemporaine des ancestraux concepts du parti de mouvement et du parti de l'ordre.

M. Séguin n'est nullement désespéré, au contraire. Bien qu'il dénie aux socialistes toute capacité à réunir les Français puisqu'ils sont arrivés au pouvoir en 1981 *« par le mensonge »*, il ne désespère pas que le *« rassemblement »* triomphe de la *« combinaison »* ou du *« compromis »*. Et pour cela une *« idée neuve »* : le gaullisme.

Aucune exclusion

Le maire d'Epinal propose donc tout simplement de revenir à la... Ve République, de laquelle aucune *« culture politique »* ne doit être exclue et où le *« côte-à-côte »* doit se substituer au *« face-à-face »*.

Le RPR est, selon lui, fort capable d'être avec d'autres le moteur de cette véritable *« révolution »*, qui, basée sur *« la vérité, le pragmatisme et la mesure »*, doit permettre l'instauration d'un libéralisme *« légitimé, corrigé et tempéré »*. Un rêve ? Non, plutôt un acte de foi. L'ouvrage de M. Séguin ne cache pas que les chemins seront difficiles, mais il a le mérite de les désigner, de les tracer et de les baliser. Il échappe par là à l'utopie.

ANDRÉ PASSERON.

★ *Réussir l'alternance*, de Philippe Séguin, Robert Laffont, 224 p., 69 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

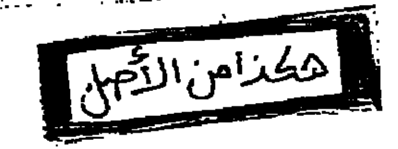
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

L'ÉLECTION DE M. GORBATCHEV A LA TÊTE DU PC SOVIÉTIQUE

De nombreux dirigeants étrangers – dont M. Mitterrand – ont annoncé leur intention d'assister le mercredi 13 mars à Moscou aux obsèques de Constantin Tchernenko. Parmi eux, une majorité de chefs d'Etat ou de gouvernement – Mme Thatcher (Grande-Bretagne), le chancelier Kohl (RFA), le président Pertini (Italie), le général Zia (Pakistan), entre autres – s'étaient déjà rendus dans la capitale soviétique en février 1984 pour les funérailles de Iouri Andropov.

M. Rajiv Gandhi (Inde) sera également présent, comme sa mère dans les circonstances précédentes.

Les premiers ministres du Japon, M. Nakasone, et d'Espagne, M. Gonzales, se rendront eux aussi à Moscou – où ils s'étaient fait représenter à un moindre niveau l'an dernier.

Le président Reagan, en revanche, a finalement choisi de ne pas se déplacer. Le vice-président Bush conduira la délégation des Etats-Unis, accompagné du secrétaire d'Etat, M. Shultz.

Les pays alliés de l'URSS seront représentés au plus haut niveau. Des journées de deuil ont été décrétées dans plusieurs d'entre eux, notamment à Cuba et au Vietnam. La Chine, qui a délégué aux obsèques un de ses vice-premiers ministres, a, d'autre part, pris note de l'« attitude positive » adoptée par M. Gorbatchev dans son discours de lundi au sujet des relations sino-soviétiques.

Parmi les partis communistes étrangers, le PC français a rendu hommage à la mémoire de Constantin Tchernenko, mais M. Georges Marchais n'envisage pas d'assister personnellement à ses funérailles. M. Natta, secrétaire général du PCI, se rendra pour sa part à Moscou, où, nous indique notre correspondant à Rome, il doit avoir un entretien avec M. Gorbatchev. On rappelle que ce dernier avait dirigé la délégation soviétique aux obsèques d'Enrico Berlinguer en juin 1984 et qu'il a été dans une certaine mesure l'artisan de l'amélioration des relations intervenues entre les PC italien et soviétique.

A Rome également, le pape Jean-Paul II a adressé à M. Kouznetsov, premier vice-président du Soviet suprême de l'URSS, un télégramme de condoléances l'assurant *« d'une pensée particulière à la mémoire de l'illustre défunt »*.

La fin du surréalisme

(Suite de la première page.)

Tout indique pourtant que la désignation de M. Gorbatchev est bien antérieure à la réunion extraordinaire du comité central qui était chargée de l'entériner lundi après-midi. La rapidité exceptionnelle avec laquelle a été menée cette « opération succession » prouve que le problème avait été réglé par le bureau politique du vivant de Constantin Tchernenko et que cet accord a simplement été confirmé après la mort du secrétaire général. On peut même penser que les autorités soviétiques ont un peu « triché » sur l'heure du décès de Tchernenko tant les événements sont allés vite au vu des pratiques locales.

Officiellement, le secrétaire général est mort dimanche à 19 h 20, dix minutes avant l'arrivée de M. Roland Dumas à Moscou. Le décès est annoncé le lendemain à 14 heures. Quelques minutes plus tard, on apprend que M. Gorbatchev a été désigné comme président de la commission des obsèques, procédure qui avait demandé plusieurs heures dans le cas de la mort de Brejnev et de celle d'Andropov.

Peu après 18 heures enfin, on annonce que M. Gorbatchev a été élu à l'unanimité secrétaire général au cours d'une réunion du comité central. Or plus de la moitié des membres de cet organisme d'enregistrement vivent en province, souvent à plusieurs heures d'avion de Moscou. Il n'empêche qu'ils sont là ou censés l'être seize heures après la mort de Tchernenko. C'est une célérité que l'on ne retrouve pas dans le précédent Andropov : il avait fallu attendre trois jours pour connaître le nom de son successeur.

Une telle rapidité, quoi qu'il en soit, ne peut avoir qu'une signification politique. Le message est clair et s'adresse aussi bien aux Soviétiques qu'au monde extérieur : le temps du doute, des atermoiements et de la maladie est passé. Après avoir été en pilotage automatique pendant plusieurs années, le Kremlin retrouve un chef incontestable.

La crédibilité du pouvoir

Les avatars des dernières années ont enseigné aux vieux « crocodiles » de la place Rouge qu'il fallait se résigner à prendre quelques risques, à moins de vider de toute signification la fonction de secrétaire général.

Au rythme auquel allaient les choses, la vie politique du pays risquait, en effet, de se réduire, pour reprendre la formule d'un mauvais esprit, à trois manifestations par an : le défilé du 1er mai, celui de la commémoration d'Octobre et les obsèques du secrétaire général... Des funérailles, au demeurant, qui n'émeuvent plus personne dans un pays où l'on a pourtant la larme aussi facile que le pardon. Il suffisait pour s'en convaincre de parcourir Moscou lundi après-midi. Pour l'immense majorité des habitants de la ville, Tchernenko est mort et enterré depuis longtemps...

A ce régime d'indifférence, c'est la légitimité du parti qui aurait fini par voler en éclats aux yeux des responsables. Plutôt dans ces conditions une reprise en main. Plutôt inquiéter, voire faire peur.

Succédant à celle de Brejnev, les longues agonies d'Andropov et de Tchernenko ont finalement soulevé le problème de la crédibilité du pouvoir. En URSS d'abord où, pour des raisons historico-religieuses, ce pouvoir a toujours été personnalisé à l'extrême, même depuis qu'il se réclama des « masses ». Mais aussi vis-à-vis de l'étranger.

On a beau s'accommoder fort bien du secret et du mystère dans les hautes sphères soviétiques, il devenait urgent de se trouver un chef présentable hors d'un hôpital, capable de voyager et de recevoir, de mener à bien une rencontre au sommet, de prononcer un discours sans donner l'impression de gravir un calvaire.

M. Gorbatchev sera ce chef, ce qui ne veut pas dire que nous sommes à la veille d'une libéralisation ou d'une réforme en profondeur du système soviétique. Tout ce qu'on sait du nouveau secrétaire général indique cependant qu'il n'envisage pas de grands bouleversements. Dans le domaine de la gestion de l'économie par exemple, M. Gorbatchev plaide pour la consolidation des acquis et contre la fuite en avant dans de grands projets spectaculaires, certes, mais ruineux et peu rentables. Il veut améliorer le fonctionnement et la productivité de ce qui existe plutôt que de sombrer dans le volontarisme triomphant et le gigantisme. C'est une ligne qui s'inspire directement de celle d'un Andropov et qui est à l'opposé de la doctrine de Khrouchtchev-Brejnev.

Il y a fort à parier que le nouveau secrétaire général nourrira les plus grandes réserves sur la « conquête des terres vierges » lancée à grands frais par Khrouchtchev et poursuivie par Brejnev. Sans doute aussi n'est-il pas un fanatique du « chantier du siècle », ce second transsibérien déjà inauguré mais toujours pas terminé.

Des ressources limitées

Pour M. Gorbatchev, les richesses du pays ne sont pas inépuisables. Il faut donc cesser de les gaspiller, d'autant plus que leur exploitation, notamment en Sibérie, se révèle de plus en plus coûteuse et pose des problèmes technologiques parfois insolubles sans l'apport de technologies étrangères. C'est déjà le cas de l'exploitation du pétrole sibérien, et ce n'est pas un hasard si la production pétrolière en 1984 est en diminution par rapport à celle de l'année précédente.

Il faut aussi prendre en compte les problèmes écologiques créés par l'exploitation, souvent sauvage, des richesses naturelles. La tâche dans ce domaine est considérable même si elle n'est pas souvent évoquée par les responsables. Pas seulement en Sibérie d'ailleurs mais aussi dans toutes les zones industrielles de Russie. M. Gorbatchev en a-t-il conscience ? Certains le pensent et lui prêtent par exemple l'intention de mettre un terme à un projet grandiose mais aléatoire présenté en octobre dernier et qui vise, grâce à l'inversion du cours de plusieurs rivières de Sibérie, à accroître la surface des terres irriguées dans le sud du pays.

Les ressources humaines sont elles aussi limitées et peuvent constituer un grave goulet d'étranglement. Pour la période du dixième plan quinquennal (1976-1980), la main-d'œuvre s'est accrue de 11 millions de personnes, mais pendant le onzième plan (81-85), elle ne s'accroîtra que de 3 millions. Et il faut ajouter à ces chiffres le bond de la disproportion de la population entre la Russie occidentale et la Sibérie ainsi que la difficulté qu'il y a à utiliser le vaste réservoir de main-d'œuvre que constituent les Républiques musulmanes. Cette population très attachée à l'agriculture, et surtout à l'élevage, refuse avec obstination de s'expatrier dans d'autres régions d'URSS où les usines manquent de bras.

Nouvelles contraintes

En matière agricole, M. Gorbatchev aura aussi beaucoup à faire. La situation céréalière est particulièrement mauvaise depuis plusieurs années au point qu'aucun chiffre n'a encore été donné pour la récolte 84. Mais là encore la marge de manœuvre est limitée. M. Gorbatchev n'a-t-il pas été d'ailleurs longtemps responsable de ce secteur au secrétariat du parti ? Les réformes qu'il a présentées – meilleure intégration de l'industrie agro-alimentaire et de la production agricole, et légère dose d'autonomie – sont bien timides, et on voit mal comment elles permettraient une amélioration sensible d'un secteur qui ne s'est toujours pas remis de la collectivisation.

Faute de pouvoir – et de vouloir – changer les structures, M. Gorbatchev va donc devoir « faire avec ». Les médecines auxquelles il a recours sont connues car le respect de dogme n'en autorise pas beaucoup. Il faut donc s'attendre à entendre parler de nouveau comme pendant l'année Andropov, du renforcement de la discipline de travail, de lutte contre la corruption et d'augmentation de la productivité, peut-être aussi de lutte contre le fléau que constitue l'alcoolisme et dont le poids sur l'économie, aussi bien par le biais de la diminution de la production que par celui des dépenses de santé, est considérable.

Pour le Soviétique moyen, l'ère Gorbatchev, au moins à court terme, risque de se traduire par de nouvelles contraintes quotidiennes. Cela n'a rien d'exaltant, mais il en a vu d'autres. Indifférent devant la mort de Tchernenko, il accueille avec philosophie un nouveau dirigeant qu'il connaît mal encore, en se disant que *« cela ne peut pas être pire »*.

Pour les rares contestataires encore en mesure de s'exprimer, cela non plus ne peut pas être pire car le « ménage » n'avait pas cessé sous le règne Tchernenko... Mais ce ne sera pas forcément « moins pire »... M. Gorbatchev ne passe pas du tout pour un libéral et il n'a très certainement ni le goût ni l'envie de tolérer le développement de la contestation. Il a fallu une bonne dizaine d'années pour faire taire les dernières voix dissidentes et aucun responsable ne souhaite les entendre de nouveau.

JACQUES AMALRIC.

Deux scénarios

La rapidité exceptionnelle avec laquelle M. Gorbatchev a été désigné pour remplacer Constantin Tchernenko à la tête du PC soviétique semble bien confirmer que deux scénarios avaient été mis au point pour cette succession.

L'un et l'autre ont probablement leur origine au moment – l'automne 1984 ? – où la maladie du numéro un soviétique entre dans sa phase terminale. On sait alors, parmi les initiés, que plus jamais Constantin Tchernenko ne pourra exercer effectivement les responsabilités qui lui incombent et que, en toute hypothèse, le problème de sa succession doit être résolu. Ce qui est fait, dans des circonstances qui demeurent secrètes et sur lesquelles on ne sera pas éclairé de sitôt, mais avec le souci très vite manifesté de présenter M. Gorbatchev comme le dauphin désigné. En témoignent, au long des semaines, divers détails de protocole, mais surtout la place qui lui est réservée lors de la « campagne électorale » en février dernier pour les élections au Soviet suprême.

A partir de là, deux hypothèses se présentent. Ou bien le chef du parti et de l'Etat s'éteint paisiblement dans un délai « raisonnable », et le dispositif préparé à l'avance entre aussitôt en action, avec d'autant moins d'hésitations ou d'atermoiements que tout a été réglé depuis plusieurs mois. C'est ce scénario, où le comité central du parti a sans doute battu ses records de célérité, qui vient de se dérouler au Kremlin.

Ou bien, seconde hypothèse, l'agonie de Constantin Tchernenko se prolongeait. Personne ne pouvait exclure cette éventualité, mais elle exigeait que des décisions d'un type nouveau soient prises, qui aboutiraient à un changement de personne à la tête du régime, du vivant même de l'homme occupant ces fonctions et sans élimination du type « coup d'Etat » comme dans le cas de Nikita Khrouchtchev. Opération sans précédent depuis que Lénine, irrémédiablement diminué, dut céder le pouvoir – et avec quelles réserves – à Joseph Staline. A en croire les indications données, officieusement, bien sûr, par des sources soviétiques, ce second scénario avait pourtant bel et bien été mis au point.

Tout, assurait-on, devait se passer avec le maximum de « dignité » et sans précipitation intempestive. Autrement dit, on profiterait d'une session plénière « normale » du comité central du parti pour procéder à l'élection d'un nouveau secrétaire général, le tenant du titre faisant valoir des raisons de santé – ô combien justifiées ! – pour être libéré de ses fonctions. La nomination du nouveau promu à la tête de l'Etat pouvait alors intervenir à l'occasion d'une session du Soviet suprême. Les circonstances s'y prêtaient, ce dernier devant prochainement tenir sa session ordinaire de printemps, précédée, comme il se doit, par un plénum du « parlement » du parti.

Toujours selon les mêmes sources, il avait cependant été jugé utile de resserrer quelque peu le calendrier, l'époque fin mars-début avril étant avancée pour le grand changement. La préparation du congrès du parti lui-même – instance suprême dont la liturgie permet de confirmer la légitimité du chef – pouvait être accélérée. Pas trop cependant, car les grandes lignes du prochain plan quinquennal doivent lui être soumises, et les services compétents ne sont pas en mesure de présenter leurs projets beaucoup plus tôt que prévu – soit, au mieux, dans les derniers mois de 1985 si l'échéance du début de 1986, initialement fixée, devait être avancée.

L'issue fatale de la maladie de Constantin Tchernenko a évité que l'on ait recours à ce second scénario. A regret peut-être pour ceux qui auraient souhaité faire à cette occasion la démonstration d'un style inédit de succession, annonciateur, peut-être, de nouvelles mœurs.

ALAIN JACOB.

L'ÉLECTION DE M. GORBATCHEV

La désignation des dirigeants

Les institutions dirigeantes du Parti communiste en URSS sont désignées en plusieurs étapes, chacune élisant les instances supérieures selon une procédure qui n'est pas forcément la même dans chaque cas.

L'institution de base, et en principe souveraine, est le congrès du parti, qui réunit une fois tous les cinq ans environ 5 000 délégués choisis par les organisations régionales et républicaines. Le dernier, le vingt-sixième, a eu lieu en février 1981, le vingt-septième est prévu l'an prochain, mais l'on parle à Moscou d'une convocation anticipée.

Le congrès élit le comité central, qui comprend environ 300 membres de plein droit (c'est-à-dire ayant le droit de vote), quelque 150 suppléants (ayant le droit de parole mais non de vote). Il désigne aussi une commission de révision. C'est généralement la réunion de ces deux chambres ensemble qui constitue ce que l'on appelle un plénum. Selon les statuts du parti, le comité central doit se réunir en plénum une fois tous les six mois.

L'élection du comité central par le congrès a lieu au vote secret, c'est-à-dire que chaque délégué doit glisser dans l'urne une liste de son choix. En pratique, on se contente de déposer la liste déjà préparée par la direction, mais la possibilité existe, au moins en théorie, de rayer certains noms.

Le comité central élit à son tour les véritables organismes dirigeants du parti : le secrétariat (entre trois et quinze membres) et le bureau politique ou Politburo (entre dix et vingt membres ou parfois plus). Si le premier est une sorte de gouvernement du parti lui-même, le Politburo est redevenu depuis Khrouchtchev le gouvernement de fait du pays tout entier. Les membres de l'un et de l'autre sont issus du comité central.

La désignation de ces deux organismes se fait, à la différence de ce qui a lieu pour le comité central, à main levée. Il en va de même pour l'élection du secrétaire général.

Les fonctions dans le parti ne sont pas incompatibles avec d'autres postes dans l'appareil de l'Etat et du gouvernement, et dont la désignation est faite par le Soviet suprême. C'est ainsi que le président du conseil des ministres, le président du présidium du Soviet suprême (chef de l'Etat) siègent en règle générale au Politburo. Brejnev, Andropov et Tchernenko ont été à la fois secrétaires généraux et chefs de l'Etat, mais ce n'est pas une règle : Staline et Khrouchtchev ont préféré cumuler leur fonction avec celle de chef du gouvernement.

Le poste de secrétaire général a été créé sous Lénine en 1922. Son premier titulaire a été Staline, et l'on n'en a compté que deux autres dans les soixante premières années du régime : Khrouchtchev (qui avait donné à la fonction le titre du premier secrétaire) et Brejnev. Mais depuis la mort de ce dernier, Mikhail Gorbatchev est le troisième titulaire en trois ans, après Andropov et Tchernenko.

La composition des organismes dirigeants du parti est aujourd'hui la suivante (la date qui suit chaque nom est celle de l'accession à la fonction) :

● **BUREAU POLITIQUE** : membres de plein droit : MM. Gorbatchev (1980), Vorotnikov (1983), Grichine (1971), Gromyko (1973), Kounaev (1971), Romanov (1976), Aliev (1982), Solomentsev (1983), Tikhonov (1979), Chtcherbitsky (1971). Membres suppléants : MM. Demitchev (1964), Tchebrikov (1983), Kouznetsov (1977), Ponomarev (1972), Chevarnadze (1978), Dolguikh (1982).

● **SECRÉTARIAT** : MM. Gorbatchev (secrétaire général aujourd'hui, mais secrétaire depuis 1978), Romanov (1983), Ponomarev (1961), Rousakov (1977), Dolguikh (1972), Ryjkov (1982), Zimianine (1976), Kapitonov (1965), Ligatchev (1983).

Un parcours sans faute

par MICHEL TATU

Accéder au pouvoir suprême quand on est le benjamin du Politburo est déjà une performance, surtout après une bonne dizaine d'années de gérontocratie « consolidée » qui a vu promouvoir systématiquement des personnalités âgées et malades. Mais c'en est une aussi au regard de l'histoire du régime soviétique : cinquante-quatre ans, l'âge que Mikhail Gorbatchev a atteint cette année, ce n'est certes pas la prime jeunesse, mais c'est tout de même mieux que Khrouchtchev et Brejnev, qui avaient respectivement cinquante-neuf ans et cinquante-huit ans lorsqu'ils sont parvenus au même poste. Depuis Lénine et Staline – qui n'avait que quarante-cinq ans lorsqu'il a succédé au premier, – jamais l'URSS n'avait eu un dirigeant aussi jeune. Aussi bien cet avènement devrait être à tout le moins un gage de longévité : Mikhail Gorbatchev sera tout sauf un « pape de transition ».

Son profil n'en marque pas moins un retour à une certaine tradition, après quelques déviations ces dernières années : Iouri Andropov avait certes une longue expérience du travail dans l'appareil du parti, y compris dans les régions, mais ses quinze années passées à la tête de la police le classaient dans une catégorie à part. Avec Constantin Tchernenko, on était revenu à l'appareil du parti proprement dit, mais ce pâle bureaucrate de l'agitprop, qui n'avait jamais dirigé une grande région, ni une grande administration d'Etat, ni vu la guerre de près, et ne devait sa promotion qu'à la protection d'un seul homme, avait fait tomber l'image traditionnelle du dirigeant suprême.

Mikhail Gorbatchev, lui, sans atteindre à l'expérience d'un Khrouchtchev ou d'un Brejnev, qui avaient dirigé de vastes républiques, a tout de même gouverné pendant huit ans, de 1970 à 1978, l'important territoire de Stavropol, dans le sud de la Russie d'Europe, avant de prendre, il y a sept ans, la responsabilité de la politique agricole du pays. Malgré son jeune âge, il n'est pas un novice ; ni non plus, comme c'était le cas de son prédécesseur, l'homme d'un d'un seul groupe ou d'une seule école. Et cela pourrait être important pour la suite.

De vraies études

Mikhail Sergueevitch Gorbatchev est né le 2 mars 1931, il a donc tout juste cinquante-quatre ans, dans le village de Privolnoe, du territoire de Stavropol. La région est l'une des plus riches zones agricoles du pays, et sa famille est paysanne. Cela explique que son premier travail signalé par ses biographies officielles est celui d'aide-tractoriste dans une station de machines et de tracteurs (MTS). Mais l'on peut penser que le jeune Mikhail s'occupe surtout de ses études secondaires, qui vont le conduire, à dix-neuf ans, à l'université de Moscou.

Ses études sont précisément un premier facteur original. De Staline à Tchernenko, tous les secrétaires généraux du Parti ont fait plutôt de fausses études, entrecoupées de travail à plein temps dans le parti et de fonctions politico-militaires sur le front. Mikhail Gorbatchev a fait, lui, de vraies études, et il est même le seul juriste de formation qui ait jamais siégé au Politburo.

L'autre facteur de promotion est, bien sûr, l'activisme dans le Parti, et d'abord dans les Jeunesses communistes (Komsomol) ; à la mort de Staline, Mikhail Gorbatchev est le responsable komsomol de sa faculté de droit, en même temps que membre du parti depuis un an.

Il fera encore d'autres études à l'institut agricole de Stavropol, mais beaucoup plus tard et par correspondance. Pour l'heure, le jeune Gorbatchev, frais émoulu de l'université de Moscou, retourne en 1955 dans sa province natale, mais déjà comme apparatchik à temps complet du Komsomol. Il est successivement premier secrétaire des Jeunesses communistes de la ville de Stavropol (1956-1958), puis second et enfin premier secrétaire pour le territoire tout entier.

Les protecteurs : Souslov et Koulakov

En 1962, son ascension va connaître une autre étape, dans la filière du Parti cette fois. Après un séjour de quelques mois dans une unité agricole, il devient chef du service des « organes du Parti » (le département qui s'occupe de la promotion des cadres) au comité du territoire, puis premier secrétaire de la ville de Stavropol (1966-1968), second secrétaire de la région et enfin, en 1970, premier secrétaire. A moins de quarante ans, le futur secrétaire général du parti appartient déjà à la haute « nomenklatura » centrale : son nouveau poste lui vaut la même année un siège de député et, l'année suivante, de membre du comité central, sans passer comme tant d'autres par le stade intermédiaire de la suppléance.

A quoi Mikhail Gorbatchev doit-il cette carrière rectiligne, amorcée sous Khrouchtchev et poursuivie sans accroc sous Brejnev ? A ses capacités sans doute, mais aussi à deux hommes dont le patronage a été déterminant. La région de Stavropol passe pour être le fief de Mikhail Souslov, le « faiseur de rois » au Kremlin, décédé en 1982, qui a dirigé le parti dans ce territoire pendant toute la guerre, après avoir gouverné la région voisine de Rostov. Mais l'un de ses successeurs a fait aussi une belle carrière : Fiodor Koulakov, après avoir été longtemps ministre de l'agriculture de la fédération de Russie, a été premier secrétaire du territoire de Stravropol de 1960 à 1964, précisément à l'époque où le komsomol Gorbatchev a commencé à gravir les échelons dans l'appareil du parti. La chute de Khrouchtchev l'a ensuite propulsé à la direction du département agricole du comité central à Moscou, avec le grade de secrétaire dès 1965 et un siège de membre titulaire du Politburo dès 1971.

Or en juillet 1978, Koulakov meurt subitement à l'âge de soixante ans, à une période où sa position en faisait un candidat plus que possible à la succession d'un Brejnev déjà affaibli. Sa succession est réglée quelques mois plus tard par une double promotion qui n'est pas sans intérêt aujourd'hui : au titre de membre de plein droit du Politburo, c'est Tchernenko qui prend la place (*le Monde* du 11 mars) ; mais comme ce dirigeant étroitement associé au secrétaire général ne sait rien faire d'autre que de l'agitprop et qu'il faut bien pourvoir le poste de responsable de l'agriculture au secrétariat du parti, c'est Mikhail Gorbatchev qui est appelé de sa région de Stavropol.

Il est fort probable que, là encore, le patronage de Souslov a été déterminant et qu'il s'est poursuivi jusqu'à la fin, ne serait-ce que pour équilibrer l'ascension un peu trop fulgurante que Tchernenko accomplissait de son côté grâce au patronage beaucoup plus direct de Brejnev. Avec deux ans de retard sur Tchernenko, Gorbatchev gravira les mêmes échelons, celui de suppléant du Politburo en 1979 et de membre de plein droit en 1980. De là à dire que les deux hommes étaient en compétition, il n'y a qu'un pas, qu'il n'est pas téméraire de franchir.

Un de ceux qui semblent avoir vu les choses de cette manière fut Iouri Andropov. Gorbatchev ne devait rien au premier successeur de Brejnev, puisque sa promotion à l'échelon suprême s'était faite avant l'arrivée d'Andropov au secrétariat général et même au secrétariat tout court. Mais c'est tout de même lui qui représente, face à Tchernenko et aux caciques du clan Brejnev, la génération montante sur laquelle l'ancien patron du KGB compte à l'évidence s'appuyer.

Sans doute, au sein de cette génération, l'homme qui monte encore plus à cette époque est Grigori Romanov, l'ancien patron du parti à Leningrad, qui vient d'être promu au secrétariat : lors d'une des dernières apparitions publiques d'Andropov, en août 1983, le secrétaire général est, de manière significative, flanqué de Romanov à sa droite et de Gorbatchev à sa gauche, tandis que Tchernenko brille par son absence. Peut-être s'explique-t-on mieux ainsi la différence des traitements réservés aux deux «jeunes» après la mort d'Andropov. Revenu au faîte du pouvoir, le successeur Tchernenko préfère ménager Gorbatchev, qui passe de la position de numéro 3 à celle de numéro 2, tandis que Romanov redescend à la cinquième ou sixième place.

Le dauphin

Pendant les treize mois du dernier règne, Mikhail Gorbatchev va donc occuper la position difficile de « dauphin présumé ». Difficile parce qu'elle n'est pas évidente dès le début (ainsi, les médias soviétiques attendront vingt-quatre heures pour révéler que c'est Gorbatchev qui a proposé le choix de Tchernenko pour la magistrature suprême), et parce que son titulaire doit veiller à ne pas porter ombrage aux caciques qui occupent plus que lui le devant de la scène : Gromyko, Tikhonov, chef du gouvernement, le maréchal Oustinov, ministre de la défense, et d'autres septuagénaires.

Aussi bien la situation de Mikhail Gorbatchev est-elle ambiguë : d'une part il détient tous les attributs formels du numéro deux : il est nommé au printemps président de la commission des affaires étrangères du soviet de l'Union, le poste détenu par M. Souslov jusqu'en 1982, et par M. Tchernenko sous Andropov ; il préside, dit-on, les réunions du secrétariat et parfois du Politburo en l'absence du secrétaire général ; ses attributions se sont élargies, puisque, après avoir été chargé dès la fin de 1983 (au moment du déclin d'Andropov) de superviser les élections qui se déroulent dans les organisations régionales du parti, il contrôle en principe les départements étranger et idéologique du comité central. Mais, d'autre part, il se conduit avec déférence face aux anciens, ses interventions publiques sont peu nombreuses et discrètes ; il ne prend même pas la parole à un plénum qui se tient à l'automne sur l'agriculture, le domaine dont il était responsable pendant des années.

Autrement dit, il reste un membre « junior » du Politburo, soucieux de ne pas se mettre trop en vue et surtout d'arriver jusqu'au bout de ce qu'il sent bien être une brève, mais difficile, période de transition.

Un premier pas

Ce n'est donc qu'à la fin de la période, lorsque l'issue paraît proche, qu'il s'avance, par calcul ou par nécessité, au premier plan. Le voyage en Grande-Bretagne de décembre dernier est un épisode important compte tenu du moment, mais ce n'est pas le premier contact avec l'Ouest : Gorbatchev s'est fait remarquer déjà à l'Ouest au cours d'un séjour au Canada en 1983. Il a aussi visité l'Italie, le Portugal, l'Allemagne fédérale en 1975, et la France en 1976.

De toute manière, le problème de la connaissance de l'étranger ne se pose plus dans les mêmes termes qu'autrefois pour les dirigeants soviétiques : pour toute cette génération d'« apparatchiks » poststaliniens dont fait partie Gorbatchev, les occasions de voyage n'ont pas manqué à la faveur des années de détente, par le canal du gouvernement, du parti ou des échanges parlementaires. Et le secrétaire général qui avait le moins voyagé de tous, Iouri Andropov (il ne connaissait que des pays communistes), était aussi celui qui en savait le plus sur l'étranger de par ses fonctions au KGB.

L'expérience a montré que le caractère de toute personnalité dirigeante soviétique ne finit par être connu qu'à deux conditions : que l'homme occupe la fonction suprême et qu'il puisse en outre asseoir suffisamment son autorité pour mener une politique personnelle. Dans bien des cas, et surtout en ce qui concerne Staline et Khrouchtchev, on a eu des surprises. Il convient donc d'attendre pour se prononcer sur Mikhail Gorbatchev : si la première condition est remplie, la seconde ne sera pas satisfaite avant un délai important, si elle l'est jamais. Observons pour le moment qu'un premier pas significatif a été franchi lundi pour rajeunir les institutions et rendre le système plus viable. Mais les choses ne font que commencer.

Le « parrainage » de M. Gromyko

(*Suite de la première page.*)

Tel avait été le cas de Tchernenko, contraint en novembre 1982 de proposer Andropov pour le poste de secrétaire général.

La situation est différente cette fois-ci, dans la mesure où M. Gromyko n'avait nullement été mis en position de « dauphin » par Tchernenko mais le principe reste le même. Le « parrainage » de M. Gorbatchev par M. Gromyko est à la fois ostensiblement un service rendu par un « aîné » à un « cadet » et en pratique l'assurance que l'aîné a définitivement fait son deuil des ambitions qu'il avait pu caresser.

Nul ne sait en revanche ce que M. Grigori Romanov, l'autre « jeune » (soixante-deux ans) du bureau politique, pense du succès éclatant de celui qu'on a souvent présenté comme son rival. La même remarque vaut pour M. Viktor Grichine, à soixante-dix ans, le plus « jeune » des « vieux » du Kremlin et qu'on avait beaucoup vu ces dernières semaines.

Un discours prudent

Le discours prononcé lundi devant le comité central par M. Gorbatchev est d'une grande prudence; il ne contient aucune innovation spectaculaire, mais il présente déjà dans la langue traditionnelle du parti, si ennuyeuse pour les non-initiés, la « touche » personnelle du nouveau secrétaire général. Voulant cumuler les héritages, l'orateur fait référence à la fois à Andropov et à Tchernenko. La décence l'oblige à vanter les qualités du plus récent disparu, mais cette partie de son discours est relativement courte.

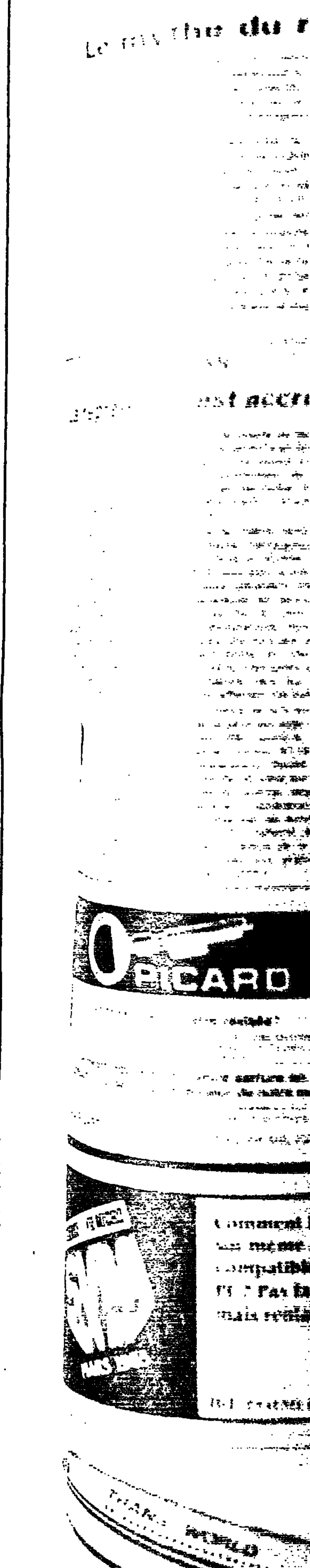
En politique intérieure, le nouveau secrétaire général évoque la nécessité de l' « *intensification* » de l'économie. Ce terme était déjà utilisé par Brejnev, mais est surtout associé aux efforts d'Andropov pour moderniser l'appareil de production soviétique. L'idée générale est que les ressources du territoire soviétique ne sont pas inépuisables, contrairement à ce que pourrait faire croire la tradition russe du défrichement mâtiné d'activisme marxiste. Il faut donc plutôt améliorer ce qui existe déjà, aussi bien les terres agricoles déjà exploitées que les usines déjà en service.

Dans la sphère de la « vie sociale », M. Gorbatchev se montre également assez fidèle aux idées développées par Andropov pendant son court mandat, dont plusieurs avaient été reprises, avec une conviction inégale il est vrai, par Constantin Tchernenko. Le nouveau secrétaire général évoque « *le renforcement de la discipline* » et affirme que « *de nouvelles mesures énergiques seront prises pour mettre de l'ordre dans le pays* ».

M. Gorbatchev suggère même une nouvelle politique de la communication, qui a peu de chances de voir le jour tant elle est en contradiction avec les règles non écrites du système soviétique. « *Nous devons pratiquer sur une plus grande échelle*, dit-il, *la publicité dans le travail des organisations du Parti des soviets, des organismes d'Etat et des organisations sociales* (...) *Mieux les gens sont informés, plus consciemment ils agissent, plus activement ils soutiennent le parti.* »

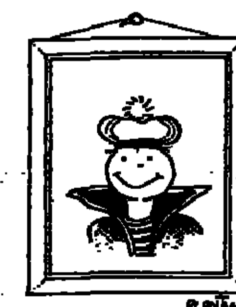
En politique extérieure, M. Gorbatchev réitère l'invite rituelle, et jusqu'ici peu suivie d'effet, à l'intention de Pékin. « *Nous voudrions améliorer les rapports avec la République populaire de Chine, et estimons que cela est tout à fait possible, à condition qu'il y ait réciprocité* », estime-t-il. Le nouveau secrétaire général donne également le coup de chapeau habituel aux principes de la « *coexistence pacifique* » et aux « *succès de la détente internationale enregistrés dans les années 70* ». A propos des négociations de Genève qui s'ouvrent ce mardi 12 mars, M. Gorbatchev se contente de rappeler brièvement la position soviétique, sans insister autant que le fait à chaque occasion M. Gromyko sur les dangers de la « guerre des étoiles ». Il serait sans doute vain de chercher des divergences entre les deux hommes sur cette question-clé. Les question stratégiques ne sont pas (encore ?) le doomaine réservé du nouveau secrétaire général.

DOMINIQUE DHOMBRES.



A LA TÊTE DU PC SOVIÉTIQUE



Le mythe du réformiste

(Suite de la première page.)

Mais il a, tout au plus, participé à des brigades d'étudiants aux champs, pendant ses vacances. Toute sa carrière il l'a faite dans l'appareil du parti, en commençant comme responsable de l'agit-prop.

Les deux «parrains» qui ont favorisé sa fulgurante ascension moscovite, Souslov puis plus tard Andropov, ne prêchent pas non plus pour la thèse de l'ouverture. Quand, sous Tchernenko, il était devenu le gardien de l'idéologie, M. Gorbatchev ne s'est pas distingué par l'audace de ses thèses. Il s'est montré le défenseur intransigeant des « *inébranlables principes du bolchévisme* », pourfendant les idéologies pernicieuses venues de l'Occident et refusant « *toute réconciliation avec des points de vue qui nous sont étrangers* ».

D'où vient alors sa réputation, soigneusement entretenue, de technocrate, de réformiste, de moderniste ? De sa réussite agricole dans le territoire de Stavropol ? Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'a pas su transposer à toute l'URSS les recettes appliquées dans sa région. De sa parenté intellectuelle avec Andropov ? Il est vrai que, depuis trois ans, il a repris à son compte la plupart des inflexions introduites par l'ancien chef du KGB dans la vie économique.

Contrairement aux septuagénaires effrayés à l'idée que la moindre modification dans le fonctionnement du système pourrait hâter la fin de leur pouvoir, M. Gorbatchev est sans doute attentif aux expériences développées ces dernières années dans les entreprises pour donner plus d'autonomie et de responsabilités aux cadres techniques. Peut-être même entendra-t-on à nouveau parler dans les prochains mois de « La » réforme économique, celle qui avait été conçue au début des années 60 par Liberman et ses élèves, reprise à son compte par Kossyguine... et jamais appliquée. Ce n'est pas un hasard si l'académicien Aganbegyan, dont l'institut de Novossibirsk a préparé en août 1983 un rapport sur le rôle du marché en économie socialiste, a refait parler de lui ces derniers mois.

Blocages

Sauf accident de parcours, M. Gorbatchev a pour lui la durée. Mais il a aussi avec lui l'appareil d'un parti plus soucieux de conserver son emprise sur la société que de moderniser l'économie. Le prochain congrès du PC, qui devrait avoir lieu au début de 1986, mais pourrait être avancé à la fin de cette année, donnera l'occasion au nouveau secrétaire général de renouveler un comité central élu sous Brejnev. Déjà, en 1983, il avait, pour le compte d'Andropov, supervisé la rotation des cadres dans les instances régionales et locales. Il a eu l'occasion d'y introduire des hommes jeunes sinon neufs qu'il pourra appeler à la direction.

Il doit aussi pouvoir compter sur des secteurs de la société soviétique intéressés à un accroissement de l'efficacité du système, non pour améliorer un improbable bien-être de la population, mais pour satisfaire des objectifs de puissance : certains militaires et cadres économiques pourraient être des alliés contre la bureaucratie.

Mais les blocages du système soviétique ne sont pas seulement des insuffisances que des technocrates intelligents devraient s'efforcer de supprimer. Les plans détachés de toute réalité, le gaspillage, le trafic, le « *vol de la propriété de l'Etat* », voire la pénurie, avec ce qu'elle engendre d'humiliations et d'infractions, sont indispensables au fonctionnement d'une société où tout le monde doit se sentir coupable de quelque chose.

Pour lutter contre ces « *phénomènes négatifs* », M. Gorbatchev a jusqu'à présent puisé ses remèdes dans l'arsenal de la langue de bois. Pour permettre le « *grand bond en avant de l'économie* », il compte sur le renforcement de la discipline, la chasse à la corruption, l'exaltation des économies de temps, de travail, de matières premières, d'investissements, et sur un « *nouveau stakhanovisme* ». En ce sens, il est le digne héritier d'Andropov et paraît annoncer un nouveau tour de vis.

Les habits neufs du nouveau secrétaire général sont singulièrement usagés.

DANIEL VERNET.

DEPUIS UN AN

La répression s'est accrue

La politique de «glaciation» des relations Est-Ouest, qui a été celle de Constantin Tchernenko pendant les huit premiers mois de son règne, s'est traduite sur le plan intérieur par une répression des plus vigoureuses contre toute forme de dissidence.

L'intransigeance du pouvoir s'est notamment manifestée dans l'affaire du prix Nobel de la paix Andrei Sakharov, avec la condamnation de son épouse Elena Bonner à cinq ans d'assignation à résidence à Gorki, où l'académicien est confiné depuis janvier 1980. Elle est également illustrée par le sensible ralentissement de l'émigration des juifs d'Union soviétique, et par de lourdes condamnations de contestataires, en particulier en Ukraine. Les conditions de détention dans les camps se sont apparemment encore durcies, et plusieurs condamnés, parmi les plus connus, y sont morts de maladie et d'épuisement ou ont préféré mettre fin à leurs jours.

Depuis mai 1984 et la grève de la faim d'Andrei Sakharov, les autorités soviétiques ont réussi à couper complètement du monde extérieur le couple de dissidents, et les interventions en faveur des Sakharov de nombreux dirigeants occidentaux de premier plan — en particulier du président Mitterrand — n'ont eu aucun effet.

Dans le même temps, d'innombrables témoignages recueillis dans un dizaine de villes d'URSS font état d'une répression sans précédent contre les contestataires, en particulier des membres de la communauté juive. Arrestations, inculpations forgées de toutes pièces, condamnations et tracasseries policières en tout genre se multiplient contre ceux qui désirent émigrer, affirment les intéressés.

Le nombre de juifs autorisés à quitter le pays est ainsi tombé à 899 en 1984, selon la radio israélienne, contre 51 000 cinq ans auparavant. Seules les demandes de citoyens qui ont une parenté du premier degré dans ce pays sont dorénavant prises en compte par les autorités de Moscou. Et celles-ci affirment que le processus de la réunion des familles est pratiquement achevé. — *(AFP.)*

MM. Dumas et Gromyko ont surtout parlé des questions stratégiques

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — M. Roland Dumas a annoncé lundi 11 mars dans la soirée qu'il poursuivrait sa visite en URSS au-delà du terme prévu afin de pouvoir assister mercredi aux funérailles de Constantin Tchernenko sur la place Rouge. Les cérémonies commenceront à 13 h (11 h du matin à Paris).

Le ministre français des relations extérieures n'a pas pu rencontrer lundi comme il avait été convenu M. Gorbatchev « *en raison des circonstances* ». M. Dumas a pu néanmoins s'entretenir pendant plus de cinq heures — y compris un déjeuner — avec M. Gromyko. Le ministre soviétique a quitté précipitamment ce déjeuner pour se rendre à la réunion du comité central qui devait désigner lundi après-midi M. Gorbatchev comme successeur de Tchernenko. Ce plénum, qui a consacré le pouvoir du nouveau secrétaire général, aurait duré à peine plus d'une heure.

C'est dès 10 heures et demie lundi matin que M. Gromyko, recevant M. Dumas dans la salle Sainte-Catherine du Kremlin, lui a fait part du décès de Constantin Tchernenko. Mais le ministre français s'est interdit de confirmer la nouvelle jusqu'à son annonce officielle. M. Dumas devait s'incliner ce mardi dans la soirée devant la dépouille mortelle du secrétaire général défunt, exposée selon la tradition russe dans un cercueil ouvert à la Maison des syndicats.

Les entretiens entre MM. Dumas et Gromyko ont porté essentiellement sur les questions stratégiques. Le ministre soviétique a répété que Moscou « *avait prêté attention à la déclaration du président Mitterrand concernant le danger de militarisation de l'espace* » et que « *les positions de l'URSS et de la France sur ce problème présentaient pas mal de similitude* ».

M. Dumas de son côté a souligné que la France souhaitait la réussite des négociations de Genève sur les armes nucléaires et spatiales, mais se réservait le droit, en cas d'échec, de « *faire comme les autres* », c'est-à-dire de se lancer, seule ou en coopération avec d'autres pays européens, dans un programme spatial.

A propos du Proche-Orient, qui n'a été que très brièvement abordé, M. Gromyko a insisté une nouvelle fois sur le projet soviétique de conférence internationale et a condamné les « *tractations anti-arabes* », visant par là la récente initiative du président Moubarak. Le ministre soviétique a également souhaité parler du Nicaragua. M. Dumas ne s'est pas dérobé, mais a jugé à son tour nécessaire d'évoquer le Cambodge et l'Afghanistan. Le conflit sino-vietnamien a été également discuté, M. Gromyko soutenant entièrement, bien entendu, le point de vue de Hanoï.

Le ministre des relations extérieures a remis à son interlocuteur un certain nombre de dossiers concernant plusieurs cas humanitaires, dont celui de Français retenus contre leur gré en URSS. Le cas le plus avancé semble être celui de M. Catrain, qui est retenu en URSS depuis 1945 *(voir ci-dessous)*. Les relations bilatérales enfin ont fait l'objet d'une entrevue assez courte lundi en début d'après-midi entre M. Dumas et le président du conseil, M. Tikhonov. Ce dossier délicat sera au centre de la réunion de la grande commission franco-soviétique, plusieurs fois retardée, et qui devrait avoir lieu du 1er au 3 avril à Paris.

Le communiqué médical officiel sur la mort de Constantin Tchernenko

Un communiqué médical signé par un collège de médecins présidé par l'académicien Eugueni Tchazov a été diffusé lundi 11 mars par l'agence Tass. Il indique que le décès de Constantin Tchernenko est survenu le 10 mars à 19 h 20 (heure locale) à la suite d'un « *arrêt du cœur consécutif à une insuffisance hépatique et cardio-pulmonaire croissante* ». « *Constantin Tchernenko*, précise le communiqué, *souffrait depuis longtemps d'un emphysème des poumons compliqué d'une insuffisance cardio-pulmonaire. Son état était en outre aggravé par une hépatite chronique évoluant en cirrhose. En dépit de la thérapie appliquée, des altérations hypoxiques et dystrophiques se sont multipliées dans les organes et les tissus.* »

L'autopsie a confirmé ce diagnostic, concluent les médecins.

***

C'est, semble-t-il, la première fois qu'il est fait officiellement mention de la pathologie hépatique dont souffrait Constantin Tchernenko. Sous le nom d'hépatite chronique, on désigne les atteintes inflammatoires du foie se prolongeant pendant au moins six à douze mois. L'hépatite chronique peut avoir une origine virale. Dans certains cas, la prise de médicaments hépato-toxiques peut également être à l'origine de la maladie. Enfin, le plus souvent, aucune cause précise n'est retrouvée et l'on évoque alors fréquemment une origine auto-immune de la maladie. Quant à l'évolution en cirrhose, elle est classiquement observée dans les formes dites actives ou agressives d'hépatite chronique.

L'emphysème pulmonaire est une affection à évolution lente, progressive et irréversible, qui se traduit par des lésions destructrices et une dilatation continue des alvéoles situées au-delà des bronchioles teminales. Dans certains cas, ces destructions sont dues à des bronchites à répétition (tabagisme), mais dans d'autres, elles évoluent sans que l'on en connaisse précisément l'origine, et il s'agit alors d'une maladie constitutionnelle.

L'emphysème provoque des difficultés respiratoires qui vont en s'aggravant et qui s'accompagnent d'une distension caractéristique, en tonneau, de la cage thoracique. Cette déformation et l'essoufflement permanent étaient très visibles sur les dernières images télévisées de Tchernenko.

La destruction des tissus pulmonaires peut conduire, outre l'asphyxie progressive, à une insuffisance cardiaque. IL n'existe pas de traitement spécifique de l'emphysème et les soins médicaux se résument au soutien cardio-vasculaire et à la lutte contre les complications mécaniques (pneumo-thorax) ou infectieuses (bronchites aiguës ou chroniques). L'oxygénation des emphysémateux doit être continue aux stades avancés de la maladie et l'invalidité est complète, en ce sens qu'aucun effort ne peut être exigé de malades pour qui la parole, ou la station debout, représentent un exploit.

LE FRANÇAIS «OUBLIÉ»

M. Catrain était soldat de l'armée française quand il a été fait prisonnier par les Allemands en 1940. Envoyé dans un camp, il a été *«libéré»* par l'armée rouge en 1945. *«Oublié»* lors du rapatriement des prisonniers français, il n'a jamais pu ensuite faire valoir ses droits, et la grande administration du goulag l'a proprement avalé.

Depuis des décennies, M. Catrain cherche à regagner la France. Il est marié à une Soviétique mais n'a pas d'enfant. Il vit dans un petit village d'Ukraine près de la frontière roumaine. A l'occasion de la visite de M. Dumas, les Soviétiques ont accepté pour la première fois que deux représentants de l'ambassade de France puissent lui rendre visite. Pour M. Catrain, il y a enfin une lueur d'espoir.

J.A.

L'ÉLECTION DE M. GORBATCHEV

LES RÉACTIONS

Washington : l'espoir de relations plus stables

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan s'est déclaré, lundi 11 mars, « *plus que prêt* » à rencontrer avec M. Gorbatchev, mais seulement lorsque le nouveau secrétaire général soviétique, avec lequel il souhaite traiter dans un « *esprit ouvert* », sera véritablement « *en place* » et aura « *établi son régime* ».

Le président américain a, en conséquence, repoussé les recommandations de plusieurs de ses collaborateurs – dont M. McFarlane, son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, – qui auraient souhaité qu'il se rende en personne à Moscou mercredi plutôt que de s'y faire représenter par le vice-président Bush, comme lors des funérailles de Leonid Brejnev et de Iouri Andropov.

Les partisans de ce geste, qui aurait été spectaculaire parce que inhabituel, faisaient valoir qu'il aurait symbolisé l'amélioration des relations soviéto-américaines concrétisée par l'ouverture ce mardi des négociations de Genève. Washington aurait ainsi, selon eux, marqué son intérêt pour le développement d'une telle évolution sous la direction d'un homme qui devrait, cette fois-ci, rester longtemps aux commandes.

M. Reagan a opté pour plus de retenue. Officiellement parce qu'il recevait le président égyptien Moubarak, ce mardi, et qu'il se rend le week-end prochain au Canada, mais aussi parce qu'il ne voulait pas en réalité montrer trop d'empressement pour une simple prise de contact qui n'aurait été que protocolaire.

Si les dirigeants américains n'excluent pas que l'arrivée au pouvoir d'un dirigeant soviétique d'une génération nouvelle puisse permettre des changements à long ou à moyen terme, ils s'attendent à une grande continuité dans les mois à venir, notamment dans les relations bilatérales, où l'influence de M. Gromyko est jugée déterminante, et pour lesquelles les décisions prises à Moscou ces derniers mois l'ont été collectivement.

A court terme, on ne voit donc pas plus de raison de s'inquiéter que de se réjouir, et pour l'avenir, c'est l'interrogation qui l'emporte, car l'on ne sait pas encore si cet interlocuteur en pleine possession de ses moyens présente plus d'avantages que des interlocuteurs impotents ne présentaient d'inconvénients.

M. Shultz, le secrétaire d'Etat, qui était partant lundi soir pour Moscou, où le vice-président le rejoindra, venant de Genève, a résumé d'une phrase les sentiments mélangés des autorités américaines en déclarant : « *Les décisions qui ont été prises ces derniers temps ont été collectives. M. Gorbatchev a vraisemblablement pris part à leur élaboration. Il n'est pas malade. C'est un homme jeune et vigoureux.* »

FINALEMENT JE ME DEMANDE S'IL N'EST PAS TROP JEUNE !

Dessin de PLANTU.

En attendant d'en savoir plus sur le nouveau secrétaire général, M. Reagan a affirmé, dans les télégrammes de condoléances envoyés aux responsables soviétiques, qu'il souhaitait une « *relation plus stable et plus constructive* » avec l'URSS. La politique américaine, a-t-il dit, sera d'« *être patient, persévérant et réaliste* ». Il a enfin exprimé l'espoir que le Kremlin « *se saisira des possibilités de paix* », et se joindra à lui « *pour définir un fondement solide et durable à de meilleures relations* ».

Pour M. Kissinger, le nouveau secrétaire général aura besoin de deux à quatre années pour asseoir son autorité, et « *personne ne sait vraiment ce que pense la génération montante soviétique* ». M. Brzezinski, ancien conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité nationale, a souligné, pour sa part, que M. Gorbatchev avait été un protégé de l'ancien président du KGB, Iouri Andropov, et de l'ancien gardien de l'orthodoxie, Mikhaïl Souslov. « *Je m'attends*, a-t-il déclaré, *que le* (nouveau) *dirigeant soviétique soit un homme plus habile, énergique et, sous bien des aspects, beaucoup plus dangereux* » que ses prédécesseurs.

BERNARD GUETTA.

Londres : Mme Thatcher « l'aime bien »

De notre correspondant

Londres. – « *J'aime bien M. Gorbatchev. Nous pouvons nous entendre.* » Littéralement : « *Faire affaire* » (« *We can do business together* »).

Dans son style très direct, Mme Thatcher ne pouvait pas mieux résumer l'impression laissée, en décembre, par la visite en Grande-Bretagne de M. Mikhaïl Gorbatchev, dont c'était le premier voyage important dans un pays occidental depuis qu'il est devenu une personnalité en vue au Kremlin. Mme Thatcher n'a pas cédé à l'enthousiasme et aux spéculations auxquels se sont parfois abandonnés la presse et les milieux politiques britanniques en présentant déjà M. Gorbatchev comme un réformateur nettement plus ouvert au dialogue avec l'Ouest que les autres dirigeants soviétiques. Après trois heures d'entretiens, elle soulignait avoir constaté qu'elle-même et son interlocuteur croyaient « *fermement* » au bien-fondé de leurs systèmes politiques respectifs. Et Mme Thatcher d'affirmer : « *Je suis prudemment optimiste.* »

Prudent, M. Gorbatchev l'a été également. Se sachant très observé sinon épié, il s'est montré habile à doser ses effets. Posant pour les photographes avec Mme Thatcher, il est apparu détendu, mais sans plus.

Tout au long de son séjour, qui a duré une semaine, M. Gorbatchev s'est employé à ne pas décevoir l'intérêt évident de ses hôtes sans pour autant l'encourager outre mesure. Bref, une sorte de charme discret assez comparable à celui de sa femme, dont l'allure moderne tranchait agréablement sur celle des « mamouchkas » que l'on a connues précédemment.

Ce visiteur très attendu est reparti comme il était venu, avec sa réputation d'« homme nouveau », sans rien faire ou dire qui puisse permettre de la démentir ou de la préciser. On n'en savait pas plus sur ses orientations. Il a semblé insister sur la « bonne volonté » soviétique pour essayer d'améliorer les relations Est-Ouest et pour tenter, notamment, de réaliser de réels progrès lors de la reprise des discussions sur le désarmement nucléaire. Mais, pressé de questions sur les atteintes aux droits de l'homme et sur le sort des minorités dans son pays, M. Gorbatchev a répliqué sèchement en affirmant que des « *communautés ou nationalités entières* » étaient « *persécutées* » au Royaume-Uni. Il faisait allusion aux 2,3 millions de chômeurs britanniques, aux mineurs en grève et à l'Irlande du Nord. Cela a jeté un froid parmi les parlementaires qui l'écoutaient.

Franchise

Soudain, on redevenait plus circonspect à l'égard de cet homme dont on avait apprécié auparavant la « *franchise* » et qui a fait dire aux leaders du Parti travailliste et du Parti social-démocrate, MM. Neil Kinnock et David Owen, qu'il était particulièrement « *brillant* » dans la discussion.

Donc, pas de déclaration bouleversante, pas de véritable signe d'ouverture. Les Britanniques, qui avaient le sentiment d'être restés sur leur faim, se sont fait une raison en se disant que M. Gorbatchev, tenant compte de ses collègues et rivaux de Moscou, ne pouvait se permettre de trop plaire aux Occidentaux, et attendait son heure.

FRANCIS CORNU.

Bonn : les chances d'un nouveau dialogue

De notre correspondant

Bonn. – Le chancelier Helmut Kohl devait séjourner vingt-quatre heures à Moscou à l'occasion des funérailles de M. Constantin Tchernenko. On tenait à peu près pour acquis, lundi, à la chancellerie, qu'il y verrait M. Gorbatchev. Des discussions étaient également en cours pour organiser une rencontre avec le numéro un est-allemand, M. Honecker. Les deux hommes s'étaient déjà vus l'année dernière en marge des funérailles de M. Andropov. M. Kohl sera accompagné, dans la capitale soviétique, de M. Schaüble, ministre de la chancellerie, où il est responsable des relations interallemandes.

La disparition de M. Tchernenko, à la veille de la reprise des négociations de Genève, a été accueillie presque avec soulagement dans la capitale allemande. Comme partout, on y voit une chance de commencer cette nouvelle étape des relations Est-Ouest avec une direction soviétique plus solide.

A l'index

L'intermède Tchernenko a coïncidé avec une période particulièrement tendue dans les relations entre Bonn et Moscou. Si, dans les dernières semaines, les choses avaient plutôt tendance à s'arranger, la RFA s'était pratiquement retrouvée, à l'automne dernier, mise à l'index des capitales est-européennes. Le report des visites prévues de M. Honecker, puis du président bulgare, M. Jivkov, ont été durement ressentis à Bonn. Alors que M. Gorbatchev se rendait en Grande-Bretagne, que M. Gromyko faisait de même en Italie et en Espagne, il a fallu attendre le 4 mars dernier pour qu'une rencontre entre MM. Gromyko et Genscher puisse être organisée à Moscou, presque en catimini, une semaine avant la visite du ministre français Roland Dumas.

Considéré à Bonn comme le successeur de M. Andropov, en qui l'Allemagne fédérale avait tout d'abord placé beaucoup d'espoir, M. Gorbatchev se montrera-t-il plus disposé que son prédécesseur à répondre aux ouvertures du gouvernement allemand à l'égard des capitales est-européennes ? Acceptera-t-il, à nouveau, de laisser plus de marge de manœuvre à M. Honecker pour développer ses relations avec la RFA, comme le numéro un est-allemand le souhaite, semble-t-il, lui aussi ? C'est évidemment ce que le chancelier Kohl espère apprendre au cours de sa visite à Moscou.

Les condoléances adressées par les responsables du gouvernement au Kremlin sont entièrement dirigées vers l'avenir. C'est tout juste si l'on prend la peine de regretter « *que M. Tchernenko n'ait pas eu la chance de continuer à œuvrer à la relance des relations Est-Ouest et aux négociations américano-soviétiques sur le contrôle des armements, dont la reprise a coïncidé avec sa période au pouvoir* ». « *Le gouvernement*, poursuit le communiqué de Bonn, *attache une signification très importante aux relations germano-soviétiques. (...) Il y a, dans ce domaine, des possibilités de développement qui doivent être exploitées.* »

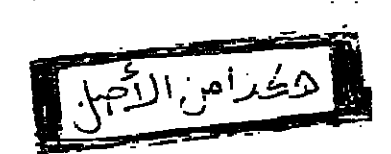
HENRI DE BRESSON.

M. MITTERRAND ASSISTERA AUX OBSÈQUES DE CONSTANTIN TCHERNENKO

M. François Mitterrand, qui ne s'était pas déplacé, il y a un an, pour les obsèques d'Andropov (auxquelles a assisté M. Mauroy), a décidé, cette fois, de faire le voyage et d'assister à celles de Tchernenko. On justifie cette décision, à Paris, en rappelant que le président de la République avait longuement rencontré C. Tchernenko (alors qu'il n'avait pas vu Iouri Andropov) et qu'un sensible réchauffement s'est produit, ces derniers temps, dans les relations franco-soviétiques. L'occasion a enfin été jugée propice pour établir un premier contact avec la nouvelle direction soviétique.

Lundi, M. Mitterrand avait adressé au présidium du Soviet suprême de l'URSS un message de condoléances dans lequel il faisait part de la « *réelle émotion* » avec laquelle il avait appris la mort du chef de l'Etat soviétique, et évoquant les entretiens qu'il avait eus avec lui l'année dernière.

M. Laurent Fabius a également adressé ses condoléances au président du conseil des ministres d'URSS, M. Tikhonov, rappelant l'attachement du gouvernement français au « *développement du dialogue et de la coopération avec l'Union soviétique* ».



A LA TÊTE DU PC SOVIÉTIQUE

A L'ÉTRANGER

Pékin : les querelles sont passées sous silence

De notre correspondant

Pékin. – Les Chinois n'auront pas attendu longtemps avant d'être informés de la mort de Constantin Tchernenko. Dès lundi soir 11 mars, le journal télévisé avait annoncé, *in extremis*, en quelques mots, le décès du dirigeant soviétique. Ce mardi, l'événement fait la « une » de la presse. Mais celle-ci, avec sa circonspection coutumière, se contente de reproduire des dépêches d'agence sur les conditions de la mort du chef du Kremlin et sur l'élection de son successeur. Un *curriculum vitae* sec, sans commentaires, de M. Gorbatchev est aussi publié, de même que les condoléances des dirigeants chinois et quelques réactions internationales.

La Chine sera représentée aux obsèques de Tchernenko par M. Li Peng, vice-premier ministre et membre du comité central du PCC. M. Li est un des responsables de l'économie chinoise et a été formé en URSS dans les années 50. La représentation chinoise sera donc du même niveau que lors des funérailles d'Andropov.

Le message de condoléances du chef de l'Etat, M. Li Xiannian – actuellement en visite officielle en Thaïlande – et du président de l'Assemblée, M. Peng Zhen, est adressé au Soviet suprême, au gouvernement et au peuple soviétiques, mais non au PCUS. En revanche, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré que le dirigeant défunt avait été un leader exceptionnel du parti et de l'Etat soviétiques.

Pourtant, l'accession au pouvoir de Tchernenko, il y a à peine treize mois, n'avait guère été l'occasion d'un rapprochement sino-soviétique, après la légère embellie de la brève ère Andropov. Le vice-premier ministre chinois, M. Wan Li, qui représentait la Chine aux funérailles d'Andropov, s'était vu refuser l'entrevue protocolaire avec le nouveau maître du Kremlin, qui, quelques mois plus tard, s'en était pris publiquement à Pékin. Recevant les dirigeants vietnamiens et laotiens en juin, il avait « *résolument condamné la Chine pour sa politique hostile envers le Vietnam, le Laos et le Cambodge* ». La visite prévue de M. Arkhipov, premier vice-premier ministre soviétique, en Chine avait été repoussée par Moscou.

Pékin avait vivement réagi à ces attaques. Au mois de juillet 1984, l'hebdomadaire *Pékin information* avait écrit que, « *depuis le changement de direction au Kremlin en février dernier (...), l'Union soviétique a durci sa position sur de nombreuses questions internationales importantes* ». Le mois suivant, les deux rencontres entre ministres des affaires étrangères aux Nations unies – les premières depuis des lustres – s'étaient déroulées dans une mauvaise atmosphère. La polémique entre journaux des deux pays avait repris ; les radios clandestines en chinois émettant du territoire soviétique avaient intensifié leurs critiques.

Les « trois obstacles »

Ces querelles sont aujourd'hui passées sous silence. Le message de MM. Li et Peng préfère insister sur la dernière déclaration de Tchernenko sur les relations sino-soviétiques. Dans un discours électoral, le dirigeant défunt avait en effet dit, le 23 février dernier, que l'URSS attachait une grande importance à la normalisation des relations avec la Chine. Il avait noté que les deux pays avaient fait quelques pas positifs en 1984, et il avait espéré que, en dépit des divergences politiques sérieuses, les relations bilatérales pourraient s'améliorer au moyen d'efforts mutuels.

La publication par Pékin de tels propos indique que, en dépit de son insistance sur la solution préalable des « *trois obstacles* » – présence de forces militaires soviétiques importantes le long de la frontière chinoise, soutien de l'URSS à l'occupation du Cambodge par le Vietnam, et occupation par l'URSS de l'Afghanistan, – la Chine souhaite une certaine normalisation des relations avec son puissant voisin. Mais cette amélioration ne touche que les domaines économique, commercial, culturel, sportif ou touristique, comme l'a montré la visite que M. Arkhipov a, finalement, effectuée en Chine en décembre dernier. Le temps n'est pas encore venu, estiment les dirigeants chinois, de passer au plan politique, en particulier à un moment où la guerre fait rage en Indochine à l'initiative d'un Vietnam surarmé par l'URSS.

Les Chinois continuent de considérer l'URSS comme leur ennemi numéro un. Ils n'attendent guère de concessions de la part des dirigeants soviétiques, en particulier de ceux de la vieille garde, et surtout de la part de leur bête noire, M. Gromyko.

L'élection de M. Gorbatchev comme successeur de Tchernenko n'est donc sans doute pas une trop mauvaise nouvelle pour Pékin. La Chine espère que le choix d'un dirigeant plus jeune et qui accorderait une plus grande priorité à la solution des graves problèmes intérieurs de l'URSS, en particulier industriels et agricoles, pourrait être plus favorable à une relative détente, internationale et bilatérale.

PATRICE DE BEER.



MM. Gremetz et Plissonnier représenteront le PCF aux obsèques de Constantin Tchernenko

La délégation du PCF aux obsèques de Constantin Tchernenko sera composée, indique *l'Humanité* du 12 mars, de MM. Gaston Plissonnier et Maxime Gremetz, membres du bureau politique, secrétaires du comité central.

A propos de l'absence de M. Georges Marchais dans cette délégation, on se contente d'indiquer, au PCF, que la présence du secrétaire général du parti à de telles obsèques n'est pas une règle absolue. D'autre part le comité central du PCF a exprimé, lundi 11 mars, son « *émotion* », au comité central du PCUS, après la mort de Constantin Tchernenko. Le communiqué du comité central du PCF déclare que Constantin Tchernenko a « *poursuivi l'action engagée par Iouri Andropov, pour la mise en œuvre de réformes visant à améliorer l'efficacité économique, développer le progrès social et impulser la participation démocratique, la responsabilité des travailleurs dans la société* ».

Le comité central du PCF souligne que, « *dans une situation internationale marquée par la tension et l'escalade de la course aux armements, Constantin Tchernenko a formulé, au nom de l'URSS, des propositions de paix, qui ont contribué à ouvrir une perspective de négociations sur la non-militarisation de l'espace et la réduction de tous les armements nucléaires* ».

∴

M. Georges Marchais s'était rendu aux obsèques de Brejnev en novembre 1982. Il avait été reçu à cette occasion par Iouri Andropov. La direction du PCF laissait entendre alors que le nouveau secrétaire général du PC soviétique était l'homme d'une politique nouvelle. En juillet 1983, M. Marchais avait signé avec Iouri Andropov une déclaration commune sur les euromissiles. Le séjour du secrétaire général du PCF à Moscou avait été émaillé d'incidents provoqués par la façon dont la presse soviétique avait rendu compte des positions du parti français. Pour les dirigeants du PCF, ces incidents étaient révélateurs soit d'un double jeu, soit d'une certaine instabilité au sein de la direction soviétique. Ou bien la politique d'Andropov vis-à-vis des PC occidentaux était ambiguë, ou bien elle était contestée par ses adversaires. A l'automne, M. Zagladine – lors d'un séjour à Paris – avait néanmoins délivré publiquement un brevet de bonne conduite au PCF pour sa participation au gouvernement, autant que pour ses efforts tendant à développer en France un mouvement pacifiste comparable à ce qui existait ailleurs en Europe occidentale.

L'analyse que le PCF fait de la situation au sein de la direction soviétique avait transparu lorsque M. Marchais s'était rendu à Moscou pour les obsèques d'Andropov, mais avait omis d'adresser à Constantin Tchernenko un message de félicitations pour sa nomination au poste de secrétaire général. Il était manifeste que M. Marchais, qui avait déclaré, lors de l'arrivée au pouvoir d'Andropov, s'attendre à des changements notables dans la situation en Afghanistan et dans les rapports de l'URSS avec la Chine, ne nourrissait pas les mêmes espoirs au sujet de Tchernenko.

Pour autant, le PCF n'a pas plus critiqué la politique soviétique sous Tchernenko qu'auparavant. Dernièrement, l'Humanité *avait salué en Tchernenko un dirigeant* « porté par deux cent millions de Soviétiques ». *Il est vrai que le journal du PCF, sous la direction de M. Roland Leroy, accentue encore le* « philosoviétisme » *de la politique du PCF, tandis que M. Marchais tente de donner à cette politique une apparence moins inconditionnelle.*

P. J.

Dans la presse étrangère...

« NEW YORK TIMES » : pas près de faire des vagues.

« (...) Si l'on commence à assister à un changement de générations au Kremlin, le cuirassé, lui, ne change pas. L'Union soviétique demeure un amalgame de bureaucraties cachottières dont la ligne politique est définie par un groupe de vieux messieurs. Survivants de la tyrannie stalinienne, ils repoussent avec indignation la simple allusion au gouvernement d'un seul homme, l'aventurisme présomptueux d'un Nikita Khrouchtchev. La continuité, la prudence et le consensus sont la marque d'un système révolutionnaire quant à la doctrine, mais profondément conservateur quant à la pratique. Quelles que soient ses ambitions, M. Gorbatchev n'est certainement pas près de faire des vagues. »

« FINANCIAL TIMES » : la vraie relève prendra du temps.

« La mort de Tchernenko met M. Gorbatchev en position de devoir exaucer les espérances de ceux qui veulent voir une nouvelle génération prendre en charge le système politique soviétique et aspirent à une bonne dose de réforme économique. Son élection comme secrétaire général signifie qu'il détient le poste-clé en URSS, mais elle ne signifie pas qu'il y aura immédiatement une relève de la garde au sommet.

» Cela prendra du temps. Pour l'instant, on peut se demander s'il y a une majorité au Politburo en faveur d'une réforme réelle de quelque nature qu'elle soit, et M. Gorbatchev lui-même ne s'est jamais trouvé auparavant en situation de devoir traduire son discours en actes. (...) L'élection d'un dirigeant plus jeune, en bonne santé, pour la première fois depuis six ans au moins, autorisera cependant les Soviétiques à exprimer leur politique avec plus de facilité et d'impact, même s'il reste peu probable que celle-ci change profondément. »

« SÜDDEUTSCHE ZEITUNG » : la continuité diplomatique.

« Le fait que les négociations de Genève commencent pendant que la dépouille mortelle de Tchernenko est exposée à Moscou doit (...) apparemment démontrer, devant la tombe ouverte, la continuité de la politique étrangère soviétique. Le souci d'afficher continuité et capacité à diriger a également conduit au règlement rapide de la succession (...). Le « petit jeune » va être le premier, dans une majorité d'hommes au Politburo qui ont vingt ans de plus que lui. Le changement de génération est amorcé au Kremlin. S'il continuait à se passer dans le calme, ce serait également un avantage pour le reste du monde.

« LA LIBRE BELGIQUE » : Les coudées franches ?

« La rapidité avec laquelle Mikhail Gorbatchev a été élu par le plénum donne à penser que le numéro un soviétique a les coudées franches. Néanmoins, on ne pourra se faire une idée précise de l'ampleur de sa marge de manœuvre qu'à la faveur du prochain plénum du comité central. Dans la mesure où le parlement du parti lui conférera le titre de président du Soviet suprême et entérinera un élargissement du bureau politique, M. Gorbatchev évitera le parcours d'obstacles imposé à Iouri Andropov. »

... et parisienne

M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, estime, dans son éditorial du *FIGARO*, que, devant les choix intérieurs et extérieurs à faire, « *le nouveau secrétaire général n'aura ni les mêmes excuses ni les mêmes handicaps que son prédécesseur ; parce que jeune et en bonne santé, il aura la capacité d'agir.*

La maladie de M. Tchernenko invitait à la temporisation. La présence à la tête du Kremlin d'un homme valide et apparemment assuré de l'avenir jouera dans le sens d'une accélération. La personnalité du titulaire affectera le style et le rythme du mouvement d'une façon imprévisible.

Ce qui est sûr, c'est que son avènement ouvre un nouveau chapitre : venant après la réélection de M. Reagan, et coïncidant avec l'ouverture de la négociation de Genève, il met en place le dernier élément qui manquait encore à la nouvelle donne des rapports Est-Ouest. »

L'HUMANITÉ, organe officiel du Parti communiste français, publie les photos du nouveau secrétaire général du PCUS et de son prédécesseur, une biographie, un message de M. Marchais, les condoléances du comité central, mais aucun article d'analyse ni aucun éditorial.

En revanche, *LIBÉRATION* consacre six pages au « Kremlin new-look », et Gérard Dupuy oppose la « nullité » de Tchernenko au « visage avenant » de son successeur, et ajoute :

« *Pourra-t-il appliquer aux velléités de réforme qu'on lui prête l'évidente dextérité manœuvrière qui lui a valu le pouvoir suprême ? Il n'est pas impossible qu'il puisse le vouloir. Il lui restera à le pouvoir. Si oui, il sera temps pour l'Occident, qui pousse à la roue de la réforme du système soviétique dans l'espoir à peine caché de le faire exploser, de se demander s'il n'a pas plutôt contribué à le régénérer.* »

LE MATIN espère que la relève intervenue marquera « *une rupture, sinon idéologique, du moins intellectuelle* ».

Dans *LE QUOTIDIEN DE PARIS*, Philippe Marcovici n'est pas plus optimiste qui écrit : « *L'empire se donne un chef dans la force de l'âge qui succède à un vieillard devenu grabataire. Aussi, peut-être le style changera-t-il, peut-être certaines formes seront-elles modifiées. Mais, pour l'ensemble, le fond demeurera. L'homme a changé, pas le système. Ce dernier reste, figé et immuable. Interdisant tout espoir.* »

EUROPE

Grèce

Le PASOK propose une diminution sensible des pouvoirs du président de la République

Le PASOK, Parti socialiste grec au pouvoir, a déposé, lundi 11 mars, un projet de révision de la Constitution, qui limiterait considérablement les prérogatives du président de la République.

Le premier ministre et président du PASOK, M. Andreas Papandréou, a souligné devant les membres de son parti que cette révision visait *« à consolider le caractère parlementaire du régime (...) et à limiter les pouvoirs du président »*.

Le PASOK avait annoncé, samedi, qu'il ne soutiendrait pas la candidature du président Constantin Caramanlis à un deuxième mandat présidentiel de cinq ans et qu'il présenterait son propre candidat à cette élection, M. Christos Sartzetakis. A la suite de cette décision inattendue, M. Caramanlis, qui est le père de la Constitution de 1975, a démissionné de ses fonctions dimanche.

La proposition socialiste limite les initiatives du président dans le cas où un gouvernement ne peut être formé par le Parlement, et ses possibilités de dissoudre le Parlement, d'organiser un référendum, de proclamer l'état de siège ou d'instituer des tribunaux spéciaux.

Selon le projet, même les messages du président au peuple grec devront être soumis au premier ministre, et seul le Parlement aura le droit d'amnistier les crimes politiques.

Le projet du PASOK a été contresigné par les cent soixante-cinq membres du groupe parlementaire socialiste. Pour être adoptée, la révision doit être votée par cent quatre-vingts députés au moins en deux tours à un mois d'intervalle.

Aux Etats-Unis, où la démission de M. Caramanlis fait la une de la presse, le porte-parole du département d'Etat a rendu hommage au président démissionnaire. Le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, est allé beaucoup plus loin en commentant devant des journalistes ce *« renvoi sans façon »* de l'ancien chef de l'Etat : *« Nous croyons savoir*, a déclaré M. Weinberger, *qu'une promesse sans équivoque d'un second mandat avait été faite à M. Caramanlis, et que cette promesse a été retirée de manière plutôt grossière et abrupte. »* Cette interprétation rejoint la version donnée à Athènes par les partisans de M. Caramanlis, selon lesquels l'ancien président aurait été victime d'une ruse de M. Papandréou. De son côté, M. Richard Perle, adjoint de M. Weinberger au Pentagone, a vivement critiqué la politique extérieure de M. Papandréou, l'accusant d'avoir délibérément envenimé l'antipathie historique entre son pays et la Turquie, pour des raisons de politique intérieure. – *(AFP, Reuter.)*

Un pays en ébullition

De notre correspondant

Athènes. – Après la fracassante démission de M. Caramanlis (qui, selon ses partisans, aurait été floué par le premier ministre, M. Papandréou), la Nouvelle Démocratie – le parti de M. Caramanlis – ne présentera pas un autre candidat pour l'élection présidentielle, le 17 mars. Ce parti considère que le Parlement actuel n'est pas en mesure d'élire un chef de l'Etat crédible, estimé et respecté en Grèce comme à l'étranger. La Nouvelle Démocratie réclame donc des élections générales afin de dégager le véritable profil politique du pays, mais également pour crever l'abcès qui aurait été créé samedi dernier par ceux qui, au PASOK, veulent radicaliser le pouvoir. De même, la Nouvelle Démocratie estime que M. Sartzekatis ne saurait être qu'un président de combat, alors que la grave crise générale que traverse la Grèce exige tout d'abord un apaisement des esprits.

Dans le camp du PASOK, les controverses tenues sous le boisseau opposent les tenants du courant libéral à ceux que certains qualifient de *« faiseurs de tyrans »*. Ainsi, ceux qui auraient préféré voir désigner M. Alevras, président du Parlement, qui assume l'intérim de la présidence de la République, plutôt que M. Sartzekatis, recommandent la prudence. De même, ceux qui préconisent une action dynamique mais plus nuancée relèvent que, si le PASOK est parvenu, en dix ans, à constituer le centre puissant d'une gauche non communiste, son assise électorale demeure malgré tout fragile. Il conviendrait donc d'éviter les outrances afin de ne pas prendre à rebrousse-poil une frange libérale et modérée dont l'appoint est indispensable pour que l'opération électorale déjà déclenchée soit une réussite. Cependant, au sein du PASOK, le sentiment prévaut que ceux qui ont voté pour le changement n'accepteront pas un retour en arrière et qu'il suffit d'intensifier la campagne menée par des organisations du parti.

C'est ainsi qu'une brochure, « Quatre ans de PASOK », est largement diffusée et que les militants font du porte à porte, visitent les bureaux, les ateliers, circulent dans les universités alors que d'autres se mobilisent dans les villages.

En attendant le début du marathon électoral, la Grèce est en ébullition. Il suffit pour s'en rendre compte de flâner à la terrasse des cafés, de s'arrêter devant un kiosque à journaux, d'écouter les discussions dans la rue pour constater que depuis la démission de M. Caramanlis, le pays est vraiment coupé en deux.

MARC MARCEAU.

Portugal

Série d'attentats revendiqués par le FP25

De notre correspondant

Lisbonne. – Sept engins explosifs de moyenne puissance ont explosé dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 mars, à Lisbonne et à Evora, chef-lieu de la province de l'Alentejo. Tous ces attentats ont été dirigés contre des intérêts financiers étrangers : une agence du Crédit franco-portugais, la délégation d'une entreprise britannique d'assurances, les installations d'une société d'investissements et les résidences de deux cadres supérieurs d'une filiale du groupe Siemens, ainsi que celle du directeur d'une usine de confection de vêtements à capital espagnol.

Ces actions, qui ont eu lieu le jour du dixième anniversaire des nationalisations décrétées par le gouvernement du général Vasco Gonçalves, ont été revendiquées par les Forces populaires du 25 avril, organisation d'extrême gauche qui a signé la plupart des attentats commis au Portugal ces derniers temps, notamment le 28 janvier dernier contre des bateaux de l'OTAN ancrés dans l'estuaire du Tage.

Selon les autorités portugaises, la recrudescence des attentats s'explique par la volonté des FP25 de montrer qu'en dépit des opérations de police dont elles étaient l'objet, en particulier l'arrestation en juin 1984 d'une cinquantaine de personnes accusées d'appartenir à l'organisation, dont le commandant Otelo Saraiva de Carvalho, leurs structures demeuraient opérationnelles.

J. R.

RFA

Un attentat « pour le plaisir »

De notre correspondant

Bonn. – Le poseur de bombe dont l'engin a explosé, jeudi 7 mars, dans un grand magasin de Dortmund n'a rien à voir avec la Fraction armée rouge (RAF). Il s'agissait tout simplement d'un maniaque de l'explosif âgé de vingt ans, Torsten Retta, apprenti électricien, qui a déclaré avoir agi *« pour le plaisir »*. L'attentat avait fait huit blessés dont deux graves : une vendeuse et une cliente ont dû être amputées d'une jambe et d'un pied. Bien que les terroristes de la RAF ou de leur mouvance ne s'en soient jamais pris jusqu'ici directement au grand public, les soupçons s'étaient tout d'abord orientés dans cette direction à la suite d'un appel anonyme au journal *Bildzeitung* (*le Monde* du 9 mars). Dans cet appel, l'explosion avait été revendiquée au nom d'un « groupe d'action Christian Klar », l'un des principaux leaders de la RAF détenu à la prison de Stuttgart. L'explosion de Dortmund avait, en outre, coïncidé avec trois autres attentats signés dans la nuit de vendredi à samedi par les « cellules révolutionnaires », un autre groupuscule terroriste, dans trois villes du nord de l'Allemagne fédérale.

L'enquête de la police criminelle, dont les résultats ont été rendus publics lundi, a mis fin à ces spéculations. Les motifs de Torsten Retta n'avaient rien à voir avec la politique. Le jeune apprenti électricien partageait avec trois amis de dix-huit à vingt et un ans une passion pour les explosifs. Il avait lui-même apprêté une bombe artisanale avec des produits chimiques achetés dans le commerce en utilisant comme corps de l'engin des pièces de tournage fournies par un de ses amis. Les policiers ont été avertis par le père de ce dernier, pris de remords en reconnaissant les fragments de la bombe dont des photos avaient été diffusées par la télévision. Les quatre jeunes gens ont été arrêtés dimanche. Les policiers sont arrivés à la conclusion que la revendication de l'attentat n'avait rien à voir avec son auteur, qui est connu pour n'avoir aucune activité politique.

H. de B.

PROCHE-ORIENT

Iran

Vingt-six personnalités dénoncent dans un manifeste la violation de la Constitution et des libertés publiques

Un manifeste critiquant sévèrement le régime khomeiniste et appelant au respect de la Constitution et des libertés publiques circule actuellement, sous le manteau, en Iran. Il est signé par vingt-six personnalités de premier plan résidant dans le pays, dont un neveu de l'imam Khomeiny, M. Ali Hendi, et quinze anciens ministres ou secrétaires d'Etat ayant servi sous la République islamique. Parmi elles figurent M. Mehdi Bazargan, qui fut le chef du premier gouvernement constitué au lendemain de la révolution et qui préside actuellement le Mouvement pour la libération de l'Iran (d'orientation islamique) et deux membres du comité exécutif du Front national, de tendance laïque, MM. Chah Hosseini et Assadullah Mobasheri. C'est la première fois que des représentants des deux formations signent une déclaration commune.

Le manifeste – dont le texte, daté du 4 février, vient de parvenir au *Monde* – dénonce *« l'ignorance et l'arbitraire d'une partie des autorités responsables, la multitude des centres de décision, l'anarchie administrative et, surtout, la violation par les autorités étatiques des libertés fondamentales inscrites dans la Constitution »*.

Les signataires estiment qu'il est de leur *« devoir national et islamique »* d'exiger le respect des libertés d'expression, de la presse, de réunion, ainsi que la participation active de la population aux affaires publiques. La Constitution, ajoutent-ils, est *« un pacte conclu entre le peuple et le pouvoir »* ; si elle n'est pas appliquée, *« c'est le pouvoir qui perd sa légitimité »*. Et d'ajouter que la liberté et l'indépendance nationale étant les deux faces de la même médaille, la situation actuelle ne peut déboucher que sur la soumission de la République islamique à la volonté de puissances étrangères.

C'est seulement par le rétablissement des libertés publiques – soutient le manifeste – que l'on pourra redresser la *« situation catastrophique »* dans laquelle se trouve l'économie du pays et qui se caractérise par *« le chômage, l'inflation galopante, la baisse des revenus – surtout ceux des employés, des ouvriers, des petits artisans et des enseignants, – l'augmentation des impôts directs et indirects qui frappent essentiellement les couches défavorisées, la dilapidation des ressources nationales, l'aggravation de la dépendance à l'égard de l'étranger »*. Le texte se réfère, à ce propos, aux *« pertes matérielles et humaines infligées par la guerre »*, mais ne critique pas explicitement la politique belliqueuse du régime à l'égard de l'Irak.

« Notre pays est plongé dans une crise totale dont la gravité est telle qu'elle menace non seulement le destin de la République islamique, mais aussi les fondements mêmes du pays et l'avenir de notre peuple », écrivent encore les vingt-six personnalités islamiques et du Front national.

Irak

DIX RELIGIEUX AURAIENT ÉTÉ EXÉCUTÉS A BAGDAD

Dix religieux appartenant à la famille Hakim, dont l'un des membres dirige l'opposition chiite irakienne, ont été pendus, le mercredi 6 mars, à Bagdad, a affirmé, au cours de la prière du vendredi à l'université de Téhéran, l'hodjatoleslam Mohamad Bagher Hakim, porte-parole du Conseil supérieur de la révolution islamique irakienne, dont le siège est à Téhéran.

Une centaine d'hommes appartenant à la famille Hakim, dont le chef était le grand ayatollah Mohsen Hakim, chef spirituel des chiites irakiens jusqu'à sa mort en 1979, avaient été arrêtés le 10 mai 1983, à Nadjaf, en Irak. Trois jours plus tard, six religieux de cette famille avaient été exécutés.

Mercredi dernier, dix autres personnes ont été pendues en présence des autres détenus de la famille, a affirmé M. Bagher Hakim. Il s'agit de l'un de ses frères, l'hodjatoleslam Abdoul Hadi Hakim, âgé de quarante-quatre ans, professeur de théologie à l'école de Nadjaf, et de ses cousins ou neveux, tous enseignants ou étudiants dans des établissements religieux, et dont l'âge varie entre vingt et un et soixante ans.

Les dépouilles des suppliciés ont été remises à l'ayatollah Mohamed Taqi Al-Hakim, en résidence surveillée à Nadjaf, accompagnées d'un ultimatum du président Saddam Hussein dans lequel celui-ci somme le chef de l'opposition islamique à Téhéran de cesser toute activité contre le régime de Bagdad, faute de quoi vingt autres personnes, membres ou non de la famille Hakim, seraient exécutées.

AMÉRIQUES

La Barbade

MORT DU PREMIER MINISTRE TOM ADAMS

Bridgeton *(AFP, Reuter)*. – Le premier ministre de la Barbade, M. Tom Adams, âgé de cinquante-quatre ans, est décédé lundi 11 mars d'une crise cardiaque. M. Tom Adams, à la tête du Parti travailliste de la Barbade (PLB), avait remporté les élections de 1976, succédant à Errol Barrow, qui occupa les fonctions de premier ministre de cette île la plus à l'est des Caraïbes, indépendante depuis le 30 novembre 1966. M. Tom Adams était connu pour ses idées très largement pro-américaines. Il avait joué un rôle de premier plan en mobilisant le soutien de plusieurs Etats des Caraïbes à l'intervention américaine à la Grenade en 1983 et a fait de la Barbade la force dominante du pacte de sécurité des Caraïbes de l'Est, groupant sept Etats et soutenu par Washington. Diplômé en politique de l'université d'Oxford, il était devenu avocat au barreau de Londres en 1959.

Le gouverneur général de l'île a désigné temporairement le vice-premier ministre, M. Bernard Saint Jones, pour assumer les fonctions de premier ministre de cette île touristique de 250 000 habitants, membre du Commonwealth. M. Saint Jones, avocat, avait été élu en 1960 à l'Assemblée sur les listes du PLB. Après avoir perdu son siège en 1971, il le retrouve en 1976, date à laquelle M. Adams l'appelle à ses côtés. Tous deux avaient conservé leurs fonctions en 1981, les élections consacrant une nouvelle victoire du PLB qui occupe dix-sept des vingt-sept sièges que compte le Parlement.

L'aide d'urgence à l'Afrique

M. GEORGE BUSH : les Etats-Unis financeront la moitié des secours nécessaires

(De notre correspondant.)

Genève. – M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, a fait une intervention remarquée à la tribune de la Conférence de l'ONU sur l'aide d'urgence à l'Afrique, qui s'est ouverte sous la présidence de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, au Palais des nations, le 11 mars (*le Monde* daté 10-11 mars).

Il s'est engagé à mettre tout en œuvre afin de sauver la vie de quelque trente millions d'Africains. Il a annoncé que *« les Etats-Unis sont prêts à prendre en charge 50 % de l'aide alimentaire nécessaire, que nous estimons à environ 3 millions de tonnes »*.

Il a également prôné les vertus des marchés agricoles *« libres et ouverts »* et s'est félicité de la suppression du contrôle des prix en Somalie et au Malawi. Il a enfin évoqué le sort tragique des populations rebelles au régime d'Addis-Abeba, estimant que *« l'Afrique doit faire sa propre révolution verte »*.

I. V.

ASIE

Cambodge

Les sihanoukistes considèrent que la perte de la base de Tatum est sans grande importance militaire

Correspondance

Bangkok. – Hanoï a dû faire appel à des troupes fraîches, puisées sans doute dans les rangs de la 5e division, pour venir à bout, lundi 11 mars, de la base de l'armée nationale sihanoukiste (ANS) de Tatum. Les sihanoukistes qui tenaient depuis le 5 mars ont dû se retirer, lundi, alors qu'arrivait à Bangkok le président de la République populaire de Chine.

A Bangkok on considère que les soldats sihanoukistes se sont bien battus et qu'il était temps qu'ils quittent la base qu'ils défendaient depuis sept jours. *« Si l'ANS n'a pas perdu trop d'hommes dans la retraite et si leur matériel lourd est sauvé, alors ils peuvent, à juste titre, être satisfaits de leur campagne »*, nous a déclaré un diplomate occidental.

La perte de Tatum est considérée comme sans grande importance militaire pour l'ANS dans la mesure où celle-ci, depuis quelques mois, occupe d'autres bases plus discrètes, le long de la frontière. On fait également remarquer que l'ANS, à la différence de ce qu'avait fait trois mois plus tôt le Front national de libération du peuple khmer (FNLPK) n'a pas rappelé les troupes dont elle disposait à l'intérieur du Cambodge.

« La démonstration est faite, les sihanoukistes savent se battre, et le président Li Xiannian aura certainement reçu le message », nous a dit un diplomate de l'ASEAN (1), faisant écho à la thèse, partagée par beaucoup ici à Bangkok, selon laquelle l'armée vietnamienne voulait à tout prix éliminer Tatum, dernière grande base frontalière de la résistance khmère, avant l'arrivée en Thaïlande du président chinois. La Chine soutient activement cette résistance. L'ANS avait été longtemps considérée comme le point faible de la coalition. Il lui importait donc de montrer à ses donateurs chinois qu'elle était en mesure de faire bon usage des armes qu'elle reçoit de Pékin.

L'option prioritaire d'Hanoï

De son côté, l'armée royale thaïlandaise a depuis vendredi envoyé dans la région de Tatum des renforts importants, y compris des chars. L'armée vietnamienne occupe actuellement deux collines situées en Thaïlande, et les autorités locales signalent d'autres violations de la frontière par les forces vietnamiennes. C'est à cause de cette présence militaire vietnamienne en territoire thaïlandais que le ministre des affaires étrangères, le maréchal de l'air Siddhi Savetsila, a déclaré à son collègue australien, M. Bill Hayden, qui arrivait du Vietnam, qu'il était hors de question pour l'instant que Bangkok discute quoi que ce soit avec Hanoï ou considère une quelconque offre de négociation venue de Phnom-Penh ou du Vietnam. Du moins, tant que des soldats vietnamiens seraient en Thaïlande. Samedi 10 mars, M. Hayden a rencontré à Ho-Chi-Minh-Ville, le premier ministre et ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchéa, M. Hun Sen, « à titre particulier ». M. Hun Sen se trouvait en principe au Vietnam pour des raisons de santé, mais une source australienne nous a affirmé avoir vu le premier ministre *« en très bonne forme »*. La rencontre, non prévue à l'origine, devait, dans l'esprit de M. Hayden, clarifier certaines déclarations récentes en provenance de Phnom-Penh. C'est ainsi qu'on a appris que la RPK était toujours prête à accueillir des personnalités comme le prince Sihanouk ou M. Son Sann, mais à condition que les Khmers rouges déposent les armes et cessent le combat.

Quant aux élections générales éventuelles, on pourrait y voir figurer, selon Phnom-Penh, seulement des candidats du parti unique, ou des indépendants. Mais à Bangkok comme dans l'entourage de M. Hayden du reste, on estime que c'est à l'option militaire que les Vietnamiens accordent actuellement la priorité.

JACQUES BEKAERT.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

- L'ÉTAT DE SANTÉ DE M. REAGAN. – Des examens médicaux subis, vendredi 8 mars, par le président Reagan à l'hôpital de la marine de Bethesda ont révélé la présence dans ses intestins d'un polype bénin, a indiqué lundi la Maison Blanche. Le porte-parole a indiqué que cette excroissance, qu'il a qualifiée de *« petit pseudo-polype inflammatoire »*, n'était pas cancéreuse. M. Reagan devra suivre un régime alimentaire spécial et subir de nouveaux tests dans les prochaines semaines avant que les médecins puissent se prononcer sur un traitement. Par ailleurs, *« l'état physique et mental du président est excellent »*, a déclaré le docteur Walter Karney, qui dirigeait l'équipe de médecins ayant procédé aux examens. – *(AFP.)*
- LE PASTEUR JACKSON APPREHENDE DEVANT L'AMBASSADE D'AFRIQUE DU SUD. – Le Révérend Jesse Jackson et deux de ses fils ont été appréhendés, lundi 11 mars, devant l'ambassade d'Afrique du Sud à Washington au cours d'une manifestation anti-apartheid, qui réunissait une cinquantaine de personnes. Ils ont été relâchés peu après. Depuis le 21 novembre, des défilés quotidiens de protestation contre la politique raciste du régime de Pretoria ont lieu à Washington.
- RENCONTRE AMERICANO-MEXICAINE. – Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, et son collègue mexicain, M. Sepulveda, se sont entretenus, lundi 11 mars, de la tension existant entre leurs deux pays à la suite de l'enlèvement, le mois dernier, au Mexique d'un agent américain de la lutte anti-drogue et de son assassinat. Selon un officiel du département d'Etat ayant participé aux discussions, le principe d'une rencontre, prochainement, des ministres de la justice des deux pays a été retenu, afin de mettre au point des mesures plus énergiques de lutte contre le trafic de drogue à la frontière. – *(UPI.)*

Italie

- PEINES DE PRISON POUR DES TERRORISTES D'EXTRÊME GAUCHE. – Dix personnes accusées d'avoir appartenu aux Rondes prolétaires et à d'autres groupes terroristes issus de la branche romaine de l'organisation Prima Linea (extrême gauche) ont été condamnées le vendredi 8 mars à Rome à des peines allant de quatre mois à vingt ans de prison. Rossella Ricconi a été condamnée à la peine la plus lourde – vingt ans et deux mois – pour complicité dans un attentat remontant à mai 1980 et dans lequel un architecte, Sergio Lenci, avait été blessé. – *(AFP.)*

Tchécoslovaquie

- ONZE TCHÉCOSLOVAQUES SE RÉFUGIENT EN RFA. – Onze touristes tchécoslovaques, âgés de vingt à vingt-cinq ans, se sont réfugiés, lundi 11 mars, en RFA, a indiqué la police bavaroise. Ils venaient de passer une semaine de voyage organisé en autocar avec vingt-deux autres touristes en Autriche, et ont profité d'une courte visite dans la ville de cure bavaroise de Bad-Reichenhall, près de la frontière germano-autrichienne, pour quitter leur groupe et rester en RFA. Selon la police ouest-allemande, les onze réfugiés ont été recueillis par des amis bavarois dans la région de Bad-Reichenhall. Deux jours plus tôt, un autre groupe de neuf Tchécoslovaques, arrêtés après avoir franchi illégalement la frontière entre l'Autriche et la RFA, avait demandé l'asile politique à la RFA. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

L'AGGRAVATION DE LA SITUATION DANS LE SUD DU LIBAN

Jérusalem justifie le ratissage de Zrariyé présenté comme une opération préventive autant que punitive

Jérusalem. — A toute guérilla, il faut des *« sanctuaires »*. Face aux chiites libanais, l'armée israélienne découvre à ses dépens cette vieille règle de l'art militaire. Comme en témoigne la sanglante opération qu'elle a menée lundi 11 mars au-delà de ses lignes pour *« nettoyer »* précisément l'un de ces sanctuaires, tuant d'un coup trente-quatre personnes qualifiées ici de *« terroristes »*, en capturant dix autres et vingt soldats réguliers libanais, libérés après interrogatoire. C'est, si

De notre correspondant

l'on exclut les raids aériens, la plus meurtrière action israélienne au Liban depuis trente mois.

Un faisceau d'informations avait placé depuis quelque temps dans la ligne de mire israélienne le village de Zrariyé, situé au nord-est de Tyr et à un kilomètre environ à l'ouest de la zone encore occupée par Israël. Selon la version présentée à Jérusalem, cette localité servait de base arrière et de refuge aux auteurs des plus récentes attaques anti-israéliennes. D'autres attentats s'y préparaient.

En bouclant le village, précise-t-on ici, l'armée mit en garde les unités libanaises qui contrôlent désormais cette région contre toute ingérence. En vain puisque celles-ci ouvrirent le feu au lance-roquettes, imitées par des *« résidents »* postés sur les toits. Les Israéliens ripostèrent et firent alors leurs prisonniers. Il s'agissait du quatrième affrontement avec l'armée libanaise en moins de deux semaines.

Visiblement bien renseignés, les Israéliens affirment avoir pris dans leur nasse de nombreux adversaires, *« abattus alors qu'ils tentaient de fuir »*. L'armée a procédé à des dizaines d'arrestations. Parmi les morts figure le chef de la cellule ayant tué un lieutenant-colonel il y a deux mois. En *« nettoyant »* Zrariyé, les Israéliens ont mis à jour un véritable arsenal : armes individuelles, mines, mortiers, explosifs étaient dissimulés dans chaque maison ou presque et dans les coffres des voitures. L'armée a détruit onze maisons qui abritaient les principales caches.

Selon le chef de l'état-major, le général Moshé Lévy, cette opération avait été programmée dès le début de la semaine dernière, après que les services de renseignements eurent appris que les combattants chiites y tramaient de nouvelles attaques. On présente ici le raid contre Zrariyé comme une action préventive autant que punitive. Elle marque en tout cas un nouvel épisode dans la répression contre la population du Sud et durcira encore plus, à n'en pas douter, la résistance anti-israélienne au lendemain d'une opération suicide qui a rappelé que celle-ci était prête à toutes les audaces et aux plus grands sacrifices. Le bilan de la guerre du Liban pour Israël s'était alourdi dimanche en quelques secondes de douze victimes : 636 morts et 3 741 blessés.

Retrait rampant

L'attentat de Metullah rend plus lancinante encore la question cruciale du rythme du retrait. L'armée peut-elle, oui ou non, accélérer son retour déjà significatif ? Peut-elle abréger une guerre de plus en plus *« sale »*, dont la grande majorité des Israéliens ne veulent plus entendre parler, et d'abord la masse des réservistes contraints de la faire ? Techniquement, il sera difficile d'écourter sensiblement la deuxième phase du repli sur le front oriental. Israël ne veut pas abandonner un matériel sophistiqué évalué à plusieurs centaines de millions de dollars qui se trouve actuellement sous plusieurs mètres de neige. En outre, il faut du temps pour renforcer les défenses frontalières de la Galilée, notamment améliorer le système d'alerte de protection électronique.

En outre, Jérusalem ne veut pas donner l'impression de hâter le retrait en cédant à la pression de la résistance chiite. Cette considération devrait toutefois avoir des limites. *« Après tout,* note le *Jerusalem Post, M. Reagan aussi avait déclaré que ses « marines » ne quitteraient pas le Liban sous la pression. Il l'ont fait néanmoins, et le prestige de l'Amérique n'en a pas tant souffert. »*

En fait, rien n'empêchera vraiment, dès juin, d'enchaîner dans la foulée la dernière étape. L'opposition de gauche, mais aussi plusieurs ministres, préconisent d'en finir avec la *« folie de ce retrait rampant »*. Telle n'est pas pour l'instant l'intention du gouvernement et de l'état-major qui s'en tiennent au rythme et au calendrier des retraits initiaux fixant à fin mai le terme de la deuxième phase, et à fin août l'évacuation totale du Liban. Pourront-ils défendre encore longtemps cette position ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Une revanche sanglante

Zrariye (Liban) *(AFP)*. — Le premier mort gît face au ciel, les mouches se posent dans sa bouche ouverte. Le second, éventré, est carbonisé dans sa voiture, les mains crispées comme s'il tenait encore le volant.

L'armée israélienne, victime dimanche d'une attaque-suicide qui a fait 12 morts et 14 blessés parmi ses soldats au Liban du Sud, près de la frontière, a pris lundi une revanche sanglante en attaquant le village chiite de Zrariye, au nord de sa nouvelle ligne de repli.

Les cinq cadavres suivants sont enchevêtrés dans trois véhicules dans lesquels ils avaient tenté de fuir le village. L'un d'eux est resté dans une voiture écrasée par un char.

Quand les journalistes pénètrent dans Zrariye, lundi après-midi, ils ont déjà compté sept morts. Les femmes commencent à sortir des maisons en hurlant, certaines se roulant par terre. Un homme âgé court, les bras en croix, dans la rue pour retrouver sa famille en pleurs. Il ne fait pas partie des dizaines d'hommes arrêtés et emmenés dans deux autobus par les soldats israéliens.

Toutes les voitures ont été écrasées ou mitraillées, et plusieurs sont tachées de sang à l'intérieur. Certaines brûlent encore. De nombreuses maisons sont détruites et tous les volets de fer des garages et des magasins ont été arrachés.

D'après tous les témoignages recueillis, l'armée israélienne s'est approchée dimanche soir de Zrariye, où des hommes en armes s'étaient installés après le départ des Israéliens le 16 février dernier. Des coups de feu ont été tirés sur les troupes israéliennes, qui se sont retirées, attendant l'aube de lundi pour pénétrer dans le village avec des chars et des blindés. Selon Akel Hamiye, responsable militaire du mouvement chiite Amal, les soldats hébreux sont venus simultanément du nord, du sud et de l'ouest, et un char qui avait pris position au bord de l'unique route encore ouverte tirait sur tous les véhicules quittant le village. Les deux douzaines de soldats libanais présents à Zrariye ont opposé une brève résistance. Un soldat a été tué, un autre blessé, tous les autres désarmés, a raconté l'un d'eux.

Les Israéliens, selon les témoignages, ont ensuite rassemblé tous les hommes sur la place du village, laissant les femmes dans les maisons qu'ils perquisitionnaient. *« Ils tiraient sur tout ce qui bougeait »,* a affirmé Mohamed Mroue, vingt-sept ans. La plupart des morts ont été retrouvés à la limite du village, comme s'ils avaient tenté de s'enfuir.

Les soldats israéliens ont interrogé sommairement les hommes, les pointant sur des listes qu'ils avaient préparées, ont dit les habitants, qui affirment que 200 personnes ont été emmenées.

Un nouveau tournant dans la guerre ?

De notre correspondant

Beyrouth. — En s'opposant à l'entrée des troupes israéliennes à Zrariyé et en laissant un mort et deux blessés sur le terrain, consacrant ainsi la lutte commune aux côtés des résistants pour la défense du territoire ordonnée par le ministre d'Etat au Liban du Sud, l'armée libanaise a peut-être imprimé un nouveau tournant à la guerre du Liban.

La question se posait déjà après les deux précédentes incursions israéliennes contrecarrées par des postes militaires libanais le long de la nouvelle ligne de déploiement de l'armée de l'Etat hébreu au Liban du Sud, qui avaient donné lieu à de petits accrochages. Mais Zrariyé, c'est autre chose : trente-quatre morts, sept blessés, selon les sources israéliennes, une centaine d'arrestations parmi la population, vingt soldats libanais capturés puis relâchés, et près de vingt habitations détruites. Une opération de représailles d'une rare brutalité.

L'exercice du droit de poursuite et de contrôle que s'arroge Israël et qu'il annonce d'ores et déjà vouloir continuer à s'arroger même après l'évacuation totale du Liban comporte, à l'évidence, un risque d'escalade et d'extension d'un conflit qui opposerait, cette fois, l'Etat libanais à Israël. L'armée libanaise dans le sud est, comme la sixième brigade à Beyrouth-Ouest, très proche de la milice chiite Amal, finalement plus influencée par ses directives politiques générales que par celles de son commandement loyaliste, qui se trouve en zone chrétienne.

Le quotidien *l'Orient le Jour* expose, mardi, le problème en termes clairs : *« Au-delà des actes d'héroïsme,* écrit-il, *se posent une série de questions qui, en tout cas, bouleverseront les fragiles équilibres, si équilibres il y a. (...) Zrariyé en 1985 sera-t-elle le point de départ d'un long et pénible conflit israélo-chiite, comme l'aéroport de Beyrouth avait été le début de la confrontation entre les Palestiniens et les Israéliens ? »* Les milieux officiels n'écartent aucune éventualité, certaines sources diplomatiques parlant d'un bombardement possible de toute zone que *« l'armée d'occupation considérerait comme hostile »*.

La crainte d'une extension des représailles israéliennes et l'apparition de vedettes au large de Beyrouth ont créé un début de panique, lundi après-midi, dans le secteur musulman de la vieille ville, où les miliciens en armes ont fait leur réapparition.

On note d'autre part, dans la capitale libanaise, que ces événements interviennent alors que les Etats-Unis sont complètement désengagés à Beyrouth, où ils ne maintiennent pour la forme qu'un chargé d'affaires, pratiquement seul dans une ambassade quasi fermée. On craint donc qu'Israël ne s'emploie à créer des troubles partout au Liban et par tous les moyens, pour contrer le mouvement chiite qui se développe contre lui et pour le fixer ailleurs — à Beyrouth, par exemple, comme le suggère l'attentat de la banlieue sud vendredi dernier, qui a donné lieu à des violentes manifestations anti-phalangistes — et pour annuler l'emprise que la Syrie est parvenue à prendre sur presque toutes les fractions libanaises.

A ce propos, on relève qu'un des chefs les plus populaires des Forces libanaises (milices chrétiennes), le docteur Samir Geagea, a été exclu du parti phalangiste, précisément parce qu'il s'opposait fermement à l'alignement sur Damas du parti et du président Gemayel, en particulier. On parle d'une scission ou, en tout cas, de remous au sein des Forces libanaises, les miliciens basés dans la partie nord du territoire chrétien (Jbeil et même une partie du Kesrouan) étant fidèles à M. Geagea. Celui-ci, avant d'être poignardé dans le dos par les Israéliens durant la bataille de la montagne contre les druzes en septembre 1983, était considéré comme proche d'eux.

LUCIEN GEORGE.

La difficile cohabitation des forces israéliennes et des « casques bleus » français

Al Bazouriye (Liban du Sud). — Il est midi, l'heure de la pause et des bavardages dans les villages du Liban. Mais dans ce bourg de montagne, la grande rue, naguère commerçante, ressemble à un décor abandonné, vidé de ses figurants. Les rideaux de fer baissés aveuglent les façades. Le silence est absolu. Soudain, une rafale claque, puis une autre. Un soldat d'une patrouille israélienne, traversant un pré, a simplement tiré en l'air. Quelques coups de semonce un peu à l'aveuglette. Nerveux plus que nécessaire. Et le silence à nouveau...

Les silhouettes kaki ont maintenant disparu au bout de la rue. Sous le soleil de cette fin d'hiver, encore pâle mais déjà chaud, un paysan, pas troublé pour si peu, surgit d'on ne sait où, juché sur son âne. Un dromadaire le suit chargé d'herbe fraîche. C'est apparemment la seule âme qui vive. Car la vie s'est réfugiée ailleurs. Depuis un mois, le village tout entier tourne le dos à sa grande rue sur ordre de l'armée d'occupation. Les consignes sont formelles. Israël ne tolère plus aucune activité commerçante sur cet axe routier, l'une des principale voies de ravitaillement d'est en ouest, trop vulnérable aux attentats. Si un inconscient s'avisait de rouvrir boutique, une rafale d'intimidation le rappellerait vite à la raison.

Al Bazouriye est l'un de ces villages chiites les plus farouchement hostiles à Israël qui forment, à l'est de Tyr, ce qu'on appelle le « Triangle de fer ». Le noyau dur de la résistance. Une centaine de kilomètres carrés en vergers et rocailles. Sur chaque colline, un village où pointent les minarets. Al Bazouriye comptait, il y a peu, quatre mille habitants. En quelques semaines, la moitié est partie vers Tyr ou Beyrouth, dont la plupart des hommes adultes *« encouragés »* dans leur exode par l'armée d'Israël. Restent les vieillards, femmes et enfants qu'on rencontre dans les ruelles ou qui sortent sur le pas de leur porte quand arrivent d'autres soldats, ceux-là casqués de bleu.

Car Al Bazouriye se trouve dans la zone contrôlée par le contingent français de la FINUL (Force intermédiaire des Nations unies au Liban). Présents depuis mars 1978 au sud de la rivière Litani, les « casques bleus » ont pour mandat *« d'assurer le retrait des troupes israéliennes du Liban, de restaurer la paix et la sécurité dans cette région et d'aider le gouvernement de Beyrouth à réaffirmer son autorité »*. Depuis l'émergence de la résistance armée chiite, l'essentiel de ce travail de « maintien de la paix » revient au contingent français, qui, avec environ mille quatre cents hommes — des appelés en grande majorité, — représente près du quart des effectifs de la FINUL. Les villages les plus peuplés et les plus turbulents sont situés dans le « périmètre français ».

De notre envoyé spécial

Deux armées aux missions antagonistes opérant dans le même territoire : les incidents étaient inévitables. Ils furent fréquents surtout depuis l'invasion de juin 1982, mais généralement vite circonscrits. L'inauguration récente par Israël de la *« politique de la main de fer »* a rendu cette coexistence encore plus délicate. Dans sa zone, le bataillon français surveille au plus près les faits et gestes de l'armée occupante. D'où quelques scènes assez étonnantes.

Un climat très passionnel

Comme les Israéliens, les « casques bleus » patrouillent en jeep et à pied. Là où les premiers prennent position, les seconds arrivent aussitôt. Dimanche, dans la grande rue d'Al Bazouriye, trois soldats français stationnaient, observateurs immobiles et silencieux, sous le nez de leurs voisins israéliens. Ce « marquage » dure pendant des heures s'il le faut.

« Notre rôle de soldats de la paix n'est pas facile, constate le général Jean Pons, commandant du contingent français. *Nous opérons dans un pays souverain en présence d'une résistance qui affronte une armée d'occupation. Nous ne pouvons utiliser nos armes qu'en situation d'autodéfense. Nous tentons, dans un climat très passionnel, de désamorcer les conflits en usant de patience et de persuasion. Mais nous ne sommes ni juges ni arbitres. »*

Les « casques bleus » mènent aussi une « action humanitaire » quand il s'agit de ravitailler un village ou d'organiser une évacuation sanitaire. *« Mais la population locale,* reconnaît le général Pons, *attend beaucoup de nous, trop peut-être. Elle souhaiterait nous voir empêcher l'entrée des Israéliens dans les villages. »* Là réside, bien sûr, la principale source de conflits entre la FINUL et l'armée d'occupation.

A Jérusalem, le porte-parole militaire assure que Tsahal informe les « casques bleus » avant chaque opération. Sur place, le son de cloche est tout autre. Selon la FINUL, les choses se passent de la manière suivante. Dès qu'elles pressentent, grâce à leurs moyens d'observation, l'imminence d'une initiative contre un village, les troupes de l'ONU se rendent sur place, si possible avant l'arrivée des Israéliens. Un officier de la FINUL — il s'agit souvent du général Pons lui-même — établit alors le contact avec l'armée d'occupation.

Les opérations israéliennes obéissent à un scénario presque immuable. Dès l'aube, une cinquantaine de fantassins « bouclent » le village. Ils se heurtent souvent à l'hostilité bruyante des femmes et des enfants, qui les retardent en brûlant des pneus. Viennent ensuite les renforts appuyés par les chars et les transports de troupes. Le bouclage de Maarake, l'autre semaine, aurait mobilisé quelque sept cents soldats et cinquante blindés M-113. Des haut-parleurs invitent les hommes à se rassembler dans la cour de l'école. Il arrive que des informateurs, le visage dissimulé sous une cagoule, viennent désigner les « terroristes ». Les suspects sont emmenés ensuite, les yeux bandés, pour un interrogatoire plus poussé, vers un centre de détention à l'entrée de Tyr.

La plupart d'entre eux sont libérés le lendemain et rentrent en auto-stop au village. Les autres sont transférés au camp d'Ansar. L'opération prend généralement fin vers trois heures de l'après-midi. Toute maison ayant abrité une arme est rasée au bulldozer ou détruite à l'explosif. Pour éviter ces représailles, les habitants ont commencé, semble-t-il, à organiser des caches d'armes dans la nature, comme en témoignent les récentes fouilles de l'armée israélienne dans des grottes naturelles proches du village de Bidias.

L'attentat de Maaraké

Il est d'autres perquisitions plus discrètes. Des agents des services de sécurité roulant en Mercedes débarquent en pleine nuit dans un village. Accompagnés de leurs informateurs et munis d'un plan détaillé de la maison suspecte, ils découvrent rapidement les caches d'armes recherchées. Les combattants ne disposent pas de véritables armes lourdes, tout au plus de quelques mortiers de 60 millimètres et de rares lance-roquettes. Dans cette zone, certains postes israéliens essuient une ou plusieurs attaques chaque nuit ou presque. De jour, les soldats manifestent une grande nervosité. Ils criblent de balles le moindre objet suspect et, dans le doute, ont tendance à *« arroser »* un peu trop devant eux.

Dans la salle d'opérations de leur PC, à la lisière de Maaraké, les « casques bleus » français suivent et essaient de deviner les mouvements israéliens. Dimanche, Maaraké commémorait dans le recueillement la fin de la période de deuil, une semaine après le sanglant attentat contre sa mosquée. S'agit-il, comme le soutient Israël, d'un règlement de comptes interne au milieu chiite ? On apprend de bonne source que la charge explosive n'aurait été ni télécommandée à distance ni même mise à feu de l'extérieur. En outre, les responsables d'Amal avaient procédé avant leur réunion à un examen des lieux. La bombe a pu être apportée par l'un des participants, qui aurait quitté la mosquée. Les habitants de Maaraké restent, eux, farouchement convaincus de la culpabilité d'Israël. L'attentat commis dimanche à Metullah par la résistance chiite n'aura sans doute été, à leurs yeux, qu'un juste châtiment de Dieu.

J.-P. L.

politique

APRÈS LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Contre-pied

Rien ne va plus entre l'opposition parlementaire et l'extrême droite. Les polémiques qu'elles entretiennent, au lendemain du premier tour des élections cantonales, rendent bien pâlottes les querelles auxquelles sont habitués, depuis de longues années, les frères ennemis de la gauche, communistes et socialistes ; elles prennent ces derniers à contre-pied : tout l'effort du PS ne vise-t-il pas à convaincre qu'il y a *« connivence »* entre la droite et l'extrême droite.

M. Jean-Marie Le Pen accuse M. Jacques Chirac de lui avoir *« déclaré la guerre »* en refusant, *in extremis*, avant le premier tour, tout accord national ou local avec l'extrême droite. Il accepte le combat et en durcit les données : le Front national demande à tous ses candidats qui sont en situation de se maintenir au second tour de le faire. C'est le cas dans une centaine de cantons, et cette décision peut faire, à l'occasion, le jeu de la gauche, notamment dans le Midi.

Pour leur part, le RPR et l'UDF renforceront encore un peu plus, si besoin est, l'union de l'opposition parlementaire, là où le Front national joue les trouble-fête. M. Valéry Giscard d'Estaing vante les mérites du *« parti de l'union »* et M. Raymond Barre ceux de l'*« esprit de l'union »*, en insistant toutefois un peu plus que les autres sur les nécessités de la *« diversité »*. M. Jacques Chirac, lui, en appelle aux électeurs de M. Le Pen pour leur dire qu'en persistant dans leur attitude ils font le jeu de la gauche.

Qui fait le jeu de qui ? M. Le Pen traite pour sa part M. Chirac de *« sous-marin »* de M. Mitterrand puisqu'il a refusé, avant lui, les désistements au sein de *« l'opposition nationale »*. En tout cas, la gauche compte les points : le Var, où le Front national a obtenu 20,8 % des suffrages en moyenne et où ses candidats sont en tête de l'opposition dans trois cantons, illustre cette situation. Le maire de Toulon, M. Maurice Arreckx (UDF), qui envisageait, avant le premier tour, toutes les alliances possibles avec l'extrême droite, a radicalement changé d'avis. Le Front national aussi qui, en tout état de cause, refuserait de participer à une majorité que l'opposition espère contrôler.

Dans de telles circonstances, il est d'usage de dévier autant que possible le débat. C'est ce qu'a fait promptement M. Chirac, ajoutant à son appel aux électeurs de l'extrême droite une dénonciation plus ferme que jamais des projets prêtés à M. Mitterrand pour le mode de scrutin des élections législatives de 1986. Le président du RPR ne se contente plus de remarquer que la proportionnelle donnerait à l'extrême droite une existence institutionnelle. Il invoque aujourd'hui la *« morale »* pour contester au président de la République le droit de proposer quelque modification que ce soit de la loi électorale.

Faire la morale

En refusant tout accord avec l'extrême droite, l'opposition parlementaire enlève un argument aux socialistes. Elle les prive — sauf bavures sur le terrain — de la démonstration selon laquelle le scrutin majoritaire oblige la droite à s'allier avec les représentants *« de la haine et de la violence »*. Il n'est pas exclu pourtant que se produisent quelques bavures. A Marseille, déjà, M. Gaudin (UDF) invite un candidat RPR à se retirer afin de laisser celui du Front national affronter seul le PCF.

Ayant ainsi ôté à la gauche le pain de la bouche, M. Chirac pense pouvoir se permettre de *« faire la morale »*. Il reprend un argument qui lui est commun avec M. Giscard d'Estaing : *« On ne change pas la règle du jeu à la fin de la partie, tout simplement parce que l'on s'aperçoit qu'on l'a perdue. »* La gauche, minoritaire, n'en a pas le droit, insiste-t-il.

Le projet d'une modification du mode de scrutin est donc plus que jamais à l'ordre du jour. Le pouvoir a perdu, avec le premier tour des cantonales, les facilités d'explication qu'il en attendait. Mais il y puise les éléments d'analyse qu'il espérait : l'opposition parlementaire n'est pas majoritaire en voix, à elle seule, bien qu'elle frôle ce score ; le Parti socialiste s'est honorablement comporté, et peut encore prétendre jouer, d'ici aux élections législatives, le rôle d'un pôle autour duquel devrait s'organiser la vie politique et toute stratégie d'exercice du pouvoir.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le Front national présente comme des représailles contre l'opposition le maintien d'une centaine de ses candidats

Le Front national a annoncé lundi 11 mars dans la soirée le maintien, au second tour des élections cantonales, de ceux de ses candidats qui ont obtenu plus de 10 % des inscrits, ou qui sont arrivés en deuxième position au premier tour.

Au terme d'une réunion de ses responsables de fédérations qui avaient examiné en fin d'après-midi les résultats du premier tour et la question des désistements, la formation de M. Jean-Marie Le Pen a fait savoir que cette position était une réponse aux *« attaques scandaleuses des états-majors politiques du RPR et de l'UDF qui préfèrent la victoire d'un socialiste plutôt que celle d'un Front national »*.

***« La balle est dans le camp du RPR et de l'UDF »*, a déclaré de son côté le président du Front national, pour qui M. Jacques Chirac a lui-même *« pris le risque »* de faire passer un candidat de la majorité au second tour en *« excluant le Front national de l'opposition »*.**

Dans l'après-midi du lundi, « Radio Le Pen », bulletin d'informations par téléphone du Front national, s'était contenté d'indiquer que la priorité consisterait à faire échec à la gauche, mais que des *« représailles »* n'étaient *« pas exclues »* contre *« des candidats de l'opposition qui auraient été particulièrement déloyaux à notre égard »*.

Au même moment, des discussions avaient lieu dans un certain nombre de départements, où des contacts étaient pris entre les responsables du Front national et ceux de l'opposition parlementaire. Dans les Bouches-du-Rhône, par exemple, où les scores atteints par le Front national au premier tour sont particulièrement élevés, un responsable de cette formation laissait entendre que ces négociations étaient mal engagées et que la pression des prises de position nationales de l'UDF et du RPR fait planer la menace de l'impossibilité d'un accord de désistement réciproque systématique, recherché par le Front national. On s'oriente finalement dans ce département vers des solutions disparates, prises canton par canton, et en fait souvent plus conditionnées par les décisions du RPR que de l'UDF.

Outre ce département, on trouve un ou des candidats du Front national (ou soutenus par lui) forts de plus de 10 % des inscrits dans le Var, les Alpes-Maritimes, les Pyrénées-Orientales, le Bas-Rhin, le Rhône, l'Hérault, le Nord, la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine, le Territoire de Belfort, la Seine-et-Marne, etc., plus d'une centaine de cantons au total.

***« Si l'on ajoute aux cantons où le Front national arrive en tête ceux où nos candidats ont obtenu plus de 10 % et ceux où leur capital de voix, maintenues au second tour, peut faire la décision, ce sont plusieurs centaines de cantons qui sont concernés par notre prise de position d'hier »*, nous a déclaré, mardi 12 mars en fin de matinée, M. Le Pen. Le président du Front national insiste aussi sur les conséquences, funestes à ses yeux, et peu cohérentes avec les sentiments de nombre de militants RPR de base, des déclarations les plus récentes de M. Chirac. *« Nos propres militants ont été ulcérés par ce comportement, et leurs responsables en ont tiré lundi 11 mars la conséquence »*, estime M. Le Pen.**

BOUCHES-DU-RHONE : M. Gaudin ne veut pas faire la « politique du pire »

De notre correspondant régional

Marseille. — Il n'y aura pas d'accord entre l'opposition et le Front national dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var, où les résultats du premier tour ont fait apparaître un changement possible de majorité, au détriment de la gauche. Dans les Bouches-du-Rhône, le Front national est arrivé en tête des candidats de l'opposition dans cinq cantons sur vingt-trois, dont vingt et un restant à renouveler. Il s'agit des cantons de Marseille IX et Marseille XVII, où les représentants de l'UDF et du RPR — qui disputaient une primaire — ont été éliminés, et ceux de Marseille X, Marseille XIV B et de La Ciotat, où le total des voix de droite est supérieur à celui de l'extrême droite.

Durant toute la journée de lundi, l'UDF et le RPR ont tenté sans succès d'harmoniser leurs positions. Le Front national, de son côté, a publié un communiqué dans lequel il proposait *« un accord global de retrait systématique en faveur du candidat de l'opposition placé en tête du scrutin au premier tour »*. Aucun contact n'a eu lieu entre le Front national et l'UDF, mais des discussions se sont déroulées entre le parti de M. Le Pen et le RPR.

M. Jean-Claude Gaudin, président de l'UDF et député (PR) des Bouches-du-Rhône, a fait connaître séparément sa position, mardi en début de matinée, avant la conférence de presse qu'il devait tenir à Marseille quelques heures plus tard. *« Dans les deux cantons de Marseille IX et XVII, où nos candidats n'ont pas franchi la barre des 10 %, nous appellerons nos électeurs à faire barrage à la gauche. Dans le canton de Marseille XIV B, nous souhaitons que le candidat du RPR, M. Armand Gallo, se retire unilatéralement pour ne pas favoriser la réélection du conseiller général sortant communiste, M. François Cassintolo. Dans les deux autres cantons de Marseille-X et de La Ciotat, nous sommes partisans d'une élection triangulaire* (1). *Notre position est donc logique. Nous refusons un accord avec le Front national, mais nous ne voulons pas faire la politique du pire. Cependant, en se maintenant partout, le Front national prend le risque de nous faire battre dans plusieurs cantons et rend impossible une victoire sur la gauche… Cette attitude n'est pas responsable par rapport à la nôtre. »*

Le RPR, qui a également exclu un accord « global » avec le Front national, devait préciser ultérieurement sa position.

G. P.

(1) Dans le canton de Marseille X, l'opposition a totalisé 40 % des suffrages exprimés, la gauche 34,9 % et le Front national 24,82 %. Dans le canton de La Ciotat, les candidats UDF et RPR ont recueilli 38 % des voix, la gauche 35,3 % et le Front national 23,63 %.

VAR : le « revirement » de M. Arreckx (UDF)

Dans le Var, les données électorales sont favorables à l'opposition qui doit conquérir quatre sièges seulement pour s'emparer de la majorité. Dans trois cantons actuellement détenus par la gauche, ceux de Hyères, de Saint-Tropez et de Six-Fours, elle apparaît en mesure de l'emporter sans les voix du Front national. Dans trois autres, ceux d'Ollioules, de Toulon II et de La Valette, elle peut également espérer une victoire dans le cadre d'une élection triangulaire puisque le total de ses voix est supérieur à celui du Front national (arrivé en tête) et que la gauche a fait moins de 32 %.

D'où la décision prise par les responsables de l'UDF et du RPR d'être présents dans chacun des dix-huit cantons restant à renouveler. *« Nous n'avions envisagé de nous retirer*, explique le maire RPR de Toulon, M. Maurice Arreckx, *que dans le cas où un candidat du Front national serait arrivé en tête et aurait été en balance avec un candidat de gauche. Cette situation n'existe nulle part. Mais le Front national, en se maintenant partout, prend la lourde responsabilité de nous faire battre là où la gauche est minoritaire. Notre position sera comprise par les électeurs*, ajoute M. Arreckx, *car elle propre, nette et claire »*.

Le *« revirement »* du maire de Toulon a suscité de très vives réactions du secrétaire de la fédération du Front national du Var, M. Bernard Mamy. *« M. Arreckx est une girouette*, accuse-t-il. *Il nous accuse même de faire le jeu du PC à La Seyne alors que notre candidat a été éliminé au premier tour. C'est absurde ! Depuis trente ans, l'opposition dans ce département a copiné avec les socialistes et elle continue à magouiller… Puisqu'on nous déclare la guerre, nous maintiendrons donc nos candidats dans les treize cantons où ils sont encore en lice. Les électeurs du Front national, eux, sont des gens honnêtes qui veulent voter pour un parti honnête. En aucun cas, si nous avons des élus, nous ne ferons partie d'une éventuelle majorité de rechange avec l'opposition, quitte à priver M. Arreckx de la présidence. »*

G. P.

MM. JEAN-MARIE LE PEN… ET ALAIN ROLLAT INTERDITS DE PAROLE PUBLIQUE A GENÈVE

Genève. — Le conseil d'Etat du canton de Genève a retiré, lundi 11 mars, à M. Jean-Marie Le Pen l'autorisation qui lui avait été accordée un mois auparavant de donner une conférence mercredi dans cette ville. Deux manifestations concurrentes ayant été envisagées pour protester contre cette visite, l'une par le Parti socialiste genevois, l'autre par un collectif de plusieurs mouvements, le conseil d'État a estimé que l'ordre public risquait d'être menacé. Ces deux manifestations ont elles aussi été interdites.

Par le même arrêté, le conseil d'Etat a aussi interdit de parole publique à Genève… notre collaborateur Alain Rollat, qui avait été invité par le Syndicat du bâtiment et du bois à traiter, le lundi 11 mars, de la montée de l'extrême droite en France. Cette décision a été prise conformément à la législation helvétique relative aux discours politiques tenus par des étrangers. La conférence d'Alain Rollat a été transformée en réunion privée.

ILE-DE-FRANCE : le maintien du parti de M. Le Pen peut influencer les résultats dans trois cantons

Le Front national ne peut se maintenir que dans douze des cent vingt-deux cantons encore en jeu pour le deuxième tour des cantonales en Ile-de-France. Dans onze, il a dépassé la barre des 10 % (il l'a aussi franchie à Neuilly-sur-Seine, mais le siège a été pourvu au premier tour) et dans un canton il arrive en deuxième position derrière un candidat de l'opposition classique qui a été le seul à sauter la barre fatidique. Mais son maintien ne peut influencer les résultats que dans trois cantons.

Dans le Val-d'Oise, où il a obtenu 14,08 % des suffrages exprimés et dans l'Essonne (11 %), le mouvement de M. Le Pen ne peut nulle part figurer sur la liste des candidats du 17 mars.

Dans le Val-de-Marne, il a obtenu 12,15 %, mais nulle part il ne passe le seuil des 10 %. A Chennevières-sur-Marne, un nouveau canton, seul un candidat « divers opposition » a obtenu plus de 10 % des inscrits. Le porte-drapeau du Front national, M. Alain Berthet, arrivé en deuxième position a décidé de se maintenir au second tour comme la loi l'y autorise.

Dans les Yvelines, où le Front national atteint 13,59 % des suffrages exprimés, il ne peut se maintenir qu'à Guerville. Mais le 10 mars, les trois candidats « divers opposition » ont à eux seuls obtenu 57,61 % ; et parmi eux, le conseiller sortant a recueilli à lui seul 49,57 %, alors que la gauche a obtenu 25,96 % et le FN 16,43 %.

En Seine-et-Marne, où le FN a recueilli 13,06 %, il peut se maintenir dans deux cantons. A la Ferté-sous-Jouarre, les voix du RPR sortant, additionnées à celles d'un « divers opposition » atteignent 48,20 %, contre 33,26 % à celles de la gauche et 18,54 % au Front national. Son maintien ne met donc pas en danger la réélection du candidat de droite. Il en est de même à Lagny où, si les voix de l'UDF se reportent sur celles de RPR, le candidat de ce parti dispose d'un potentiel de 51,82 %, alors que la gauche ne totalise que 31,05 % et le FN 17,13 %.

Dans les Hauts-de-Seine, les candidats de M. Le Pen ont atteint 13,60 %. Ils peuvent se maintenir à Asnières-Nord, mais le candidat RPR sortant a obtenu, avec un divers opposition, 47,33 %, alors que le total des voix de gauche n'est que de 29,10 % et celui du Front national de 19,78 %. Situation strictement parallèle à Gennevilliers-Sud, où il n'a manqué qu'une voix au candidat communiste pour être élu au premier tour, alors que le socialiste a recueilli 714 voix. Le maintien du candidat du Front national (18,02 %), ou son retrait en faveur de l'UDF (18,65 %), ne devrait pas avoir d'influence sur le résultat final.

En Seine-Saint-Denis, le Front national a fait son plus gros score de l'Ile-de-France : 17,29 %. Il peut se maintenir dans six des vingt cantons encore en jeu. A Aulnay-Nord, le candidat communiste (sortant), s'il recueille l'ensemble des voix de gauche du premier tour, n'atteint que 44,17 %. Celui du RPR, si le désistement de l'UDF se fait correctement en sa faveur, peut obtenir 31,26 %. Le Front national avec 19,76 % est donc l'arbitre de la situation. Il en va de même aux Lilas où le candidat socialiste sortant, M. Claude Bartolone, député, ne peut compter que sur un potentiel de 45,40 % des voix. La droite classique a obtenu 37,65 % et le Front national 16,95 %. Même situation à Montfermeil, où le candidat socialiste peut espérer recueillir 36,08 % alors que la droite classique menée par l'UDF a atteint 37,54 %. Comme les écologistes ont recueilli 6,25 %, du maintien ou non du Front national (20,11 %) dépend le résultat du deuxième tour.

En revanche à Pavillons-sous-Bois, le candidat RPR sortant a atteint 41,19 % alors que le total des voix de gauche menée par le PS ne fait que 39,67 %. Même si la situation est serrée, la droite classique n'a pas forcément besoin de 19,10 % des suffrages qui se sont portés sur le Front national. A Peyrefitte, le candidat communiste sortant peut difficilement être mis en difficulté puisque la gauche obtient 54,95 % alors que le RPR ne fait que 25,73 % et le Front national 19,31 %. Même chose à Saint-Ouen où le communiste devrait pouvoir compter sur les 53,49 % des voix qui se sont portées sur la gauche, l'UDF n'obtenant que 27,86 % et le FN 18,63 %.

Th. B.

● *Le tribunal administratif confirme l'élection du maire de Clichy.* — Le tribunal administratif de Nanterre a confirmé, lundi 11 mars, l'élection du maire de Clichy (Hauts-de-Seine), M. Gilles Catoire (PS). Le RPR, qui avait saisi le tribunal administratif, contestait les conditions de ce scrutin — intervenu le 6 janvier (*le Monde* du 8 janvier) — rendu nécessaire par la démission de M. Jacques Delors, appelé à la présidence de la Commission européenne.

RECTIFICATIFS. — CÔTE-D'OR. — Dans le canton de Dijon IV, M. Roland Carraz (PS), maire de Chenove, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique et technologique, n'est pas *« élu »* mais *« en ballottage »*. Il a recueilli 3 030 voix, contre 2 783 à M. Charrière (RPR), 597 à M. Pirat (FN), 501 à M. Yanelli (PC), 80 à Mme Villaume (PCI) et 74 à M. Mayet (LO).

HAUTE-LOIRE. — Dans les deux cantons de Brioude, les résultats sont les suivants : à Brioude-Sud, M. Vignancour (UDF-PR) est élu avec 1 850 voix, contre 1 203 à M. Chanchat (et non Mauchat, PC). A Brioude-Nord, M. Chambriard, sénateur (UDF-PR), arrive en tête avec 1 623 voix contre 1 273 à M. Chapaveire (PS), 189 à M. Chacornac (PC), 175 à M. Thonnat (PCI) et 139 à M. Sassier (FN).

NORD. — Les partis de gauche totalisent 46,65 % des voix (et non 44,65 %). D'autre part, le Front national dont nous disions qu'il *« conforte son score des européennes »*, en fait régresse dans les zones rurales de Flandre et de l'Avesnois. Il se conforte dans la métropole lilloise, notamment à Roubaix et à Tourcoing, où il arrive en première et seconde position des candidats de l'opposition. Il progresse également dans les bastions du Parti communiste en Valenciennois et dans le Douaisis qui avaient bien résisté, en 1984, à la percée de M. Le Pen.

VENDÉE. — Les résultats de trois cantons n'avaient pas été publiés. Il s'agit de celui des Essarts où M. de Villiers, c.s., RPR est réélu. Dans le canton de Lhermenault, où Mme Chaigneau, c.s., PS ne se représentait pas, M. Vivier, sort. PS, recueille 1 479 voix, MM. Sarlot, UDF, 1 238 ; Roturier, div. opp., 808 ; Mme Beauchet-Filleau, div. opp., 466 ; MM. Perisse, PC, 343 ; Brochet-Romefort, FN, 143 ; Pouquet, div. opp., 115 ; Texier, div. opp., 36. Il y a ballottage de même que dans le canton de l'Ile d'Yeu où les résultats sont les suivants : MM. Turbe, c.s., UDF, 1 239 ; Bernard, div., opp., 865 ; Benoit, sort. PS, 369 ; Mme Delville, FN, 54 ; M. Lecomte, PC, 51.

● M. DANIEL HOEFFEL (UDF), sénateur, réélu à Strasbourg VII devait figurer parmi les président de conseil généraux *« réélus »* et non parmi ceux *« en ballottage »* dans les notes publiées en page 6.

Dans les départements d'outre-mer

GUADELOUPE (12 + [12])

CONS. GÉN. : 1 ext. g. ; 7 PCG ; 5 PS ; 10 UDF ; 3 RPR ; 6 div. opp. (Prés. : Mme Lucette Michaux-Chevry, div. opp.)

● LES ABYMES I
M. Fanhan, PS, 1 657 ..... *ÉLU*
MM. Leffet, RPR, 507 ; Baptiste, PS diss., 281 ; Loubert, PCG, 151.

● LES ABYMES IV
M. Lacoma, RPR, 657 ; Mme Tantin, PS, 656 ; MM. Proto, div. g., 494 ; Flagie, PCG, 85 ; Mme Manin, div. opp., 61 : M. Montout, ext. g., 30 .... *BALL.*

● LES ABYMES V
MM. Boucard, PS, 674 ; Calabre Noye, (sout. LPG) RPR, 349 ; Monpierre, PS diss., 281 ; Zami, div. g., 108 ; Faure, PCG, 79 .... *BALL.*

ANSE-BERTRAND
M. Edwige, c.s., PCG . *RÉÉLU.*

BAIE-MAHAUT
M. Chamougon, c. s., UDF .... *RÉÉLU*

● CAPESTERRE-BELLE-EAU I
MM. Andy, sout. PS, 805 ; Beaugendre, ext. g., 340 ; Céleste-Mélard, PC, 237 ; Mme Denan, ext. g., 121 ; M. Quidal, div. g., 39 ; M. Gérard Lauriette, c. s., ext. g., se présente dans le canton de Caspesterre Belle-Eau II .... *BALL.*

● CAPESTERRE-BELLE-EAU II
MM. Delannay, div. g., 571 ; Lauriette, c.s., cap. Belle-Eau I, ext. g., 478 ; Monrose, sout. PS, 462 ; Neuilly, (sout. LPG) LPG, 207 ; Baron, PCG, 139 ; Procida, RPR, 14 .... *BALL.*

LA DÉSIRADE
Mathurin, c.s., PS .... *RÉÉLU*

● LE GOSIER II
MM. Virolan, div. opp., 671 ; Morton, div. g., 408 ; André, PS, 215 ; Mme Jeannne-Mozart, RPR, 212 ; MM. Bordelais Soulez, PCG, 95 ; Luce, div. g., 81 .... *BALL.*

● GOYAVE
M. Louisy, PS, 726 .... *ÉLU*
MM. Combet, (Sout. LPG) RPR, 398 ; Segor, div. g., 208 ; Chapiteau, div. opp., 87.

LE LAMENTIN
MM. Dagonia, c.s., Sén., PS, 1 197 ; Toribio, div. g., 812 ; Tafna, sout. LPG, 408 .... *BALL.*

MORNE-A-L'EAU I
M. Saman, c. s., sout., LPG .... *RÉÉLU*

MORNE-A-L'EAU II
MM. Davrain, c.s., LPG, 1 185 ; Bardail, PS. 857 ; Baral, PCG, 401 .... *BALL.*

LE MOULE I
Mme Manicom, sout. LPG, 1 519 ; MM. Beaubois, div. g., 634 ; Girard, c.s., div. g., 619 ; Ramaye, div. opp., 305 ; Tabarin, PS, 207 ; Hira, div. opp., 159 ; Chingan, PCG, 125 .... *BALL.*

LE MOULE II
M. Beaujean, c. s., sout. LPG, ... *RÉÉLU*

● PETIT-BOURG
M. Larifla, c.s., PS ..... *RÉÉLU*

● POINTE-A-PITRE I
MM. Parize, PCG, 1 135 ; Adelaide, div. opp., 538 ; Koury, div. opp., 459 ; Vivies, C.S., div. opp., 349 ; Dessout, RPR, 185 ; Courbain, ext. g., 23 ; Deher Lesaint, écol., 19 .... *BALL.*

● POINTE-A-PITRE II
M. Genies, c.s., PCG .. *RÉÉLU*

● POINTE-A-PITRE III
M. Bangou (c.s. Pointe-à-Pitre IV, PCG, 2 205 *ÉLU ;*
MM. Garime, div. opp., 218 ; Ibo, ext. g., 70.

POINTE-NOIRE
M. Esdras, c.s., dép. UDF .... *RÉÉLU*

SAINT-BARTHÉLEMY
M. Ledée, div. opp., 910 ... *ÉLU*
M. Codron, div. opp., 245.

● SAINT-CLAUDE
MM. Tamas, RPR, 870 ; Winter, div. opp., 685 ; Saminadin, div. g., 202 ; Cantin, div. opp., 32 . *BALL.*

SAINT-MARTIN
M. Weinum, c.s., sout. LPG .... *RÉÉLU*

TROIS-RIVIÈRES
M. Dorville, div. g., 2 408, *ÉLU*
MM. Jean Louis, c.s., div. opp., 1 007 ; Ménage Calabre, PS, 35.

Le Parti socialiste remporte dès le premier tour deux des sept nouveaux cantons, aux Abymes I et à Goyave. Le ballottage lui est en outre favorable dans le canton des Abymes IV, où la décision sera faite par les électeurs qui ont accordé leurs suffrages à un socialiste dissident, M. Felix Proto, et dans le canton des Abymes V, où, là aussi, le candidat du PS devra bénéficier, pour être certain de gagner, du renfort d'un autre dissident socialiste. La gauche est également assurée de détenir le nouveau canton de Capesterre-Belle-Eau II, alors que les représentants de l'opposition nationale sont les mieux placés pour enlever les nouveaux sièges du Gosier II et de Saint-Claude.

Le maire communiste de Pointe-à-Pitre, M. Henri Bangou, a été facilement réélu. En revanche, dans le canton de Pointe-à-Pitre I, le conseiller sortant, M. Raymond Viviès, qui était jusqu'à présent l'un des principaux représentants de la communauté des békés (descendants des colons d'origine métropolitaine), est nettement distancé par deux de ses rivaux, et sa réélection paraît irrémédiablement compromise. La présence dans la compétition du conseiller sortant de l'ancien canton de Pointre-à-Pitre III a contribué à cet échec.

GUYANE (7 + [4] + 1)

CONS. GÉN. : 1 ext. g. ; 7 PSG ; 4 UDF ; 4 RPR. (Prés. : M. Emmanuel Bellony, RPR.)

APPROUAGUE KAW
M. Desert, c.s. PSG ... *RÉÉLU*

● CAYENNE-CENTRE
MM. Tarcy, sén., PSG, 586 ; Montgenie, UDF, 271 ; Bierge, ext. g., 38 .... *BALL.*

● CAYENNE-NORD-EST
M. Karam, PSG, 574 ..... *ÉLU*
Mme Will, div. opp., 388.

● CAYENNE-SUD
MM. Boromée, div. g., 356 ; Jean-Louis, PSG, 274 ; Jean Gilles, RPR, 103 ; Rolle, div. g., 39 ; Thebia, ext. g., 13 ; Charlotte, ext. g., 8 .. *BALL.*

● CAYENNE-SUD-OUEST
MM. Holder, c.s., PSG, 472 ; Brachet, div. opp., 158 ..... *BALL.*

IRACOUBO
M. Madeleine, div. opp., 368 .... *ÉLU*
M. Othily, c.s., PSG, 311.

KOUROU
M. Patient, c.s., UDF .. *RÉÉLU*

MANA
MM. Patient, div. g., 301 ; Henri, div. g., 234 ; Horatius, RPR, 89 .... *BALL.*

MARIPASOULA
M. Abienso, PSG, 336 .... *ÉLU*
M. Coniami, RPR, 210 ; Sida, div. g., 75 ; Jean-Louis, c.s., RPR, 45.

● REMIRE-MONT-JOLY
M. Ho Ten You, div. g., 727 *ÉLU*
M. Libri, UDF, 268.

ROURA
M. Ho A Chuck, c.s., UDF .... *RÉÉLU*

SAINT-GEORGES-DE-L'OYAPOCK
M. Massel, c.s., RPR .. *RÉÉLU*

Bien qu'il perde le siège du canton d'Iracoubo, où le président du conseil régional, M. Georges Othily, est battu par le maire du chef-lieu, M. Ferdinand Madeleine, le Parti socialiste guyanais (PSG), principal soutien du gouvernement en Guyane, paraît en mesure de prendre, au second tour, le contrôle de l'assemblée départementale, dont le président sortant, M. Emmanuel Bellony, avait été désigné au bénéfice de l'âge, la droite et la gauche étant à égalité de voix au conseil général renouvelé en 1982. Le PSG conquiert en effet le siège de Cayenne-Nord-Est, où M. Antoine Karam voit enfin récompensée une obstination qui lui avait valu de nombreux conflits fort animés avec le chef de file du RPR, M. Paulin Bruné, conseiller sortant, invalidé. Il enleve aussi au RPR celui de Maripasoula.

Dans ce canton, la victoire de M. Antoine Abienso constitue localement un événement historique : pour la première fois va siéger à l'assemblée départementale un représentant de la communauté des Bonis, descendants des esclaves d'origine africaine enfuis dans la jungle au moment de la colonisation. Le siège de Mana semble aussi assuré à la gauche, le candidat du RPR, qui briguait la succession de M. Bellony, n'arrivant qu'en troisième position, loin derrière ses deux adversaires, dont un Amérindien, M. Paul Henri.

MARTINIQUE (9 + [18])

CONS. GÉN. : 2 ext. g. ; 2 PCM ; 3 PS ; 3 PPM ; 2 div. g. ; 8 UDF ; 9 RPR ; 7 div. opp. (Prés. : M. Émile Maurice, RPR.)

DUCOS
M. Louis-Joseph-Dogue, c.s., PS .... *RÉÉLU*

● FORT-DE-FRANCE I
MM. Cayol, PPM, 1 240 ; Pierre-François, RPR, 857 ; Vestris, div. g. 91 ; Barnay, PS, 61 ...... *BALL.*

● FORT-DE-FRANCE III
MM. Doutone, PPM, 837 ; Laventure, UDF, 772 ; Monplaisir, RPR, 504 .... *BALL.*

● FORT-DE-FRANCE IV
MM. Nabeti, PPM, 1 267 ; Decaille, div, opp., 491 ; Enelada, RPR, 224 ; Constant, PCM, 214 .... *BALL.*

● FORT-DE-FRANCE V
M. Celma, PPM, 1 314 ... *ÉLU*
MM. Bonjean, PRP, 244 : Budoc, div, opp., 129 ; Edouaro-Edouardzi, PS, 115 ; Loca, PCM, 76.

● FORT-DE-FRANCE VI
M. Darsières, c.s., PPM *RÉÉLU.*

● FORT-DE-FRANCE VII
MM. Zami, PPM, 1 459 ; Robinot, UDF, 832 ; Belhumeur, RPR, 321 .... *BALL.*

● FORT-DE-FRANCE VIII
M. Duverger, PPM, 2 662 . *ÉLU*
MM. Leblanc-Morinière, UDF, 601 ; Constant, PCM, 167.

● FORT-DE-FRANCE IX
MM. Montezume, PPM, 1 017 ; Solitude, div. opp., 273 ; Remion, RPR, 248 ; Pago, ext. g., 125 ; Lamon, PCM, 119 ; Flaun, div. g., 118 ; Legretard, PS, 47 *BALL.*

● LE FRANÇOIS II
MM. Jumontier, RPR, 1 138 ; Léotin, PS, 863 ; Lagier, PCM, 360 ; Ledoux, PPM, 118 .. *BALL.*

● LE LAMENTIN I
MM. Legares, div. opp., 720 ; Michigant, PCM, 696 ; Bravo, PPM, 156 ; Saint-Rose, PS, 73 .... *BALL.*

● LE LAMENTIN II
M. Zoboa-Quitman, PCM, 1 240 .... *ÉLU*
MM. Anne, div. opp., 141 ; Descieux, RPR, 102 ; Marcussy, ext. g., 38.

LE LORRAIN
M. Thalmensy, c.s., RPR *RÉÉLU*

● MACOUBA
M. Forestal, c.s. de Grand-Rivière, RPR .... *RÉÉLU*

LE MARIGOT
M. Renard, c.s., RPR .. *RÉÉLU*

PRÊCHEUR
M. Clémente, div. opp., 448 *ÉLU*
MM. Joyau, RPR, 265 ; Abrosi, div. g., 141 ; Dondin, div. g., 24.

RIVIÈRE-PILOTE
M. Marie-Jeanne, c.s., ext. g. .... *RÉÉLU*

RIVIÈRE-SALÉE
MM. Elisabeth, c.s., sout. PPM, 1 429 ; Lesueur, RPR, 1 279 ; Desportes, PS, 216 .... *BALL.*

● ROBERT I
M. Lucien, c.s., div. opp. *RÉÉLU*

● ROBERT II
MM. Stephanie, div. opp., 951 ; Montieux, div. opp., 835 ; Charles-Alfred, PPM, 278 ; Vermignon, RPR, 163 ; Zidee, PCM, 60 *BALL.*

● SAINTE-MARIE I
M. Catherine, c.s., RPR *RÉÉLU*

● SAINTE-MARIE II
MM. Belfroy, RPR, 1 848 ; Marliacy, PS, 1 631 ; Serbin, PS diss., 350 .... *BALL.*

● SCHOELCHER I
M. Artigny, RPR, 1 320 .. *ÉLU*
MM. Mauvois, PCM, 578 ; Clerempuy, div. opp., 141 ; Ravoteur, ext. g., 64.

● SCHOELCHER II
M. Jean-Baptiste, div. opp., 1 013 .... *ÉLU*
MM. Broche, div. g., 373 ; Bolinois, PCM, 179 ; Dru, div. g., 141 ; Lugiery, div. g., 79.

TRINITÉ
M. Manscour, PS, 2 011 .. *ÉLU*
MM. Drane-Portifer, UDF, 1 776 ; Vigon, div. g., 51.

TROIS-ILETS
M. Rivetti, c.s., RPR .. *RÉÉLU*

VAUCLIN
M. Justin, c.s., div. opp. *RÉÉLU*

Le nouveau découpage cantonal profite à la gauche martiniquaise dans son ensemble. Le Parti progressiste martiniquais (PPM), que préside le député apparenté socialiste, M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, enlève dès le premier tour les sièges de Fort-de-France V et VIII. Il devrait l'emporter également, au second tour, dans les cantons de Fort-de-France IV VII et IX. Le Parti socialiste est assuré, lui, de conquérir, au second tour, le siège de Sainte-Marie II tandis que le Parti communiste martiniquais est certain de disposer de celui du Lamentin II et devrait enlever celui du Lamentin I pour peu que le PPM ne s'y oppose pas. En revanche, les tenants de l'opposition nationale sont en position idéale dans quatre de ces nouveaux cantons : à Fort-de-France III, au François II, à Schoelcher II et à Robert II.

RÉUNION (18)

CONS. GÉN. : 1 ext. g. ; 7 PCR ; 2 PS ; 2 UDF ; 1 UDF-CDS ; 7 RPR ; 1 app. RPR ; 14 div. opp. ; 1 FN. (Prés. : M. Auguste Legros, RPR.)

LES AVIRONS
MM. Lacaille, div. opp., 1 331 ; Fort, c.s., RPR, 1 202 ; Langenier, PCR, 204 ; Béton, MRG, 129 .... *BALL.*

L'ÉTANG-SALÉ
M. Pinna, c.s., div. opp., *RÉÉLU*

LE PORT
MM. Payet, c.s., PCR. 4 475 ; Cazal, UDF, 2 156 ; Gontier, RPR, 2 032 ; Benard, PS. 417 ; Darsanesting, div. g., 259 .... *BALL.*

LA POSSESSION
M. Robert, c.s., PCR ...RÉÉLU

SAINT-ANDRÉ I
M. Virapoulle, c.s., sén., UDF-CDS .... *RÉÉLU*

SAINT-ANDRÉ II
M. Virapoulle, c.s., m., UDF .... *RÉÉLU*

SAINT-JOSEPH I
M. Kibidy, div. opp., 1 358 *ÉLU*
MM. Bertile, dép. c.s. ; Saint-Philippe, PS, 467 ; Grondin, PCR, 102 ; Hoareau, div. g., 77.

SAINT-JOSEPH II
M. Thévenin, RPR, 2 986 . *ÉLU*
MM. Payet, div. opp., 1 095 ; Lauret, PS, 471 ; Assing, PCR, 429 ; Aubry, div. g., 189.

SAINT-LOUIS I
M. Hoarau, c.s., PCR .. *RÉÉLU*

SAINT-LOUIS II
M. Etève, PCR, 3 888 .... *ÉLU*
MM. Payet, RPR, 2 177 ; Souton, div. opp., 1 289 ; Techer, div. g., 142 ; Doris, div. opp., 101 ; Jacques Techer, c.s., RPR, se présente à Saint-Louis

SAINT-LOUIS III
Mme Accot, c. s., div. opp., ... *RÉÉLUE*

SAINT-PAUL I
M. Kichenin, c. s., div. opp., ... *RÉÉLU*

SAINT-PAUL II
M. Bénard, div. opp., 4 229 *ÉLU*
MM. Pota, PCR, 1 424 ; Souprayenmestry, PS, 794 ; Cazanove, div. opp., 690 ; Tevanin-Singainay, ext. g., 284 ; Haye, div. g., 93.

SAINT-PAUL III
M. Benard, c. s., sen, div. opp., ... *RÉÉLU*

SAINT-PHILIPPE
MM. Bertile, c. s., PS, 833 ; Salvan, UDF, 776 ; Defaud, RPR, 138 ; Payet, PCR, 49 .... *BALL.*

SAINTE-MARIE
MM. Kichenin, div. g., 2 773 ; Barau, c. s., RPR, 2 656 ; Lechat, div. g., 533 ; Hoarau, PCR, 296 ; Ramassamy, div. g., 91 .... *BALL.*

SAINTE-SUZANNE
MM. Langenier, c.s., PCR, 2 940 ; De Châteauvieux, div. opp., 2 801 ; Maillot, div. opp., 190 ; Ramakichenane, PS, 87 ... *BALL.*

SALAZIE
MM. Elizabeth, div. opp., 1 230 ; Carpaye, c. s., div. opp., 756 ; Maillot, div. opp., 572 ; Maillot, RPR, 393 ; Dennemont, PCR, 53 ; Tacoun, div. opp., 40 ...... *BALL.*

Le principal enseignement du scrutin est la nouvelle baisse d'audience du Parti communiste réunionnais (PCR-autonomiste), qui, après avoir soutenu la politique du gouvernement, a manifesté très clairement son désenchantement au cours des derniers mois. Alors qu'il rassemblait 36,21 % des suffrages exprimés en 1976, le parti de M. Paul Vergès n'en recueille plus aujourd'hui que 31,08 %. Son secrétaire général, qui siège à l'Assemblée européenne et dirige la commune du Port, a connu un échec personnel face au sénateur centriste, M. Louis Virapoulle, dans le premier canton de Saint-André. Deux de ses fils, également candidats, ont connu eux aussi l'insuccès : Laurent face à M. Jean-Paul Virapoulle, (UDF), frère du sénateur, dans le deuxième canton de Saint-André, et Pierre face au sénateur apparenté RPR, maire de Saint-Paul, M. Paul Benard. Plusieurs dirigeants du PCR sont en ballottage, dont le secrétaire général de la CGT réunionnaise, M. Bruny Bayet, conseiller sortant au Port. Le PCR conquiert toutefois un siège dans le second canton de Saint-Louis, commune dirigée par le Parti communiste depuis 1983.

La situation est tout aussi délicate pour le député socialiste M. Wilfrid Bertile, mis en ballottage défavorable dans son canton de Saint-Philippe. Il est vrai que l'élu socialiste avait choisi de mener deux campagnes de front, en se présentant également dans le canton choisi de Saint-Joseph pour préparer le terrain dans la perspective des prochaines législatives.

Les voix de gauche dans les dix-huit cantons concernés progressent légèrement par rapport à 1979 en passant de 38,50 % des suffrages exprimés à 41,6 % dimanche. Mais socialistes et communistes enregistrent une chute de plus de dix points par rapport aux élections régionales de mars 1984, où ils avaient obtenu 53,39 % des voix.

L'opposition restera donc largement majoritaire au conseil général. On assiste à un certain renouvellement de son personnel avec l'arrivée de jeunes conseillers qui pour la plupart ont reçu le soutien de l'UDF. Le RPR et l'UDF ont signé un accord pour soutenir le candidat le mieux placé au second tour, mais les conditions pourraient être créées d'une remise en cause de la présidence tenue par M. Auguste Legros, maire RPR de Saint-Denis. Le Front national soutenait plusieurs candidats mais n'en présentait aucun sous ses propres couleurs.

***

MAYOTTE (9)

CONS. GÉN. : 14 MPM ; 3 RPR ; 1 s. étiq. (Prés. : M. Younoussa Bamana, MPM.)

BANDRABOUA
MM. Hariti, MPM, 397 ; Djailani, div. g., 206 ; Chebani, RPRM, 106 ; Adon Hamada, div. opp., 92 ; Soidiki Hamada, ext., 26 ... *BALL.*

BANDRELE
M. Hamisse, MPM, 453 ... *ÉLU*
MM. Abamada, RPRM, 180 ; Housso, ext. g., 15.

CHICONI
M. Nourane, MPM, 613 ... *ÉLU*
MM. Madi, MPM, 336 ; Adou Hamada, div. g., 39.

CHIRONGUI
MM. Touffa, RPRM, 363 ; Faharidine-Cheiki, MPM, 142 ; Salim, MPM, 138 ; Ali, MPM, 116 ; Mistoihi, ext. g., 38 ; Alonzo, div. g., 14 .... *BALL.*

KANI-KELI
M. Younoussa, c.s., prés. C.G., MPM .... *RÉÉLU*

KOUNGOU
M. Andhume, RPRM, 357 . *ÉLU*
Mme Echta, MPM, 261 ; M. Bacarattibou, ext. g., 24.

M'TSANGAMOUJI
M. Siadi, MPM, 510 ...... *ÉLU*
MM. Ahamada, RPRM, 429 ; Maoulida, ext. g., 32.

OUNGANI
MM. Ahamada, RPRM, 255 ; Soulaimana, c.s. MPM, 179 ; Combo, MPM, 173 ; Ioussouf Hamada, ext. g., 41 .... *BALL.*

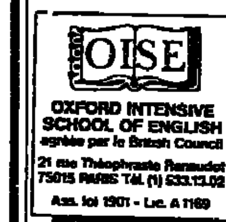
PAMANDZI
MM. Soilihi, c.s. MPM, 376 ; Hamidou, div. opp., 258 ; Moustoifa, RPRM, 109 ; Boudy, ext. g., 38 ; Said, div. g., 38 .... *BALL.*

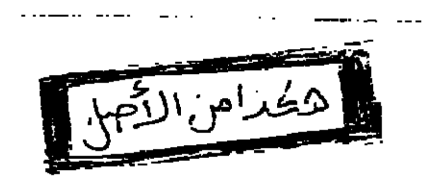
C'est seulement sur le thème de la départementalisation que s'est déroulée la campagne électorale à Mayotte, petite île de l'océan Indien de 375 kilomètres carrés, peuplée de cinquante-cinq mille habitants. Le Front démocratique, qui affiche des revendications indépendantistes et prône le rattachement aux Comores, présentait des candidats pour la première fois dans huit des neuf cantons à pourvoir. Il obtient des résultats très en retrait de ses espérances, de l'ordre de 5 %. Le MPM (Mouvement populaire mahorais), la plus ancienne formation politique, est la mieux implantée. Avec le RPR local, elle réclame pour la collectivité territoriale le statut départemental, garantie, selon ces deux partis, de la stabilité politique et institutionnelle du développement économique et social.

En 1979, le MPM remportait la totalité des sièges à pourvoir. En 1982, il avait 5 élus à côté des 3 élus RPR. Dès le premier tour de scrutin, il conserve 4 sièges, et le président sortant du conseil général, M. Bamana, est réélu. Le MPM est bien placé pour garder deux autres sièges au second tour, qui verra une compétition entre les deux partis départementalistes. Le RPR a un élu au premier tour à Koungou, dont le siège était détenu par le MPM.

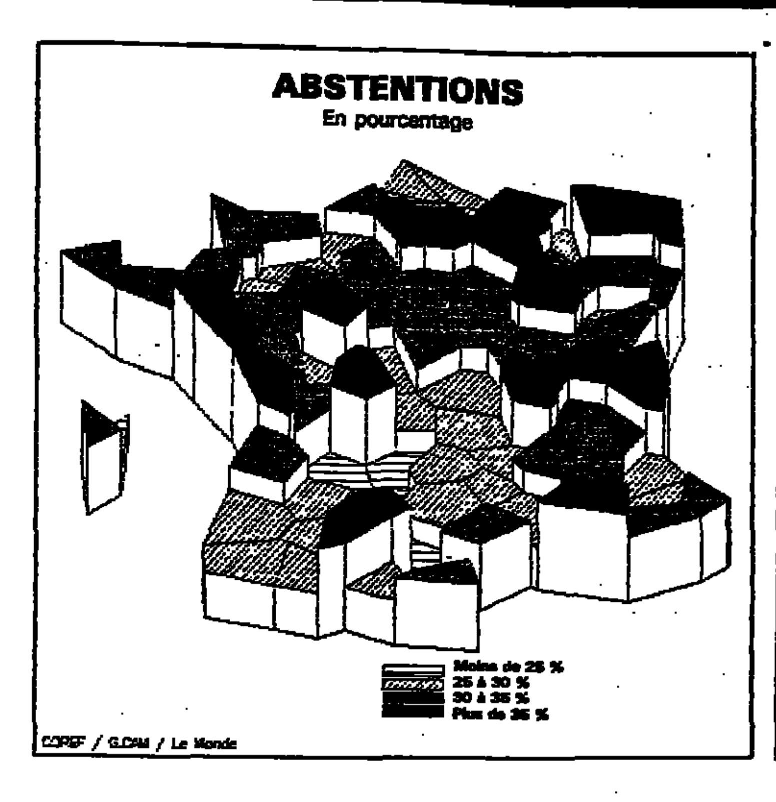
La participation a été plus forte qu'en 1982. Sur les trente-sept candidats, 78 % étaient des agents publics et 43 % des instituteurs, ce qui démontre la prédominance du secteur tertiaire dans la vie publique locale.

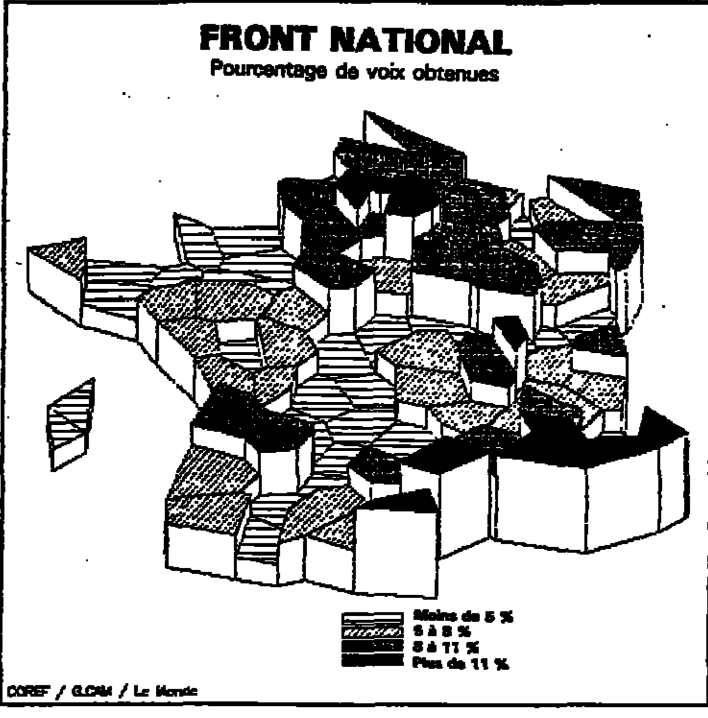


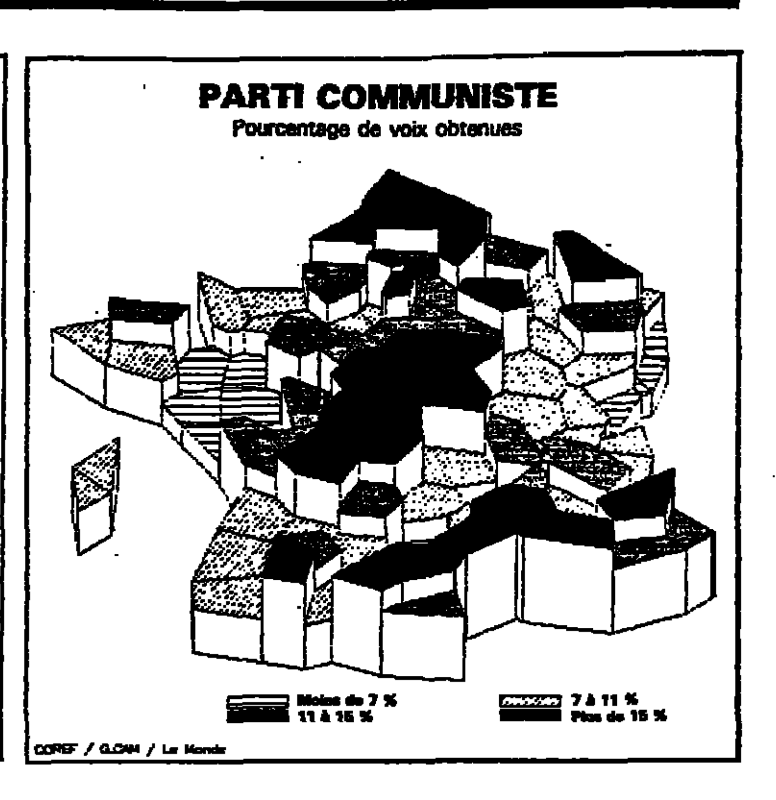




DES ÉLECTIONS CANTONALES







M. Chirac : voter pour l'extrême droite c'est renforcer M. Mitterrand

Les résultats du premier tour des élections cantonales, jugés tout à fait encourageants pour l'opposition par M. Jacques Chirac, ont convaincu ce dernier de réagir vite et fort. Revenu de Corrèze lundi 11 mars, le président du RPR a déclaré le même jour à RTL que son parti et l'UDF, qui ont conclu un *« pacte de bonne conduite »*, maintiendraient un candidat unique au second tour dans les cantons où un candidat du Front national arrivé avant eux au premier tour se présenterait de nouveau dimanche 17 mars.

M. Chirac entend ainsi riposter aux accusations que la gauche, et notamment M. Lionel Jospin, lance contre lui et mettre en œuvre la règle qu'il s'est fixée de non-désistement en faveur de l'extrême droite. Quelques élections « triangulaires » se dérouleront donc dimanche prochain, dans lesquelles le candidat maintenu de l'opposition « modérée » prendra le risque de faire élire celui de la gauche.

M. Chirac balaie cette objection, et ceci pour deux raisons. D'une part, il prévoit que de tels cas seront relativement rares; d'autre part, il compte rallier des abstentionnistes du premier tour et même des électeurs de l'extrême droite du 10 mars.

Dans une déclaration publiée le 11 mars, le maire de Paris s'adresse aux électeurs de M. Le Pen en ces termes : *« A ces Français de bonne foi, attachés autant que quiconque aux valeurs de la démocratie, mais que la crise économique, le chômage, l'insécurité, fruits de la politique gouvernementale, ont conduits parfois vers les solutions extrêmes, à ceux-là je demande de bien réfléchir : refuser de soutenir les candidats du RPR et de l'UDF, c'est affaiblir l'opposition, et c'est finalement aider M. Mitterrand et les socialistes. »*

M. Chirac dit également comprendre le *« ras-le-bol »* de certains électeurs qui les a portés vers ceux qui *« criaient le plus fort et proposaient les solutions les plus extrêmes »*. C'est donc un appel à « voter utile » que lance le maire de Paris à ceux qui se sont « défoulés » au premier tour.

Il dénie une fois de plus aux socialistes le droit de donner la moindre leçon en ce domaine, eux qui se sont alliés avec les communistes, *« autrement plus dangereux que l'extrême droite française en ce qui concerne les droits de l'homme et les droits des peuples »*. Il dénie aussi ce droit à M. Mitterrand lui-même, qui a *« accepté en 1965 les voix de Mᵉ Tixier-Vignancour »*. Il espère en conséquence que les électeurs se rendront compte que *« voter pour l'extrême droite, c'est renforcer la main de M. Mitterrand »*. Pour lui, il n'y a aucun doute : *« Les socialistes ont monté l'opération Le Pen, et c'est la marque de leur turpitude. »* Preuve supplémentaire de ce comportement jugé pervers : l'intention du chef de l'État d'instaurer la représentation proportionnelle pour les élections législatives de 1986. M. Chirac, là aussi, est formel. *« M. Mitterrand*, dit-il, *n'a pas aujourd'hui moralement le droit de le faire. »* Trois raisons justifieraient cette interdiction ; l'actuel chef de l'État et son parti sont minoritaires dans le pays; cela institutionnaliserait l'extrême droite; cela, enfin, rendrait « plus difficile » la formation d'une majorité cohérente pour gouverner le pays.

A ces arguments négatifs, M. Chirac ajoute celui de l'aptitude de l'opposition RPR-UDF à l'alternance. Mais pour donner davantage de crédibilité à cette éventualité, il estime urgent que les discussions entre ces deux formations et quelques autres aboutissent rapidement dans trois domaines : la façon de conduire la campagne des législatives de 1986, la conclusion d'un plan global de redressement du pays et, enfin, l'élaboration d'un accord de gouvernement. La conclusion préalable d'une telle entente éviterait, selon le président du RPR, *« toute manœuvre ou compromission »* au moment décisif. Une façon, d'après M. Chirac, d'établir que le *« désaveu massif infligé au pouvoir et au parti socialiste »* le 10 mars 1985 ne restera pas un geste sans lendemain.

A. P.

M. GISCARD D'ESTAING : le parti de l'union

M. Valéry Giscard d'Estaing a affirmé, lundi 11 mars, que *« le résultat le plus important du premier tour des élections cantonales est le succès du nouveau parti que les Français sont en train de fabriquer eux-mêmes : le parti de l'union »*.

L'ancien président de la République, qui a été réélu conseiller général de Chamalières (Puy-de-Dôme), a précisé sur FR3-Auvergne : *« Ce parti rassemble l'UDF, le RPR et les formations qui leur sont proches. Son succès est la condition indispensable pour pouvoir entreprendre, dès 1986, le redressement de l'économie française dans la clarté des choix et dans le calme du pays. Je demande aux électrices et aux électeurs de confirmer et d'accentuer au second tour le succès du parti de l'union. »*

● *M. Poperen et l'« incohérence » de la droite.* — M. Jean Poperen, numéro deux du PS, qualifie de *« grave »* la demande faite par M. Jean-Claude Gaudin (UDF) au RPR de se retirer au profit du Front national dans le canton de Marseille XIV B. Il a estimé, mardi 12 mars, que cette décision *« illustre une véritable incohérence entre les principaux chefs de la droite ». « J'ai cru comprendre que ceux-là condamnaient toute alliance avec l'extrême droite, alors que le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale organise dans son propre département cette alliance ; il y a un fossé entre les paroles et les actes »*, a-t-il ajouté.

LES VERTS REFUSENT TOUTE ALLIANCE POUR LE SECOND TOUR

Les Verts ont rendu publique, lundi 11 mars, une déclaration dans laquelle ils affirment, notamment : *« Compte tenu de l'absence de proportionnelle pour ces élections cantonales, les écologistes (les Verts) avaient décidé de n'être présents que dans un peu plus de cent cinquante cantons, ce qui explique leur faible pourcentage national. Mais, dans la quasi-totalité des cas en France, les résultats progressent par rapport aux élections européennes et dépassent souvent 5 %.*

» Les Verts n'entrent pas dans une alliance de droite ou de gauche avec les partis traditionnels, ni à plus forte raison avec le Front national. En conséquence, là où la loi électorale le permet — quand ils auront dépassé les 10 % des inscrits. — les candidats verts, ou soutenus par les Verts, se maintiendront au second tour. Là où ils seront absents, aucune consigne de vote ne sera donnée : les électeurs, majeurs, choisiront eux-mêmes. »

M. Jospin : la connivence entre la droite et M. Le Pen est claire

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a appelé, lundi 11 mars, *« tous ceux qui croient au rassemblement nécessaire des forces populaires, tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de la gauche — valeurs forgées dans les combats de la République et de la Résistance, — à aller voter partout au second tour pour le candidat de la gauche le mieux placé »*. M. Jospin a invité *« les électeurs des milieux populaires, en particulier dans les zones urbaines où la vie quotidienne est plus rude, où la crise frappe plus durement, à se détourner des solutions simplistes, du ton de violence et des thèmes à tendance raciste de l'extrême droite renaissante »*. Si le premier tour marque *« un début de redressement »*, *« seul un effort puissant au second tour permettra de défendre contre la droite et l'extrême droite les conseils généraux à majorité de gauche qui sont menacés »*.

Le premier secrétaire du PS a estimé que *« la connivence entre la droite et l'extrême droite est claire au lendemain de ce premier tour. L'UDF et le RPR ont passé des accords locaux avec le Front national et la plupart de leurs leaders s'abstiennent de critiquer les thèses extrémistes que ce courant propage »*.

M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, a estimé pour sa part, lundi 11 mars, que *« le danger très réel de l'extrême droite rend plus nécessaire que jamais le rassemblement, au-delà de la gauche, de tous les républicains ». « L'attitude des dirigeants du PC,* a ajouté M. Delanoë, *va dans ce sens. »*

● *M. Joxe : se mobiliser pour la décentralisation.* — Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a appelé, lundi 11 mars sur TF1, les électeurs à se mobiliser pour le second tour des élections cantonales, car la décentralisation *« mérite une participation électorale importante »*. M. Joxe, qui a estimé que c'est aux électeurs de *« décider s'ils veulent, par une discipline très mobilisée, assurer la victoire de la gauche »* dans leurs départements, a jugé que *« le deuxième tour peut être dominé par l'accentuation* [du] *phénomène de redressement des partis de gauche »*, mouvement qui n'a assuré au premier tour qu'*« une légère remontée »* de la gauche.

● *M. Nucci : la gauche a touché le fond.* — M. Christian Nucci, ministre de la coopération et du développement, a affirmé, lundi 11 mars à Genève, que *« la gauche, qui a touché le fond, ne pouvait que remonter ». « Les fruits de l'action du gouvernement ne sont pas encore perçus d'une manière tangible par l'opinion publique »*, a ajouté M. Nucci.

● *Deux candidats communistes du Tarn se retirent sans donner de consigne de vote.* — Deux candidats communistes des cantons de Lisle-sur-Tarn et de Salvagnac, dans le Tarn, où il y a ballottage pour le second tour des élections cantonales, ont décidé de se retirer sans donner de consigne de vote. Dans le département du Lot, les fédérations communiste, socialiste et radicale de gauche ont signé, lundi 11 mars, un accord de désistement en faveur du candidat de gauche le mieux placé.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le meurtrier du gendarme tué à Pouebo a été arrêté

L'auteur présumé de l'assassinat d'un gendarme tué vendredi par un jet de sabre d'abattis a été appréhendé mardi 12 mars vers 16 heures. Il s'agit d'un jeune Mélanésien de dix-neuf ans, Gérald Cana, membre de la tribu de Saint-Gabriel à Pouebo, où s'étaient déroulés les affrontements entre militants du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS) et gendarmes mobiles. Cette arrestation a été rendue possible par la coopération des autorités coutumières de Pouebo. Les gendarmes avaient sollicité leur aide, faute de quoi ils avaient menacé de procéder à une opération judiciaire dans la tribu. Soucieuses d'éviter de nouveaux affrontements, les autorités coutumières, au terme d'une négociation de cinq heures avec les gendarmes territoriaux, le chef de la subdivision administrative, M. Alain Gehin, et le juge d'instruction ont donc accepté de livrer l'assassin présumé, qui a été transféré dans la soirée à Nouméa et inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort.

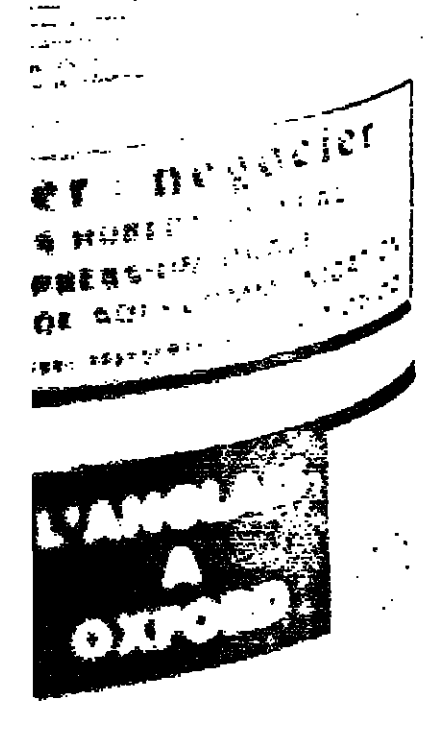
M. Pisani entend poursuivre sa mission au-delà du 31 mars

De notre correspondant

Nouméa. — Au cours de sa rencontre hebdomadaire avec la presse, mardi 12 mars, le délégué du gouvernement, M. Edgard Pisani, a réaffirmé qu'il a l'intention de revenir en Nouvelle-Calédonie après avoir remis son rapport au président de la République le 31 mars prochain. *« Les dates sont déjà fixées,* a-t-il précisé. *Je partirai à Paris le 26 ou le 27 mars et je rentrerai le mercredi ou le jeudi après Pâques »*, soit le 10 ou le 11 avril. Pendant cette quinzaine de jours qu'il passera en métropole, M. Pisani n'a pas exclu d'entrer en contact avec des personnalités de l'opposition, bien qu'il ait précisé : *« Je ne sais pas si c'est dans mon rôle ou dans celui du gouvernement lui-même, mais je crois qu'à un moment donné il faudra bien qu'on* [l'opposition] *en parle. Je ne crois pas qu'on puisse aller au débat parlementaire sans avoir échangé des points de vue ni essayé de voir si des chemins convergents ne sont pas possibles. »* A ce sujet M. Pisani admet avoir constaté des *« silences »* dans l'opposition métropolitaine sur le problème de la Nouvelle-Calédonie. *« Le problème de la Calédonie,* a estimé le haut commissaire, *est celui de la France, et c'est légende de croire qu'il pourrait disparaître avec un changement de majorité. » « Je suis plus sensible »* a-t-il poursuivi *« au fait que je suis le délégué de l'Etat que le délégué du gouvernement, et je suis moins soucieux, dans l'action que je conduis, de complaire à un gouvernement qui ne me le demande d'ailleurs pas, que de résoudre un problème national »*.

S'agissant de la violence, et de la mort récente d'un gendarme à Pouebo, M. Pisani a répété : *« Le temps est venu pour la normalisation, c'est-à-dire une relation entre la réalité locale et les forces de l'ordre. »* Pour le délégué du gouvernement, l'intervention des forces de l'ordre n'est pas la panacée. *« C'est en s'engageant dans le débat, en recherchant une bonne fois des solutions aux problèmes politiques, et en acceptant le compromis politique qu'on résoudra ce problème. »*

FRÉDÉRIC FILLOUX.



UN ENTRETIEN AVEC M. ROLAND CARRAZ

Une loi-programme sur l'enseignement technique est à l'étude

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement technique et technologique, précise les mesures retenues pour introduire l'enseignement de la technologie à l'école primaire et dans les collèges. Il indique le nombre d'établissements concernés et révèle que chacun de ces collèges recevra un équipement d'un coût de 300 000 francs. Une loi-programme est à l'étude.

« Vous voulez donner une culture technique à tous les élèves. Comment la définissez-vous ?

— Développer la culture technique, c'est favoriser la réappropriation par l'individu de l'objet technique, dans toutes ses dimensions, qui sont à la fois scientifiques, techniques, industrielles, mais aussi sociales et économiques. La technique était vue jusqu'à présent dans l'enseignement comme une application de la science, or c'est cette démarche que nous voulons renverser.

— Quelle place cette culture technique doit-elle occuper, selon vous, dans l'enseignement ?

— La culture technique tire parti des savoirs professionnels, mais quand je parle de l'introduire dans les enseignements généraux, notamment dans les collèges, il ne s'agit pas de préparer à des métiers. Notre objectif est d'atténuer, voire de renverser, l'opposition entre une culture noble fondée sur les humanités et donnant la priorité à la capacité d'abstraction et les choses qui relèvent de la pratique. L'enseignement de la technologie, comme composante de la culture générale, ne peut en aucun cas se réduire à un discours sur les sciences et les techniques, sous peine de maintenir et même de renforcer les clivages entre une culture «cultivée» et une technique concrète qui resterait le seul domaine des techniciens.

— Quelles mesures prendrez-vous pour introduire la technologie à l'école, au collège et au lycée ?

— Pour l'école élémentaire, où l'enseignement des sciences et technologie commencera en septembre prochain, comme l'ensemble des instructions annoncées par Jean-Pierre Chevènement, on peut envisager l'expérience des matières et matériaux, la pratique et la réalisation d'objets ou de systèmes, l'étude d'objets techniques. Mais tout cela doit être simple et fera l'objet de circulaires pédagogiques.

Neuf cents collèges équipés l'an prochain

» Au collège, trois domaines ont été retenus : l'électronique, les automatismes avec une composante nécessaire de mécanique, l'économie et la gestion informatisées. Dans les trois cas on traitera de conception, de fabrication et d'usage. Enfin, des activités libres faciliteront la transition entre les pratiques actuelles de l'éducation manuelle et technique et les futurs enseignements technologiques. Je vous rappelle que cette transition est déjà engagée dans 200 collèges depuis la rentrée 1984. Elle en concernera 700 de plus en septembre prochain et 1 000 par an à partir de 1986. Chacun de ces collèges recevra un équipement type d'un coût de 300 000 francs.

— Fera-t-on pour autant reculer le sentiment d'échec des jeunes qui sont orientés vers l'enseignement professionnel ?

— Renverser cette tendance, c'est-à-dire faire en sorte que l'orientation vers le technique repose sur un vrai choix, suppose une série de conditions. La plus importante — et c'est aussi celle qui demandera le plus de temps — est la nécessité pour l'enseignement technique de se moderniser et d'élever le niveau de ses qualifications de telle sorte qu'il apparaisse à égalité avec les autres ordres d'enseignement. J'ai présenté des propositions en ce sens au conseil des ministres. Je souhaite qu'elles fassent l'objet d'une priorité nationale qui se traduise sur le plan budgétaire et législatif. Je pense à une loi-programme.

— Comment les professeurs de l'enseignement technique peuvent-ils contribuer à cette modernisation, alors que beaucoup d'entre eux préparent leurs élèves à des métiers en voie de disparition ?

— Pour résoudre ce problème, je prépare un plan de cinq ans de formation des maîtres en exercice. L'objectif est, à partir de la rentrée de septembre 1985, d'actualiser les connaissances de tous les maîtres du technique dans le champ des technologies nouvelles. S'ajoutent à cela toutes les actions déjà engagées depuis 1982 par M. Alain Savary, notamment dans le domaine de l'informatique industrielle.

» En ce qui concerne la formation initiale, la mesure la plus importante, et qui devrait prendre effet dès la session 1986 des concours de recrutement, consiste à fusionner le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET) et le certificat d'aptitude au professorat technique (CAPT). Cela nous permettra de procéder à des recrutements, soit dans des spécialités pour lesquelles il n'existe actuellement aucun concours, soit dans des domaines où nous n'arrivons pas à pourvoir tous les postes mis au concours ; c'est le cas en génie électrique, par exemple. D'autre part, nous pourrons donner des possibilités de promotion élargies aux professeurs de LEP (lycées d'enseignement professionnel) et, ainsi, élever le niveau de qualification de tous les enseignants.

Propos recueillis par
CATHERINE ARDITTI.

SPORTS

Bercy encaisse mal la boxe

Quelque quatre mille spectateurs seulement ont assisté, au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), au championnat du monde des mi-moyens (version WBC) opposant Milton McCrory, tenant du titre, à Pedro Vilella qui s'est conclu par la troisième victoire consécutive depuis 1983 du champion de Détroit, surnommé *« Iceman »*. Les promoteurs du combat, qui tentaient un coup de pocker pour relancer la boxe de haut niveau en France, n'ont pas réussi leur pari : cinq mille spectateurs au moins étaient nécessaires pour équilibrer le budget de la réunion. Le Palais de Bercy peut contenir au maximum dix-sept mille spectateurs.

Sous les cintres du POPB, comme au légendaire Madison Square Garden de New-York, il y a des loges que des sociétés commerciales louent pour les besoins de leurs relations publiques. Le Tout-Paris aime s'y faire inviter pour voir et être vu en s'abreuvant de champagne. Il s'en échappe habituellement une rumeur de fête. Samedi dernier pourtant, la plupart d'entre elles sont restées silencieuses pendant la réunion du championnat du monde des mi-moyens. La boxe aurait-elle si mauvaise réputation qu'il ne fasse pas bon se trouver aux alentours d'un ring ?

Les chiffres des douze premiers mois d'exploitation du POPB montrent qu'il y a plus d'amateurs pour les concerts que pour les compétitions : moins de 500 000 entrées pour soixante dix réunions sportives et près de 580 000 pour une quarantaine de spectacles. Il y a donc deux fois plus de spectateurs pour un concert que pour un match.

En toute logique, les gestionnaires du POPB pourraient en tirer une conclusion évidente : organiser plus de spectacles et moins de sports. Ils équilibreraient ainsi plus facilement leurs comptes et éviteraient toute polémique sur la charge qui pèse sur les contribuables parisiens pour l'entretien de l'édifice. Toutefois le cahier des charges ne le leur permet pas. Afin de ne pas renouveler la mésaventure du Palais des sports de la porte de Versailles, la *« charte »* du POPB prévoit le dosage *« deux tiers »* de sports, *« un tiers »* de spectacle. Dans ces conditions, la solution « moyenne » est de présenter du sport-spectacle. Une solution qui a fait recette : Bercy a fait salle comble pour le supercross de moto, le bicross et l'autocross, et il a été bien rempli (avec force invitation il est vrai) pour les tournois de judo (France-Japon et Coupe intercontinentale), la Nuit des arts martiaux, les Six jours cyclistes, le tournoi en salle du PSG, et les matches de hockey sur glace des Français-Volants. En revanche, les résultats ont été nettement moins bons avec l'athlétisme et le basket-ball.

Trop peu au portillon

Les dirigeants du stade ont donc fait le raisonnement suivant : y-a-t-il un spectacle plus fort que l'affrontement de deux hommes sur un ring ? Le championnat d'Europe des moyens Acaries-Moore a le record des affluences sportives avec 13 000 entrées.

Voilà pourquoi le directeur du POPB, Andy Dickson, au demeurant ancien chroniqueur de boxe, s'est lancé dans l'organisation d'un championnat digne des combats de Las Vegas et d'Atlantic-City. Et la soirée a tenu, sur le plan pugilistique, les promesses de l'affiche. McCrory et Vilella, l'un diplômé d'université, l'autre magasinier dans le Bronx, en tout cas deux des meilleurs poids mi-moyens actuels, se sont montrés à la hauteur de leur réputation en se livrant pendant douze reprises un combat sans merci qui tourna cependant rapidement à l'avantage du tentaculaire tenant du titre.

Les *afficionados* ont quitté le POPB avec le sentiment d'avoir vu de très grands pugilistes à l'œuvre, mais ils avaient été trop peu nombreux à franchir les contrôles du palais omnisports pour équilibrer le budget de la soirée. Les dépenses étaient évaluées à 6 millions de francs. 4 millions étaient couverts par les droits de télévision versés par la chaîne ABC. La différence devait essentiellement sortir de la poche des spectateurs, auxquels on proposait des places de 160 à 1 000 francs. Des tarifs qui n'ont rien d'exceptionnel pour un spectacle de boxe à Paris.

LE POPB n'a-t-il pas joué inconsidérément la carte d'un championnat du monde ? McCrory et Vilella sont certes des pugilistes de talents, mais leur notoriété n'a pas véritablement franchi l'Atlantique.

Des vedettes qui n'en sont pas vraiment, des enjeux qui n'en sont peut-être pas : ce n'est pas la boxe qui a été battue samedi soir au POPB, c'est un non-spectacle pugilistique que les spectateurs ne sont pas venus applaudir. Les dirigeants de Bercy devraient en tenir compte pour élaborer à l'avenir leur programme.

ALAIN GIRAUDO.

ENVIRONNEMENT

UN BILAN DE LA POLLUTION EN BASSE SEINE :

Air plus pur, eau plus sale

La Basse Seine, une des régions traditionnellement les plus polluées de France, présente une double évolution : son air se purifie, mais son eau se dégrade. Le dernier compte rendu du réseau d'alerte à la pollution atmosphérique dans l'estuaire de la Seine (réseau ALPA) est formel : tous les relevés et analyses effectués dans les sites de mesure (53 au total) indiquent *« une diminution de 30 à 50 % de la pollution atmosphérique en cinq ans »*. Les massifs forestiers, surveillés par photographies aériennes et grâce à l'observation des lichens, sont dans un état *« globalement satisfaisant »*. On note même la réapparition de certains lichens qui avaient disparu à la périphérie des villes. Enfin, les teneurs en métaux de l'atmosphère de l'estuaire *« n'ont pas de caractère alarmant »*. Elles sont même *« nettement plus faibles qu'à Paris »*.

Le bilan que vient de publier la commission baie de Seine (créée en 1975 pour surveiller l'évolution de la pollution dans l'estuaire et en baie de Seine) est, en revanche, beaucoup plus inquiétant. Ainsi, le taux des nitrates relevé dans les eaux de la Seine augmente sans arrêt depuis vingt ans : 2 mg par litre en 1965, 10 en 1975 et plus de 20 en 1984 ! Quant aux PCB (polychlobiphényles), produits rémanents, donc peu biodégradables, et surtout toxiques, leur présence a été décelée *« épisodiquement et de façon ponctuelle »*, aussi bien dans l'eau que dans les sédiments et même la matière vivante.

Les seules améliorations relevées dans l'eau de la Seine sont une diminution de la pollution organique, due à la mise en service de stations d'épuration, et une *« réduction significative »*, depuis 1976, des teneurs en métaux dissous (mercure, plomb, cadmium, chrome, zinc). La zone de mauvaise oxygénation de l'eau, qui portait sur 90 kilomètres de cours en 1979 (de la Bouille à Tancarville), a été ramenée à 20 kilomètres en 1984 (boucle de Caudebec).

La situation est différente dans l'estuaire, qui accumule les pollutions, apportées par le cours supérieur de la Seine, et reçoit en outre les déchets des usines de la basse Seine. Les usines COFAZ du Havre et CDF Chimie de Grand-Couronne continuent en effet à rejeter leurs phosphogypses (« boues jaunes ») en mer.

« Boues jaunes »

Les teneurs en phosphates sont donc excessives dans l'estuaire. Le déversement des « boues jaunes » double, en effet, le taux « normal », dû aux eaux de lessive et aux engrais phosphatés. En été, la présence conjuguée des nitrates et des phosphates dans l'eau favorise le foisonnement d'algues planctoniques (« boues rouges » ou « boues vertes », selon les cas). Lorsque ces algues sont absorbées en grande quantité par les mollusques filtreurs (moules, praires, etc.), elles deviennent toxiques pour le consommateur. Des observations précises faites au débouché de l'émissaire de « boues jaunes » du Havre montrent *« une nette dégradation de la faune marine, tant au point de vue de la diversité des espèces que du nombre d'individus »*.

Enfin, on a étudié les teneurs de certains micropolluants (PCB, cadmium, plomb, mercure) dans les moules, les crevettes et certains poissons plats. La conclusion est nette : ces teneurs sont plus élevées dans l'estuaire de la Seine que sur tout autre site littoral français. Le seuil de tolérance n'est pas encore franchi, mais on s'en rapproche dangereusement.

ROGER CANS.

MÉDECINE

AUX ÉTATS-UNIS

Mieux vaut être riche et malade...

Aujourd'hui, aux Etats-Unis, être indigent c'est souvent se faire interdire l'accès à un service de soins d'urgence. Le docteur Arnold S. Relman, rédacteur en chef d'une prestigieuse revue médicale *The New England Journal of Medicine,* tire la sonnette d'alarme dans un récent éditorial intitulé : «A quoi servent les hôpitaux ?» Il raconte l'aventure du docteur Keith Wrenn, médecin dans un petit hôpital de campagne, en Caroline du Nord. Le médecin voit arriver un patient qui, visiblement, présente un problème neuro-chirurgical aigu. L'urgence chirurgicale typique. Aussitôt, le docteur Wrenn prend contact avec l'hôpital régional le plus proche, équipé d'un service de neuro-chirurgie. Mais l'administration de cet hôpital privé refuse le transfert du patient. Prétexte : il n'a pas d'argent.

Autre exemple, celui d'un jeune homme accidenté qui est immédiatement transporté dans un hôpital privé de l'Arizona. La direction de l'hôpital apprend l'insolvabilité de ce patient et décide sans plus attendre de le faire transférer dans un hôpital public. La mise en route du traitement est retardée et, le jeune homme restera handicapé à vie. Sa mère décide alors de poursuivre l'administration de l'hôpital privé. La Cour suprême de l'Arizona conclut à la responsabilité de la direction de l'hôpital et rappelle dans son jugement que les hôpitaux privés ont, en matière de soins d'urgence, les mêmes devoirs que les hôpitaux publics.

Un jugement qui, selon le docteur Relman, restera lettre morte. Tant que le gouvernement américain s'obstinera à considérer les hôpitaux avant tout comme de simples entreprises commerciales, les pauvres auront les pires difficultés à faire valoir leurs droits à bénéficier des premiers soins d'urgence, estime le docteur Relman.

F. N.

SCIENCES

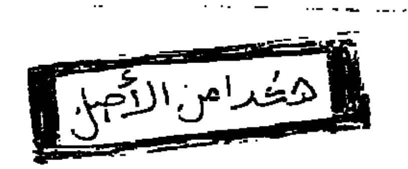
DE DISCOVERY EN CHALLENGER

Un pas de tir en avant un pas de tir en arrière

Il y a décidément quelque chose de cocasse dans la manière dont la NASA, ce monument de l'organisation et du compte à rebours à la seconde près, programme en ce moment ses vols de navette. Hier encore, contrainte d'annuler la mission Challenger, retardée par le remplacement d'une partie de son bouclier thermique, puis par la défaillance d'une batterie sur un des satellites dont elle était porteuse, l'agence spatiale américaine annulait purement et simplement le vol, contraignant ainsi l'astronaute français Patrick Baudry, qui devait y participer, à ne partir dans l'espace qu'en juin. Un tel contretemps n'étant pas de nature à gripper la belle mécanique de la NASA, on décidait alors de transférer une partie de la charge utile de Challenger et son équipage — sans Baudry — sur la navette Discovery qui, elle, était prête à partir.

Tout allait donc pour le mieux, lorsque, combe de malchance, une nacelle métallique servant à transporter des techniciens apportait un peu de fantaisie à ce programme. Sa chute accidentelle endommageait en effet les portes de la soute de Discovery dressée sur son pas de tir pour un lancement fixé à la fin du mois de mars. Les techniciens envoyés pour évaluer les dommages déclaraient dans un premier temps que les réparations pourraient être menées à bien à bref délai. Comment en douter ? La NASA n'a-t-elle pas souvent réussi dans le passé de telles courses contre la montre ? Aujourd'hui, pourtant, il semble que plus rien n'aille au pays de la navette et que les réparations prévues ne soient pas faites à temps. Dans ce cas, Challenger, aujourd'hui sous un hangar, remplacerait Discovery sur le pas de tir, et Patrick Baudry, chargé de ses appareils médicaux, pourrait prendre place à bord pour un nouveau vol vers le 13 avril. A moins que, dans les jours qui viennent, on ne maintienne Discovery, dont le lancement pourrait avoir lieu le 19 Avril. A suivre...

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



Les mousquetaires « antiterrorisme » du président

I. — *L'affaire de toute la nation*

par ARAMIS

Il y a une trentaine de mois, la France vivait traumatisée sous le coup d'une poussée, sans précédent, du terrorisme sur le territoire national. Conformément à l'esprit de la Constitution, le président de la République déclarait, le 17 août 1982, que tout problème menaçant la sécurité et le droit de vivre du citoyen serait traité par lui-même. Cette attitude est conforme à l'esprit de l'ordonnance du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense.

Pour mener cette lutte, il manquait des organismes appropriés. D'où la création, d'une part, d'un secrétariat d'État à la sécurité publique, dirigé par M. Joseph Franceschi. Et, d'autre part, d'une mission de coordination, d'information et d'action contre le terrorisme, confiée au chef d'escadron Christian Prouteau. Dans l'esprit du président, ces deux structures étaient largement complémentaires.

Dès le lendemain, ce pays gaulois, oubliant ses blessures récentes, portait son attention sur le retentissement que pouvait avoir, sur un grand corps comme celui de la police nationale, la nomination d'un officier de gendarmerie à la tête d'un organisme à vocation nationale. Cet aspect formel de la question suscitait alors beaucoup plus de commentaires que cette nouvelle organisation. Il serait intéressant de montrer comment, au-delà des affinités personnelles comme celles du ministre de la défense par exemple, le pouvoir socialiste s'est peu à peu forgé cette conviction qu'il aurait — en cas d'alternative dure — moins de questions à se poser en s'appuyant sur la gendarmerie.

Deux écoles

Si le choix des hommes revêt une très grande importance en démocratie, il importe aussi que l'outil qu'ils servent soit crédible. En l'occurrence, il semble que M. Francheschi n'ait trouvé un «job» que par la bonne volonté du ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre. Dans la hiérarchie policière, cette nomination n'apportait rien. Pire, elle la contrariait : quel est le véritable «patron» de la police si ce n'est le directeur général de la police nationale ? On peut, en revanche, accorder au profit du secrétariat d'État l'apport d'une certaine émulation entre services, l'échange du renseignement et la création d'un fichier informatisé du terrorisme.

Ce n'est pas un hasard, comme certains aimeraient le croire, si M. Prouteau a été appelé à participer, à trente-huit ans, aux affaires du pays. L'éclosion du terrorisme en Europe et la montée de la violence civile ont suscité une réflexion utile des responsables. De ces réflexions sont nées de nombreuses théories et, plus particulièrement, deux écoles propres à lutter contre cette violence.

La première est vieille comme le monde. Elle s'inspire de la solide loi du Talion, qui se traduit en langage populaire par : *« Il faut les éliminer. »* C'est encore l'expression apparue de « mesrinisation » et de « mesriniser » (1), c'est-à-dire l'application de la solution radicale. La deuxième école, c'est M. Prouteau qui en devient le chef de file : préserver la vie humaine, quelle que soit cette vie, en est le principe fondamental. A la formule : la société doit se défendre en éliminant ceux qui la menacent, M. Prouteau répond : un Etat est plus fort s'il se donne les moyens de neutraliser l'homme violent sans recourir à la mort pour cela.

Une première idée de M. Prouteau est que l'arsenal juridico-policier propre à résoudre le problème de droit commun ne peut rien, dans les circonstances actuelles, contre le terrorisme.

Il convenait, donc, dans un premier temps, de penser « un autre arsenal » et, dans un deuxième temps, de mettre en place un système légal antiterroriste « à la française » à partir d'une équipe de travail particulièrement riche, nouvelle dans sa conception et composée d'hommes peu habitués, par tradition, à travailler ensemble mais soudés par la conviction que la luttre antiterroriste est l'affaire de toute la nation.

A ce niveau de l'analyse, il est permis de se référer à la solution centralisatrice ouest-allemande. On crée, au sein du Bundeskriminalamt (BKA), un département chargé du terrorisme, doté du fameux ordinateur Big Brother. Le terrorisme allemand trouve en face de lui une seule machine de guerre, équipée à la mesure de la démesure des actions terroristes qui ont conduit à sa création.

Ce système typiquement germanique n'a pas inspiré les Français. Persuadé que la sécurité du territoire est un devoir de la défense auquel tous les Français doivent participer, M. Prouteau est moins un centralisateur qu'un animateur, un coordinateur représentant l'exécutif. Dans ce système conforme aux principes constitutionnels et traditionnels du pays, il convient que le gendarme du plus profond de la campagne, comme le plus humble des policiers aient conscience de l'importance de leur rôle à leur échelon propre.

Dans l'administration, c'est une gageure de vouloir faire travailler ensemble gendarmes et policiers. Avec une dizaine de gendarmes et de policiers, dont un officier supérieur de gendarmerie et deux commissaires, sous les ordres de M. Prouteau, l'équipe élyséenne a apporté, depuis trente mois, quelque chose de nouveau en faisant progresser toutes les affaires, même si ces collaborateurs, débarqués de leur planète, ont souvent irrité, intrigué et agacé. On en arrive au paradoxe que la vocation d'un bon professionnel est, en quelque sorte, d'être un généraliste.

Un deuxième principe a présidé à la création de cette équipe : celui de l'intervention dynamique. En investissant les professionnels, recrutés par M. Prouteau, d'une autorité exceptionnelle, celle de leur attache à l'exécutif, on exigeait d'eux que cette autorité ait un but précis.

Il est nécessaire de faire comprendre à tous les échelons que la volonté de l'exécutif ne se discute pas. Tout est dans la manière. Une méthode inquisitoire ne correspond plus aux mœurs du moment. Faire pression sur les hommes ou les structures, par des avantages personnels, est une méthode aujourd'hui très rapidement dénoncée. Une seule méthode subsiste, qui a été instaurée : exiger des personnes ; dénoncer les retards et la mauvaise volonté ; au besoin, sanctionner. Pour une seule raison : le bien de la mission.

Pour justifier sa capacité d'intervention auprès des services, l'équipe élyséenne se devait de renseigner le président au plus près et au plus juste. Sans mettre en cause l'honnêteté et l'intégrité des responsables, il est évident qu'un service présentant une affaire n'a qu'une vue parcellaire, et cette limite est de nature à permettre au terrorisme d'évoluer impunément. Il existe aux Etats-Unis un organisme appelé le National Security Council (NSC), qui constitue un lien permanent entre les corps de l'Etat et le président. D'autres Etats envisagent d'installer des organismes du même genre. La France est précurseur dans ce domaine, avec une équipe qui fournit un travail d'analyse et de synthèse au chef de l'exécutif.

Coopération internationale

Il est, enfin, un dernier principe, cher à M. Prouteau, selon lequel la lutte contre le terrorisme ne sera efficace qu'en s'appuyant sur une solide coopération internationale. Cette idée s'était imposée à lui pendant les dix années où il a animé le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Il faut dire que le potentiel de collaboration internationale était immense et parfaitement inexploité. Ne parlons pas d'Interpol ou des relations formelles établies par deux services à vocation identique, qui n'ont jamais permis de poser les bases d'une véritable coopération internationale.

Tous les pays avec lesquels il était nécessaire de travailler ont donc été contactés avec le plus grand succès. Outre les relations officielles au plus haut niveau, ont été établies des liaisons à l'étranger avec des personnages détenteurs d'informations, qui, par leur position officielle ou officieuse, sont dans l'impossibilité de communiquer avec des organismes extérieurs n'offrant pas toutes les garanties d'efficacité et de professionnalisme. L'équipe élyséenne a pu se placer dans des rouages internationaux essentiels et drainer, hors liaisons policières, diplomatiques ou hors services secrets, des informations capitales pour sa mission et pour le pays.

Prochain article :

DES AFFAIRES QUI ONT DÉFRAYÉ LA CHRONIQUE.

(1) Ces néologismes ont été forgés à partir du nom du célèbre gangster Jacques Mesrine tué, en novembre 1979, au cours d'une fusillade en plein Paris avec des policiers qui le savaient armé en permanence et qui n'ont pas voulu prendre de risques *(NDLR)*.

JUSTICE

LE PROCÈS DES FRÈRES WILLOT

Une vache à lait nommée Conforama

Dans le procès des quatre frères Willot, qui a repris lundi 11 mars à la 11ᵉ chambre du tribunal de Paris, il est un cinquième prévenu qui, jusque-là, n'avait eu qu'à figurer. C'est M. Jean-Claude Taté. Il n'a, assurément, ni la verve de ses compagnons ni leur renommée. Il est là parce qu'il fut président du directoire de Conforama à l'époque où la société foncière et financière Agache-Willot prit le contrôle de cette entreprise de distribution. Le ministère public soutient qu'Agache-Willot, après avoir redressé la situation de Conforama, y opéra à son profit des prélèvements que la loi qualifie d'abus de biens sociaux. Pour s'être prêté à ces pratiques, M. Taté a donc à en répondre, comme MM. Jean-Pierre, Antoine et Régis Willot.

Du coup, l'audience est passée du plaisant au technique. Le premier reproche fait à M. Taté est d'avoir accepté que Conforama prenne une participation de 10 % dans l'opération menée par les Willot aux États-Unis pour le rachat du groupe de magasins Korvettes. Pourquoi cet investissement d'une valeur de 55 millions de dollars dans une affaire où Conforama n'avait pas à être partie prenante et où, pourtant, elle apportait en outre sa caution auprès des banques américaines ? M. Taté agissait-il en vrai patron ou n'était-il là que pour entériner des décisions prises ailleurs et par d'autres, autrement dit, par les Willot ?

Le lot d'un président

« *Non*, répond-il, *la participation à Korvettes a été approuvée par l'ensemble du directoire de Conforama. Mandat m'avait été donné pour signer. J'ai signé. Il arrivait que M. Jean-Pierre Willot nous demande des avances à certaines époques. Mais il nous en faisait aussi. Cela fonctionnait dans les deux sens.* »

Tel est bien l'avis de Jean-Pierre : « *Avant notre intervention à Conforama, il y avait là-bas des pertes importantes : 80 à 100 millions, si mes souvenirs sont bons. Ensuite, cette boîte s'est mise à gagner de l'argent, et nous avons alors travaillé normalement avec ses patrons. Cela donnait de très bons résultats. On nous disait par exemple : on va ouvrir un magasin à Avignon. très bien. On allait ensemble voir sur place. Si cela paraissait sérieux, on suivait financièrement. C'était cela, l'assistance de la société Agache-Willot à Conforama. Résultat : 1 milliard de chiffre d'affaires en 1978, 2 milliards et demi en 1980. Alors, je crois fermement qu'on peut féliciter tous ceux qui, de chaque côté, ont concouru à de pareils résultats.* »

Deuxième reproche : la transformation, le 26 octobre 1980, toujours par Agache-Willot, de Conforama, société anonyme, en société en commandite simple. Le tribunal de commerce de Paris, dans un jugement du 25 juin 1981, a déclaré nulle cette transformation, non conforme à l'intérêt du capital et constitutive à ses yeux d'un abus de droits. Quel était l'objet poursuivi ? Voulait-on ainsi échapper à l'obligation d'avoir à Conforama un comité d'entreprise, car les sociétés en commandite en sont dispensées, ou bien s'agissait-il de se soustraire à l'impôt sur les sociétés dès lors qu'Agache-Willot, déficitaire à cette époque, était dans l'impossibilité de le payer ? M. Taté explique : « *Jean-Pierre Willot souhaitait lui une fusion. Elle ne me paraissait pas très opportune. Nous avons consulté un cabinet qui nous a conseillé la formule de la société en commandite. Cela ne bouleversait pas l'organisation de Conforama.* »

Mais, en cas de liquidation des biens d'Agache-Willot, n'y avait-il pas dissolution automatique de la société en commandite ? « *Nous n'avons pas vu la chose sous cet angle.*

— Vous avez pourtant dit à l'instruction que vous aviez à supporter des pressions difficilement supportables. »

M. Taté n'accablera pas les Willot : « *C'est le lot d'un président de société de supporter les pressions, de dominer les tensions. Des pressions, vous savez, il y en a de toutes natures. Il y a celles des fournisseurs, du personnel, des concurrents.*

— Et celles de l'actionnaire majoritaire : Agache-Willot détenait 91 %.

— L'actionnaire majoritaire exerce une pression parmi les autres. »

Des prestations coûteuses

Troisième reproche : D'avril 1979 à juin 1980, Conforama a transféré à Agache-Willot 157 millions de francs, qui ont servi de trésorerie pour la liquidation du groupe Korvettes, après le fiasco américain. Où était le profit de Conforama ?

« *C'était*, dit M. Taté, *dans le cadre normal des relations entre Conforama et Agache-Willot, par le biais d'une convention de comptes courants. Je n'ai eu aucune observation sur cette convention, ni des commissaires aux comptes ni de la commission des opérations de Bourse. J'envoyai cet argent à Agache-Willot, dont rien ne laissait prévoir alors la liquidation brutale.*

— *Mais les fonds*, observe le président Culié, *sont allés directement à Korvettes.*

— C'était le plus court chemin. Au total, si vous regardez les chiffres, j'ai reçu d'Agache-Willot, en fait mon seul interlocuteur, autant que je lui ai déboursé. Ce n'est qu'après la déconfiture que les conséquences de ce dépôt de bilan ont joué à plein contre nous. »

En tout cas, la perte de Conforama, selon les experts, fut de 137 millions, auxquels s'ajoutent 88 millions donnés en caution aux banques américaines, pour les seuls intérêts d'Agache-Willot.

Il faut ajouter encore à cela le prix que faisait payer la même société à Conforama pour des mandats de service aussi nombreux que divers, à raison d'un prélèvement en fin d'exercice 1 % du montant du chiffre d'affaires, pourcentage jugé excessif. Il a été ainsi calculé que Conforama paya plus de 51 millions pour des prestations qui n'en valaient pas plus de 20.

Jean-Pierre Willot ne s'en est pas plus ému que du reste : « *Les mandats de service, la belle affaire ! Saint-Gobain, à ma connaissance, touche de ses filiales de 1 à 2 % et, cela n'a pas l'air d'être critiqué.* »

Enfin, il y eut ces 501 millions d'avance en comptes courants consentis par Conforama à Agache-Willot à un taux d'intérêt de 10,5 %. Taux anormalement bas et suspect aux yeux de l'accusation. Taux normal au sein d'un groupe comme celui-ci, rétorque la défense. En dépit de tous ces griefs, les témoins entendus — dont deux cofondateurs du Conforama des premières années, MM. Guy Sardoillet et Jean Moll, devenus actionnaires minoritaires après l'arrivée des Willot et qui auraient, ainsi, quelques raisons de se plaindre — n'ont pas jugé que M. Taté a démérité. Et si le premier continue de penser que les Willot ont bel et bien plumé consciencieusement Conforama, le second n'estime pas, lui, avoir été victime pour autant d'un abus de biens sociaux.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

FAITS DIVERS

D'APRÈS L'AUTOPSIE

Le jeune Algérien de Vaulx-en-Velin est mort accidentellement

De notre correspondant régional

Lyon. — Un jeune Algérien, Bardet Barka, seize ans, est mort vendredi 8 mars à l'hôpital Edouard-Herriot, à Lyon. Le mercredi précédent, il était lourdement tombé de vélomoteur à Vaulx-en-Velin (Rhône) alors qu'il essayait de passer à vive allure entre deux policiers, îlotiers du secteur. Certains témoins avaient fait état, dans leurs déclarations, de « coups » volontairement portés par un des policiers au jeune Algérien.

De fait, l'autopsie pratiquée lundi 11 mars à l'Institut médico-légal de Lyon n'a révélé aucune trace de violences volontaires. La blessure ayant entraîné le coma a été analysée comme provenant du choc de la tête de l'adolescent contre un muret.

Si cette expertise tranche le litige concernant la nature du traumatisme, l'enquête ouverte par le parquet de Lyon devra déterminer les circonstances précises dans lesquelles le jeune homme est tombé de son vélomoteur. Bardet Barka a-t-il au cours d'un rodéo foncé sur les policiers ? Ceux-ci présenteraient diverses contusions à l'appui de cette thèse. Y a-t-il eu de la part des îlotiers une attitude agressive entraînant l'accident ? Pour M. Galindo, commissaire de Vaulx-en-Velin, « *les témoins sont certainement tous sincères, mais ils étaient à plus de 50 mètres et la scène n'a duré que quelques secondes* ».

C. R.

DANS UN HOTEL DE L'AIN

Quatre malfaiteurs en train de fondre plusieurs kilos d'or sont surpris par les policiers

De notre correspondant

Lyon. — Lorsque deux hommes transportant chacun une bouteille de gaz entrent, jeudi 7 mars, à l'hôtel-restaurant Belle-Rive, à Trévoux (Ain), les policiers lyonnais — qui surveillent l'établissement — sont immédiatement en alerte. Ce restaurant des bords de Saône est fermé depuis le mois d'octobre. Au bout de plusieurs heures de surveillance, les policiers, épaulés par les gendarmes de Trevoux, investissent discrètement l'hôtel. Ils ne sont pas déçus. Dans une chambre, quatre hommes sont occupés à faire fondre de l'or, à l'aide d'un petit four : vingt-trois kilos ont déjà été transformés en lingots anonymes. Dans des sacs, vingt-sept autres kilos attendent d'être « traités ».

Le magot provient d'un hold-up commis le 7 octobre 1984, à Lyon, aux dépens de la Société anonyme d'affinage et apprêt de métaux précieux (SAAMP). Cette nuit-là, six hommes avaient pris en otages, dans leur villa de Charbonnières (banlieue ouest de Lyon), M. Michel Rey-Coquais, directeur technique de la société, et sa famille, obligeant le bijoutier à leur ouvrir les coffres de la SAAMP. Le commando s'était emparé de soixante-dix-huit kilos d'or fin.

Dès le 23 octobre, les policiers lyonnais, en collaboration avec leurs homologues genevois, interceptaient quinze kilos de bijoux en or, au cours d'une « transaction » à la frontière franco-suisse et arrêtaient quatre hommes, dont l'un, Daniel Panno, quarante et un ans, travaillant dans un bar à Lyon, est soupçonné d'avoir participé personnellement au hold-up.

L'un des truands lyonnais surpris en flagrant délit, Christian Guichard, trente-cinq ans, a été inculpé de « *vol, séquestration, attaque à main armée et recel* ». Les autres « alchimistes », Michel Bouilloux, Jacques et David Levy, ainsi que Christian Capezzone, un complice arrêté simultanément à Nice, ne devront répondre que de « recel aggravé ». Cette nuance semble indiquer que quatre des six membres du commando, qui a attaqué la famille Rey-Coquais, sont encore dans la nature. Avec treize kilos d'or.

JEAN-JACQUES BOZONET.

● *Six arrestations pour trafic de fausses pièces de dix francs.* — Quatre mille fausses pièces de dix francs, prêtes à être livrées, viennent d'être découvertes dans un box de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Ces pièces, frappées en Italie, étaient écoulées en France par une bande, composée en majorité d'Italiens, qui se livraient à ce trafic depuis trois ans. Les pièces étaient acheminées en France par Paolo Mostarda, quarante-trois ans, qui avait aménagé à cet effet une cache dans sa voiture. Mostarda et cinq autres personnes, qui ont reconnu les faits, ont été inculpées de trafic de fausse monnaie et écroués.

EN TENTANT D'ÉCHAPPER A LA POLICE

Un père et son enfant sont brûlés vifs dans une fourgonnette

Un père et son enfant sont morts brûlés vifs, lundi 11 mars après-midi, au Bois de Boulogne à Paris, dans une fourgonnette qui avait été prise en chasse par la police. Deux autres enfants ont été blessés : le premier a été éjecté, le deuxième a été retiré de justesse du véhicule en flammes.

Peu après quatorze heures, la fourgonnette de M. Fadiga s'approche de l'ambassade de Guinée, rue Emile-Ménier (16ᵉ) avec des banderoles portant des inscriptions diverses (« *Face à la raison d'Etat, liberté, racisme, M. le président, laissez-passer pour quitter la France* »). Elle est repérée par la police.

Au moment où le véhicule se dirige vers le Bois de Boulogne, des policiers s'en approchent pour un contrôle. Au lieu d'obtempérer, M. Fadiga qui a un enfant à ses côtés, prend la fuite, malgré plusieurs balles tirées par la police dans le radiateur de la fourgonnette en vue de la stopper. Les policiers voient alors un enfant sauter du véhicule. Celui-ci dit aux policiers que son père a arrosé la fourgonnette d'essence et veut y mettre le feu. Celle-ci s'embrase, en effet, alors qu'elle roule encore. Les policiers tirent de nouveau crevant, cette fois, les pneus arrière. Quelques dizaines de mètres plus loin, le véhicule s'arrête en flammes au carrefour de Norvège dans le Bois de Boulogne, après avoir heurté une voiture.

Les corps carbonisés de M. Fadiga et d'un de ses fils sont retirés de la cabine. A l'arrière, un autre enfant est gravement brûlé.

Telle est la version des policiers qui a été également retenue par le parquet.

EN BREF

Le nombre des prévenus a baissé légèrement

Le nombre des détenus a augmenté, le mois dernier, de 1,33 %, passant de 43 422 au 1ᵉʳ février à 44 003 le 1ᵉʳ mars. Le nombre des prévenus, c'est-à-dire de détenus en attente d'un jugement définitif, est, en revanche, en baisse. Il est passé de 22 220 à 22 032 au cours de la même période. Il y a environ trente-six mille places dans les prisons françaises.

● *Fermeture du casino de Grasse.* — Le casino de Grasse, qui n'exploitait plus que deux tables de boules, vient de cesser toute activité, n'ayant pas obtenu l'agrément du ministère de l'intérieur.

A la préfecture de police des Alpes-Maritimes, on souligne que la gestion du casino de Grasse était altérée par un passif de l'ordre de 2 800 000 francs. De plus, le tribunal de commerce d'Antibes, saisi par plusieurs institutions sociales auxquelles le casino devait des versements, a pris une décision entraînant la fermeture administrative de l'établissement.

● *Vol de dynamite en montagne.* — 96 kilos de dynamite, entreposés dans la station de Serre-Chevalier (Hautes-Alpes) et destinés au déclenchement artificiel des avalanches, ont été volés. Aucune trace d'effraction n'a été constatée sur la porte du local où se trouvaient les explosifs.

TRAFIC DE DROGUE A LA PRISON DE BAYONNE

(De notre correspondant.)

Bayonne. — Deux gardiens de la prison de Bayonne ont été arrêtés mercredi 6 mars et inculpés de trafic de stupéfiants. Depuis quelque temps déjà, ils étaient surveillés, soupçonnés de faire entrer du haschish et même de l'héroïne, qu'ils revendaient à des détenus toxicomanes. L'un d'entre eux, M. Mothu, a été placé en détention à la prison de Pau, l'autre, M. Cappaï, a été laissé en liberté.

● *L'entraîneur Pierre-Désiré Allaire écroué à nouveau.* — L'entraîneur de chevaux de course Pierre-Désiré Allaire a été arrêté, le 12 mars, à son domicile de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne). Il a été déféré au parquet de Créteil et incarcéré à la maison d'arrêt de Fresnes. Il avait été condamné par la cour d'appel d'Aix-en-Provence à trois ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis, le 9 juillet 1983, pour avoir été impliqué dans une affaire de courses truquées à Cagnes-sur-Mer.

L'entraîneur s'était alors pourvu en cassation. C'est le rejet de ce pourvoi qui a conduit la cour d'appel d'Aix à demander la mise à exécution de la condamnation, devenue de ce fait définitive.

CARNET DU Monde

Naissances

— M. Marc GIRARD et Mᵐᵉ, née Jacqueline LONDON,
sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Clara,

le 6 mars 1985.

Décès

— Angers. Doué-La-Fontaine (49).

M. et Mᵐᵉ Louis Pierre Chatenay,
M. Michel Chatenay,
M. et Mᵐᵉ Antoine Chatenay,
M. et Mᵐᵉ Jean Pierre Cremer,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Chatenay, Boivin et Dinna,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor CHATENAY,
ancien conseiller constitutionnel,
ancien député et maire d'Angers,
grand officier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
officier de la Résistance
King's medal for courage,
commandeur des Palmes académiques,
commandeur du Mérite civil,

pieusement décédé en son domicile dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 14 mars, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Doué-la-Fontaine, suivie de l'inhumation au cimetière de Doué-la-Fontaine. Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mᵐᵉ Fernand Coussemant,
Les docteurs vétérinaires Catherine et Hugues Kretz,
Damien et Adeline,
M. et Mᵐᵉ Pierre Coussemant,
Mˡˡᵉ Jeannine Coussemant,
M. et Mᵐᵉ Raymond Coussemant,
Le docteur Pol Collignon et Mᵐᵉ,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand COUSSEMANT,
directeur de l'ENSCP,
professeur à l'université
Pierre-et-Marie-Curie,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,
officier des Palmes académiques,
médaille d'argent de la Ville de Paris,

survenu à Paris le 8 mars 1985 dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 mars, à 15 h 30, en l'église Saint-Nicolas de Ville-d'Avray.

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, avenue Balzac,
92410 Ville-d'Avray.

— Le président et les membres du conseil d'administration, les professeurs, les enseignants, les élèves et les personnels de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Fernand COUSSEMANT,
directeur
de l'Ecole nationale supérieure
de chimie de Paris,
professeur à l'université
Pierre-et-Marie-Curie,
chevalier du Mérite national,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,
médaille d'argent de la Ville de Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 mars 1985, à 15 h 30, en l'église Saint-Nicolas de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine).

ENSCP, cabinet du directeur,
11, rue Pierre-et-Marie-Curie,
75231 Paris, cedex 05.

— Nous apprenons le décès, survenu dimanche 10 mars à Paris, de

M. Daniel DREYFOUS-DUCAS,
ancien député,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques seront célébrées vendredi 15 mars, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, à Paris.

[Né le 11 juin 1914 à Paris et ancien élève des Arts et Manufactures, Daniel Dreyfous-Ducas rallie les Forces françaises libres à Londres, dès juin 1940. Au sein de l'artillerie de la 1ʳᵉ division des Français libres, il participe à toutes les campagnes du Gabon, d'Egypte, de Libye, de Tunisie et d'Italie. Il sera blessé à Bir-Hakeim. Après la campagne de France, il est fait compagnon de la Libération, le 17 novembre 1945.

Après la guerre, il réintègre l'administration des Travaux publics et, en 1957-1958, il est chargé de mission au cabinet de M. Edouard Bonnefous, au ministère des travaux publics. De 1958 à 1962, il est député UNR (le parti gaulliste) de la Seine (à Choisy-le-Roi-Orly). Avec le grade d'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, puis d'ingénieur général, Daniel Dreyfous-Ducas devient directeur au Gaz de France en 1963 et, en 1970, directeur du Port autonome de Paris.

Daniel Dreyfous-Ducas était titulaire de nombreuses décorations, dont la croix de guerre 1939-1945, la médaille de la Résistance et la Silver Star américaine. Il était commandeur de la Légion d'honneur.]

— Mᵐᵉ Emile Servan-Schreiber,
M. Emeric Gros,
M. et Mᵐᵉ Olivier Gros
et leur fils Jonathan,
M. et Mᵐᵉ Jean-Yves Nathan
et leur fille Julia,
M. François Gros,
Mˡˡᵉ Catherine Gros,
M. Jean-Jacques Servan-Schreiber,
Mᵐᵉ Bernadette Gradis,
Mᵐᵉ Christiane Collange,
M. Jean-Louis Servan-Schreiber,
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Armand Gros,
M. et Mᵐᵉ Zoltan Gros,
M. et Mᵐᵉ Albert Gros,
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Telvina Bordon et son fils,

ont la douleur de faire part du décès, dans sa cinquante-neuvième année, de

Mᵐᵉ Brigitte GROS,
sénateur des Yvelines,
maire de Meulan,

survenu le 11 mars 1985, à Paris.

Une cérémonie aura lieu place de la Mairie, à Meulan, le mercredi 13 mars, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes, mais dons à la Fondation pour la recherche médicale (cancérologie, CCP 6908P Paris).

(*Le Monde* du 12 mars.)

— Mᵐᵉ Pierre Grossein,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès survenu le 9 mars 1985 dans sa soixante-douzième année, de

Pierre GROSSEIN,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Besançon,

Ses obsèques sont célébrées à Thonon, ce mardi 12 mars, à 15 h 30, en la basilique Saint-François-de-Sales, où le corps est exposé.

Pas de visites, pas de fleurs, mais une pensée pieuse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, avenue de l'Ermitage,
74200 Thonon.

— Mᵐᵉ Simone Margulis,
Son fils Sorin,
Martin, Marie et Michel Birnbaum,
Mᵐᵉ Birnbaum,
Christian Beer,
Le docteur et Mᵐᵉ François,
Joachim Beer,
Mˡˡᵉ Véronique Dubois,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul MARGULIS,

survenu le 9 mars 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société centrale pour l'équipement du territoire,
ont le regret de faire part du décès, dans sa cinquantième année, de

M. Jean MIQUEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur de la SEBLI,

survenu le 11 mars 1985 au Cap-d'Agde.

— De New-York,
on nous prie d'annoncer le décès de

M. Laurence B. ROSSBACH,

De la part
De sa femme, née Denise Amédée-Manesme,
De ses fils Alan et Laurie Rossbach,
Et de leur famille,
De ses beaux-fils,
Philippe et François Dennery.

— Mᵐᵉ Raymond Touchard,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Jean-Marie Lucas,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Michel Sainte-Fare-Garnot,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Jacques Charon,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond, Francis, Marie TOUCHARD,
ingénieur Arts et Métiers (1914),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre
1914-1918 et 1939-1945,
président d'honneur
de l'Amicale des anciens du 74ᵉ RA,
ancien président-directeur général
de Sociétés industrielles,

survenu le 10 mars 1985, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 13 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, 75017 Paris.

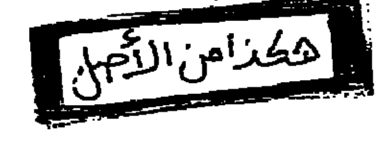
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre dans le caveau de famille.

— M. Jacques Valat,
son époux,
Valérie et Marie-Pierre,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Jacques VALAT,
née Jacqueline Muller,

survenue à Paris, le 7 mars 1985, dans sa cinquantième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 11 mars 1985, à Vaires-sur-Marne, dans la plus stricte intimité.



INFORMATIONS « SERVICES »

Remerciements

– Danielle Braun-Adam,
Jean et Roland Benabou,
Catherine et Philippe Geoffroy,
Ainsi que leurs familles,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Erica-Marie BENABOU,

remercient très sincèrement ses nombreux amis et collègues de leur réconfort.

– La famille Buchin remercie les personnes présentes lors des obsèques de leur tante et belle-sœur,

Mme veuve André GROMONT,
née Buchin,

ainsi que ses amis du journal *le Monde* pour leur témoignage de sympathie.

– La Confédération française de l'encadrement CGC,
Et la Fédération française des cadres de la fonction publique CGC,
très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Adolphe RICCO,

adressent leurs remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur et les prient de trouver, ici, l'expression de leur très vive gratitude.

Anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire de la mort de

Jean LAMBERT,
avocat général honoraire
à la Cour de cassation,

une messe sera dite le 12 mars. Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– Mercredi 13 mars 1985, à 14 heures, se tiendra à l'Ecole normale du Val-d'Oise, avenue de la Grande-Ecole, 95000 Cergy-Pontoise (tél. : 031-11-81), une conférence intitulée : « Education civique, éducation à la vie sociale et droits de l'homme. » Interviendront M. Joseph Leif, inspecteur général de l'instruction publique, et M. Robert Fabre, médiateur de la République.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

– Université Paris-II, lundi 11 mars à 14 h 30, salle des conseils, Mme Marie Ange Bourles née Moreau : « Structure du rattachement et conflits de lois en matière de responsabilité civile délictuelle ».

– Université Paris-II, jeudi 14 mars à 16 h 30, salle des conseils, M. Jaturon Thirawat : « L'Association des nations de l'Asie du Sud-est (ASEAN), étude juridique et institutionnelle ».

– Université Paris-I, samedi 16 mars à 14 heures, salle Louis Liard, M. Robert Muchembled : « Violence et société. Comportements et mentalités populaires en Artois (1400-1660) ».

– Université Bordeaux-III, samedi 16 mars à 15 heures, salle des actes, M. Ki-Sou Jong : « La diffusion de la culture française en Corée ».

– Université de Caen, vendredi 22 mars à 14 heures, salle des conseils, M. Jacques Guigou : « La stagification : éducation des adultes et analyse institutionnelle ».

– Université Paris-VIII, vendredi 22 mars à 17 heures, salle G, 201, M. Mohamed Ismail : « Contribution à la théorie juridique des collectivités locales, administratives. Etude comparée de différents droits positifs ».

– Université Paris-II, mardi 26 mars à 16 heures, salle des commissions, Mme Annick Dolivet née Dorsner : « Contribution à la restauration de la faute civile et pénale dans l'homicide et blessures par imprudence ; à propos de la chirurgie ».

– Université Paris-II, jeudi 28 mars à 16 heures, salle des conseils, Mlle Isabel Hernando : « Les causes du divorce en droit français et espagnol comparé ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3921

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■					■		
III									
IV				■		■			
V								■	
VI							■		
VII		■							
VIII			■						■
IX		■							■
X						■		■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Son arrivée provoque généralement des sifflements. – II. Une envie que l'on fait disparaître aisément. Tête de lecture. – III. Faire des emprunts à l'étranger. – IV. Voisin du perroquet et de la perruche. A donc atteint sa majorité. – V. Soulève des « paquets » de mer. – VI. Donne de beaux rejetons. Un peu de patience. – VII. Ramassée ou dure à saisir. – VIII. Conjonction. Manque d'inspiration. – IX. Pleine de cabosses, au Brésil. – X. Signal d'attaque. – XI. Manche à revers. Fait des signes à tout propos.

VERTICALEMENT

1. Plus elles ont d'arrêts dans leur travail et moins elles ont de pauses. – 2. Pour certains, c'est une panne qui dépanne. Démonstratif. – 3. Coupe la lumière. Abréviation universitaire. – 4. Cours d'anglais. Tombe du ciel pour donner un arrière-goût de l'enfer. – 5. Leurs actes sont toujours pleins de barbarie. – 6. Le présent dans le passé. Ancien quartier « latin ». – 7. Coule de source. Sans connaissances. – 8. Dans une transaction de Chinois. Famille de chefs. – 9 Qui fait donc transpirer. Note.

Solution du problème n° 3920

Horizontalement

I. Paupière. – II. Artiste. – III. Riec. Gué. – IV. Tarots. Ri. – V. Italien. – VI. Tonicité. – VII. IR. Pé. – VIII. Ota. Mer. – IX. Nelson. Si. – X. Ilotes. – XI. Plate. Ane.

Verticalement

1. Partition. – 2. Aria. Orteil. – 3. Utérin. Alla. – 4. Picotin. Sot. – 5. Is. Tac. Côte. – 6. Et. Slip. Ne. – 7. Reg. Item. Sa. – 8. Urée. Es. – 9. Sein. Frise.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 13 MARS

« Le Panthéon présenté aux jeunes : des parties hautes panoramiques à la crypte historique », 14 h 30, devant les grilles.

« L'église Saint-Thomas-d'Aquin, ancienne chapelle du noviciat des jacobins », 15 heures, devant l'église.

« Le dix-septième siècle français : François Mansart au monastère du Val-de-Grâce », 15 heures, 277 *bis*, rue Saint-Jacques.

« Le musée Bourdelle », 15 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle.

Exposition « Lutèce de César à Clovis », 15 heures, entrée du musée Carnavalet 23, rue Sévigné.

« Les fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 h 30, entrée de la crypte sur le parvis.

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, métro Louvre.

« Le musée Victor-Hugo », 15 h 30, 6, place des Vosges.

« L'hôtel de Lauzun en l'île Saint-Louis », 15 heures, 17, quai d'Anjou.

« Holbein », 15 heures, Louvre pavillon de Flore (r.-v. caisse).

« La Sorbonne, histoire de l'Université et du quartier Latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques.

« Au temps des précieuses et du bel esprit, Mme de Maintenon au Marais », 15 heures, métro Saint-Paul.

« Maisons, rues du Moyen Age du quartier Latin », 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine.

« Hôtels du faubourg Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Chambre-des-députés.

JEUDI 14 MARS

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie.

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau.

« Les catacombes », 14 h 30, entrée place Denfert-Rochereau.

« Cinquante rois et princes de France dans la basilique Saint-Denis », 14 h 30, entrée de la basilique.

« Le quartier du Gros-Caillou », 14 h 30, métro Latour-Maubourg.

« La préparation de la Révolution avec Philippe-Egalité », 15 heures, métro Palais-Royal.

« Dans l'atelier d'un tourneur d'étain », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers (guichet à billets).

« Souvenirs révolutionnaires à la Maison des carmes et dans son jardin », 15 heures, 70, rue de Vaugirard.

« La Franc-Maçonnerie », 16, rue Cadet, 15 heures.

« L'Opéra », 14 h 30, hall de l'Opéra.

« Les Arènes de Lutèce et la rue Mouffetard ». 15 heures, métro Monge, sortie arènes de Lutèce.

« Le Louvre de Philippe-Auguste », fouilles, 13 h 45, salle du Manège.

« Le musée Marmottan, musée de l'Impressionnisme », 14 h 15, 2, rue Louis-Boilly.

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville : histoire de la ville de Paris, d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste.

« Les templiers et le quartier du Temple », 14 h 30, métro Temple.

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul.

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le Palais de justice, palais des Rois, et le tribunal révolutionnaire » (Mme Willer), 15 heures, grille du Palais de justice, boulevard du Palais.

CONFÉRENCES

MERCREDI 13 MARS

18 h 30, Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, Ivan Cloulas, « La Toscane des Médicis hier et aujourd'hui ».

17 h 30, 6, rue Ferrus, Paul-Marie de La Gorce, « La France face au nouveau développement de la stratégie américaine ».

19 h 30, 5, rue Largillière, Pierre Poulain, « La religion grecque et les mystères de l'âme : le calendrier des rites, les grands et les petits mystères ».

20 heures, 26, rue Bergère, Jacques Trescases, « L'Etoile flamboyante ».

15 heures : Hôtel Trianon-Luxembourg, 1 *bis*, rue de Vaugirard, Michel Louis « Bien vivre ses énergies planétaires ».

JEUDI 14 MARS

14 h 30 : 62, rue Madame, « Iconographie médiévale : les saints et la légende dorée ».

19 heures : « Des hittites aux byzantins en Turquie ».

15 heures et 20 h 30 : 5, rue Largillière, « Thèbes, miroir de l'Egypte » (Fernand Schwarz).

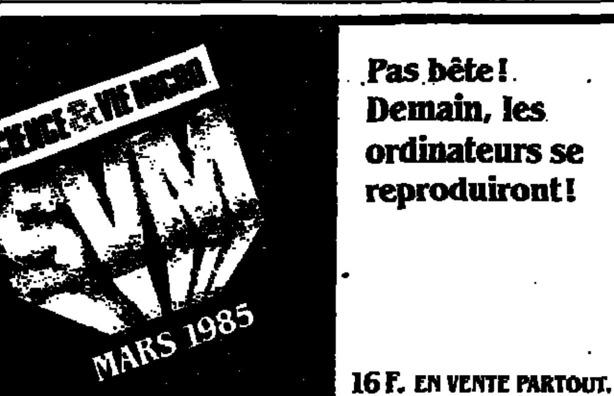
20 heures : 26, rue Bergère, « Enfants du Tibet, espoir de l'exil » (Annie Soudra).

18 h 15 : 9, rue Malher, « Le Parti radical et la représentation proportionnelle » (Gilles Le Beguec).

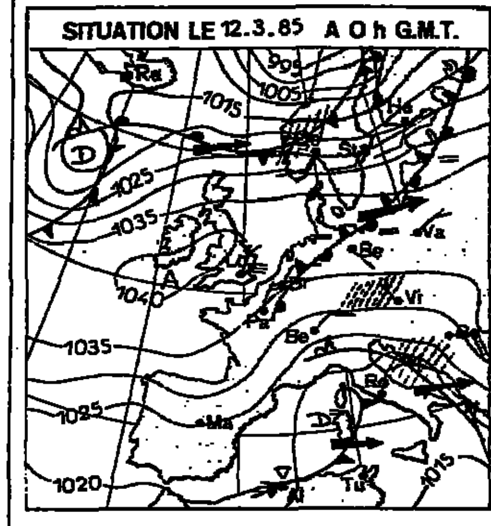
20 h 30 : Couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, « Peut-on croire à un Dieu qui danse ? » (Père Maurice Cocagnac).

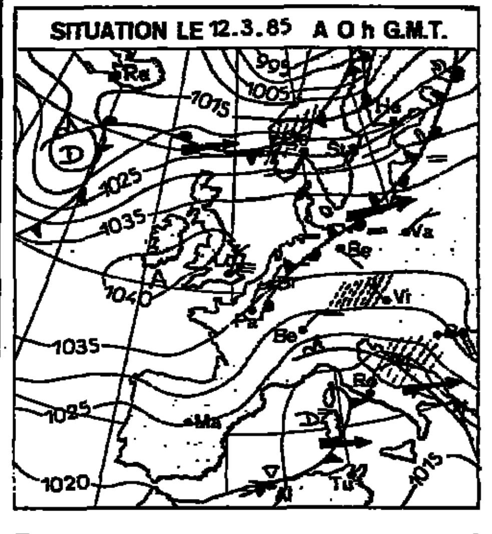
18 heures : 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, « Jardins privés de France » (Anita Pereire).

15 heures : 107, rue de Rivoli, « De la Renaissance au Roi-Soleil, les chefs-d'œuvre des maîtres orfèvres » (Isabelle Hauller).



MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 13.03.85 DÉBUT DE MATINÉE
1030
1025
1020
Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 12 mars à 0 heure et le mercredi 13 mars à 24 heures.

Le flux perturbé maintenu par les hautes pressions de l'Atlantique est sur les îles Britanniques va quand même pénétrer sur la France par le nord-ouest.

Mercredi, la perturbation méditerranéenne touchera encore le matin les régions des Pyrénées-Orientales, au sud-est du Massif Central et au sud des Alpes, en donnant un ciel couvert et encore quelques chutes de neige, surtout sur les Alpes, et des averses en Corse. Sur ces régions le vent soufflera encore, mais s'atténuera au cours de la journée avec l'évacuation du mauvais temps qui, en soirée, ne touchera plus que les régions méditerranéennes.

Ailleurs, les brumes et les brouillards plus au nord seront fréquents le matin. Ils se dissiperont rapidement pour laisser la place à un ciel dégagé. Le temps restera alors souvent ensoleillé, excepté près des côtes de la Manche, où le ciel se couvrira au cours de l'après-midi. En soirée, les nuages gagneront les régions situées au nord de la Loire.

Les températures seront souvent légèrement négatives le matin (de 0 à – 3 degrés), sauf sur les régions méditerranéennes où elles seront voisines de 4 à 6 degrés. Au cours de l'après-midi, elles seront de l'ordre de 6 à 12 degrés du nord au sud.

Sens d'évolution pour la fin de la semaine

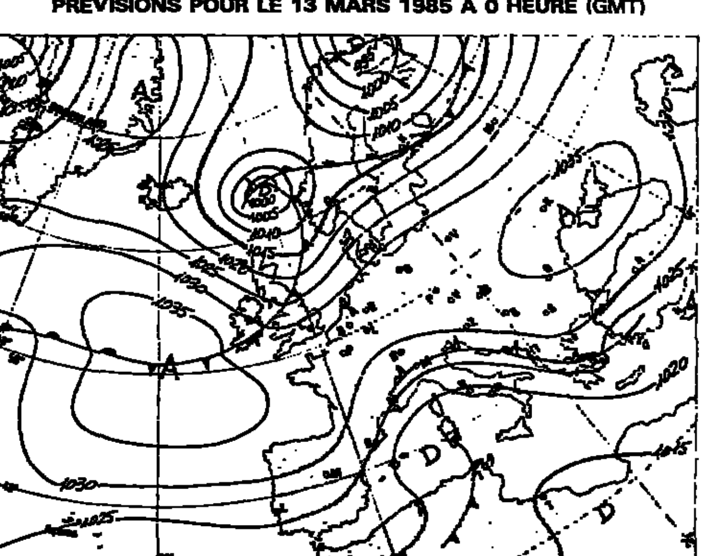
Un front froid atlantique abordera notre pays par le nord et le traversera presque entièrement dans la journée de jeudi en direction du midi méditerranéen. Il sera suivi d'air assez froid et instable qui se maintiendra sur la majeure partie du pays jusqu'en fin de période.

Temps prévu pour la fin de la semaine

Jeudi, le matin, de la Bretagne et des Pays de Loire au Bassin parisien, à la Picardie, à la Lorraine et à l'Alsace, le temps sera couvert et pluvieux. Au cours de la journée, les nuages et les précipitations se décaleront vers le sud pour atteindre en soirée les Pyrénées, le sud du Massif Central et les Alpes, donnant de la neige sur le relief au-dessus de 400/500 mètres.

A l'arrière, les éclaircies, qui débuteront dès le matin sur le nord, se généraliseront, et des averses se produiront en fin d'après-midi près des côtes de la Manche.

PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)



Sur le midi méditerranéen, soleil et passages nuageux alterneront. Les températures minimales seront de l'ordre de 4 à 6 degrés de la Bretagne au Bassin parisien, au nord et au nord-est, 6 degrés près de la Méditerranée, de 0 à – 3 degrés ailleurs.

Les températures maximales atteindront 13 degrés dans le Sud-Est, 10 degrés dans le Sud-Ouest, de 6 à 8 degrés ailleurs.

Vendredi et samedi, le matin, des Pyrénées Orientales aux Alpes et à la Méditerranée, le temps sera nuageux avec des précipitations sur le relief, mais assez rapidement, de belles éclaircies se développeront et le Mistral se lèvera.

Sur toutes les autres régions, le temps sera variable, et les averses parfois violentes alterneront avec des périodes plus ensoleillées. Les averses gagneront dans l'après-midi les Alpes et la Corse. Le vent modéré ou assez fort soufflera du nord.

Les gelées matinales seront fréquentes et les maximums varieront de 6 à 13 degrés du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le mardi 12 mars à 7 heures, de 1 032,3 millibars, soit 774,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 mars ; le second, le minimum de la nuit du 11 mars au 12 mars) : Ajaccio, 12 et 0 degrés ; Biarritz, 11 et 5 ; Bordeaux, 9 et 2 ; Bourges, 7 et 3 ; Brest, 10 et 2 ; Caen, 7 et 3 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 5 et 1 ; Dijon, 6 et 0 ; Grenoble-St-M.-H., 11 et 3 ; Grenoble-St-Geoirs, 6 et 0 ; Lille, 8 et 2 ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille-Marignane, 11 et 5 ; Nancy, 4 et – 1 ; Nantes, 12 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 5 ; Paris-Montsouris, 9 et 3 ; Paris-Orly, 8 et 2 ; Pau, 10 et 4 ; Perpignan, 12 et 5 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, 5 et 0 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 10 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 7 ; Amsterdam, 9 et 1 ; Athènes, 11 et 8 ; Berlin, 5 et –3 ; Bonn, 5 et – 3 ; Bruxelles, 9 et 2 ; Le Caire, 22 et n.c. ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 5 et – 2 ; Dakar, 21 et 17 ; Djerba, 17 et 10 ; Genève, 8 et – 1 ; Istanbul, 7 et 4 ; Jérusalem, 15 et 4 ; Lisbonne, 19 et 9 ; Londres, 10 et – 1 ; Luxembourg, 4 et – 2 ; Madrid, 18 et 1 ; Montréal, 8 et 2 ; Moscou, –3 et –9 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 15 et 2 ; Palma-de-Majorque, 13 et 6 ; Rio-de-Janeiro, 34 et 27 ; Rome, 10 et 5 ; Stockholm, 4 et – 3 ; Tozeur, 20 et 11 ; Tunis, 6 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du lundi 11 et mardi 12 mars :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 2 mai 1951 portant constitution de la commission de la République française pour l'éducation, la science et la culture.

● Modifiant le décret du 29 juillet 1964 modifié fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets.

● Relatif aux prêts conventionnés et modifiant les articles R. 331-63, R. 331-64, R. 331-66, R. 331-69 et R. 331-76 du code de la construction et de l'habitation.

EN BREF

DÉBAT

● **INFORMATIQUE ET LIBERTÉS.** – Sur ce thème M. Jacques Fauvet, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, animera un dîner-débat, le 12 mars à 20 heures au Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra.

★ Renseignements : (1) 260-60-95.

culture

Un ballet à Monte-Carlo

Une nouvelle compagnie de ballet vient de voir le jour à Monte-Carlo sous l'égide de la princesse Caroline de Monaco. La principauté renoue ainsi avec une tradition qui remonte à Diaghilev. La troupe comprendra trente-deux danseurs placés sous la direction artistique du chorégraphe Pierre Lacotte et son épouse Ghislaine Thesmar. Une danseuse étoile est déjà engagée, Yannick Stéphant, actuellement première danseuse à l'Opéra de Paris. On ne connaît pas encore son futur partenaire. Ont été engagés aussi Frédéric Olivieri, sujet à l'Opéra, et Muriel Maffre, du Ballet de Hambourg. D'autres seront recrutés sur audition à Paris et à New-York.

La première représentation doit avoir lieu le 21 décembre avec au programme *Thème et variations* de Balanchine et des œuvres de l'époque de Diaghilev. Le Ballet de Monte-Carlo n'entend pas se cantonner dans le répertoire, il a déjà commandé des créations à John Neumeier et Jerome Robbins.

Les Césars s'estiment diffamés

L'Académie des arts et techniques du cinéma, présidée par le réalisateur Robert Enrico, a décidé de poursuivre en diffamation Ivan Levaï pour les propos qu'il a tenus le 4 mars sur l'antenne d'Europe 1, au sujet de la Nuit des césars du 2 mars dernier. Dans sa chronique, Ivan Levaï a notamment déclaré que *« les Césars qui récompensent la même année Alain Delon d'extrême droite et Christine Gouze-Renal de gauche, c'est trop subtilement équilibré pour être vraiment innocent »* ; il demandait ensuite : *« Pourquoi tricher médiocrement ? »*

De son côté, M. Georges Cravenne, organisateur de la cérémonie, nous a précisé que, si on peut admettre un *« ton critique, caustique ou moqueur à l'égard des césars »*, Ivan Levaï *« met en cause leur honnêteté et leur crédibilité »*.

Philippe Val sans Patrick Font

Longtemps, Philippe Val a fait équipe avec Patrick Font. Ils ont donné des récitals de chansonniers, se lançant avec insolence dans la satire, commettant même quelques pièces : *En ce temps-là, les gens mouraient*, *Sainte Jeanne du Larzac*, *la Démocratie avancée*. Font et Val s'opposaient et se complétaient. L'un se nourrissait volontiers de sarcasmes, de diversion. L'autre s'exprimait surtout à travers des chansons-cris, de beaux textes en forme de cascade d'images et d'émotions.

Aujourd'hui, Philippe Val fait cavalier seul et se présente sur la scène de l'Espace Gaîté, entouré d'une bonne petite équipe de musiciens : Nico Nissim au piano et aux synthétiseurs, Emmanuel et Bertrand Binet aux guitares.

Les chansons de Philippe Val, c'est la vie même, à la fois sensible et fragile, tendre et éprise de liberté.

A la fin de son concert, Val cède la place à son chien, étonnant spécialiste des chansons de Charles Trenet et qui « chante » *Miss Emily*.

C. F.

★ Espace Gaîté, 20 h 30.

Lorin Maazel pour « Don Juan »

Les cordes, les belles cordes mystérieuses de la Philharmonique de Vienne, nous ne les avons pas tout à fait reconnues le 8 mars au Châtelet sous la direction de Lorin Maazel. Brillant rythmicien, préoccupé de dynamique, il a tendance à durcir quelque peu le son de l'orchestre. Ainsi dans *la Cinquième Symphonie* de Beethoven, d'une superbe densité, mais dont les rudesses ne rendaient pas entièrement le souffle et la grandeur transcendante.

De son côté, *la Symphonie n° 95 en ut mineur* de Haydn, où à côté des grâces de l'époque passe un courant romantique, paraissait un peu trop tempérée par le souci de monter en épingle chaque détail, avant un final parcouru enfin par le feu.

C'est dans le *Don Juan* de Richard Strauss que Maazel et son orchestre donnaient leur pleine mesure. Vif comme la poudre, voluptueux et charmeur, d'une ligne dramatique saisissante, l'orchestre viennois révélait toutes ses fabuleuses qualités et l'excellence de ses solistes, qu'il faudrait tous citer, sous cette baguette déchaînant avec une précision infaillible les orages de l'effrayante course au désir.

J. L.

MUSIQUE

LE CENTENAIRE IMPRÉVU

Un an pour découvrir Alexandre Boëly

L'annonce des festivités commémoratives qui ont valu à 1985 de porter le titre d'Année de la musique avait été particulièrement bien accueillie, outre-tombe, par quelques dizaines de glorieux bi- ou tricentenaires qui comptaient sur cette occasion pour se rappeler un peu à la mémoire oublieuse des vivants. Las ! il a fallu déchanter : on ne prête qu'aux riches, et comme on sait qu'un concert Bach, par exemple, rapporte toujours plus qu'il ne coûte, les musiciens auraient bien tort de ne pas aller en procession souhaiter un bon centenaire au Cantor puis à Haendel, à Scarlatti et à Berg, encore que ces derniers ne se montrent pas aussi généreux avec les servants de leur culte.

On ne s'aventurera qu'avec prudence à aller réveiller les mânes de Schütz ou de Czerny, qui pourraient bien réclamer leur part du gâteau à cause de ce que Bach leur doit, à un titre ou à un autre. Mais, si l'on veut que les commémorations ne soient pas seulement de bonnes opérations commerciales, pourquoi ne saisirait-on pas l'occasion de se pencher un peu sur l'œuvre et la carrière d'Alexandre Pierre François Boëly, dont on a pu dire à sa mort, en 1858, que *« le soin qu'il mit à se cacher égale celui que d'autres mettent à se produire »*.

Outre le bicentenaire de sa naissance à Versailles, il y a plusieurs bonnes raisons de s'occuper aujourd'hui d'un musicien qui fit installer en 1840 un pédalier « à l'allemande » à l'orgue de Saint-Germain-l'Auxerrois pour y exécuter des auteurs aussi peu prisés des paroissiens de ce temps-là que Bach, Frescobaldi et Couperin, ce qu'on ne manqua pas de lui faire sentir : poliment remercié en 1851, il eut le loisir de faire publier à compte d'auteur quelques-uns des trois cents manuscrits qu'il avait accumulés, notamment quatre *Suites dans le style des maîtres anciens* (Bach, Haendel et Scarlatti, précise-t-il), toutes choses qui passèrent à peu près inaperçues de ses contemporains.

D'abord romantique

Les conditions étaient réunies pour un oubli prompt et définitif, mais, tandis que tant d'étoiles qui brillaient alors d'un éclat plus vif commençaient à pâlir, celle de Boëly, visible pour quelques-uns seulement, continuait tranquillement sa route. En 1902, Saint-Saëns, qui avait connu et aimé Boëly, assurait que son goût du classicisme, si préjudiciable de son vivant, attirerait sur lui l'attention de la postérité, et c'est ce que l'on vérifie aujourd'hui. Ses œuvres d'orgue sont désormais disponibles en partition, certaines ont été gravées sur disque (1), sa musique pour piano révélée à beaucoup par l'enregistrement des deux sonates et de diverses pièces réalisé par Jacqueline Robin en 1978 (2).

Les éditions Choudens viennent de publier coup sur coup les sonates, puis une anthologie avec le concours de Brigitte François Sappey, qui, après lui avoir consacré sa thèse, est devenue la spécialiste active et écoutée de Boëly. C'est elle qui doit préfacer également la réimpression très prochaine de l'édition de 1816 des *Trente caprices*, qui formera le plus important des onze volumes consacrés à la littérature française pour le piano-forte (de 1773 à 1816) et qui paraît actuellement chez Minkoff (3).

C'est parce que les choses ont beaucoup bougé depuis quinze ans qu'il est permis d'attendre quelques fruits d'un bicentenaire qui vient à point, car il reste à découvrir des œuvres de musique de chambre (trios et quatuors), dont le Quatuor Bernède nous a donné naguère un timide avant-goût. On sera alors en mesure de se faire une idée plus complète de ce compositeur formé en marge du Conservatoire par un musicien tyrolien (Ignaz Ladurner) qui l'initia très tôt à Haydn et Beethoven : ceux-ci deviendront ses premiers modèles, avant que la découverte de Bach et des vieux maîtres français et allemands oriente le style d'abord romantique de Boëly vers une synthèse néo-classique parallèle à celle de Mendelssohn.

Si logique qu'elle soit de la part d'un compositeur ayant reçu une éducation exceptionnellement rigoureuse, cette évolution, résolument à contre-courant, vers une austérité teintée d'archaïsme qui tranchait sur l'inconsistance des musiques de salon ou des pièces de virtuosité, semble difficilement prévisible lorsqu'on entend la très beethovénienne *Sonate opus 1 en ut mineur* que Pierre Bouyer a jouée le 7 mars au musée Carnavalet, sur un piano-forte de Sébastien Erard (de 1812) prêté par le Musée instrumental du Conservatoire. On ne sait si l'on doit admirer davantage l'apparente liberté des idées et des modulations ou la maîtrise d'un discours dont on ne perd jamais le fil, malgré les détours.

Cette qualité était d'autant plus sensible qu'au même programme figuraient deux sonates contemporaines, d'Hélène de Montgéroult (1764-1836), composées, elles aussi, vers 1810 mais où l'on constate bien des maladresses dans l'exploitation d'idées réellement heureuses, avec des digressions où la virtuosité le dispute aux formules convenues, et des modulations souvent maladroites. Avec moins de notes, Boëly en dit davantage et va beaucoup plus loin.

Il serait intéressant de comparer également les sonates de Boëly à celles de son maître Ladurner – qui en est précisément le dédicataire – et dont les éditions Minkoff nous proposent l'opus 4, voire à d'autres contemporains : Boieldieu et Hérold, qui ne s'étaient pas encore tournés vers l'opéra-comique (4). Cela pourrait faire l'objet de quelques récitals originaux et permettrait de dégager certaines tendances spécifiques d'une époque et d'une tradition qui relient Berlioz à Rameau. Ainsi, tandis que le monde musical s'occuperait de célébrer trois grands compositeurs qui n'en ont que faire, les esprits curieux trouveraient une compensation en s'occupant, à travers Boëly, de cette curieuse école de piano qui s'est épanouie en France entre 1770 et 1830, où tout n'est pas, et de loin, aussi négligeable que l'affirment, de préférence, ceux qui se sont bien gardés d'y aller voir.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Jean Boyer a enregistré une petite anthologie de pièces inédites sur l'orgue de Saint-Nicolas-des-Champs en 1973 (STIL 1405 S 73) tandis qu'André Isoir a consacré une face à Boëly et l'autre à Lefébure-Wély (Calliope 1918). On regrette que le beau récital de Daniel Roth paru chez EMI ne soit plus au catalogue.

(2) Chez Arion (n° 38442), actuellement épuisé.

(3) Cette collection unique de fac-similés réunit des auteurs connus ou oubliés. On peut se les procurer chez Amateurs de livres International, 62, avenue de Suffren, Paris 16e (tél. : 567-18-38).

(4) Les sonates de Boieldieu avaient été rééditées par la Société française de musicologie en 1944 : ces œuvres très réussies, dont le tirage est épuisé, devraient pourtant trouver à nouveau des amateurs.

PHOTO

LA DATAR EXPLORE LE PAYSAGE FRANÇAIS

Mission accomplie

Robert Doisneau (en couleurs), Raymond Depardon, Christian Milovanoff, Pierre de Fenouyl, Sophie Ristelhueber... Ils étaient, depuis un an, une douzaine à chercher, à noter, à comprendre le paysage français (*le Monde* du 18 février 1984). La mission photographique de la DATAR enregistre ses premières livraisons : une dizaine de milliers de clichés, dont on ne retiendra en définitive que quelques centaines, méthodiquement classés, protégés, inventoriés.

L'entreprise paraissait stupéfiante, hasardeuse, pour un organisme aussi sévère que la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. On commence à en mesurer la richesse, à en percevoir les étonnantes possibilités. Il y avait sans doute des précédents, mais il fallait les chercher aux États-Unis : c'est la campagne lancée entre 1935 et 1942 par la US Farm Security Administration, à laquelle participèrent des photographes devenus aussi célèbres que Dorothea Lange ou Walker Evans, et dont les 170 000 négatifs sont maintenant à la bibliothèque du Congrès, à Washington. Ce qui est formidable, dans la collection naissante de la DATAR, c'est qu'elle dépasse largement le simple souci de « mémoriser », de garder une trace pour nos petits-enfants. C'est tout ce qu'on aurait obtenu si l'on s'était adressé aux hasards de l'amateur au lieu d'aller vers des artistes. Les photographes choisis pour cette première série ont su trouver la distance qui nous permet de percevoir le paysage comme si nous avions le recul du temps, comme si nous avions l'éloignement des voyages. Cela permet une nouvelle compréhension, appelle de nouvelles prudences lorqu'il s'agit d'« aménager » ; cela suggère quelquefois des initiatives de conservation... ou bien de destruction.



© P. de Fenoyl/Mission photographique de la DATAR

Environs de Toulouse, 1984

Les thèmes de la mission prennent le paysage selon les ordres de la géographie (la ville, la campagne, la montagne et les bords de mer), de l'industrie (les chemins de fer, les lieux de travail, les usines, les bureaux), de la vie (les objets, et aussi les portraits des Français)... La mission peut ainsi donner lieu à autant d'exposisions, si l'on souhaite ne retenir que le côté artistique de l'affaire, ou de plus austère travaux de géographie, de sociologie, d'urbanisme. Le choix des photographes n'est pas seulement subjectif. Mais, dans la mesure où on leur donne les moyens et le temps de travailler, ce choix suscite, évidemment, des acidités chez certains de leurs confrères. Si la DATAR « respecte » sa mission, il y aura, toutefois, d'autres élus pour contribuer à ce beau travail documentaire, à ce riche fonds d'archives.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

★ Mission photographique de la DATAR, 76, avenue Marceau, 75016 Paris.

CINÉMA

LE FESTIVAL DU RÉEL A BEAUBOURG

Vie publique, vie privée

Reconnu aujourd'hui internationalement, le Festival du réel, qu'organise chaque année la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou, réunit une sélection des meilleurs films documentaires. Mais « documentaire » au sens vivant – pas simplement didactique, – exemplaire, comme l'a révélé la soirée exceptionnelle du samedi 9 mars avec le réalisateur hollandais Johan van Der Keuken.

Le cinéaste a d'abord effectué un montage de séquences prises dans ses anciens films, puis il a coupé le son original. Après avoir longuement répété avec un orchestre de dix musiciens, conduit par son compositeur régulier, Willem Breuker, il a livré au public une nouvelle interprétation de ces mêmes séquences au cours d'une *jam session* d'un genre particulier. Quelques spectateurs, qui ne reconnaissaient plus leur cher cinéma ethnographique, s'enfuirent, mais la majorité applaudit à tout rompre.

Le Festival du réel avait commencé quelques heures plus tôt, avec la présentation hors compétition du film américain très attendu de Robert Epstein, *The Times of Harvey Milk*, portrait du célèbre conseiller municipal de San-Francisco, Harvey Milk, qui fut assassiné par un de ses collègues en 1978, quelques mois après son élection, en même temps que le maire de la ville, Moscone. Homosexuel notoire, personnage à la faconde intarissable, défenseur inconditionnel de toutes les minorités, Harvey Milk traverse ces images comme un ouragan.

Les spectateurs français ont enfin vu pour la première fois le film brésilien d'Eduardo Coutinho *Cabra marcado para morrer* (Un homme destiné à mourir). Il mélange une fiction commencée en 1964, juste au moment du coup d'État militaire, sur l'assassinat d'un leader paysan, et un documentaire réalisé en 1981, centré sur la veuve du leader assassiné.

Seize films au total sont en compétition, longs et courts, venus de douze pays. Un hommage est rendu au cinéaste brésilien Nelson Pereira dos Santos, en sa présence. La Finlande présente, à part, un choix de vingt et un films de 1906 à nos jours. Signalons enfin que le Festival du réel est immédiatement suivi, à Chaillot, au musée de l'Homme, d'un bilan du film ethnographique.

LOUIS MARCORELLES.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 17 mars.

VARIÉTÉS

LES QUARANTE ANS DU LIDO

Plumes, luxe et volupté

Le Lido célèbre son quarantième anniversaire en présentant un nouveau divertissement luxueux et tout en mouvement. Comme toujours, il est conçu pour dispenser dans l'instant une sorte de bonheur naïf à des spectateurs qui ont en même temps et dans le même lieu la possibilité de dîner, de boire, de fumer, de parler.

C'est en 1945, que Joseph et Louis Clérico rachètent un ancien thé dansant des Champs-Élysées, le Lido, dont ils confient l'animation à Pierre Louis-Guérin, ancien organisateur de spectacles pour une compagnie pétrolière. La première revue « Sans rime ni raison » présente trois « girls » et quatre « boys ». Six mois plus tard, des travaux sont entrepris pour permettre de présenter un spectacle plus élaboré, avec piste montante et rideau de pluie. La formule dîner-spectacle consolide son succès au fil des années jusqu'au jour où les Américains s'entichent du Lido. Celui-ci devient alors une institution internationale.

Renouvelée tous les quatre ans, la revue revêt à chaque fois plus de richesse, plus de brillance. L'argent, comme on dit, amène l'argent. L'équipe elle-même, solidement constituée autour de Pierre Louis-Guérin jusqu'à la disparition de celui-ci il y a trois ans, a affronté la création d'un deuxième Lido au Stardust de Las Vegas : là aussi, régulièrement depuis 1958, elle doit imaginer un autre spectacle, évidemment différent de celui de Paris.

Cette équipe artistique aujourd'hui groupée autour de Christian Clérico comporte toujours René Fraday, ancien collaborateur de Mistinguett et auteur ; Donn Arden, metteur en scène américain ; Folco, directeur italien des costumes ; Pierre Delvincourt, chef d'orchestre et, bien sûr, Margaret Kelly, dite « Miss Bluebell ».

Miss Bluebell et ses girls

D'origine irlandaise, Miss Bluebell a dirigé sa première troupe de danseuses aux Folies-Bergère, en 1932. Depuis trente-sept ans, elle est à la tête des Bluebell Girls (en permanence soixante jeunes filles de seize à vingt-deux ans, d'origine britannique, australienne, hollandaise, américaine ou sud-africaine, et percevant un cachet journalier de 400 F à 700 F) et des Kelly boys (vingt-cinq garçons de nationalité française, américaine, polonaise ou australienne). Deux groupes de danseurs à qui il est demandé des qualités de danse classique. *« Et de l'élégance »*, souligne Miss Bluebell.

En trente-sept années, dix mille jeunes filles ont fait partie des Bluebell Girls. Toutes avaient de grandes tailles, entre 1,75 mètre et 1,82 mètre, de longues jambes et de longs cous. Pour pouvoir mettre en valeur les plumes et les costumes.

Le Lido a changé d'adresse en 1977. Il a remonté légèrement les Champs-Élysées, s'est installé à l'emplacement de l'ancienne salle du Normandie. Il est devenu ainsi un gigantesque cabaret de mille quatre cents places avec piscine, piste de glace, piste tournante et une machinerie sophistiquée.

La crise économique a entraîné une baisse de fréquentation parmi les spectateurs français venus en groupes par l'intermédiaire de sociétés, et une forte augmentation du nombre de touristes américains et japonais : de Pâques à novembre, durant la saison touristique, il y a dans la salle une proportion de deux tiers d'étrangers pour le premier spectacle et pratiquement que des Américains, des Japonais et des Allemands pour le deuxième spectacle de 0 h 30.

La nouvelle revue « Panache » a coûté 30 millions de francs, nécessité plusieurs mois de répétition, six cent cinquante costumes, quarante décors, sans compter les matériaux les plus hétéroclites (vitraux, bijoux, feuilles d'or et d'argent), les animaux les plus insolites (dromadaires), un éclairage mémorisé sur ordinateur et des effets spéciaux.

Les thèmes des séquences sont, comme toujours, choisis pour leur exotisme (l'Égypte des Mille et Une Nuits), le voyage dans le temps (les années 30) et l'espace (la Polynésie), la nostalgie (le jazz façon Benny Goodmann). Les numéros visuels sont remarquables : les Ma Fi Family, lauréats du dernier festival du cirque de Monte-Carlo ; Nathalie Enterline, découverte au festival du Cirque de demain ; les Niccounis et leurs chimpanzés.

Comme pour ses précédentes revues jouées trois cent soixante-cinq jours l'an, deux fois par soir, le Lido attend un demi-million de spectateurs en 1985.

CLAUDE FLÉOUTER.

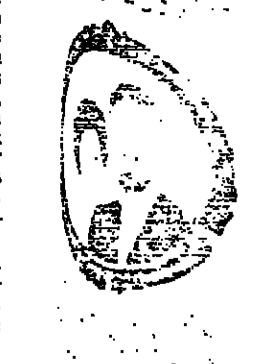
PETITES NOUVELLES

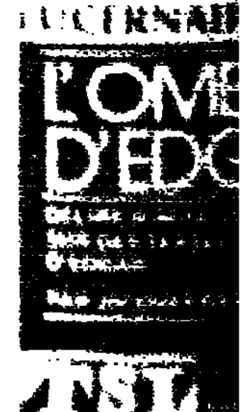
■ **ACADÉMIE FRANÇAISE. – L'Académie française a enregistré une nouvelle candidature au fauteuil vacant à la suite du décès de Marcel Brion : celle de M. Charles Dedeyan, universitaire, historien de la littérature, à laquelle il a consacré de nombreux ouvrages.**

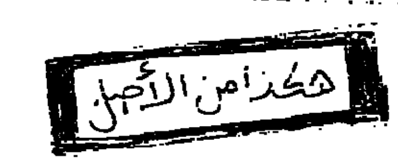
■ **« CHOME QUI PEUT ». – Le Théâtre de Paris propose à des chômeurs de jouer dans une revue, *Chôme qui peut*. Les comédiens amateurs intéressés peuvent se présenter aux auditions les 12, 13 et 14 mars, de 14 heures à 17 heures, au Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 75009 Paris.**

■ **PRÉCISION POUR LILLE. – Contrairement à ce qu'avait annoncé le Festival de Lille (*le Monde* du 22 février), Henri Dutilleux n'en accepte pas la présidence d'honneur pour 1985, malgré toute l'estime qu'il porte à la manifestation.**

■ **PRIX PAUL-LOUIS WEILER. – *L'académie des Beaux-Arts a remis les prix de portrait Paul-Louis Weller (peinture). Le grand prix a été décerné à Richard Boutin, né en 1955 ; le second à Minoru Tsukamoto, né en 1942 ; et le prix des moins de trente-cinq ans à Marie-Laurence Gandrat, née en 1952. Les quarante-neuf œuvres sélectionnées par le jury sur 364 envois, sont exposées salle Comtesse de Caen, 27, quai de Conti, du 14 au 23 mars.***







SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VOLPONE : Théâtre de la Ville (274-22-77) 20 h 30.

LA SERRE : Vinaigriers (245-45-54) 20 h 30.

LE COMBAT DE TANCRÈDE : Essaïon (278-46-42) 19 h et 21 h.

LA BULLE : Vincennes, Tour du Village (365-63-63) 21 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES : Vincennes, Sorano (374-81-16) 21 h.

ONCLE VANIA : Théâtre de la Villa (542-80-72) 20 h 40.

HAUT COMME LA TABLE : Tourtour (887-82-48) 20 h 30.

L'OMBRE ASSASSINÉE : Rutebeuf (270-96-76) 21 h.

RUY BLAS : Salle Valhubert (584-30-60) 20 h 30.

LA DONNA, OLYMPE DORT : Petit Odéon (325-70-32) 18 h 30.

TCHEKOV TCHEKOVA : Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), à 20 h 30 : la Mort de Sénèque.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h : Hernani ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : l'Hôtel de l'homme sauvage.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), à 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort, de Constance Delaunay.

☞ TEP (364-80-80) Théâtre, 20 h 30 : les Trois Chaleurs.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Lyrique : à 20 h 30 ; la Traviata.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Volpone, de Jules Romains ; à 18 h 30 : Paolo Conte.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h : la Poussière de soleils.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Terrier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Dom Juan.

ATHENEE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, 19 h : Roméo et Juliette. Salle C.-Bérard, 18 h 30 : Impasse privée.

ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : Punch and Judy.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36) I 20 h 30 : Rêves. Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables.

☞ CINQ DIAMANTS, 20 h 30 : les Femmes fatales.

CC XVII (227-68-81), 20 h 30 : Charivari.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), La Resserre, 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné ; Galerie, 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

☞ CITHEA (357-99-26), 19 h : Miroirs.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ EPICERIE (724-14-16), 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callistro.

Mardi 12 mars

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Misanthrope.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : la Parenthèse de sang ; 22 h 15 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants.

☞ ESSAION (278-46-42), I. 17 h 45 : le Chant profond du Yiddishland ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. — II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappe au zoo.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Lou Andréas Salomé.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte, la Crise ; 19 h : l'Air du large.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle 21 h : Tchekov Tchekova.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Louloute.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Amoureux sauvetage.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Témoignage irrecevable.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Double foyer.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 45 : les Bâtisseurs d'empire.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle 21 h : Games (dern.).

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Madeleine Proust en forme.

☞ THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16). I. 20 h : le Petrel Fulmar ; 22 h : Ce qui est bon dans la tarte. — II. 22 h : l'Ascenseur.

THÉATRE 347 (874-44-30), 20 h 30 : une Conspiration en 1537.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle 20 h 30 : les Oiseaux ; Petite salle 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 20 h 40 : Oncle Vania.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : Forum Nohain.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : la Serre.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby ; 23 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : des Gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : La voix humaine.

La danse

A DEJAZET (271-44-10), 18 h 30 : le pont de Grese.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : K. Koko.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Marseille.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : el Teatro del Arte Flamenco.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cie TMA, Cie R. Descartes.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97) 21 h : Chansons françaises.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h : Rapatrié monégasque.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Ph. Val.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : Mannick.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : A. Aurenche.

☞ MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : E. Macias.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 21 h : M. Sardou.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

TROU NOIR (570-84-29) 21 h 30 : N. Sauvagnac, B. Mauguil.

ZÉNITH (200-22-24), 20 h 30 : Sheila.

Les concerts

☞ Salle Gaveau 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire.

☞ Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h : G. Leonardi, S. Kuijken (Bach).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Ensemble orchestral Harmonia Nova, chœur F. Poulenc (Mozart).

Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : M.-P. Soma, F. Aguessy, J.-G. Ferlan, J.-P. et J. Carrière, C. Joly, G. Gahnassia (Bach).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Bruckner).

Sorbonne, grand amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur national, chœur et orchestre Paris-Sorbonne (Bach, Haendel).

Salle Rossini, 20 h 30 : J. Dussol, I. Lochen, Cl. Macaux, P. Mari (Arrieu, Beraud, Challine...).

Institut autrichien, 20 h 30 : D. Evesque, A. Huber (Mozart, Schubert, Fuchs...).

Théâtre du musée Grévin, 19 h 30 : J. Feldman, M. King, D. Moroney, J. Martin, J. Gottlieb, Ch. Coin (Bach, Scarlatti, Haendel...).

Radio-France, auditorium 106, 18 h 30 : F. Sayeb (ond).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : G. Harle (Bach).

Eglise St-Eustache, 20 h 45 : Quintette de cuivres Ars Nova, Chanteurs de St-Eustache, dir. : R.P. Martin (Lully, Purcell, Bach...).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 21 h : Ensemble vocal A Piacere, dir. : M.-C. Cottin (Janequin, Farnaby, Monteverdi...).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : Germ (Radulescu).

Centre Rachi, 20 h 30 : A. Kremski (Scriabine, Gurdjeff, Satie...).

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THEATRE RENAISSANCE. Mercredi 13 mars 18 h 30. Vendredi 15 mars 18 h 30 (p.e. Kiesgen-Werner-Mondial Musique)	THÈMES et VARIATIONS. BOIS et CUIVRES EN CHAMBRE. QUINTETTE TAFFANEL: Danzi, Rossini, Hindemith, Ibert. Maurice BOURGUE présente Haydn et Muller
ÉGLISE ST-GERMAIN L'AUXERROIS, 2, place du Louvre. Jeudi 14, Vendredi 15 mars 21 h (p.e. Kiesgen) Location 3 FNAC	BACH Cantate BWV 21. HAENDEL 2 Coronations anthems. ENSEMBLE VOCAL « AUDITE NOVA ». ORCH. BERNARD THOMAS. JEAN SOURISSE
EGLISE DES BILLETTES. Dimanche 17 mars à 17 h (p.e. Kiesgen)	LES MUSICIENS DE CHAMBRE DE PARIS (sur instruments anciens). Violon solo : Ph. BRIDE et P. SECHET, flûte; M. HENRI, hautbois; J.-Cl. VEILHANT, flûte à bec; MINKOWSKI, basson; J.-Ph. VASSEUR, viole d'amour. Œuvres de VIVALDI
SALLE PLEYEL. Dimanche 17 mars 17 h 45 (p.e. Valmalète) MusicaGlotz	CONCERTS LAMOUREUX. Dir. : Jean-Claude BERNÈDE. Sol. : Augustin DUMAY. BEETHOVEN, STRAWINSKY
SALLE CORTOT. Lundi 18 mars à 21 h (p.e. Valmalète)	FESTIVAL MOZART. Orchestre de l'École Normale de Musique. Dir. : Narcis Bonet. Sol. : HIROSHI SEKIYA (flûte), HAE SUN KANG (violon), ANNE LE ROY (harpe), OLIVIA GARNIER (piano)
THÉATRE DE L'ATHÉNÉE L.-JOUVET. Lundi 18 mars à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	NICOLAI GEDDA. Nadia Gedda-Nova, Piano. RESPIGHI, DONIZETTI, GOUNOD, BIZET, THOMAS, TCHAIKOWSKY
T.M.P. CHATELET. Lundi 18 mars à 18 h 30 (p.e. Valmalète)	RACHEL YAKAR, Soprano. MAGALI DAMONTE, Mezzo-Soprano. CLAUDE LAVOIX, piano. BELLINI, DONIZETTI, ROSSINI, BERG, LALO, FAURÉ, BIZET
T.M.P. CHATELET. Lundi 18 mars à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	I MUSICI avec Pina CARMIRELLI. MANFREDINI, TORELLI, F. MARTIN, N. ROTA
THÉATRE MUSÉE GRÉVIN. Lundi 18 mars à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	MASTERS' CONCERTS. Walter CHODACK, Piano. BEETHOVEN, SCHUBERT, PROKOFIEV
THÉATRE MUSÉE GRÉVIN. Mardi 19 mars à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	MASTERS' CONCERTS. ASSOCIATION G. MAHLER présentent Récital de la Contralto MIRA ZAKAI. MICHAEL ELIASEN, Piano. LIEDER de MAHLER
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS, 51, av. Iéna 75116 Paris. Mardi 19 mars 20 h 45 (p.e. Valmalète)	Récital de chant. ELVIRA ARCHER. VOKMAR VOIGT (piano). J.V. DA MOTTA, F.L. GRACA, TURINA, POULENC, GERSHWIN
SALLE GAVEAU. Jeudi 21 mars 20 h 30. Rainer/OAI	Récital du pianiste PETER SERKIN. BEETHOVEN : Sonates opus 109, 110, 111
SALLE GAVEAU. Jeudi 21 mars. Horaire exceptionnel 22 h 30 (p.e. Valmalète)	TRICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE J.-S. BACH. Paul TORTELIER. Trois dernières suites. gala donné au profit Fondation M. VATELOT
SALLE PLEYEL. Mardi 26 mars 20 h 30 (p.e. Valmalète)	SCHUMANN. Dietrich FISCHER-DIESKAU. Harmut Höll, Piano
SALLE Marguerite GAVEAU. Rens. 7, rue Jean-Goujon 359-41-27 (p.e. Mondial Musique)	« LES COULEURS dans L'HARMONIE ». 6 séances publiques d'interprétation pianistique par MAGDA TAGLIAFERRO. 18 et 26 avril; 2, 9, 23, 30 mai 20 h 15
SALLE PLEYEL. Dimanche 28, Mardi 30 avril à 20 h 30 (p.e. Valmalète) MusicaGlotz. Loc. ouv. 1er mars 11 à 18 h (sf dimanche)	2 CONCERTS ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE BERLIN. Dir. : Herbert VON KARAJAN. Le 28 : MOZART, STRAUSS. Le 30 : BRAHMS

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : les Amants terribles, de M. Allégret ; 19 h : Festival de Pesaro : l'Homme au crâne rasé, de A. Delvaux ; 21 h : Prix G. Sadoul 84 : Louise l'insoumise, de Ch. Silvera.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

ALPHABET CITY (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (552-47-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (261-77-99).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

C.H.U.D. (A., vo.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Pagode, 7e (702-12-15); Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08); 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Bretagne, 6e (222-57-97); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Nations, 12e (343-04-67); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount Gobelins, 13e (707-12-28); Gaumont Sud , 14e (327-84-50); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Pathé Clichy, 18e (522-46-01); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DUNE (A., v.o.) : Marigan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93); Berlitz, 2e (742-60-33); Fauvette, 13e (331-60-74); Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27): Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GREMLINS (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), George-V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38.).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

OUT OF ORDER (All., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Olympic, 14e (544-43-14).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROUGE GORGE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) ; Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SIGNÉ CHARLOTTE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

VARIETY (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

APRÈS LA RÉPÉTITION, film suédois d'Ingmar Bergman, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES GRIFFES DE LA NUIT, film américain de Wes Craven, v.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES ROIS DU GAG, film français de Claude Zidi : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SOLDIER'S STORY, film américain de Norman Jewison, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE THÉ A LA MENTHE, film français d'Abdelkrim Bahloul : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

CINÉMAS DE L'ASIE CENTRALE

V.O. Cosmos, 6e (544-28-80), Olympic : Marilyn 14e (544-43-14).

CHAKHSENEM ET GARIB, film turc de Takhir Sabirov.

L'ÉTOILE D'OULOUG-BEK, film d'Ouzbekistan de Latif Faiziev.

TEMPÊTE SUR L'ASIE, film d'Ouzbekistan de Komil Iarmatov.

LE PREMIER MAITRE, film kirghize de Mikhalkov-Kontchalovski.

TENDRESSE, film d'Ouzbekistan de Elier Ichmoukhamedov.

LE CIEL DE NOTRE ENFANCE, film kirghize de Tolomouch Okeev.

DJAMILA, film kirghize d'Irina Poplavskaia.

ROUSTAM ET SOUKHRAB, film tadjik de Boris Kimiagarov.

LA BRU, film turc de Khodjakouli Narliev.

LA FÉROCE, film du Kazakhstan de Tolomouch Okeev.

LE BATEAU BLANC, film kirghize de Bolotbek Chamchiev.

LA TRAGÉDIE DE KOUGUITAN, film turc de Kakov Orazsakhatov.

TRIPTYQUE, film Ouzbek d'Ali Khamraev.

L'ARBRE DE DJAMAL, film turc de Khodjakouli Narliev.

L'INSOUMISE, film ouzbek d'Anatoli Kaboulov.

LA JEUNESSE D'UN GÉNIE, film ouzbek-tadjik d'Elier Imouckhamedov.

Les grandes reprises

L'ADDITION (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

L'ANNEE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ARTHUR RUBINSTEIN, L'AMOUR DE LA VIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE BAL (It.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Rialto, 19e (607-87-61).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BONNY AND CLYDE (A.) (*) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A. v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Latina, 4e (278-47-86) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). – V.f. Templiers, 3e (272-94-56).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAME (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

FOLIES DE FEMMES (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

INDIA SONG (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

MADAME BOVARY (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97)

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NEIGE (Fr.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A. v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

RAGING BULL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-65).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SACCO ET VANZETTI (It., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

LE SALAIRE DE LA PEUR (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA STRADA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Logos 1, 5e (354-42-34) ; Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

STROMBOLI (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; To be or not to be (Lubitsch). – V.o. : André Bazin, 13e (337-74-39).

UNDERFIRE (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UNE HEURE PRES DE TOI (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

20 000 LIEUX SOUS LES MERS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

YOYO (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

Le Monde

ÉCONOMIE

Les restructurations un an après

Il y a un an, le gouvernement entamait une politique de « mutation industrielle » et révisait ses conceptions dans les trois secteurs déclinants des charbonnages, des chantiers navals et de la sidérurgie. Le vocabulaire changera ensuite, et la référence à la mutation technologique sera mise de côté au profit du terme plus prosaïque de restructuration. Le gouvernement ajoutera aussi l'automobile et les télécommunications à la liste des secteurs malades, en précisant toutefois qu'il n'est question là que d'une mauvaise passe à traverser mais que les marchés restent, au niveau mondial, en croissance.

Restructurer l'industrie en mars 1984 consistait à mettre les hauts fourneaux, les chaînes et les chantiers en cohérence avec la politique macro-économique arrêtée un an plus tôt. On ne pouvait plus à la fois prêcher le retour aux grands équilibres et conserver des déficits et des surcapacités de production dans des industries dont les perspectives se rétrécissaient. On ne pouvait concrètement maintenir les *« sureffectifs »*. Le problème se posait au double plan social – faut-il vraiment supprimer des emplois ? – et politique – quelle sera l'attitude des communistes ?

Ces derniers ont quitté le gouvernement. Le concept de sureffectifs a été adopté et, avec lui, l'idée que l'emploi est une résultante de la marche de l'économie, en particulier d'un *« taux de croissance contraint »* par les équilibres. Mais ce ne peut être un impératif absolu. Le chômage, sauf à militer pour une relance de la croissance, relève d'un traitement social. Différentes mesures de *« congé de conversion »* des salariés sont donc arrêtées pour accompagner les départs économiquement obligatoires. Régionalement, des *« pôles de conversion »* sont créés dans le but d'y accélérer les procédures normales.

Un an après qu'en est-il ? Le bilan doit être nuancé. Autant la restructuration a progressé dans les charbonnages, autant les départs ont bien eu lieu dans les chantiers navals, autant le reste est en retard sur le programme prévu. La sidérurgie, soumise aux décisions européennes et dotées désormais de moyens insuffisants pour investir autant qu'elle le souhaite, se débat encore dans des problèmes d'ordre structurel (fusionner ou pas). Ses plans, connus seulement à la fin de 1984, se sont traduits par une modification des choix du gouvernement.

Les chantiers navals voient leurs activités encore plus ralenties que prévu. Peugeot et Citroën ont reçu l'autorisation de procéder aux suppressions d'emplois qu'ils souhaitaient, mais Renault, en lourdes pertes, a hérité d'un nouveau patron – M. Besse – dans des conditions malsaines. La Régie doit définir une nouvelle stratégie industrielle et sociale.

Dans les télécommunications, les PTT ont été appelés au secours des finances de l'industrie des transmissions, mais l'horizon en matière de centraux téléphoniques reste brumeux.

Ce retard, côté industriel, se répercute sur le plan social : un très faible nombre de salariés a été placé en congé de conversion. Les départs qui ont eu lieu ont emprunté les voies classiques des préretraites et d'une aide au retour désormais « intéressante » (de l'ordre de 100 000 F). Par ailleurs, les pôles de conversion ont donné lieu à une foire d'empoigne des élus, des responsables locaux, des fonctionnaires parisiens et des ministères (*le Monde* du 5 février). Malgré tout, 11 000 emplois ont pu être créés ou conservés sur place y suscitant un début d'espoir. Lourd, long à se mettre en place, coûteux, le dispositif gouvernemental devait inévitablement buter sur des obstacles nombreux.

Former les salariés à des métiers neufs plutôt que de les licencier brutalement et sans égard n'était pas la voie la plus facile. C'est sans doute pourquoi les restructurations se sont accompagnées de scrupules qui en ont affecté l'efficacité. Aurait-il fallu, comme l'indiquait M. Jean Riboud dans ces colonnes (1), ne pas chercher à étaler les suppressions d'emplois dans le temps ? Fallait-il même considérer qu'un certain alignement sur les politiques menées dans les autres grands pays industrialisés imposait d'accepter aussi pour partie la concurrence sociale de nos partenaires qui marchent le mieux en mars 1984 (États-Unis, Japon) ? Le débat engagé il y a un an reste ouvert. Certes, la France a évité une grève coûteuse d'un an dans ses mines ou ailleurs. Un secteur en grève ne se modernise pas, et un ouvrier placé face à un barrage de policiers ne prépare pas au mieux son propre avenir. Mais un retard a été pris tout de même par rapport aux pays concurrents. Il devra d'une façon ou d'une autre se payer.

E. L. B.

(1) *Le Monde* des 26 et 27 février 1985.

SIDÉRURGIE

La fusion compromise entre Sacilor et Usinor

LA fusion d'Usinor et de Sacilor aura-t-elle lieu ? MM. Dollé et Loubert, respectivement patrons de Sacilor et d'Usinor, le souhaitent. « *C'est l'unique façon de coordonner nos investissements.* » Ils l'ont réclamée officiellement au gouvernement voici bientôt trois mois. Depuis, pas de réponse : « *On réfléchit* », « *rien d'urgent* », sont les seuls commentaires officiels. Les groupes sidérurgiques restent l'arme au pied, leurs négociations suspendues.

Le verdict devrait bientôt tomber... lorsque le vif débat qui oppose adversaires et partisans sera tranché. L'Elysée est farouchement opposé à une opération qui conduit à la constitution d'un trop vaste ensemble difficilement gouvernable. Critiques contre la gestion des groupes sidérurgiques, les conseillers du président de la République estiment en substance qu'« *une fusion jetterait un brouillard supplémentaire sur la restructuration de la sidérurgie décidée en conseil des ministres le 29 mars 1984 et qui tarde à être mise en œuvre* ». Engager un remue-ménage des états-majors par une fusion ne ferait que retarder encore le redressement. Comme Matignon pense comme l'Elysée, les rangs des partisans de la fusion se réduisent désormais au ministère du redéploiement industriel et, dans une moindre mesure, à celui des finances. En cas de rejet de la fusion – qui devient de plus en plus probable, – une autre solution est envisagée par le gouvernement qui consiste en la mise en place d'un « comité des investissements » chargé de coordonner les projets des deux groupes dans les produits plats (les produits longs et spéciaux sont déjà fusionnés dans Unimétal et Ascométal).

Irritation à l'Elysée

L'irritation élyséenne trouve son origine dans des questions financières : le montant de ces fameux investissements envisagés par les groupes dépasse les enveloppes prévues. Lorsque fut arrêté le plan du 29 mars 1984, un total de 15 milliards était inscrit pour les investissements des quatre années de 1984 à 1987. Mme Cresson à l'automne confirmait cette somme, en précisant que le montant des aides prévues pour la sidérurgie serait de 30 milliards de francs d'ici à 1987, addition des investissements, du comblement des pertes à venir et des dettes. Or les plans précis de restructuration remis par les groupes en novembre dernier font état de dépenses qui pour la seule période 1985-1987 dépasseraient 15 milliards de francs. L'année 1984 n'était pas comprise. L'an passé, Usinor a investi 3,1 milliards de francs et Sacilor 2,3 milliards. Autrement dit, la rallonge demandée est de plus de 5 milliards de francs. Les experts gouvernementaux divergent sur la façon de la réduire – avec ou sans fusion, – mais ils sont unanimes à penser que trop c'est trop. Une lettre en forme de rappel à l'ordre a été envoyée à MM. Dollé et Loubert par Mme Cresson : ils recevront 10 milliards par an cette année, en 1986 et en 1987, et pas plus.

Pour les groupes, cette enveloppe est insuffisante... sauf à couper dans les investissements en les « *coordonnant* ». Un gain de 2 à 3 milliards est possible selon Usinor et Sacilor mais « *à condition de fusionner* ». D'où le débat.

Qu'en penser ? D'abord que le gouvernement fait preuve d'incohérence en acceptant les plans des groupes fin 1984 tout en refusant début 1985 d'en assurer l'intégralité des financements nécessaires. S'il juge – comme c'est apparemment le cas – que le pays ne peut aller au-delà des 30 milliards, il doit en tirer les conséquences industrielles. C'est en ces termes que la question de la fusion devrait se poser. Car de quoi s'agit-il en fait ? De l'avenir des produits plats.

Il faut investir dans les outils de parachèvement des tôles que réclament les clients constructeurs automobiles. Chacun des deux groupes souhaite de tels outils. L'avenir serait bien sombre pour celui qui perdrait progressivement le débouché de l'automobile faute de pouvoir en satisfaire les besoins. Or tous les groupes européens investissent dans cette direction, et cela inquiète la Commission européenne, qui craint une surcapacité. La question est bien là : y a-t-il place pour deux lignes de revêtement de tôles en France ? Si oui, il convient de donner aux deux groupes le droit de les construire et, dans ce cas, la fusion est inutile. Les 3 milliards de francs nécessaires pourraient être pris sur les dépenses en produits longs plus banals. Il s'agit de définir une véritable politique industrielle – de quels aciers aura-t-on besoin dans les années 90 ? – jamais vraiment définie mais inévitable désormais puisqu'il n'y a plus assez d'argent pour tout faire. La pire solution serait dans cette hypothèse de consacrer trop de crédits aux aciers longs et de couper dans ceux des produits plats dont l'avenir est, à coup sûr, meilleur.

S'il n'y a place sur le marché que pour une seule ligne de revêtement de tôle, cela signifie qu'il y a, à terme, trop d'usines de produits plats en France. Dans ce cas, la fusion peut être un moyen d'entamer la restructuration inévitable.

Cette indécision sur l'avenir de la sidérurgie française et le fait que les questions soient une fois de plus biaisées ont pour unique origine les pertes gigantesques d'un secteur mis en état de quémandeur perpétuel. C'est le retard du passé qui obère le futur : 30 milliards ce n'est plus assez pour l'assurer en toute certitude.

Voilà bien le drame : fusion ou pas, le mal est en partie fait. Gouvernement et groupes sont corresponsables d'un retard de deux ans pris dans la restructuration de cette industrie (voir *le Monde* du 12 février). La productivité de l'acier français est devenue inférieure à la moyenne européenne. La France ne tiendra pas ses engagements communautaires ni pour le montant des aides ni pour les délais. Usinor et Sacilor ne pourront se passer de subventions l'an prochain comme les Dix, dont la France, s'y sont engagés en 1981. Même si la France n'est pas la seule à être mise au rang des mauvais élèves – elle sera aux côtés de l'Italie, – le retard dégénère en différend avec nos partenaires néerlandais et allemands... au moment où M. Mitterrand engage justement de difficiles négociations avec Bonn sur des dossiers, politique (référendum européen), monétaire (rôle de l'ECU) et industriel (la voiture « propre »). L'irritation de certains conseillers de l'Elysée proviendrait aussi de là.

ÉRIC LE BOUCHER.

CHANTIERS NAVALS

Moins de métallos, encore moins de bateaux

A L'ÉPOQUE avaient fleuri les métaphores les plus imagées : « *La navale coule !* », « *On saborde les chantiers...* ».

C'était il y a un an. Après des mois d'atermoiements, M. Guy Lengagne, secrétaire d'État à la mer, et le gouvernement se décidaient enfin à porter le fer dans la plaie. Un plan de restructuration des deux grands chantiers était adopté.

La construction navale française ne représente plus que 2,5 % de la production mondiale. Face à la concurrence des « grands » (Japon, Corée du Sud), des Européens qui résistent bien grâce aux commandes soviétiques (Finlande, Pologne), des nouveaux venus sur la scène mondiale (Brésil), elle voit sa part de marché se réduire d'année en année.

Les commandes nouvelles engrangées en 1984, avec 168 000 tonneaux, sont bien en progression de 27 % par rapport à celles de l'année précédente, mais le volume total des commandes à exécuter, avec 392 000 tonneaux, est en recul de 23 %.

Le gouvernement a donc adopté un plan de réduction des capacités des grands chantiers de 30 % sur trois ans, d'ici la fin 1986, avec, parallèlement, une progression de la productivité estimée à 15 %. L'aide de l'État – considérable – s'appliquera à une production plafonnée à quelque 270 000 tonneaux de jauge brute compensée (TJBC), d'ici à 1986. Ce dernier volume se répartira de la façon suivante : 125 000 tonneaux pour Alsthom-Atlantique (filiale de la CGE nationalisée), qui exploite les sites de Saint-Nazaire et Nantes, et 150 000 tonneaux environ pour Normed (où Schneider a 37 % du capital), présente à Dunkerque, La Ciotat et La Seyne. 3 076 suppressions d'emplois étaient estimées nécessaires à Normed et 2 100 dans la basse Loire.

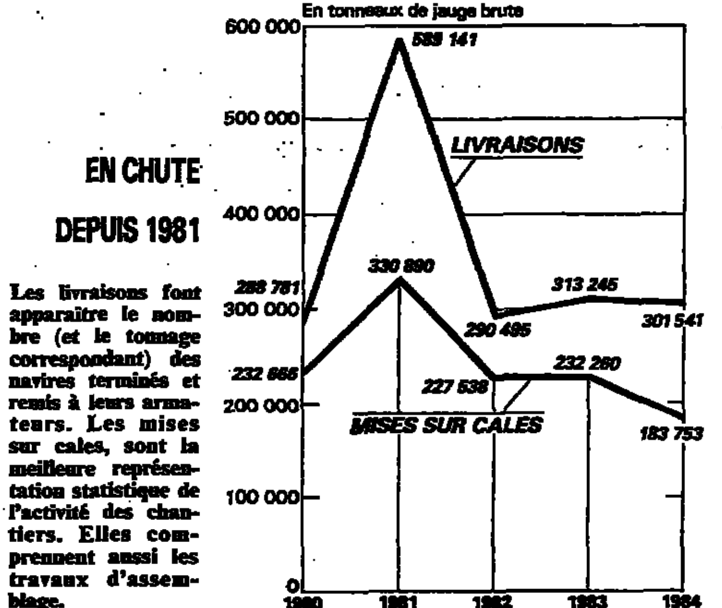
En ce début 1985, la conjoncture mondiale reste aussi déprimée et l'aide de l'État (mais c'est un phénomène général dans tous les pays d'Europe et, désormais, d'Extrême-Orient) plus indispensable que jamais. L'assainissement ne se réalise pas à un rythme assez rapide, estime-t-on rue de Rivoli et dans l'entourage de Mme Cresson, qui depuis juillet 1984 a hérité de ce secteur très « budgétivore » géré depuis des décennies par les ministres responsables en même temps de la marine marchande et de la pêche. Normed, entreprise de droit privé, est en fait, depuis deux ans, en état de commandite publique. Pour survivre, il a fallu que l'État lui verse près de 3 milliards de francs en 1984 (soit en subventions à la commande, soit en avances sur recettes, soit en aides diverses pour éponger les pertes passées), ce qui provoque de véhémentes demandes d'explication de la commission de Bruxelles.

Pas moins de 5,5 milliards de francs auront été consacrés en 1984 par le budget de l'État aux chantiers, et 3,54 milliards (en autorisations de programme) sont inscrits à la loi de finances de 1985 pour l'ensemble des chantiers navals, grands et petits. Le métallo de La Seyne ou de Nantes est l'ouvrier probablement « le plus cher de France », en termes budgétaires.

« *Nous appliquons rigoureusement notre plan de réduction des effectifs décidé il y a un an* », déclare M. Jacques Dollois, PDG de Normed. « *D'abord en ayant recours aux préretraites à cinquante-cinq ans et aux départs volontaires. Il nous faut diminuer de 3 076 personnes entre le 1er janvier 1984 et la fin de 1986.* » Fin 1984, 764 salariés avaient quitté d'eux-mêmes l'entreprise. Depuis le 15 janvier, la procédure des congés de conversion a commencé à être appliquée à 742 personnes âgées de quarante-huit ans au plus. Un « second train » de congés de conversion est prévu, touchant 240 salariés supplémentaires à La Seyne, qui, à l'évidence, est le site le plus menacé – pourra-t-il d'ailleurs échapper à une fermeture ? – et 37 à Dunkerque.

Restera donc 1 293 personnes très exactement, pour lesquelles il faut trouver une solution de départ. On a pu en affecter 250 à l'arsenal de Toulon, tout proche de La Seyne, et pour le reliquat – un millier – on envisage de faire jouer les congés de fin de carrière à cinquante-deux ans.

M. Alain Grill, qui dirige la branche navale d'Alsthom-Atlantique, estime lui aussi que les réductions de personnel « *s'opèrent comme prévu, et même plus vite. A Nantes comme à Saint-Nazaire, on a diminué l'effectif dans chaque site de 400 personnes en un an* ». Mais, à la différence de Dunkerque, La Ciotat et La Seyne, ni Nantes ni Saint-Nazaire ne sont incluses dans un pôle de conversion. « *Nous avons soumis à l'administration locale deux conventions pour bénéficier des congés de conversion sur les deux sites qui, je le précise, concernent des ouvriers volontaires. Je compte aussi beaucoup sur la cellule de conversion que nous avons mise sur pied et qui a pour tâche de trouver des emplois dans d'autres secteurs pour des ouvriers de la navale candidats au départ.* » Tel ou tel métallo veut ainsi tenter l'aventure de cuisinier ou de marin pêcheur. « *Le rythme des départs va s'accélérer*, ajoute M. Grill, *car j'attends pour le 15 mars les réponses aux lettres que nous avons envoyées à nos salariés qui auront cinquante-trois ans avant la fin de 1986* ». En vertu de l'accord signé entre l'UIMM et les syndicats, sauf la CGT, en novembre, ils pourront bénéficier des congés de fin de carrière.



EN CHUTE DEPUIS 1981

Les livraisons font apparaître le nombre (et le tonnage correspondant) des navires terminés et remis à leurs armateurs. Les mises sur cales, sont la meilleure représentation statistique de l'activité des chantiers. Elles comprennent aussi les travaux d'assemblage.

Flexibilité et volontariat

Insistant sur la « *flexibilité* » et le « *volontariat* » des procédures, le patron des chantiers de Nantes et de Saint-Nazaire croit pouvoir annoncer : « *Nous aurons réalisé les objectifs du plan Lengagne avec presque un an d'avance.* »

Mais les emplois de substitution sont rares à Saint-Nazaire comme ailleurs. D'autant qu'il faut compter aussi avec la crise concomitante de la réparation navale, dont les difficultés des Ateliers français de l'Ouest (AFO) sont la cruelle illustration.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(*Lire la suite page 22.*)

Et l'automobile ?

L'AUTOMOBILE n'avait pas bénéficié, lors du conseil des ministres du 29 mars 1984, des mesures industrielles propres aux secteurs en déclin. Cette industrie, il est vrai, n'est pas menacée. Mais l'examen de son sort a alors été confié à une commission nationale de l'industrie présidée par M. François Dalle, le patron de l'Oréal.

Les conclusions de ce dernier – jamais rendues publiques officiellement – étaient accablantes notamment sur la compétitivité des groupes français. « *Aujourd'hui*, écrivait-il en octobre 1984, *Renault et Citroën utilisent 8 000 personnes pour monter 1 200 véhicules par jour, alors que Fiat en emploie 6 000 et les Japonais 4 000.* » Le rapport confirmait que 54 000 salariés devraient quitter les entreprises entre 1984 et 1988 (25 % des effectifs), et prônait une hausse du prix des voitures, une forte aide de l'Etat aux investissements et un traitement social des départs avec préretraites et congés-formation.

Les firmes françaises étaient déjà peu ou prou lancées dans des programmes de redressement de ce type. Peugeot, le premier parti, doté avec la 205 d'un véhicule exceptionnel, a réussi à équilibrer ses comptes dès 1984. Citroën qui a attendu plusieurs mois l'autorisation de licencier – et n'a obtenu que les deux tiers de ce qu'elle demandait – reste la marque malade du groupe PSA.

Quant à la régie Renault, à force d'avoir trop tardé à présenter un plan social au demeurant refusé par les syndicats, elle présente les comptes les plus noirs de son existence : plus de 10 milliards de francs de pertes. L'adaptation trop lente des effectifs à un marché en chute libre – Renault aura fabriqué 226 000 voitures de moins qu'en 1983 – n'explique pas seule la non-compétitivité de la Régie. Le renouvellement de la gamme n'a pas été parfaitement programmé. Mais globalement, dans une industrie qui doit réaliser des gains de productivité de l'ordre de 7 % par an quand le marché ne progresse plus guère, l'avenir de l'emploi est sans surprise.

L'OPA DE PHILLIPS

Un nouveau métier : l'arbitrage-risque qui fait les délices de Wall Street

La bataille pour le contrôle de la compagnie pétrolière américaine Phillips Petroleum met en lumière l'importance des « arbitrageurs », une catégorie particulière d'opérateurs boursiers de Wall Street qui interviennent dans les affaires de fusion et d'acquisition.

A la suite d'une première offre publique d'achat par un groupe dirigé par Mesa Petroleum en décembre dernier, de nombreux arbitragistes s'étaient portés acheteurs des titres Phillips destinés à être détenus pour une période limitée avant d'être échangés pour la contre-valeur offerte par le groupe Mesa. A la surprise générale, Phillips se mit d'accord avec Mesa pendant la semaine de Noël pour racheter les actions Phillips détenues par Mesa dans le cadre d'un plan compliqué de réorganisation du capital de Phillips. Le titre Phillips chuta immédiatement de 20 %. Une situation instable était créée, où des blocs importants de titres se trouvaient désormais entre les mains d'arbitrageurs qui ont des objectifs de rentabilité à court terme. La situation rebondit en février dernier quand le financier Carl Icahn, arbitragiste d'origine, offrit lui-même de prendre le contrôle de Phillips.

L'arbitrage-risque, la technique employée par les arbitragistes, est une spécialité qui s'est beaucoup développée à Wall Street ces dernières années et qui a pris un rôle de plus en plus important dans les opérations de fusion et d'acquisition. C'est devenu une profession à part entière, à laquelle certaines sociétés se consacrent aujourd'hui exclusivement et qui est largement méconnue en France du fait de la rareté des offres publiques d'achat. C'est aussi une profession qui ne manque pas de soulever des polémiques par l'influence que les arbitragistes exercent parfois sur des sociétés dont ils peuvent détenir des parts importantes avec un objectif de profit à très court terme. La prise de contrôle de Walt Disney par la famille Bass du Texas à l'automne dernier avait déjà été largement orchestrée par le jeu des arbitrageurs.

Les arbitragistes interviennent normalement après l'annonce d'une offre publique d'achat (OPA) ou d'échange (OPE). Dans l'exemple suivant d'une OPA, la société X propose de racheter pour 28 dollars les actions de la société Y qui s'échangent sur le marché à 20 dollars. En outre, la société X offre aux courtiers qui lui céderont des actions Y une commission de 50 cents.

Une analyse

L'arbitragiste entame alors un intense travail d'analyse pour évaluer les chances de succès de l'offre de la société X, compte tenu de la volonté ou de la capacité de la société Y de combattre ou de faire monter l'offre de X, des ressources financières dont X dispose pour mener à bien cette opération, des obstacles juridiques ou réglementaires qui peuvent être soulevés par le ministère de la justice ou la commission fédérale du commerce au plan des lois sur la concurrence, de la nature de l'actionnariat de la société Y qui devra en définitive voter sur la proposition de X et des chances d'obtenir l'accord de divers organismes fédéraux ou locaux qui peut être nécessaire dans certains cas, comme par exemple pour les banques.

Cette analyse faite, parfois en quelques minutes, parfois en quelques jours, avec le concours de juristes spécialisés (un arbitragiste est allé jusqu'à engager les services d'une douzaine de cabinets d'avocats pour évaluer une seule affaire), l'arbitragiste va se porter acheteur des actions Y à un prix de 25 dollars. Un porteur de parts de la société Y sera généralement heureux de se défaire de ses actions plutôt que d'attendre la conclusion du rachat qui peut toujours échouer. C'est ce risque important que l'arbitragiste prend à sa charge.

Si tout va bien, l'affaire se conclut dans les trois mois et l'arbitragiste empoche un profit de 3 dollars plus la commission de 50 cents, soit 3,50 dollars pour un investissement de 25 dollars ou un rendement annualisé de 56 %. Un arbitragiste empruntera couramment jusqu'à la moitié de son investissement, ce qui lui donnerait dans cet exemple une rentabilité des capitaux propres de plus de 100 % !

Dans le cas d'une OPE, la société X dont les actions se traitent à 33 dollars propose d'échanger une de ses actions pour une action de Y qui se vend à 20 dollars. L'arbitragiste procède à la même analyse que précédemment et décide d'offrir immédiatement 25 dollars aux actionnaires de Y. L'arbitragiste accumule ainsi une position sur les actions de Y et simultanément emprunte des actions de la société X chez un courtier pour les vendre à découvert. Par le biais de ces opérations, les actions X sont tombées à 28 dollars. Trois mois plus tard, l'échange est conclu et l'arbitragiste reçoit une action X pour chaque action X vendue à découvert. Il réalise ainsi un profit équivalent à celui de l'OPA.

Une activité de professionnels

Les arbitragistes sont aussi des courtiers, ce qui leur permet d'effectuer leurs transactions boursières à un coût minimal. De plus, ils n'ont pas à effectuer de dépôt de garantie pour les ventes à découvert, qui sont fréquentes, comme nous l'avons vu ci-dessus. Enfin, dans le cas de transactions mettant en jeu des actions du marché hors cote, les arbitrageurs peuvent établir un marché dans ces valeurs, ce qui leur permet d'emprunter des montants très supérieurs à ceux qui sont permis à l'investisseur moyen.

Au-delà de ces considérations réglementaires, il faut insister sur la complexité des transactions d'arbitrage. Celles-ci demandent une présence continue sur les marchés boursiers. Elles mettent souvent en jeu des montages élaborés destinés à réduire les risques liés à l'échec d'une transaction proposée. A cet effet, on utilise des options d'achat *(calls)* ou de vente *(puts)* ou d'autres instruments, tels que les obligations ou les actions préférentielles convertibles.

La réussite d'une affaire d'arbitrage nécessite le concours d'un analyste capable d'évaluer une transaction sous tous ses aspects, d'un *trader* capable d'acheter ou de vendre des actions dans des marchés qui peuvent devenir peu liquides et très instables, et enfin d'un patron prêt à risquer le capital de la société dont il détient souvent une part importante.

L'importance des transactions n'a pas de limites. Celles dépassant le milliard de dollars (18 en 1984) ne sont plus exceptionnelles, tel le rachat par Nestlé de la société Carnation pour 3 milliards de dollars à l'automne dernier.

Il existe environ soixante-dix sociétés qui mènent une activité plus ou moins continue d'arbitrage-risque. Les capitaux engagés dépassent 2 milliards de dollars et peuvent monter beaucoup plus haut dans certains cas. Parmi la dizaine de sociétés qui jouent un rôle important dans l'arbitrage-risque, certaines sont de grandes banques d'affaires telles Goldman Sachs et Salomon Brothers, et d'autres sont des sociétés très spécialisées comme The Ivan F. Boesky Corporation. Leurs méthodes de travail et leur politique de risque en matière d'emprunt et d'engagement maximal sur une affaire donnée varient beaucoup d'une société à l'autre.

Certaines sociétés trouvent leurs capitaux auprès d'investisseurs extérieurs, privés ou institutionnels. Il est cependant difficile d'entrer dans ces sociétés si l'on ne peut investir un minimum de 250 000 ou 550 000 dollars. La rentabilité de ces affaires est exceptionnelle. Des rendements de 25 à 40 % par an avant impôts sur plusieurs années sont tout à fait courants. L'imposition de ces profits est souvent limitée à celle des plus-values à long terme, dont le taux est environ la moitié du taux normal, et il existe toutes sortes de techniques pour différer l'imposition de ces profits, même si la dernière loi fiscale en a largement réduit la portée.

Les risques sont cependant réels et il arrive qu'un arbitragiste perde des sommes importantes sur des transactions qui capotent. L'offre avortée de Mesa Petroleum sur Phillips Petroleum a entraîné des pertes globales chez les arbitrages estimées à plus de 50 millions de dollars.

ANTOINE BERNHEIM,
président d'une société de conseil financier à New-York.

Le Portugal en proie à la bureaucratie

Les entreprises publiques portugaises végètent. Leur gestion est dominée par une bureaucratie irresponsable. C'est le cri d'alarme lancé par le ministre de l'industrie. Mais la proximité des élections risque fort de bloquer toute réforme.

« *AU risque de perdre sa crédibilité, le gouvernement doit, sans plus tarder, présenter un plan de modernisation économique ; préciser les nouvelles règles du jeu en ce qui concerne les politiques monétaire et financière ; adopter des mesures concrètes en vue de la réorganisation et de la relance des entreprises.* » Ce cri d'alarme a été lancé par le ministre portugais de l'industrie, M. Veiga Simao, dans un rapport long de sept cents pages sur la situation et les perspectives des entreprises publiques, qu'il vient de présenter.

Le secteur public a été jusqu'à maintenant un simple instrument du débat idéologique et n'avait jamais mérité une étude aussi approfondie. Pour les forces politiques situées à gauche du Parti socialiste, ce secteur constitue un véritable dogme : « *Il s'agit*, insiste-t-on, *d'une des rares conquêtes de la révolution qui n'ont pas encore été détruites.* » A droite des socialistes, il est considéré comme l'ennemi à abattre, la justification de toutes les crises que le pays a traversées au cours des dernières années. Pris dans ces contradictions, le PS a jusqu'à présent adopté une attitude équivoque.

L'inertie l'emporte. Aucune décision de fond n'a été prise à l'égard du secteur nationalisé, ni pour le consolider ni pour le reprivatiser. Le principe posé par la Constitution (promulguée en avril 1976), selon lequel l'organisation économique et sociale de l'Etat est basée sur « *la subordination du pouvoir économique au pouvoir politique démocratique* », reste toujours en vigueur. De même que la loi fixant comme but pour les entreprises publiques « *la construction et le développement d'une société démocratique et d'une économie socialiste* ».

Toutefois, la plupart de ces entreprises végètent. « *La gestion conjoncturelle du secteur est dominée par la bureaucratie* », constate M. Veiga Simao. Dans son rapport, ce membre du gouvernement s'insurge courageusement contre « *la politisation qui préside à la désignation des gestionnaires* ». « *L'instabilité politique, les changements fréquents de gouvernement*, ajoute-t-il, *ont abouti à une situation d'irresponsabilité, la punition réservée aux gestionnaires incapables consistant très souvent à ordonner leur transfert d'une entreprise à l'autre.* »

Actuellement, le secteur public est constitué par quatre-vingts entreprises qui représentent, dans leur ensemble, 15,4 % de la valeur ajoutée brute, 17,4 % de l'investissement et 5,3 % de l'emploi. Plus de deux cent mille travailleurs en dépendent directement. Leur pouvoir d'achat est aujourd'hui inférieur à celui d'avant la révolution, reconnaît amèrement le ministre de l'industrie.

La « victoire des travailleurs »

Salué comme « *une victoire irréversible des travailleurs portugais sur la bourgeoisie* », le « *grand mouvement des nationalisations* » date du mois de mars 1975. On vivait au Portugal la période la plus chaude du processus révolutionnaire. Premier secteur à être touché : les banques et les compagnies d'assurances. Puis le mouvement s'est élargi aux entreprises de production et de transport d'énergie, à la sidérurgie, aux compagnies de transport, à la pétrochimie, aux sociétés de construction et de réparation navales, aux cimenteries, aux moyens d'information comme la radio, la télévision et la plupart des journaux. Dans la foulée, on a même nationalisé des entreprises minuscules sans aucune importance stratégique.

Afin de compenser la chute brutale des investissements privés, les gouvernements de l'époque ont lancé alors de grands programmes de développement qui dépassaient de loin la capacité d'autofinancement des entreprises et de l'Etat lui-même. Et la voie de l'endettement a été imprudemment ouverte. En outre, faute d'une véritable politique industrielle, on a favorisé des projets qui avaient été conçus dans les années 60, sans tenir compte des modifications qui, entre-temps, avaient eu lieu sur le plan national aussi bien qu'international.

Les chantiers navals de la Setenave, la sidérurgie et le complexe industriel de Sines, par exemple, sont devenus ainsi de véritables gouffres où disparaissent annuellement des sommes colossales, que l'Etat va chercher à l'étranger. Cependant, aucun programme de modernisation de la marine marchande portugaise n'a encore vu le jour. Le plan sidérurgique national attend toujours le moment d'être officiellement approuvé. L'adoption d'une politique énergétique se heurte encore à la vieille polémique entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre le nucléaire.

Pour redresser la situation, le ministre de l'industrie avance toute une série de mesures d'ordre financier, économique et institutionnel. Les entreprises non rentables et n'ayant pas un rôle social évident devraient être à son avis purement et simplement abandonnées. Pour les autres, il suggère un nouveau modèle de répartition du capital social : l'Etat garderait 51 % ; 10 % seraient distribués aux travailleurs et 39 % seraient mis à la disposition de petits épargnants. Mais, pour amener les particuliers à investir dans ces entreprises, encore faudrait-il que leur situation financière soit assainie.

Cela exigerait, selon les calculs de M. Simao, la mobilisation d'environ 500 milliards d'escudos (30 milliards de francs). Somme impossible à réunir. Aussi préconise-t-il une autre solution, le rééchelonnement des dettes, l'augmentation des capitaux sociaux notamment par des dotations budgétaires, la prise en charge par l'Etat du service de la dette des entreprises en situation particulièrement difficile.

Dans le domaine des relations de travail, le ministre souhaite un abaissement de l'âge de la retraite, la création de systèmes de recyclage visant une plus grande mobilité professionnelle et l'adoption d'une législation plus souple en ce qui concerne les licenciements. Pour diminuer l'influence politique sur le choix des gestionnaires, qui à présent sont directement nommés par le gouvernement, M. Simao propose la création d'un conseil de surveillance par groupe d'entreprises.

Rejeter les « *querelles inutiles* », réviser le principe constitutionnel qui détermine l'« *irréversibilité des nationalisations* », donner la priorité aux « *décisions pragmatiques* » : telles sont les préoccupations manifestées par le ministre portugais de l'industrie. Des préoccupations qui risquent fort de se perdre dans les aléas de cette année électorale.

JOSÉ REBELO.

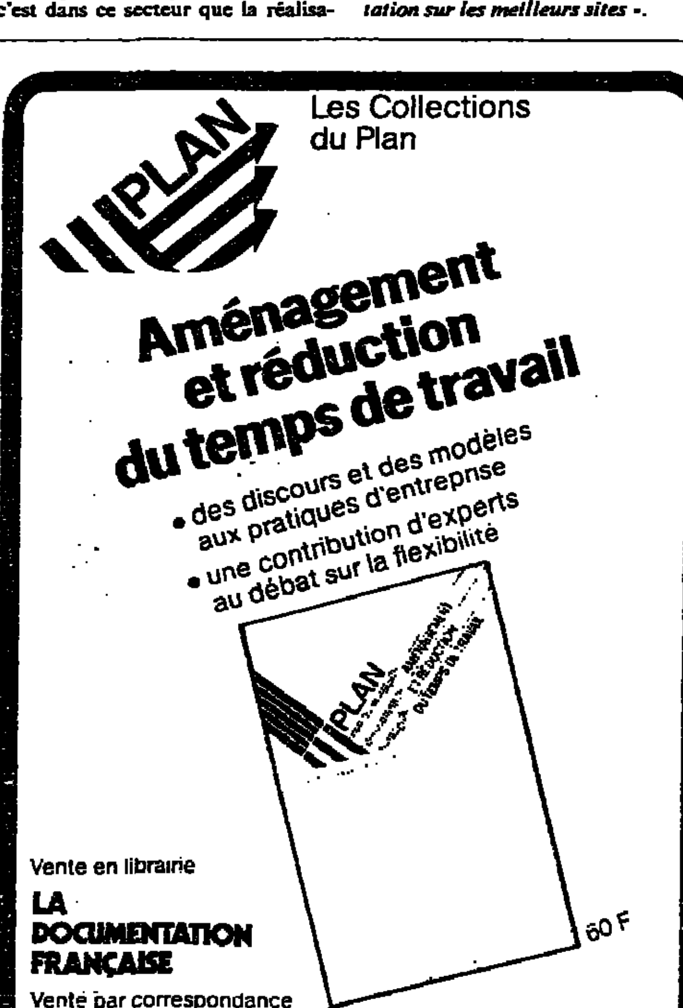
LES RESTRUCTURATIONS UN AN APRÈS

CHARBONNAGES

Des objectifs en gros respectés, mais...

DES trois secteurs industriels le plus gravement touchés par la crise et qui avaient fait, en mars 1984, l'objet de mesures spécifiques, sans doute est-ce du charbon dont on a le moins parlé. Même si le drame du puits Simon à Forbach a remis la houille à la « une » de l'actualité.

Et pourtant, paradoxalement, c'est dans ce secteur que la réalisation des objectifs a été le mieux respectée. Le challenge était clair : Charbonnages de France ne devait pas compter annuellement sur plus de 6,5 milliards de francs (valeur 1984) d'aides publiques – au nom de la préférence nationale – pour la durée du IXe Plan. L'entreprise devait assurer son retour à l'équilibre « *par une concentration de l'exploitation sur les meilleurs sites* ».



Or, dès la fin de 1984, première année d'entrée en application du plan de restructuration, les résultats dégagés sont en net progrès : après les pertes de 691 millions de francs en 1982 et de 213 millions en 1983, le compte d'exploitation est proche de l'équilibre après aides de l'Etat (3,7 milliards de francs pour la seule production).

Les raisons de ce redressement sont multiples, mais la première d'entre elles est l'amélioration de la productivité. Le rendement-fond, par homme et par poste, a augmenté de 4,5 % pour atteindre 725 tonnes par ouvrier et par an conre 675 tonnes en 1983 et 649 tonnes en 1982. Il faut remonter à 1970 pour retrouver de tels gains de productivité.

Cela résulte à la fois d'une production supérieure aux objectifs (avec 18,2 millions de tonnes) et d'une adaptation des effectifs en même temps que d'une réduction de l'absentéisme. Significative apparaît la fermeture de Ladrecht (Gard) dont le maintien en exploitation était, aux yeux de la CGT, comme un symbole de la relance du « charbon national ». Il en est de même de la fermeture du dernier puits du bassin de Saint-Etienne et de celle du siège Barrois (Nord).

Les effectifs des Charbonnages, après avoir fortement progressé au début du septennat – sous l'illusion d'une relance possible, – sont passés de 57 183 personnes en 1983 à 51 923 en 1984, soit 5 260 personnes qui ont quitté les Houillères sans licenciements. Une bonne moitié est partie à la retraite, près de 2000 en retraite anticipée et les autres ont déserté volontairement les Charbonnages, des immigrés ayant été aidés à rentrer au pays avec près de 120 000 francs par personne. Enfin, des mutations ont été réalisées entre les bassins et, comme prévu, entre CDF et EDF.

Comme dans le même temps, la SOFIREM (Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières) et la FINORPA (Financière du Nord-Pas-de-Calais, dotée de 325 millions par l'Etat) ont facilité la création de 3 430 emplois dans les régions touchées et qu'une formation importante a été dispensée pour préparer les mutations, ces départs se sont réalisés sans difficulté. Il est significatif que la grève nationale déclenchée dans les mines le 18 janvier par la CGT contre « *la course à la casse industrielle* » ait été un échec important (moins de 3 % de grévistes dans le Nord-Pas-de-Calais).

Il ne faut pas conclure de cette évolution que tout est réglé : pour maintenir le rythme des gains de productivité, d'ores et déjà, 8 600 suppressions d'emplois sont prévues pour 1985, année au cours de laquelle l'extraction ne devrait pas dépasser 16,5 millions de tonnes. Il faudra même accélérer les départs et fermer les puits les moins rentables si Charbonnages de France veut tenir ses objectifs pour 1988 (11 à 13 millions de tonnes et des effectifs réduits de moitié par rapport à 1983).

Le risque financier n'est pas moindre : le charbon national bénéficie pour l'instant d'un dollar élevé qui amoindrit la compétitivité du charbon importé. Mais cela ne durera pas forcément. De plus, Charbonnages de France va devoir trouver des débouchés ; comme combustible pour centrales électriques, l'avenir du charbon est incertain et ne sera plus jamais qu'un solde dans les besoins d'EDF, important les années de grand froid, moindre les autres années. La commercialisation doit donc être une priorité si l'entreprise veut ne pas être soumise trop rudement à ces aléas.

Enfin, l'entreprise nationale souffre d'un endettement – supérieur au chiffre d'affaires – difficilement supportable pour une industrie déclinante. De cela, les pouvoirs publics devront sans doute tenir compte.

BRUNO DETHOMAS.

CHANTIERS NAVALS

Moins de métallos encore moins de bateaux

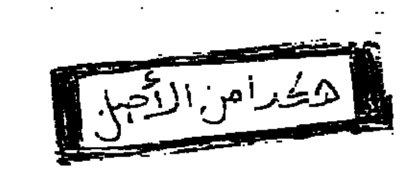
(Suite de la page 21.)

La société bénéficie d'une procédure de suspension provisoire des poursuites, mais le temps presse. Le plan de restructuration industrielle – rejeté pour le moment par les syndicats – a bien du mal à être bouclé. Dirigés par un curateur, les AFO, dont le président vient de faire valoir ses droits à la retraite, veulent supprimer 110 emplois à Dunkerque, 130 à Grand-Quevilly (Seine-Maritime), 125 à Saint-Nazaire. L'Etat acceptera-t-il d'aider financièrement les deux candidats à la reprise des activités, à savoir les Ateliers et chantiers de la Manche (ACM) pour la branche construction de Grand-Quevilly et le groupe financier CIF-Loire pour le volet réparation navale ?

La question est importante, car sur les 3,54 milliards de crédits inscrits au budget de 1985, rien en principe n'est prévu pour la réparation navale. La France n'a toujours pas demandé à Bruxelles l'autorisation de subventionner cette activité. Pourtant, entre construction, réparation et remise à neuf d'un navire, il y a tout de même un air de famille.

FRANÇOIS GROSRICHARD.





NOTES DE LECTURE

par Alfred SAUVY

● ALEXIS JACQUEMIN. – Sélection et pouvoir dans la nouvelle économie industrielle.

Spécialiste de la politique scientifique, disons rationnelle, réfléchie, le professeur de Louvain nous donne le fruit de ses réflexions continues de biologie sociale.

Le marché, le profit, c'est un bon sujet de massacre, mais comment l'éviter ? Darwin est omniprésent. Dans ce premier chapitre, nous retrouvons partout les mécanismes de survivance.

Plus spécialisé, mais non moins délicat, le second chapitre, où interviennent ces destructeurs d'équations que sont les oligopoles. Et, dès lors, se déroulent les jeux de la théorie, disons la théorie des jeux.

Pour combler notre infortune et, par là, notre plaisir, se dressent les barrières à l'entrée et le pouvoir des entreprises dominantes. Domination pure, ou raison ? Pas de réponse scientifique.

Peut-être suivons-nous moins bien le chapitre sur l'organisation de l'entreprise, tant toute généralisation, disons même toute maîtrise, est hasardeuse, dans ce domaine. Les travaux de O. Gélinier seraient-ils si éloignés du réel qu'ils puissent être passés sous silence ?

En sens oposé, nous voici maintenant dans la société et la politique industrielle ; le théâtre a changé, les redoutables historiens sont là, armés jusqu'aux majuscules, mais la biologie reste. Regrettons l'absence de P. Chaunu, même en bibliographie, comme aussi celle d'exemples.

Si vaste est le champ que nous attendons maintenant de l'auteur un ouvrage plus localisé et, de ce fait, plus pénétrant encore. Est-il impossible d'appliquer ses propres principes, sur le sort et le mouvement des marchandises, à celui des idées ?

★ *Economica.* Paris et Louvain-la-Neuve. 1985. 23,5 cm, 575 F belges ou 80 F français.

● EDITH ARCHAMBAULT ET XAVIER GREFFE. – Les Economies non officielles.

Cet ouvrage collectif évite les interprétations simplistes de ce phénomène, si bariolé. Peut-être l'absence d'une terminologie admise, officielle, est-elle pour le moment préférable.

C'est d'ailleurs cette diversité que souligne la présentation des auteurs : en régime capitaliste, disent-ils, *« l'économie non officielle apparaît comme (sic) un des avatars (sic) de la crise de l'Etat-providence »*. Si, en Espagne et en Italie, la tolérance sociale était complète, comme il est dit, il n'y aurait ni services publics, ni hôpitaux, ni retraites. Dans son ensemble, cette présentation ne nous paraît pas irréprochable, du moins pour la forme.

Bonne description, en revanche, des méthodes (classiques) de mesure et précieuse bibliographie.

Observation, comptabilité, fiscalité, ces trois aspects, toujours liés, se prêtent à un jeu d'une inépuisable variété. Le sujet est d'ailleurs ami des évasions, des contradictions. C'est ainsi que, dans l'article « Alternatives au salariat », J. Berger (université de Bielefed) ne craint pas d'écrire que « ni la demande ni l'offre de travail ne dépendent des salaires réels ».

La partie la plus originale, sinon la plus digne d'intérêt, porte sur « l'Est » et le « Sud » : Pologne (Irène Grosfeld et A. Smolar), Hongrie (le spécialiste universitaire, P. Galasi), villes africaines (Ph. Hugon), Afrique et spécialement Algérie (M. Benissad), et Colombie (H. Lopez, Castano, Marta Luz Henao, Olivia Serra). Ce dernier chapitre, où « l'informel » est rapproché de l'exode rural, est vivant, plein d'enseignements, parsemé de paradoxes et même de pointes d'humour.

Si remarquable que soit ce survol, le chantier reste ouvert.

★ Éditions La Découverte. Paris 1984. 24 cm, 249 pages. 125 F.

● Mme BEAUJEU-GARNIER, A. GAMBLIN ET A. DELOBEZ. – Images économiques du monde 1984.

Les trois géographes universitaires donnent leur panorama du monde (29e année), dans sa forme habituelle de tableaux commentés. Les si utiles données de la comptabilité nationale ne figurent malheureusement que dans le texte, sans chiffres rétrospectifs.

Parmi les 31 pages consacrées à la France, 11 concernent les régions, fournissant des données souvent difficiles à trouver.

Les données démographiques essentielles ne figurent que dans quelques tableaux initiaux, sans mention des problèmes sérieux qui se posent à leur sujet. Pour la Chine, par exemple, la politique décidée et les perspectives qui s'ouvrent nous semblent présenter autant d'intérêt que l'ouverture d'un *Maxim's* à Pékin. Dans l'Inde également, l'intensité du problème et son influence sur l'économie mériteraient quelque attention.

Un bon instrument tout de même, qui peut devenir meilleur.

★ *Sedes.* Paris 1984. 24 cm., 279 pages. 89 F.

● MAHMOUD ALLAYA, MARIE-CLAIRE ALLAYA, GÉRARD GHERSI, CATHERINE MADELAINE, MICHEL PAPAYANNAKIS. – Alimentation et agriculture en Méditerranée. Autosuffisance ou dépendance ?

Quelques chercheurs consciencieux (que l'éditeur à négligé de nous présenter) de divers pays ont étudié les différences de consommation alimentaire, leur causes physiques ou humaines, les changements résultant de la décolonisation, de l'industrialisation et des migrations vers les pays pétroliers. Curieuse influence du pétrole sur la cuisine

Cette recherche a été conduite sous les auspices du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes, et de l'Institut agronomique de Montpellier (IAM). Ce dernier avait déjà étudié l'agriculture de quelques pays méditerranéens, dans l'horizon, bien modeste, de 1990, avec le concours de la Communauté économique européenne et de divers organismes nationaux et internationaux.

La facilité des communications, la diffusion des techniques et cette mutation lente, qu'on appelle le développement, concourent à un changement, parfois profond, spontané ou d'origine politique.

Entre Nord et Sud, c'est peu de parler de différences, tant l'opposition est franche : au Sud, de fortes importations sont ou vont devenir nécessaires, alors qu'au Nord, du moins pour la CEE, les excédents à écouler priment, de plus en plus, les insuffisances.

La technique très sûre, bien étudiée et même minutieuse, contraste avec le très faible souci de la base fondamentale, qu'est et que sera le nombre des bouches à nourrir. C'est à peine si, en annexe, un tableau confus, de lecture malaisée, donne quelques chiffres sur la population actuelle, sans mention des perspectives établies par les Nations unies. C'est un « tour de force » que d'avoir omis le facteur essentiel.

Deux cartes.

★ *Publisud*, Paris et Montpellier, 1984, 21,5 cm, 215 pages, 136 F.

● GÉRARD BEKERMAN. – La comptabilité nationale.

Encore un chantier toujours ouvert, tant les besoins nouveaux apparaissent, au fil des réalisations et des événements. Insatiable et anxieux, l'utilisateur, du fait même de son acquis et aussi, bien entendu, de l'évolution technique et sociale.

Cet ouvrage confirme et souligne les progrès universitaires, tout en complétant utilement l'outil classique de J.-E. Chapron et M. Séruzier, dont nous saluons la nouvelle réédition.

Un dessert, si l'on peut dire, en hors-d'œuvre : l'histoire, l'épopée de ces comptes et leur « préhistoire ». Nous retrouvons des pionniers « survivants » (nous voulons dire, dont le nom nous est parvenu), tels que l'abbé Irminon, mais ni les auteurs du *Domesday Book*, ni les Italiens (Botero, Sansovino), ni les mercantilistes espagnols. Bien présent, en revanche, le méconnu marquis de Cazaux *(le Mécanisme des sociétés)*, qui serait si utile à M. Bérégovoy, puisqu'il entend *« concilier les hommes avec les taxes »*.

Parmi les contemporains, bien en vue, le rôle de A. Vincent (qui a innové et créé plus encore que R. Stone, prix Nobel, mais plus discrètement), et celui de Cl. Gruson, jeune ancêtre de toute la lignée française.

Est-il permis de compléter ce remarquable travail de l'enseignant d'Orléans, par deux regrets, ou plutôt deux espoirs ?

Voir dresser un lexique, disons plutôt, un inventaire alphabétique ou numérique de tous les actes élémentaires entrant dans les tableaux, avec le poste dans lequel ils figurent. Inversement, le titre de chaque poste de ces tableaux serait accompagné de son contenu en actes élémentaires, fournissant une définition précise.

Etendre la comptabilité en temps de travail et la comparer aux besoins privés et publics.

★ *PUF*, Paris, 1985, 22 cm, 176 pages, 75 F.



LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

La CGT regagne parfois du terrain, mais enregistre encore de sérieux revers

Aux élections professionnelles, la CGT enregistre encore de sérieux revers, même si elle regagne, ici et là, une partie du terrain perdu. La CFDT recule. FO progresse. Et, dans plusieurs scrutins, les abstentions augmentent.

UN survol, naturellement non exhaustif, des élections professionnelles dans le secteur privé et le secteur nationalisé au cours des neuf derniers mois – de juin 1984 à février 1985 – ne révèle aucun bouleversement majeur par rapport aux tendances précédemment révélées (*le Monde* du 15 mai 1984). Tout au plus peut-on observer que la CGT, qui enregistre encore de sérieux revers, opère ailleurs un relatif redressement en récupérant parfois les voix qu'elle avait perdues antérieurement.

Peut-être dans certains endroits la CGT avait-elle touché le fond et ne peut-elle alors que s'y maintenir ou même remonter en surface? Peut-être aussi FO a-t-elle atteint, dans les semaines qui ont suivi son coup d'éclat aux élections du 19 octobre 1983 à la Sécurité sociale, son sommet et ne peut-elle aussi que s'y maintenir ou même redescendre? Toujours est-il que si la centrale de M. André Bergeron continue à enregistrer des progressions nombreuses et spectaculaires, elle reperd ici et là du terrain. Quant à la CFDT, elle présente un bilan plutôt négatif, alors que la CGC et la CFTC enregistrent quelques gains sensibles.

Ce qui frappe tout d'abord, même si un tel constat ne peut être généralisé, c'est la baisse de participation qui est enregistrée dans certaines élections professionnelles. Un signe préoccupant pour l'audience de syndicats qui perdent parfois la crédibilité minimale pour inciter les salariés à accomplir dans l'entreprise leur « devoir » électoral. Dans son numéro 2107 du 14 au 20 janvier 1985, *la Vie ouvrière* a publié une statistique « globale » d'élections de délégués du personnel du secteur privé (tous collèges confondus) établissant une comparaison entre les résultats de 960 entreprises en 1983 et de 1 039 en 1984. D'une année à l'autre, le nombre d'inscrits est légèrement différent puisqu'il revient de 1 257 247 à 1 136 434, mais le taux de participation fléchit de 2,2 points, passant de 76,89 % à 74,69 %.

Quelques exemples attestent cette tendance – certes relative – à une baisse de participation. Aux élections au comité d'entreprise de Renault-Flins les 5 et 6 février, le taux d'abstention est passé de 1983 à 1985 de 33,2 % à 34,92 % (+ 1,72 point). Dans le premier collège (ouvriers), la participation a diminué de 1,92 ; dans le deuxième (employés et techniciens) de 9,02 ; et dans le troisième (cadres) de 4,12... En janvier, aux élections du CE de Citroën-Aulnay, les abstentions dans le collège ouvriers sont passées de 10,2 % en 1982 à 24,1 % en 1985 (+ 13,9 points). Une évolution qui s'explique en partie, mais en partie seulement, par le fait que 838 salariés « *licenciés à terme* » d'Aulnay ont préféré s'abstenir plutôt que voter par correspondance.

En décembre, chez Framatome, à la Défense, la participation électorale a diminué, pour le comité d'entreprise, de 7,5 points dans le deuxième collège et de 2,8 dans le troisième, et, pour les délégués du personnel, de 4,1 points dans le second collège. Une abstention en augmentation qui n'a pas empêché la CGT de progresser globalement, la CFDT reculant très fortement dans le collège ouvriers pour le CE.

En meilleure posture chez Renault...

Lorsqu'elle se manifeste, tous les syndicats pâtissent à des degrés divers de cette montée des abstentions. Pourtant la CGT affiche depuis quelques semaines un certain optimisme quant à l'évolution de ses résultats électoraux. Dans la statistique publiée par *la Vie ouvrière*, la CGT passe de 43,52 % en 1983 à 43,57 % en 1984 (+0,05 point), la CFDT de 25,11 % à 23,78 % (–1,33), FO de 13,32 % à 14,86 % (+1,54), la CFTC de 3,31 % à 3,42 % (+0,11) et la CGC de 8,10 % à 8,42 % (+0,32). La centrale de M. Henri Krasucki, à en croire cette statistique, se maintiendrait. L'oracle est à accueillir avec prudence : de tels résultats sont beaucoup trop partiels – indépendamment des critères qui ont amené à sélectionner lesdites entreprises – pour que la CGT puisse en tirer la conclusion qu'elle est sortie du tunnel.

Néanmoins, certains scores récents montrent que la CGT connaît, dans un nombre non négligeable d'entreprises, un relatif redressement, lui permettant parfois de récupérer le terrain qu'elle avait perdu. Ainsi les derniers mois ont été bons pour elle à la régie Renault : + 5,58 au comité d'entreprise de Grand-Couronne, + 4,16 à celui du Mans, + 6,82 à celui de Billancourt.

Aux élections de délégués du personnel à Renault-Billancourt, la CGT a retrouvé, en le dépassant même légèrement, le niveau qu'elle avait en janvier 1981. A Sandouville, la CGT a fait plus que récupérer ses pertes de 1983. En revanche, au comité d'établissement de Flins, dans le collège ouvriers, sa progression de 1985 (+9,01 points) n'a pas été suffisante pour qu'elle retrouve ses 55,84 % de 1981.

Dans une large mesure, les reculs de la CGT demeurent nombreux. *La Vie ouvrière* publie, là encore, des « *résultats moins bons* » dans douze entreprises en novembre et décembre 1984 (représentant au total 7 760 suffrages exprimés). Les revers ainsi signalés aux militants vont de – 3,97 points chez Rhône-Poulenc-Vitry à – 9,30 chez Marchal Métaux à Châtellerault.

Si la CGT ne connaît pas que des Waterloo, FO n'accumule pas les Austerlitz. Dans *FO-Hebdo*, M. Bergeron fait chaque semaine le compte des résultats électoraux de son organisation. Un recensement évidemment là aussi très partiel. Dans le numéro du 6 février 1985 de cet hebdomadaire, la statistique portait sur 1 400 000 inscrits et 1 076 123 exprimés, soit un chiffre comparable au bilan de la CGT. Or les résultats sont très différents : FO 31,54 %, la CGT 27,94 %, la CFDT 19,56 %, la CGC 7,12 % et la CFTC 3,95 %. Par rapport à la statistique FO du 8 février 1984 (qui portait sur 1 880 427 exprimés pour 3 065 000 inscrits), Force ouvrière gagne 0,63 point, la CGT perd 4,02 points, et on note + 0,13 pour la CFDT, + 4,67 pour la CGC et – 1,7 pour la CFTC... Les bilans de MM. Krasucki et Bergeron ont au moins un point commun : chacun fait état pour sa propre organisation d'une quasi-stabilité électorale !

Pourtant, indéniablement, FO continue à avoir le vent en poupe, même si ce vent est moins fort qu'au lendemain des élections du 19 octobre 1983 à la Sécurité sociale.

Mais la « magie » d'un message syndical très défensif et très accroché à la défense de la feuille de paie ne produit pas toujours son effet. La progression de FO, si elle se maintient largement dans l'ensemble, n'est pas une voie royale. Des ronces apparaissent... là où il y avait d'abord eu des fleurs. Exemple : à Renault-Sandouville, en octobre 1983, aux élections de délégués du personnel, FO avait obtenu 32,14 %, progressant fortement de 6,97 points dans le collège ouvriers. En octobre 1984, FO perdait 8 points et se retrouvait à 24,15 %, soit un score inférieur à celui de 1982 (25,2 %), l'année qui avait précédé son bond en avant.

Une telle déconvenue amène à s'interroger sur la question de savoir si FO a su implanter des équipes suffisamment militantes là où l'effet extérieur à l'entreprise du « *message Bergeron* » avait propulsé une section en avant lors d'une percée électorale postérieure à 1983... A Renault-Billancourt, FO a connu la même mésaventure qu'à Sandouville. Pour les délégués du personnel, elle était à 8,36 % en janvier 1984 (+ 1,76). Elle est retombée à 5,4 % en janvier 1985 (– 2,9). Autres reculs à Usinor-Dunkerque (– 8,8), à Thomson-CSF à Malakoff (– 26,37), à la caisse de Sécurité sociale des organismes sociaux de Nevers (– 17,99), à la General Food à Reims, chez Dombrowski à Riom (– 17,42), ces quatre derniers résultats étant communiqués par *la Vie ouvrière*...

Si pour FO les reculs restent beaucoup moins fréquents que les succès dans la période actuelle, ils ne constituent pas en revanche l'exception pour la CFDT, qui est toujours dans une mauvaise passe.

Si elle a bien maintenu ses positions, avec la première place chez les salariés, lors des élections du 24 octobre à la Mutualité sociale agricole, la centrale de M. Edmond Maire n'a pas connu d'inversion de tendance.

CFTC, CGC : quelques gains

Tout en n'ayant dans les entreprises qu'une audience très minoritaire, la CFTC et la CGC enregistrent aussi quelques bons résultats électoraux. Ainsi, d'après la statistique de *la Vie ouvrière* pour les élections de délégués du personnel, si la CFTC perd 1,72 point chez Rhône-Poulenc-Chimie à Vitry, elle gagne 2,73 points chez Vallourec-Métaux à Aulnoye, 4,47 chez Framatome à Courbevoie, 5,63 chez Alsthom à Belfort et 19,75 chez Dombrowski à Riom. La centrale de M. Jean Bornard a certes fortement reculé au comité d'établissement de Renault-Grand-Couronne en octobre, mais elle a progressé dans le collège ouvriers du CE d'Usinor-Dunkerque en obtenant d'emblée 5,8 %, alors qu'en 1982 elle ne présentait pas de liste.

Le même phénomène s'est produit à Framatome à la Défense en décembre : au comité d'entreprise, la confédération chrétienne, qui n'était pas présente en 1982, a obtenu 9 % dans le premier collège (472 votants), 8 % dans le deuxième (605 votants) et 10,4 % dans le troisième (1 115 votants). Pour les élections de délégués du personnel dans le même établissement, elle a recueilli 8,2 % dans le premier collège et 10,8 % dans le second. A Citroën-Aulnay, la CFTC, absente en 1982, s'est présentée au CE en janvier 1985 ; dans le collège ouvriers elle a emporté 11,5 % des suffrages.

Pour la CGC, la statistique de *la Vie ouvrière* fait état de résultats plus inégaux. On trouve à la fois des revers (– 4,29 points chez Vallourec-Métaux à Aulnoye, – 9,03 chez Carnaud à Laon, – 6,25 chez Alsthom à Belfort, – 6,30 à la Compagnie générale de construction de Saint-André, – 20,32 points aux Câbles de Lyon à Clichy), et des succès (+ 4,17 points chez Framatome à Courbevoie, + 13,22 chez Rhône-Poulenc-Chimie à Vitry, + 26,38 chez Thomson-CSF à Malakoff). Lors de l'élection des délégués à la Caisse de retraite complémentaire des salariés de la réparation automobile en décembre, elle a obtenu 10,09 %, progressant ainsi de 8,91 points... La concurrence entre syndicats a encore de beaux jours devant elle.

MICHEL NOBLECOURT.

CGT : PROGRÈS...

ENTREPRISE	TYPE D'ÉLECTION*	TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	SCORE	ÉVOLUTION
RENAULT Flins	C.E. Tous collèges Février 1985	10154	52 %	+ 8,28
RENAULT Billancourt	D.P. Collège ouvrier Janvier 1985	7562	76,9 %	+ 12
GENERAL FOODS Reims	D.P. Collège ouvrier Novembre 1984	182	69 %	+ 7
USINOR Dunkerque	C.E. Collège ouvrier Octobre 1984	3784	59 %	+ 10,3
FRANÇAISE DE MECANIQUE Douvrin	D.P. Collège ouvrier Octobre 1984	3106	40,08%	+ 8,76

...ET RECULS

ENTREPRISE	TYPE D'ÉLECTION*	TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	SCORE	ÉVOLUTION
CITROËN Aulnay	C.E. Collège ouvrier Janvier 1985	3929	40,9 %	– 19,8
CITROËN Asnières	D.P. Collège ouvrier Juin 1984	1246	46,4 %	– 7,9
CHAUSSON Gennevilliers	D.P. Collège ouvrier Octobre 1984	1656	34,8 %	– 21,7
NORMED Dunkerque	C.E. Collège ouvrier Janvier 1985	1950	27,86 %	– 9,34
BOUYGUES (Etablissements de travaux)	C.E. Collège ouvrier Novembre 1984	2015 votants	30,4%	– 10,8

* C.E. = Comité d'entreprise. D.P. = Délégués du personnel.

CFDT : AVANCÉES ET RECULS

ENTREPRISE	TYPE D'ÉLECTION*	TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	SCORE	ÉVOLUTION
TRT (filiale de Philips) Plessis-Robinson	D.P. Tous collèges Janvier 1985	871	52,99 %	+ 6,32
CHAUSSON Gennevilliers	D.P. Collège ouvrier Octobre 1984	1656	46 %	+ 15,9
USINOR Denain	C.E. Collège ouvrier Octobre 1984	378	55,44 %	+ 13,31
PEUGEOT Sochaux	C.E. 2e collège Décembre 1984	4472	15,92 %	– 8,24
MICHELIN Clermont-Ferrand	C.E. Tous collèges Mars 1985	10562	44,2 %	– 11,45

FO : LES GAINS

ENTREPRISE	TYPE D'ÉLECTION*	TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	SCORE	ÉVOLUTION
RENAULT Billancourt	C.E. 3e collège Novembre 1984	618	12,29 %	+ 5,92
CHANTIERS NAVALS DE LA CIOTAT	D.P. Collège ouvrier Décembre 1984	1851	23,93 %	+ 5,63
COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE	Comité central des activ. sociales Collège ouvrier Décembre 1984	10744	22,3 %	+ 3,9
NORMED Dunkerque	C.E. Collège ouvrier Janvier 1985	1950	29,43 %	+ 11,63
SNIAS Marignane	D.P. Tous collèges Février 1985	5677	51,1 %	+ 2,9

Les syndicats tiennent bon dans le secteur public

POUR la première année où elles avaient lieu, les élections aux conseils d'administration ou de surveillance dans le secteur public ont connu un taux de participation relativement satisfaisant : 73,8 %, soit légèrement plus que le taux de participation aux élections professionnelles dans le secteur privé.

A ces élections – qui intéressaient 1 475 000 salariés et 370 entreprises, – des listes pouvaient être présentées sans l'aval d'une des cinq organisations syndicales représentatives sur le plan national, à la seule condition qu'elles soient « patronnées » par 10 % des représentants élus du personnel. De telles listes « diverses » ont été établies dans vingt des entreprises concernées, représentant 6,9 % de l'électorat. Elles ont obtenu de beaux résultats au CEA, chez Bull – où la liste « divers » était pour l'essentiel composée de militants et de sympathisants du Parti socialiste, – et surtout à Air France, avec 24,7 % des voix. Mais, en dehors de ces cas exceptionnels et de quelques autres, elles n'ont pas fait recette : 1,2 % des suffrages exprimés. La faiblesse de ce score tient sans doute à la spécificité du secteur par rapport au privé, où les listes non liées aux cinq grandes confédérations recueillent aujourd'hui plus de 25 % des voix. Elle traduit aussi une évolution interne à ces entreprises, puisque les listes « divers » perdent aussi les trois quarts des suffrages qu'elles y avaient obtenus lors des dernières élections aux comités d'entreprise.

Quant aux résultats des confédérations, ils sont principalement marqués par la progression de la CFTC, de la CGC et de FO (respectivement 57 %, 24,5 % et 14,3 %).

Pour l'essentiel, cela s'explique par le fait que ces trois confédérations peuvent être ici présentes dans la quasi-totalité des établissements, même là où leur faible implantation entraînait leur absence lors des élections aux comités d'entreprise. Et les voix qu'elles gagnent ainsi, c'est la CFDT qui les perd : son électorat diminue de 30 %. La CGT, elle, apparaît peu atteinte par cette concurrence et progresse même légèrement, de 1,3 % exactement.

La répartition des sièges

Comme l'indique le tableau ci-dessous, la répartition en sièges apparaît assez différente de la répartition en suffrages. La raison en est qu'un siège cadre est automatiquement délivré à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix dans cette catégorie. Les résultats (60 % des sièges cadres pour la CGC, 11 % pour la CFDT, 10 % pour des listes d'« alliances », 8 % pour les divers, 5 % pour la CFTC, 4 % pour FO, et... 0 % pour la CGT) faussent les bilans d'ensemble en sièges et donnent, de plus, une image peu conforme à la réalité de ce que peut être la représentativité de chaque organisation chez les cadres.

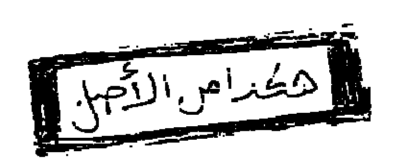
Enfin, les salariés des filiales avaient à voter deux fois : une fois pour la maison mère, une fois pour leur propre établissement. Les premiers décomptes faits – le ministère du travail en achève le recensement – semblent indiquer que les votes ne se sont pas reportés à l'identique sur les maisons mères et sur les filiales. Est-ce le profil des candidats qui a joué ? En tout cas, on a davantage voté « divers », CGC et CFDT quand il s'agissait des filiales, et davantage voté CGT, FO et CFTC quand il s'agissait des maisons mères.

JACQUES KERGOAT.

Résultats des élections aux conseils d'administration (maisons mères) *

	CGT	CFDT	CGC	FO	CFTC	Alliances	Divers
En voix	35,1	22,9	15,5	16,8	6,6	2,0	1,2
En sièges ...	23,9	25,2	19,0	14,6	3,4	6,8	7,2

* Les salariés des filiales participent également à l'élection des représentants aux conseils des maisons mères.



COMMUNICATION

PREMIÈRE CONVENTION POUR UN RÉSEAU CABLÉ

Un compromis réaliste après deux ans de négociations

M. Louis Mexandeau, ministre des PTT et de M. Edmond Hervé, maire de Rennes et secrétaire d'Etat à la santé, signent ce mardi 12 mars la première convention pour la réalisation d'un réseau câblé. Cette fois, il ne s'agit plus de protocole d'accord mais d'un engagement ferme. Le texte signé avec la ville de Rennes ne se contente plus de déclarations d'intention mais définit les détails de l'exploitation de la télévision par câble en France après deux ans de négociations.

Ainsi, le prix de location du réseau câblé par les PTT à l'exploitant local est fixé à 42 F hors taxes par prise et par mois. Ce tarif couvre un service de base comprenant le transport et la distribution sur quinze canaux de 100000 heures de programmes audiovisuels par an. Parmi ces 100000 heures figurent un à cinq canaux de télévisions européennes amenés jusqu'au réseau local. Les heures de programmes supplémentaires seront facturées 1 F par mois par tranche de 5500 heures.

La deuxième prise, nécessaire à l'abonné pour brancher un second téléviseur, est facturée à l'exploitant 20,50 F hors taxes par mois et la troisième prise (qui amène éventuellement les programmes sonores) coûte 15 F par mois. Tous ces tarifs ont été étudiés pour un pourcentage d'abonnés au câble de 15 % la première année, et de 45 % au bout de cinq ans. Il peuvent être révisés après trois ans si la commercialisation du réseau est plus lente que prévu. La direction générale des télécommunications (DGT) a obtenu le droit de facturer la TVA, point sur lequel elle était en conflit depuis des années avec la direction du Trésor *(voir encadré)*.

La convention signée avec Rennes précise que les tarifs de la DGT comprennent la maintenance du réseau. Elle fixe aussi le prix du terminal nécessaire pour sélectionner chez l'abonné les quinze canaux : 630 francs.

Deux autres sujets de litige du plan câble trouvent leur arbitrage définitif. D'abord l'avance remboursable que devaient apporter les collectivités locales pour être câblées : la convention de Rennes en mentionne le principe mais en dispense la ville. On précise au ministère des PTT qu'il en sera ainsi de manière générale, sauf cas de difficultés exceptionnelles dans la réalisation du réseau. Le deuxième point concerne le droit pour la société locale d'exploiter des services interactifs en dehors de la simple télévision par câble. Les PTT pourront concéder la commercialisation de vidéothèques ou d'interrogations de tout autre banque d'images et d'informations, s'il s'agit de services locaux.

La DGT, les collectivités locales et leurs partenaires financiers ont donc trouvé un terrain de compromis pour débloquer le plan câble. Il est significatif que la première convention soit signée avec une municipalité, certes socialiste, mais dont les responsables avaient vigoureusement plaidé en faveur du réalisme économique (*le monde* du 11 décembre 1984). La ville de Rennes pourra d'ici deux ans apporter la télévision par câble à quelque 80000 foyers. Elle doit constituer sa société d'exploitation dans les six prochains mois. Selon le ministère des PTT, d'autres villes pourraient suivre cet exemple dans les semaines qui viennent.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Une brèche dans le régime fiscal des PTT

La possibilité pour les PTT de facturer la TVA des réseaux câblés constitue une brèche très importante dans le régime fiscal des télécommunications. Cette modification a été rendue nécessaire parce que, pour la pose et l'entretien des réseaux câblés, les PTT se trouvent en concurrence avec des firmes privées; celles-ci ayant le droit de facturer la TVA peuvent se faire rembourser cette taxe par le Trésor et offrir en conséquence des prix plus bas. Il fallait donc soumettre les PTT au régime d'une entreprise « normale ».

Dans la mesure où les PTT se trouveront en concurrence avec des firmes privées sur de plus en plus de services de communications, la réforme, admise ici comme une exception, devra se généraliser, transformant cette administration en entreprise publique. Derrière cette brèche tout le débat sur le « budget annexe » des PTT et les ponctions que l'Etat y effectue se trouve rouvert.

LA CONCURRENCE A LA TÉLÉVISION

Canal Plus agace et est agacé

Le torchon brûle entre Canal Plus et les chaînes publiques. Celles-ci viennent en effet d'exclure la chaîne payante de l'Office français de radio-télévision (OFRT), parce qu'elle aurait transgressé le «code de bonne conduite» de ce club très fermé des télévisions françaises. La sanction est autant économique que morale : l'appartenance à l'ORTF est le seul droit de cité reconnu au sein de l'Union européenne de radio-diffusion (UER), donnant droit de participation à l'eurovision et à la banque d'images d'actualité EVN.

Qu'a donc fait Canal Plus pour mériter d'être traité aussi sévèrement ? Retransmettre en clair le 6 mars le match de coupe d'Europe Bordeaux-Dniepropetrovsk. Selon les chaînes publiques, Canal Plus aurait «doublé» l'OFRT dans ses négociations avec le club des Girondins de Bordeaux. La chaîne payante aurait obtenu le match pour ses seuls abonnés en payant le prix fort de 1,4 million de francs pour le diffuser en fin de compte à tout le monde sans codage. *« Concurrence déloyale »*, commente-t-on dans les chaînes, où l'on souligne que Canal Plus *« ne peut avoir à la fois le beurre et l'argent du beurre »*.

M. André Rousselet, président de Canal Plus, a une tout autre version de l'affaire. *« Nous n'avons pas gêné les négociations de l'OFRT*, explique-t-il. *Les Girondins nous ont proposé le match après l'avoir refusé aux chaînes publiques. Peut-on nous reprocher de l'avoir diffusé sans codage pour ne pas priver les téléspectateurs d'une rencontre importante ? »* Et Charles Biétry, responsable des sports, renchérit : *« Notre contrat avec les Girondins est de 1,2 million de francs, mais il couvre, outre ce match, une série d'accords de promotion, dont une campagne d'abonnements pour Canal Plus par Alain Giresse et Jean Tigana, deux vedettes du club. Où est la concurrence déloyale, quand nous offrons le match gratuitement et en direct à FR 3 Aquitaine, lorsque nous prêtons à Antenne 2 nos moyens techniques pour faire des reportages après la rencontre ? »*

La direction de Canal Plus conteste aussi la procédure d'exclusion. *« La lettre de M. Jean Autain, président de l'OFRT et membre de la Haute Autorité, accepte une démission que je n'ai jamais présentée*, s'étonne M. Rousselet. *Nous ne nous laisserons pas écarter aussi arbitrairement de l'UER et priver d'accès aux images de l'information internationale. »* Au cours du dernier « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 10 mars, le président de Havas n'a pas ménagé ses critiques envers les chaînes publiques ; *« l'arrivée des télévisions privées*, a-t-il notamment déclaré, *suppose un nouveau comportement de leur part »*.

Encore une fois, le petit monde de l'audiovisuel est mis en émoi par une concurrence dont l'intérêt échappe au plus grand nombre de téléspectateurs. Certes, M. Rousselet a un peu tiré sur la corde, trop heureux de diffuser le match bordelais sans codage à quelques jours des débuts de Canal Plus dans le Sud-Ouest (1). Mais ce joli coup de promotion d'une entreprise en difficulté justifie-t-il la réaction outragée de cet OFRT qui – est-ce la ressemblance des sigles – sent furieusement son monopole ? Voilà qui présage assez mal de la future coexistence entre service public et chaînes de télévision privées.

J.-F. L.

(1) Canal Plus commence à émettre le 16 mars sur la quasi-totalité des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées.

● *Nouvelle expertise pour la bande FM parisienne.* – Statuant en référé sur plainte de Radio-France et de Télédiffusion de France, le président du tribunal civil de Paris a désigné, lundi 11 mars, un expert chargé de déterminer si les radios locales parisiennes 95,2 et Radio-Solidarité étaient de nature, par leur puissance excessive, à provoquer des troubles sur la bande FM. L'expert désigné, M. Thouvenot, devra avoir déposé son rapport avant le 1er mai. Mme Bernadette d'Angevilliers (Radio-Solidarité) et M. Robert Nahmias (95.2) considèrent cette décision comme *« une victoire importante »*.

● *Antenne 2 et les jeunes téléspectateurs.* – A partir du mercredi 27 mars, Antenne 2 a décidé de faire débuter son émission pour les jeunes, « Récré A 2 », à 10 heures du matin. Dorothée reste l'animatrice de ce créneau pour les jeunes, qui durera jusqu'à midi.

« Nous avons lancé il y a deux mois avec succès « Télématin », qui réussit à conquérir une audience cumulée de 10 % », a déclaré, lundi 11 mars, M. Jean-Claude Héberlé, président-directeur général de la chaîne. *« Nous continuerons à innover en ouvrant cette nouvelle case horaire. »* Il a rappelé que l'audience de « Récré A 2 » était de 12 % Audimat et 32 % en cumulé. Le mercredi après-midi, toujours avec Dorothée, « Récré A 2 » reprendra à 15 h 15 (au lieu de 14 h 15).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 12 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Proposé par J. Antoine.
Un remake de « La course autour du monde », de « La chasse aux trésors ».

21 h 35 Série documentaire : La passion de la vie.
Nº 2. De souffrances en conscience.
Une série réalisée à partir du traitement du docteur Arthur Janov « le cri primal » où le patient tente de retrouver son « cri de naissance ». L'esprit de cette série semble passionnant, mais peut-être fallait-il plus de patience, plus de modestie pour capter l'attention du téléspectateur non initié.

22 h 30 Tintam'arts : Spécial synthétiseurs.
Émission d'Antoine Gallien.
Spécial synthétiseurs : cette petite machine a envahi toutes les musiques modernes : rock, variétés, génériques. Apparu dans les années 70, le synthétiseur a connu de multiples révolutions technologiques. Un bilan, avec la participation de nombreux musiciens, dont Pierre Henry, Herbie Hancock... Les actualités de la semaine.

23 h 30 Journal.

23 h 50 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : Paradis pour tous.
Film français d'A. Jessua (1982), avec P. Dewaere, J. Dutronc, F. Cottençon, S. Audran, P. Léotard.
Un jeune cadre, dépressif et suicidaire, devient insensible au mal de vivre après avoir été programmé pour le bonheur par un psychiatre, inventeur d'un traitement dit « flashage ». Une fable moderne, angoissante, sur un monde déshumanisé, insensible à toute émotion. Le dernier rôle de Patrick Dewaere.

22 h 20 Mardi cinéma.
Parmi les quatre invités : Josiane Balasko.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Jupiter fils de Flicka.
Film américain de L. King (1945), avec R. Mac Dowall, P. Foster, R. Johnson, J. Bell, D. Hale, C. Young.
Un poulain blanc, fils d'un étalon sauvage, quitte un troupeau avec sa mère, devient cheval de course, puis roi de la montagne. Beaux paysages, bêtes qui galopent et luttent. Les animaux ont plus d'importance que les acteurs.

21 h 55 Journal.

22 h 25 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 84. Sextuor à cordes en sol majeur *nº 2, de J. Brahms par le Wiener Streich Sextett.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 15, Ciné 16 : Une fugue à Venise ; 18 h 30, Si ma peau est blanche ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Un justicier dans la ville, film de M. Winner ; 22 h 5, le Trompette, film de J. Rosza ; 23 h 25, Slam ; 0 h 10, Spécial surprise : un cocktail de courts-métrages, vidéo et animation ; 1 h 35, Eraserhead, film de D. Lynch.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : Les revues de poésie.
21 h Charlotte Perriand ou l'art d'habiter.
21 h 30 Diagonale, l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : Les abattoirs ; Elles sont tuantes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival de Berlin) : *Symphonie nº 38 en ré majeur*, de Mozart, *Symphonie nº 9 en ré mineur*, de Bruckner par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. R. Kubelik.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Feuilleton « Zarah, Marlène et Hildegarde » ; à 23 h 5 Jazz club (en direct du « Petit Opportun »).

Mercredi 13 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 40 Vitamine.
Feuilletons, variétés et dessins animés.

16 h 25 Infos jeunes (et à 18 h 25).

16 h 40 De A à Zèbre.
BD, ciné, rock, look...

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Nounours.

18 h 5 Le village dans les nuages.

18 h 40 Série : Huit, ça suffit.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Cocoricocoboy.

19 h 53 Tirage du tac-o-tac.

20 h Journal.

20 h 35 Tirage du Loto.

20 h 40 Série : Dallas.

21 h 30 Les grands moments de la conscience française.
Emission de F. Verny et C. Santelli, avec A. Cuny, M.-Ch. Barrault...
« L'année terrible » (première partie). *Une évocation passionnante de la Commune de Paris (1871) qui mêle habilement documents d'époque, tournages en studio, vues de Paris d'aujourd'hui. Avec la participation d'historiens et d'écrivains.*

22 h 35 Côte d'amour.
Emission de G. Foucault et L. Touitou.
Avec Fatidik Second, concert Nits, Talk Talk, Jo Lemaire, L. Cole.

23 h 20 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin (et à 8 h 30, feuilleton : Une femme seule).

10 h ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Dessins animés : Judo Boy, Téléchat.

14 h 15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; les Viratatoums ; Teddy ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; les Petites Canailles ; Méthanie...

16 h 50 Micro-Kid.

17 h 25 Platine 45.
Jermaine Jackson ; Rita Mitsouko ; Procol Harum ; Talk Talk ; Jeanne Mas ; Ultravox ; Kirk Novak.

18 h Les carnets de l'aventure.
« La rivière rose », de J.-P. Janssen.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Entre chats et loups.
De V. Halm, réal. F. Porcile, avec H. Petri, G. Wilson...
Sonia, professeur de danse autoritaire, a deux élèves qui partagent la vie d'un même homme, le pianiste autrichien Peter Wick. Ce dernier est retrouvé la nuque trouée de balles. Autour du monde du spectacle, une enquête policière.

22 h 5 Magazine : Les jours de notre vie.
De D. Thibault.
Comment l'air, l'eau et la santé sont l'objet de multiples contrôles bactériologiques, virologiques etc. Des spécialistes répondent.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cadence 3.
Emission de Léla Milcic et Guy Lux.
Invitée d'honneur : Mireille Mathieu ; avec Herbert Léonard, Cookie Dingler, Chantal Goya...

22 h 5 Journal.

22 h 25 Les Maisons de la mémoire.
Emission de Madeleine Attal.
A l'occasion des deux mille ans d'histoire de la ville de Nîmes, un journaliste-photographe enquête sur son passé, ses origines, son caractère. Des temps hérétiques à ceux de la Révolution, une tentative pour retrouver l'esprit des lieux.

23 h 15 Bleu outre-mer.
Emission de RFO.
La Transat des alizés ou transat des plaisanciers.

0 h 10 Prélude à la nuit.
Suite française, *de Claude Pascal, interprétée par André Navarra, violoncelliste.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, Cabou Cadin (Les Gym's, les Minipouss, Tripods, Heathcliff et Marmaduke) ; 10 h 15, Robin des Bois ; 11 h 5, Donna Summer en concert ; 12 h, Téléfilm : Des choses qui arrivent ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Cabou Cadin (Cobra, Sherlock Helmes, Paul et les dizygotes, Pataclop, Pénélope, les quatre Filles du Dr March) ; 16 h, Solstice d'été ; 17 h 10, Rock concert ; 18 h 5, Slam ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Hill Street Blues ; 21 h 15, Soap ; 21 h 45, Laura ou les ombres de l'été, film de D. Hamilton ; 23 h 10, Slam ; 23 h 55, les Guerriers de l'Apocalypse, film de S. Chiba ; 1 h 40, Robin des Bois.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour : Le Brésil à l'heure de la démocratie ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : de Meslier à Mably, philosophes (et à 10 h 50 : Fustel de Coulanges) ; 9 h 5, Matinée de la science et des hommes : Lamarck hier et aujourd'hui ; 10 h 30, Musique : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie : rencontre de jeunes lecteurs avec Madeleine Gilard ; 11 h 30, Feuilleton : La laine et la neige, ou les brebis du Seigneur ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Avant-première : « La voix humaine », de Cocteau à la Vieille Grille ; 14 h, Un livre, des voix : « Place de Sienne côté ombre », de Fruttero et Lucentini ; 14 h 30, Passage du témoin (rediff. de l'émission du 9 mars) : Philippe Sollers et Hector Bianciotti ; 15 h 30, Lettres ouvertes, magazine littéraire : grandes nouvelles, petits formats ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de Cahors ; 18 h, Subjectif : Semaine spéciale édition ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : Les climats de la Terre (le quaternaire) ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Festival de Gargilesse (autour de la suite pour harpe de Britten).
20 h 30 Hommage à Ferdinand Alquié, disparu le 28 février dernier.
21 h 30 Musique : Pulsations. « Gamelan de Sebatu ».
22 h 30 Nuits magnétiques : Les abattoirs ; Elles sont tuantes.

FRANCE-MUSIQUE

0 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'Imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, Le matin des musiciens : l'organisation de la vie musicale en Allemagne de 1920 à 1950 - l'opérette et ses succédanés ; œuvres de Hunneke, O. Strauss, Fall, Balz, Hollaender, Knab, Hass... ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « Les aventures de Sidney Bechet » ; 12 h 30, Concert : œuvres de Bartok, Kodaly, Debussy, Liszt par Adam Fellegi, piano ; 14 h 2, Tempo primo ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : les affinités électives : Mozart et les instruments à vent ; à 16 h 30 Berlioz à travers ses écrits : acclamation, répétition et fièvre ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ? ; 19 h 15, Spirales.
20 h 4 Concert : *Passion selon saint Matthieu*, de Bach par le Nouvel Orchestre philarmonique et l'Ensemble vocal de Lausanne dir. M. Corboz, sol. K. Equiluz, B. Schlick, C. Watkinson, T. Koechlin, M. Bordard.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Vincent d'Indy, portrait en coupe ; à 0 h 30, Anthologie de Hans Rosbaud.



	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Avec plus de 50 filiales dans le monde et 2,5 milliards de CA, notre groupe poursuit une expansion rapide et décentralise ses structures. Une de nos filiales (125 personnes, 10 agences, 160 MF) spécialisée dans la vente diffuse de bois et matériaux pour le bâtiment recherche son

directeur administratif et financier
Le Mans

Sous l'autorité du Directeur des Opérations et en liaison étroite avec le PDG, vous jouez **un rôle de partenaire** dans la *définition de la stratégie de l'entreprise et des politiques commerciale, achats, financière et humaine qui en découlent.* Dirigeant 15 personnes dont 3 cadres, vous êtes responsable des fonctions administrative, comptable, gestion, informatique (dont **vous conduirez la décentralisation**), financière, juridique et personnel de l'unité.
Votre mission consiste à **apporter aux commerciaux un soutien logistique permanent** pour les aider à optimiser leur performance, dans le respect des procédures groupe. Relais d'animation, de communication et de formation, vous proposez tout progrès dans l'organisation.
De formation supérieure (ESC ou équivalent), vous avez 5 à 10 ans d'expérience de fonctions similaires, **très proches de l'action sur le terrain.** Nous retiendrons les candidats **pouvant évoluer rapidement** vers des responsabilités opérationnelles de haut niveau et n'envisageons pas de rémunération inférieure à 280.000 F au départ.
Votre dossier de candidature (lettre, CV, rémunération) adressé sous réf. M911 à Mme. Bernié, Résonance, 80, rue Taitbout 75009 Paris, sera traité confidentiellement.

résonance

Une entreprise très diversifiée, leader sur ses marchés, (grand public et bâtiment), employant 1300 personnes, réalisant plus de 50% de son C.A. à l'exportation, recherche pour l'une de ses filiales fabriquant et commercialisant des composants destinés aux marchés du bâtiment, un

DIRECTEUR GENERAL

Rendant compte au Président, dans le cadre d'une direction participative par *objectif fondement du système de gestion de l'entreprise à tous les niveaux* de responsabilité, il sera chargé de définir, décider et mettre en œuvre la stratégie et les politiques de cette filiale.
Ce poste s'adresse à un solide généraliste de l'entreprise à dominante communication. Meneur d'hommes, âgé de 40 ans, il aura une formation commerciale ou technique supérieure (HEC, ESSEC, AM...).
Il aura exercé avec succès son métier de patron de centre de profit de préférence dans le milieu du bâtiment sans toutefois se considérer comme définitivement marqué par ce secteur d'activité. Enfin, il aura évolué dans un contexte international et utilisera couramment l'anglais.
Ce poste basé en région Rhône-Alpes comporte des perspectives d'évolution compte tenu du potentiel important de cette filiale et de la très grande performance technologique, financière et commerciale de l'entreprise-mère.

Merci d'adresser votre candidature (qui sera traitee en toute confidentialite) sous réf. 113 M à

C.V.Scope
COMMUNICATION ET VIDEO
13, rue Royale 75008 PARIS

LM TOURNAY/ASICOM

PROPERTY MANAGER
Responsable de l'immobilier d'entreprise



850 personnes en france. CA 450 millions de Francs.

Votre mission sera de gérer tous les biens immobiliers de la société :
- achat et vente de tous les biens immobiliers.
- renouvellement ou dénonciation des baux
- négociation de nouveaux contrats
- négociation du renouvellement des concessions sur les aéroports
- élaboration et suivi de programmes de réparation, entretien ou remise à neuf du patrimoine immobilier.

Agé de 30 à 40 ans, votre expérience approfondie du marché immobilier, des contrats de travaux neufs ou d'entretien, votre habitude de travailler avec les architectes et ingénieurs, vos talents de coordonnateur et de négociateur font de vous le candidat idéal.
L'expérience des aéroports et des compagnies aériennes est un "plus".
Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.
Le poste basé en banlieue Ouest de Paris vous amènera à vous déplacer en France.
L'âge et l'expérience sont des critères de base importants pour définir votre rémunération.

Veuillez envoyer CV + lettre manuscrite et rémunération actuelle à : Direction du Personnel Hertz France, sous référence PM, 2, rue de Marly - 78150 Le Chesnay.

N° 1 MONDIAL DE LA LOCATION DE VOITURES.

---

organisme de formation

recherche son

Directeur du centre de formation à la micro-informatique

Il aura la responsabilité de :
- la gestion globale du centre (suivi pédagogique, organisation, relations commerciales)
- l'organisation des stages de longue durée (2 à 8 mois) et de courte durée, destinés aux utilisateurs de tous niveaux.

Ce poste basé à Paris nécessite une expérience en Entreprise ou en organisme de formation, une connaissance et une pratique approfondies de la micro-informatique et de la formation.

Envoyer C.V. sous référence 98951 M à BLEU Conseil. 218, rue de Fontenay - 94300 VINCENNES qui transmettra

---

330 personnes, 110 millions de CA dont 15 % à l'export, ce GROUPE de la REGION LYONNAISE qui maîtrise la conception et la fabrication des matériels d'accès en hauteur,
recherche le

Directeur général

de sa plus importante société située à 20 km de LYON
200 personnes, 80 millions de CA

Après une période d'adaptation, il prendra en charge l'intégralité du management de l'Entreprise. Il participera à l'élaboration des stratégies avec le conseil d'administration dont l'accès lui sera ouvert, il négociera ses moyens et ses objectifs. Il sera garant des performances optimales de tous les niveaux de fonctionnement de la Société en étant animateur et coordinateur de la production, de la gestion et du commercial.
Ce poste s'adresse à un **INGENIEUR GENERALISTE** capable de devenir le moteur du développement d'une société résolument tournée vers l'innovation de matériels de plus en plus techniques.
Ecrire au **CABINET GATIER**, 32, rue Barrême, 69006 LYON, sous **réf. 740 M.**

Cabinet Gatier

P.M.E. spécialiste location et vente matériel médical, une cinquantaine de personnes, *clientèle uniquement professionnelle,* cherche son

DIRECTEUR

chargé de mettre en œuvre les orientations définies par le conseil d'administration.
- **Connaissances prouvées de gestionnaire.**
- **Bonne maîtrise de l'outil informatique.**
- **Connaissance du milieu pharmaceutique (officine).**

Poste à pourvoir à 250 km sud de Paris.
Adresser candidature avec C.V. + prétentions sous réf. 36.553/12 à A.P.E.C. Centre, B.P. 2107, 45011 ORLÉANS Cédex.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

Importante banque secteur nationalisé recherche pour ses succursales de Paris et province :

Directeurs DE SUCCURSALE
Classe VII minimum

- Expérience acquise dans des fonctions similaires.
- *Aptitude pour l'animation d'une* équipe et le développement d'un fonds de commerce.
- Connaissances approfondies *des techniques bancaires.*
- Goût de la réussite.

Responsables COMMERCIAUX
de succursale - Classe VI minimum

- Placé sous l'autorité du Directeur de succursale et chargé de l'animation de *l'équipe commerciale de la* succursale.
- Goût pour les contacts et la démarche.
- Diplôme de l'enseignement supérieur ou ITB.
- Expérience d'au moins 2 ans souhaitée dans des fonctions similaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 3429 à

MEDIA BA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

Filiale d'un important groupe Suisse dans le domaine de l'édition enfantine située à Annecy recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Ce cadre prendra en charge la comptabilité générale ainsi que celle des tiers, le reporting, l'informatique, la supervision de l'administration des ventes et des services généraux de la filiale. *Ce poste s'adresse* à un cadre dynamique de formation supérieure dont l'expérience en gestion de P.M.E. ne saurait être inférieure à 3 ans.

Adresser lettre manuscrite + c.v. détaillé + photo à SUDEM - 17, rue Pt-Favre, 74002 Annecy Cedex, B.P. 47, sous le n° 124.

FRANCE

Entreprise Rhône-Alpes Biens d'équipement pour le commerce, leader dans son marché, recherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL

pour :
- **développer son C.A.,**
- **animer son réseau de vente et d'après-vente, composé de 200 vendeurs et techniciens,**
- **faire évoluer les méthodes de vente,**
- **organiser les promotions et la publicité,**
- **approfondir la connaissance du marché.**

Ce poste, à pourvoir rapidement, exige :
- **une grande expérience dans la direction d'un réseau à structure décentralisée,**
- **une forte personnalité avec le goût des contacts humains,**
- **une grande disponibilité.**

Merci d'adresser lettre manuscrite avec photo, C.V. et prétentions, sous n° 303.011 M, à Régie Presse, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, qui transmettra.

Groupe industriel français en association avec un groupe britannique
recherche

LE DIRECTEUR D'UNE FILIALE EN VOIE DE CRÉATION

dans le secteur des produits d'équipement pour le bâtiment.

Le candidat aura la responsabilité d'introduire et de développer une nouvelle gamme de produits sur le marché français et de participer activement à la mise en place de l'unité de production *(50 personnes) qu'il sera appelé à animer* et à gérer.

Profil recherché : formation grande école, solide connaissance de l'univers du bâtiment, expérience professionnelle de 5 à 10 ans, anglais courant indispensable.

Lieu de travail : Basse Normandie.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV *sous référence n° 2202 à*

Emplois et Entreprises



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

HAVILAND
MANUFACTURE DE PORCELAINE
recherche

LE DIRECTEUR DE SON USINE DE LIMOGES

Acquisition récente d'un groupe financier, solide et performant, HAVILAND poursuit sa restructuration (60 millions de francs en 1984, dont 50 % à l'export aux USA à travers sa filiale – 2 millions de dollars US, Japon, Moyen-Orient, Europe).

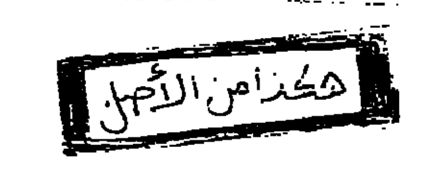
L'usine (260 personnes) a un équipement industriel et informatique récent et performant.

A court terme, le directeur devra :
- améliorer la production par des investissements ponctuels et/ou amélioration des postes de travail ;
- réorganiser les normes de contrôle-qualité ;
- réduire les délais de livraison.

Il devra être :
- de préférence expérimenté dans cette industrie ou dans une branche proche ;
- concret, guidé par la recherche de résultats ;
- énergique, meneur d'hommes, sachant communiquer ;
- âgé de préférence de plus de 35 ans.

Rémunération motivante pour candidat décidé à réussir.

Envoyer lettre + C.V. à M. Hugues de la Villemarqué, HAVILAND, 32, rue de Paradis, 75009 PARIS.





emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Leading US-based corporation with extraordinary growth rates producing, distributing and installing world-wide accepted products of high technological standards in the field of pollution control and environmental protection is looking for its operations manager France and north africa acting as.

SALES / COUNTRY MANAGER
CONSTRUCTION INDUSTRY / CIVIL ENGINEERING
CA. FF 400.000

The position requires:
* an intimate knowledge of to sell to public administrations and experience in negotiating public tenders.
* Proven experience in the construction industry.
* Best contacts to general contractors in France.
* An excellent sales record of technically advanced plants.

And projects in France.
* Experience in selling to and managing dealers and agents.
* French as mother-tongue and fluency in english.
* Civil engineering background if possible.

France and Northern Africa represent a huge market potential for our client and a real challenge for a strong entrepreneurial and strategic-thinking pioneer. The position demands a dynamic salesman and aggressive market penetrator who is able to work under pressure and independently. Outstanding references and installations exist at major sites throughout Europe. The position is presently located in Paris. It can, however, be geographically relocated.

Please send complete resumes with present income and starting date to our consultants in Frank-furt stating project-no 41209/54. Interviews will be held in Paris. For questions, please contact. Dolan Consulting telephone assures you of the utmost discretion.





DOLAN CONSULTING
34, Untermainkai, D-6000 Frankfurt-Main 1, Tél.: (069) 23 08 76, Telex 413 418 kcbs d
Germany • United Kingdom • Benelux • Switzerland • USA

...for the lion's share of executive search!

Nestlé

Our LINOR Development Center, situated 20 miles north of Lausanne at Orbe, is engaged in the development of new processes for the manufacture of food products.

We are looking for a

food technologist (project leader)

who, as a project leader in our instant beverage section, will be responsible for the development of new cocoa beverages from laboratory scale to the industrial manufacture. The person will be involved in the complete development of new instant drinks – from conceptualization to industrialization – and as such will also be required to interact with various operating companies.

The person should have university training in food science or technology. The ability to manage a small group and to have easy contact with people is required for this post. The ability to speak French and English is essential.

Mr. J. T. Langer is available to provide more extensive information or to send an application form. Applicants are invited to write to him to

LINOR
Centre de développement alimentaire
1350 Orbe.

Nestlé

Nestlé is already working today on the world's nutritional problems of tomorrow. If you are attracted by this demanding and challenging field, we would like to hear from you.

AMNESTY INTERNATIONAL
recherche
pour son secrétariat à Londres

UN (E) ASSISTANT (E) POUR LE PROGRAMME DE LANGUE FRANÇAISE

L'assistant (e) sera chargé (e) d'assurer :
- La rédaction de lettres aux traducteurs extérieurs, aux imprimeurs et aux sections francophones d'Amnesty.
- La recherche de références pour les textes à traduire (citations de documents antérieurs).
- La relecture de documents traduits en français.
- La dactylographie du bulletin international et des autres documents traduits en français.

Il (elle) doit être de langue maternelle française et connaître parfaitement l'anglais, savoir organiser son travail et sa documentation et faire preuve de grande rigueur.

Bonne dactylographie exigée.

Traitement annuel (indexé, échelons annuels : £ 8.630.

Pour recevoir la description détaillée du poste et une formule de candidature, prière d'écrire ou de téléphoner au Service du personnel, Amnesty International, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Grande-Bretagne.

Tél. : 837-38-05 (répondeur automatique 24 h sur 24).
Télex : 28502.

Date limite pour la réception des candidatures :
15 avril 1985.

Pour AFRIQUE CENTRALE
Recherchons :
TECHNICIEN VIDÉO EXPLOIT. ET MAINTENANCE

Niveau B.T.S. minimum.
Ayant une bonne expérience dans le domaine de la radio et de la télé – secteur information en particulier. Il devra s'intégrer dans une équipe pédagogique.

Sa mission sera :
- d'assurer l'exploitation du matériel en vue de la formation pédagogique et l'initiation aux techniques audiovisuelles dans le secteur de l'information d'étudiants africains ;
- d'assurer la maintenance du matériel utilisé (régie, vidéo, TV, caméra, magnétoscope couleur, pupitre de montage électronique, etc.) ;
- d'assurer la formation du personnel recruté sur place.

Ecr. s/nº 7.015 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

ouvre une inscription en vue de pourvoir un poste de professeur associé (plein temps) de LINGUISTIQUE GÉNÉRALE ET EXPÉRIMENTALE

Titre exigé : doctorat ès lettres, doctorat d'Etat ou publications importantes, « habilitation ».

Les lettres de candidature, avec C.V. et liste de publications (en 5 exemplaires) doivent parvenir avant le 30 mars 1985 au Doyen de la Faculté des lettres, Bâtiment central, Dorigny, 1015 LAUSANNE.

Tél du secrét. : 021/46 31 26.

Employée de maison pour famille avec 2 petits enfants domiciliée en Allemagne. Logée et nourrie. Références exigées. Mme PAGES, Stadelhoferstr. 5, D-7570 Baden-Baden.

AFRIQUE
Groupe AGRO - INDUSTRIEL
recherche

INGÉNIEUR AGRICOLE

pour travail de terrain sur plantation avec expérience professionnelle de 5 à 10 ans et connaissance de l'agronomie tropicale.

RÉSIDENCE sur le lieu de travail

Adresser CV et prétentions sous réf. 36.643 à COFAP – 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

LA COMPAGNIE DES MINES D'URANIUM DE FRANCEVILLE
recherche
pour son exploitation du GABON

UN CONTREMAITRE ÉLECTRICIEN ENGINS
MINES ET CARRIÈRES

Titulaire d'un BP électricien engins et PL ayant une expérience professionnelle de 5 ans minimum.
Vie sur place en famille.
Scolarité assurée jusqu'en classe de 3ème.

Ne pas se présenter écrire en adressant C.V. detaillé à :
COMUF Service du Personnel
Tour Maine-Montparnasse
33. Avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15

BLEU

---

emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

- Vous êtes avant tout un homme de terrain, votre expérience passée le prouve.
- La responsabilité de l'encadrement d'une équipe d'une cinquantaine de personnes, hommes et femmes, ne vous inquiète pas outre mesure, bien au contraire.
- Etre appelé à travailler occasionnellement les week-ends, et même parfois la nuit, ne vous paraît pas inconcevable.
- Vivre avec votre famille (dans un logement mis à votre disposition) dans une localité bourguignonne, à 40 km d'un grand centre, correspond à l'orientation actuelle que vous voulez donner à votre vie.
- Vous avez au moins 40 ans, une formation de niveau supérieur.
- Vous êtes rapidement disponible.

SI VOUS REMPLISSEZ L'ENSEMBLE DE CES CONDITIONS, ADRESSEZ-NOUS UN C.V. EN PRÉCISANT VOS PRÉTENTIONS, CAR VOUS ÊTES LE CADRE QUE NOUS RECHERCHONS.

Société des autoroutes Paris/Rhin/Rhône, Service des Relations Humaines,
36, rue du Docteur-Schmitt,
Saint-Apollinaire, 21000 DIJON.

La HIGH TECH Californienne
dans l'environnement CAO
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL 250/350.000 F

VOUS LES AVEZ DÉJA ?

MAIS AVEZ-VOUS :
- l'enthousiasme d'une équipe gagnante ;
- l'impact d'un Nº 1 mondial ;
- l'agrément d'une entreprise de taille humaine.

Si vous avez une réelle expérience en informatique industrielle ou technique, rejoignez notre équipe de battants.

Postes à pourvoir : PARIS, LYON, TOULOUSE.

- Formation en Californie.
- Fixe élevé + commissions très motivantes.
- Voiture de fonction.
- Nombreux avantages.

Adr. C.V. + photo + lettre manuscrite à Eric VISSIAN

VERSATEC Avenue de la Baltique, Z.A. de Courtabœuf, 91944 LES ULIS. Tél. : (6) 446-14-14.

SNPE
recherche pour
ses Etablissements du Sud-Ouest

Ingénieurs débutants
Centrale, ENSAM, ENSMA, INSA, ENSEEIHT...

Intéressés par les activités :
- **Autopropulsion** : Etudes - Développement.

Pour l'un des postes, des connaissances précises en rhéologie des polymères, calculs par éléments finis et viscoélasticité sont indispensables.
D.E.A., 3ème cycle souhaités.
- **Poudres et Explosifs** : Production - Méthodes - Procédés.
- **Chimie** : Entretien d'installations.

Bonnes connaissances en Electronique, Electrotechnique, Régulation et Automatismes.

Envoyer lettre de candidature + C.V. avec photo s/réf. 7192 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

AMNESTY INTERNATIONAL
recherche
pour son secrétariat international à Londres

UN CHERCHEUR POUR L'ASIE

Ce chercheur enquêtera sur les violations des droits de l'homme dans plusieurs pays d'Asie, dont le Vietnam. Il préparera des actions à entreprendre par Amnesty International concernant les prisonniers d'opinion, le déroulement des procès et le traitement des prisonniers.

Il doit posséder une connaissance approfondie du Vietnam, être capable de rassembler des informations et de les interpréter objectivement et doit être doué d'un bon jugement politique.

Il est indispensable qu'il sache s'exprimer avec aisance en anglais, tant oralement que par écrit. Autres langues : français et vietnamien.

Traitement annuel (indexé, échelons annuels) : £ 9.676.

Date limite pour la réception des candidatures : 19 avril 1985.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à : Amnesty International, service du personnel, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Grande-Bretagne.

IMMOBILIER RENNES
ENTREPRISE NATIONALE DU B.T.P.
RECHERCHE

UN CADRE EXPÉRIMENTÉ

POUR :
- *Recherche foncière ;*
- Montages d'opérations immobilières (logements, bureaux, commerces).

Ecrire à CBL, B.P. 395, 44013 Nantes Cedex.

PAYS DE LOIRE – *GLAENZER SPICER*

Nous sommes filiale d'un groupe allemand important (8500 pers.) et leader dans notre domaine. Nos cinq usines en France réalisent des produits de haute technicité et protégés.

Notre CA est en constante évolution (+ 20 % l'an en moyenne), les résultats en très forte progression. Le chiffre que nous réalisons à l'Export est en augmentation régulière (il est actuellement de 33 %) et nos perspectives sont largement positives.

Dans le cadre du développement de notre potentiel humain et pour accompagner notre vaste programme de robotisation, nous recherchons

Ingénieur méthodes

Celui-ci, diplômé grandes écoles (A.M., I.D.N., I.N.S.A., H.E.I., ...), débutant ou 1 à 3 ans d'expérience industrielle, jouera un rôle essentiel dans l'industrialisation des produits nouveaux, la conception et la mise en place de nouvelles techniques (usinage, traitements thermiques,...). Il sera, à ce titre, le point de rencontre entre les études, les recherches et les services techniques de production.

De réelles perspectives sont ouvertes à court terme dans le Groupe pour un ingénieur attiré par l'animation des hommes, mobile géographiquement et capable de polyvalence.

Rémunération pouvant atteindre 200.000 Frs.

Adresser C.V. détaillé avec lettre manuscrite et prétentions à J.M. LEGRAND, en précisant la référence. 608/M

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, bd René Levasseur - 72000 LE MANS.



LE MANS · ANGERS · LIMOGES

COFAP



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



LE CARBONE LORRAINE
Groupe industriel français à vocation internationale :
3 usines en France, 22 filiales dans le monde.
Dans son département **APPLICATIONS ELECTRIQUES :**
leader mondial de sa spécialité,
réalisant 80% de son CA à l'étranger.

Responsable relations sociales

- de l'unité de production d'AMIENS (600 personnes) -

Diplômé Enseignement Supérieur (Sciences Po, Droit, ...) avec spécialisation en Relations Sociales, il aura quelques années d'expérience professionnelle de la fonction dans l'industrie ; connaissance de l'anglais souhaitable.
Ce cadre devra être capable de prendre progressivement en main la responsabilité des relations sociales (formation, gestion du personnel, relations syndicales, communication, développement social, ...). Il participera, dans un environnement dynamique, à l'animation d'un établissement qui pratique une politique sociale *novatrice.*

Adresser lettre man. et C.V. détaillé, s/réf. 72051/M à J.P. LE MASSON, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Publival

Dans les BOUCHES DU RHONE, LA FILIALE FRANCAISE DE DEUX IMPORTANTS GROUPES PETROLIERS,

recherche pour son usine de 2.500 personnes



INGENIEUR DE FABRICATION

Diplômé d'une école supérieure, X - Centrale - Mines, vous serez intégré à l'équipe d'ingénieurs responsables d'une unité très importante.

Quelques années d'expérience en production et une spécialision IFP seraient très appréciées.

A votre sens des contacts humains, vous ajoutez celui de l'animation d'une équipe.

Les possibilités d'évolution, fonction de votre réussite, sont à la mesure de la dimension de notre groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 5586 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

Une première responsabilité de "controller" dans un grand groupe industriel

Filiale d'un des plus importants Groupes français, notre société de production est implantée à Lyon.
Le collaborateur que nous recherchons exerce auprès de notre Directeur d'Usine une fonction complète de "Controller".
- il supervise l'ensemble des services comptables (comptabilité générale et auxiliaire),
- prépare les budgets et les plans et en suit l'application,
- assure le contrôle de gestion de la production, détermine les prix de revient (comptabilité analytique),
- développe les sytèmes d'information, contrôle les procédures, participe à leur définition et leur mise en place.

A 30 ans, vous avez acquis une expérience professionnelle de 5 à 6 ans dans une entreprise industrielle. Votre formation est d'abord celle d'un gestionnaire avec de solides bases comptables et financières et une bonne pratique de l'utilisation de l'informatique. Mais vous connaissez aussi les problèmes et les contraintes de la production. Vous êtes diplômé d'une Ecole de Commerce et/ou d'ingénieur.
Le poste que nous vous confierons vous permettra d'exercer des responsabilités hiérarchiques en animant votre équipe (+ de 10 personnes). La taille de notre Groupe (20 milliards de CA, 36000 personnes) et notre organisation largement décentralisée vous offriront des possibilités d'évolution en France ou à l'étranger.

COFROR, notre conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Catherine ROIZOT sous référence 499/34M (en indiquant votre rémunération actuelle).



Tour Fiat-Cedex 16 - 92084 Paris la Défense





CAISSE REGIONALE DE L'EURE dotée de 3033 et 4381/2 + 300 terminaux et Micros étudie la refonte de l'équipement informatique de son réseau d'agences et recherche

UN "HOMME" SYSTEME HF

- Etudes supérieures (Ingénieur, Miage ...).
- Première expérience souhaitée de l'environnement IBM (MVS,CICS, VTAM, TSO)

Afin de prendre en compte :
- la maintenance, l'installation et l'optimisation des divers logiciels
- l'étude des évolutions possibles, aussi bien d'un point de vue logiciel que matériel.

Adresser candidature manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions à Monsieur le Chef du Département Personnel, C.R.C.A.M. de l'EURE - 5, rue de la Rochette - BP 422 - 27004 EVREUX Cédex.

une carrière dans le bon sens

pmp

GRAND GROUPE FRANCAIS

Notre activité concerne la fabrication et la commercialisation de câbles et matériel de transmission dans les technologies de pointe, *notamment fibres optiques.*
Nous recherchons pour Service Etudes et Développement

INGENIEUR D'ETUDES

Région Lyonnaise

Mission :
- Etudier les caractéristiques des matériaux utilisés dans la technique des câbles de télécommunication.
- Animer pour se faire une équipe de 6 techniciens.

Ce poste s'adresse à de jeunes ingénieurs : Institut des Sciences de l'Ingénieur de Montpellier, option matériaux, ou formation équivalente. La pratique de l'anglais est nécessaire. La connaissance d'une autre langue est un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 7093 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65



l'informatique d'Unisabi: un nouveau challenge

Unisabi, société française du groupe international Mars, est le premier fabricant français d'aliments préparés pour animaux familiers avec des marques performantes : Canigou, Pal, Frolic, Loyal, Whiskas, Ronron, Kitekat, Brekkies.

Unisabi, ce sont 1.000 collaborateurs, 3 usines, 3 milliards de francs de chiffre d'affaires, une croissance de + 20 %, un volume export de 30 %.

Notre INFORMATIQUE est performante et s'est donnée les moyens de ses ambitions.

2 IBM 4381, MVS, Télétraitement, Data Base, Infocentre, liaison PC/Host.

Rattachée à la Direction générale, notre équipe applique une stratégie d'intégration des technologies Informatique, Micro, Télématique et Bureautique.

Chacun d'entre nous dispose des moyens nécessaires pour assumer ses responsabilités et se développer, en équipe mais aussi de façon autonome, dans un esprit de communication intense, d'innovation permanente, en bénéficiant de larges possibilités de formation et de salaires compétitifs.

DEVENEZ RESPONSABLE DES ETUDES

VOTRE MISSION

- Assurer le développement et l'évolution de grands systèmes de gestion en garantissant leur cohérence, leur qualité et leur fiabilité.
- Animer une équipe de 15 professionnels : chefs de projets et analystes/programmeurs.

VOTRE PROFIL

- Doté(e) d'une formation supérieure et d'un bon niveau en anglais, vous avez trois ans d'expérience minimum dans la mise en place d'applications de gestion complexes en environnement DB/DC en faisant appel à une méthodologie telle que Merise.
- Vous avez une expérience réussie d'animation d'une équipe.

(270.000+)

unisabi

Ecrivez à : UNISABI
Département du Personnel (Y.T.)
B.P. 7
45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel
Joignez C.V. et photo.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65



Chef du Personnel

Vous souhaitez donner une nouvelle dimension à votre expérience en créant la fonction Personnel dans une unité de production de 450 personnes, filiale d'un groupe français de renommée mondiale. Dépendant du Directeur des Relations Humaines basé au siège à Paris, vous animerez dans l'établissement la politique sociale définie avec lui et assumerez de façon très autonome l'ensemble des responsabilités inhérentes à la *fonction dans un contexte très stimulant de renouvellement des objectifs.* Nous attendons un candidat de formation supérieure ayant acquis une pratique suffisante des divers aspects du poste dans l'industrie et possédant par ailleurs le dynamisme et l'ascendant naturel nécessaire à un *animateur. Ce poste est basé à Saint-Louis (à 5 kms de Bâle).*

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 503323 M.

35 rue du Rocher 75008 Paris

ORION
l'homme et l'entreprise

AFCOREM

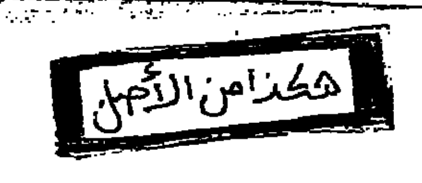
PME spécialiste de la conception et de la fabrication des matériels d'accès en hauteur, recherche pour faire face à son expansion à l'export, une

assistante commerciale

Allemand - Anglais

Collaboratrice immédiate du Directeur Commercial, elle sera en relation constante avec la clientèle de *revendeurs français et étrangers* dont elle suivra les actions en assumant des travaux variés faisant appel à son sens de la communication, à son goût pour le travail administratif et à ses aptitudes pour l'organisation.
Ce poste sédentaire qui nécessite pratique de la dactylographie, aisance de rédaction, bonne maîtrise de l'allemand et de l'anglais, s'adresse soit à une JEUNE DIPLOMEE EN LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES, possédant une première expérience, soit à une ASSISTANTE COMMERCIALE confirmée dans un poste similaire.
Ce poste autonome est à pourvoir au Siège de la Société, dans une *petite ville à* 20 km au Nord-Ouest de LYON.
Ecrire au CABINET GATIER, 32 Rue Barrème 69006 LYON, sous réf. **005 M.**

Cabinet Gatier





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux









OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Tête chercheuse d'un grand chasseur de têtes

Dans l'une des premières sociétés de Conseil International, vous serez chargé d'assister les consultants dans la définition d'une stratégie de recherche adaptée à chaque mission de recrutement. Vous compléterez les informations déjà possédées par le cabinet en prenant directement les premiers contacts à l'extérieur. Vous avancerez au maximum chaque dossier avant de le confier au consultant responsable.

De plus vous animerez une équipe de documentalistes et suivrez le planning des missions en cours.

Homme ou femme, vous avez de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans le journalisme économique, les études de marché, la documentation... Vous avez une bonne formation du type école supérieure de commerce et parlez l'anglais. Vous êtes perçu comme dynamique et accrocheur et comme un bon organisateur. Vous utilisez la micro-informatique et êtes intéressé par ses développements. Les milieux d'affaires et les fonctions dans l'Entreprise ne vous sont pas inconnus.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo) sous référence 1816M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra

ETABLISSEMENT FINANCIER
spécialisé en Crédit-bail à Paris
filiale d'une importante banque privée recherche

COLLABORATEUR HF

minimum 35 ans

ayant une formation supérieure (Grande Ecole et / ou formation juridique) et une expérience de 4 à 5 ans en matière de Crédit-bail.

Le candidat retenu aura pour mission le développement commercial de la société et également la responsabilité du Personnel (dont il assurera la gestion tant au plan organisationnel qu'administratif).

La poste requiert des qualités de contact, de dynamisme et le goût de l'encadrement.

Merci d'adresser lettre manuscrite de candidature C.V., photo et prétentions à
PIERRE LICHAU S.A., s / réf. 3599 - BP 220 - 75063 PARIS Cedex 02
qui transmettra.



emplois régionaux

JEUNE ADJOINT AU D.R.H.

ALPES
200 000 F +

Nous sommes filiale d'un des premiers Groupes industriels français. Nous souhaitons confier l'ensemble de la gestion d'un effectif important (Gestion administrative, Paie, Mutuelle, Législation, Procédures) à un diplômé d'études supérieures ayant impérativement une première expérience de la fonction Personnel dans une unité de production.

Adressez votre dossier sous Nº 840 M.

GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes - 75017 Paris.

AGENCE RÉGIONALE D'INFORMATION

recherche

POUR SA RÉDACTION LILLOISE :

JOURNALISTE

Bonne connaissance de la radio, desk, reportage, présentation, désirant s'intégrer à une équipe jeune de 12 professionnels

Envoyer c.v. et cassette à :

MÉDIA COMMUNICATION NCI

104, rue Nationale, 59000 LILLE.

CENTRE D'ETUDES JURIDIQUES LYON
recherche pour son service consultations

UN SPECIALISTE CONFIRME EN FISCALITE ET DROIT DES SOCIETES

Envoyer C.V. et prétentions à
CRIDON, 59 bis, rue de Créqui
69452 LYON Cedex 06.

Société Leader Mondial
d'Équipements Électromagnétiques et Automatiques
en forte expansion
en HAUTE-SAVOIE, proche de GENÈVE

recherche

ADJOINT RESPONSABLE MÉTHODES

CHRONOMÉTREUR - ANALYSEUR-GAMMISTE

Pour études de temps, préparations et modifications de postes de travail et gammes.
- BTS/DUT électromécanique et/ou mécanique.
- Formation et expérience indispensables en électronique et MTM (pour assemblage de composants), si possible dans société de matériel électromécanique.

Adresser lettre man., C.V. et salaire actuel sous réf. 40.858
à CONTESSE Publicité, 74, rue Béchevelin,
69363 LYON Cedex 07,
qui transmettra.

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SECURITE

recrute d'urgence en vue d'une mission de 12 à 24 mois

CHARGE DE MISSION

Ingénieur mécanicien ou électromécanicien expérimenté (5 ans minimum dans l'Industrie).
- Maîtrise parfaite de l'allemand.
- Connaissance des méthodes de normalisation.
- Expérience dans le domaine des essais de qualification souhaitée.

Le poste sera basé à NANCY mais nécessitera de fréquents déplacements de courte durée en R.F.A.

Envoyer lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à :
C.A. LEMAITRE - Service du Personnel,
I.N.R.S., Avenue de Bourgogne,
54500 VANDŒUVRE.

CONTESSE

SNPE

recherche pour ses Nouvelles installations

Ingénieur confirmé

Centrale - ENSAM

Spécialisé en automatisme - Electronique - ayant une première expérience en milieu industriel.

Pour :
- étudier la maintenance des installations dès leur conception,
- suivre les chantiers en cours et préparer leur maintenance (dossiers techniques, méthodes, formation du personnel...).

Le poste est à pourvoir dans un de nos Etablissements du Sud-Ouest.

Envoyer lettre de candidature + C.V. avec photo s/réf. 7193 à CONTESSE PUBLICITE,
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01,
qui transmettra.

CONTESSE

Si vous avez envie de mettre le cap plein sud et si vous possédez, outre le sens du management, les qualités d'un

Chef des services Comptable, Administratif et Financier

alors, sachez que l'Agence de Marseille d'une importante Société Maritime d'armement, d'affrètement, de transport et de consignation recherche son candidat.
- Vous avez le D.E.C.S. ou l'Expertise Comptable ou ... les deux,
- Vous êtes familiarisé avec l'informatique,
- vous maîtrisez l'Anglais,
- vous avez une expérience réussie de management (si possible dans le secteur maritime),
- vous êtes partant pour la cité phocéenne,

alors... nous vous attendons

Adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 4408/M à notre Conseil Nicole WEERTS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Publival

ID impact développement

Monceau Commercial Building, 38 rue de Lisbonne 75008 PARIS

Equipe pluridisciplinaire propose détachement longue durée sur poste Etat à

AGRÉGÉ SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Travail exigeant disponibilité et esprit d'initiative pour formation travailleurs sociaux

RÉGION CENTRE

Intérêt pour économie sociale, expérience vie associative appréciée. Enseignements économie politique et gestion.
Ecrire nº 179 HAVAS, 37047 TOURS Cédex.

Cabinet de Conseils Juridiques et Fiscaux
Région NORD, recherche

FISCALISTE CONFIRMÉ

Rémunération attractive.
Ecrire avec curriculum vitae au nº 7.028 le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

IFREMER

Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer recrute pour son centre de

BOULOGNE-SUR-MER UN CADRE ADMINISTRATIF

ayant de bonnes notions en droit et en comptabilité.
Il sera responsable administratif du centre et devra seconder le directeur dans les tâches financières (préparation et suivi du budget, établissement des contrats) et dans les tâches du personnel (gestion, recrutement, relations syndicales). Quelques années d'expérience sont souhaitées.
Adr. C.V. + lettre manuscrite à : IFREMER, Service du personnel, 66, avenue d'Iéna, 75116 PARIS.

Chez nous, les ordinateurs ont la parole...

Grand Constructeur Informatique, nous consacrons 10% de notre C.A. à la Recherche et au Développement. Pour la conception de produits bureautiques de nouvelle génération nous mettons en oeuvre des applications dans le domaine des **réseaux,** de la **synthèse** et de la **reconnaissance vocale.**
Notre Direction technique recherche un

Ingénieur Electronicien expérimenté hf

pour participer à nos activités de recherche et à la mise au point de produits de traitement de la parole.

Ingénieur et Concepteur, il est chargé de l'étude d'algorithmes de reconnaissance de la parole et de filtrages numériques.

De formation scientifique Grande Ecole ou Université (3ème cycle), nous lui demandons de posséder une connaissance du traitement du signal sur microprocesseur. Une compétence dans le domaine du signal de la parole et d'un langage tel que FORTRAN ou PASCAL est souhaitée.

Pour faire acte de candidature et nous faire part de vos motivations à excercer de telles fonctions, merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf 4777 à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 Paris.

DESSEIN



Société d'Ingénierie et d'Informatique Industrielle

Spécialisés dans les domaines de l'informatique industrielle, la robotique, l'avionique, nous réalisons également nos propres produits. Notre but : développer des méthodes et des outils informatiques d'aide à la conception d'ateliers industriels et d'ateliers logiciels. Pour ce faire, nous utilisons soit le langage Pascal sous système d'exploitation UNIX 5, soit un environnement ADA. Aussi nous recherchons

DES INGENIEURS

GRANDES ECOLES OU UNIVERSITAIRES

- **DEBUTANTS : ils participeront à des projets qui mettent en œuvre des systèmes à base de micro-processeurs et qui nécessitent l'utilisation de langages tels que l'Assembleur ou le Pascal** *(Réf. ID)*
- **CONFIRMES : ils s'intégreront à notre équipe «Recherche et Développement» pour mettre au point nos méthodes ou réaliser des logiciels spécifiques sur nos systèmes de développement** *(Réf. IC)*

Adresser un dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi 11, rue de Clichy - 75009 Paris.

pmp

Double formation française et américaine

CHARGE(E) DE MISSION

auprès du Président

- Etablir, après avoir recherché les informations, des notes de synthèse sur des problèmes économiques (micro, macro) et de politique générale du Groupe,
- Préparer et rédiger des communications internes et/ou externes,
- Traiter ponctuellement certains dossiers importants,
- Suivre pour le compte du Président la politique de communication principalement aux USA et en RFA,

Telles sont les responsabilités liées au poste de chargé(e) de mission.

- Une double formation supérieure (française + américaine),
- Une expérience professionnelle de 3/5 ans, acquise dans la presse, la publicité, les relations publiques ou l'organisation,
- Une parfaite maîtrise de la langue anglaise,
- Une mobilité et une disponibilité réelles,
- Une capacité de dialogue à différents niveaux.

Telles sont les conditions objectives à remplir.

La taille du Groupe (+ de 100 000 personnes), son rayonnement dans le monde garantissent des évolutions de carrière multiples et variées.

Nous remercions les personnes intéressées par cette opportunité de carrière exceptionnelle de nous transmettre leur dossier complet de candidature, sous la réf. M 32/062 AM, à :

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

---

un poste d'avenir : responsable qualité

ELECTRONIQUE BANLIEUE SUD

Dans un environnement de **HAUTE TECHNOLOGIE**, nous donnons à notre **RESPONSABLE CONTROLE QUALITE** les moyens de réussir et la **possibilité d'évoluer.**

Dans notre usine de création récente, nous étudions, développons et fabriquons pour le marché mondial des produits de **technologie de pointe.** Nous appartenons à un Groupe Multinational de premier plan spécialisé dans l'**ELECTRONIQUE.**

Nos points forts : une politique innovatrice, un secteur de pointe et surtout un potentiel humain de haute compétence. A cela s'ajoute un rythme de croissance élevé de notre CA : + 25 % à 30 % par an !

Directement rattaché à notre Directeur Général, notre Responsable Contrôle Qualité collaborera avec l'ensemble des services concernés de la Société (Production, Etudes, Marketing...).

Aux procédures de contrôle que vous aurez la charge d'élaborer et de faire appliquer, viendront s'adjoindre à ce titre des responsabilités liées à nos **nouveaux projets.**

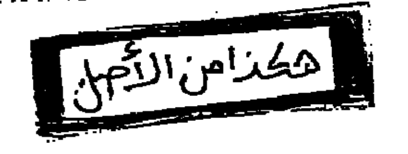
Votre sens aigu de la gestion fera de vous un homme clé dans notre organisation orientée vers le service à fournir à nos clients.

De formation **INGENIEUR en ELECTRONIQUE**, votre expérience, votre goût pour l'innovation, vos connaissances technologiques et votre sens des contacts humains vous désignent pour réussir dans cette fonction et pour évoluer au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence CQ 12 à notre Conseil, qui traitera les candidatures confidentiellement.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

UNE DES PLUS IMPORTANTES ENTREPRISES FRANCAISES DU
SECTEUR HOTELIER
située à Paris, recherche

adjoint au directeur des ventes

qui participera à l'élaboration de la politique commerciale et tarifaire et collaborera activement à l'animation d'une quinzaine de personnes.
Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce.
Vous parlez couramment l'anglais et si possible une autre langue.
Vous êtes jeune, dynamique et prêt à vous investir totalement dans votre activité professionnelle.
Vous êtes un animateur né, capable de prendre rapidement le leadership sur une équipe déjà constituée et qui fonctionne bien.
Envoyer votre dossier de candidature, C.V., photo et prétentions sous référence 7316 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.16.05

GÉNIE CLIMATIQUE

Ingénieur études et travaux

IMPORTANT CENTRE D'ÉTUDES, DE DÉVELOPPEMENT ET DE RÉALISATION DE SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES COMPLEXES destinés à des secteurs de très haute technologie, recherche un **ingénieur diplômé.**

Il sera plus spécialement chargé :
- d'effectuer des expertises et de proposer les améliorations nécessaires en particulier dans le domaine des systèmes de climatisation équipant ce centre,
- d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des installations (climatisation, énergie, manutention, etc.) à l'aide d'une équipe d'environ 12 personnes,
- de suivre les travaux effectués par les moyens internes ou confiés à des entreprises extérieures.

En fonction de ses compétences, il pourra se voir confier rapidement la responsabilité du département "Entretien Travaux Neufs".
Ce poste conviendrait à un ingénieur (ENSAIS, Mines de Douai...) ayant démontré ses qualités techniques au travers d'une première expérience comme ingénieur travaux neufs ou chantier, ou en tant qu'ingénieur d'affaires chez un constructeur.
Des qualités d'animateur sont indispensables.

Poste : banlieue ouest de Paris.
Rémunération à débattre selon expérience.

Ecrire sous réf. FN 379 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec

Futur
Directeur Général
OUTRE-MER

SOCIÉTÉ FRANÇAISE recherche pour l'une de ses filiales OUTRE-MER (130 personnes) un futur Directeur Général.

Après une formation de quelques mois en France, il assistera le Directeur Général actuel et prendra progressivement en charge l'ensemble des responsabilités (technique, financière, administrative, commerciale et humaine) correspondant à ses fonctions ultérieures, qu'il assumera dès qu'il le pourra.
Agé de 40 ans minimum, la personne recherchée doit être de formation ingénieur ou assimilée, avoir de bonnes connaissances en mécanique et électricité (matériel de manutention, engins TP ou agricoles, centrale électrique autonome, etc.) et une expérience de direction d'unité Outre-Mer (centre de profit de type agricole, par exemple).

Rémunération : 300.000 F. +

Ecrire sous réf. GO 380 CM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec

GROUPE DE SOCIETES DE DISTRIBUTION
recherche

CHEF COMPTABLE

rattaché au Directeur Comptable du groupe.

Il aura en charge la comptabilité de 5 sociétés. Il animera et dirigera une équipe de 10 personnes. Ce poste peut convenir à un cadre comptable ayant quelques années d'expérience et titulaire du D.E.C.S. complet.

ASSISTANTE DE GESTION hf

rattaché(e) au contrôleur de gestion du groupe.

Il (elle) possèdera un DUT de gestion ou équivalent. Il (elle) participera à l'élaboration des budgets, tableaux de bord et comptes d'exploitation.

Lieu de travail : proche banlieue Nord.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à PIERRE LICHAU S.A. – s/réf. 11900
BP 220 - 75063 PARIS Cedex 02
qui transmettra.

Organisateur
poste évolutif pour jeune ingénieur

PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE de dimension internationale recherche pour une de ses filiales un **jeune Organisateur animateur et réalisateur.**

Son profil :
ENSIA, AM, ENSI, une première expérience de la vie d'une entreprise (1 à 2 ans) est souhaitée, si possible dans le domaine agro-alimentaire (les candidatures des débutants pourront être prises en considération en fonction de leurs motivations et de leurs stages).

Sa mission :
Rattaché à la Direction Informatique et Organisation, il réalisera les études de faisabilité concernant les processus d'organisation industrielle et plus particulièrement de gestion.
Son rôle ira de l'analyse à la mise en œuvre des solutions dans des domaines variés et en étroite liaison avec l'outil informatique (IBM 38).

La réussite à ce poste permettra l'accession à un développement de carrière au sein de la société ou du groupe.
Poste ville universitaire Bourgogne.

Ecrire sous réf. MU 384 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



Membre de Syntec

Jeunes directeurs

NOUS SOMMES UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE EN EXPANSION, rattachée à un groupe leader européen.
Notre Société comprend actuellement 23 filiales en France et nous pratiquons largement la délégation et la décentralisation.

Notre activité se situe dans le secteur des services et implique l'animation d'effectifs nombreux (100 à 300 personnes par filiale) et la mise en œuvre de parc de matériels importants.
Pour préparer nos structures futures de Direction et gérer notre développement, nous recherchons de **futurs Directeurs de filiales,** qui après formation, pourront, dans les deux ans environ, prendre la direction d'un centre de profits.

Ces postes, qui impliquent compétences en gestion, qualités d'animation et sens aigu de la négociation, conviendraient à de jeunes diplômés de grandes écoles (d'ingénieur ou de gestion), ayant 5 à 8 ans d'expérience professionnelle et ayant déjà assuré des responsabilités autonomes (direction de PME, de départements ou de centres de profits) à dominante commerciale et gestion.
Ces postes se situeront d'emblée ou ultérieurement dans des villes de province et impliquent une certaine mobilité car leur localisation ne peut être définie dès à présent.

Ecrire sous réf. HP 381 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec

Un responsable de personnel
dynamique et évolutif

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, un des leaders mondiaux dans son domaine, recherche pour son siège le Chef de Personnel.

- il sera le moteur d'une gestion dynamique des ressources humaines et du développement social,
- il animera l'ensemble des relations paritaires et assumera les relations extérieures,
- il assurera l'administration du personnel ainsi que la gestion des services généraux.

Ce poste conviendrait à un candidat HEC, ESSEC, Sciences Po. ayant environ 5 ans d'expérience professionnelle dans la fonction PERSONNEL et témoignant d'un sens marqué du dialogue et de l'innovation sociale allié aux solides qualités d'un gestionnaire rigoureux.
Larges possibilités d'évolution dans le Groupe.

Poste à Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : 250.000 F. +

Ecrire sous réf. HA 349 CM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec

Choisis pour prendre en charge l'ingénierie de systèmes d'information de haut niveau dans de grandes organisations, nous souhaitons renforcer nos équipes de développement en intégrant des

Responsables de projets
BULL DPS 7 - DPS 8

De formation scientifique supérieure, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans dans la conduite de projets sur gros sites BULL dans un contexte Temps Réel et Bases de Données (IDS, TDS, DM IV).

Nous vous confierons la maîtrise d'œuvre d'importants projets de gestion pour lesquels vous assurerez
- la négociation du cahier des charges
- l'animation d'une équipe chargée de la conception et de la réalisation
- la coordination des travaux dans le respect du contrat (qualité, délais, coûts)

Ces postes à larges responsabilités permettront à des candidats autonomes de valoriser leur technicité et leurs aptitudes au management d'équipes de jeunes ingénieurs.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la référence RP/11/M à SG2, Direction du Recrutement 12, avenue Vion-Whitcomb, B.P. 215 16 PARIS cédex 16.

la maîtrise informatique



Etablissement Financier
PARIS 8e
PLUS QU'UN COMPTABLE :
UN FISCALISTE

Nous avons créé plusieurs sociétés (SA, GIE, SCI, Associations loi 1901) ayant chacune vocation à traiter une activité particulière. Vous prendrez en main leur gestion : comptabilité, fiscalité, trésorerie, déclarations et documents des conseils d'administration.
Ce poste ouvre de bonnes perspectives d'évolution au sein de notre établissement.
Il concerne un comptable (probatoire DECS) ayant acquis ses compétences de fiscaliste, 4/5 ans en cabinet d'expertise comptable ou chez un conseiller juridique et fiscal.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre man.. CV et photo) sous réf. 448 à notre Conseil en carrieres :

UNILOG Ethnos
9 rue Alfred de Vigny 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DESSEIN

SEMA·METRA

INFORMATIQUE TECHNIQUE

Sa maîtrise des nouvelles technologies place SEMA-METRA au cœur de grandes décisions industrielles.

Sa division **Ingénierie de Systèmes Techniques** recherche des : **INGENIEURS CONSULTANTS.**

Ils assumeront des interventions telles que :
- Missions de conseil en productique.
- Etudes techniques pour l'introduction et la mise en œuvre de la CFAO et de la robotique.
- Assistance à la conception d'ateliers flexibles.
- Spécification du pilotage de systèmes automatisés de production.
- Définition de l'architecture de communication et des moyens informatiques associés.

Motivés par le conseil, l'animation, la méthodologie et l'expertise, vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans certains domaines suivants : ateliers flexibles, CFAO, commande numérique, robotique, automatisation, systèmes temps réel, réseaux.

Si cette opportunité de carrière vous intéresse, adressez votre curriculum-vitae sous référence 10552/M à Agnès Chauvin, département recrutement,
Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

SEMA·METRA

PARIS-OUEST

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Dans une société de conseil, filiale d'un des tout premiers groupes industriels français, nous vous proposons de prendre en charge l'ensemble des fonctions administratives de notre société (comptabilité, personnel...).

Vous aurez une formation supérieure et une spécialisation en comptabilité. Une expérience dans la fonction personnelle serait appréciée.

Le poste pourra évoluer après quelques temps vers des fonctions plus larges.

Langue anglaise souhaitée.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyer votre CV sous la référence 733-07 à notre Conseil :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS
(confidentialité, réponse assurées)



Marketing européen des ordinateurs personnels

Hewlett - Packard France, 56 % de croissance du CA en 1984, 2900 personnes, 3ème exportateur de matériel informatique en France leader dans le domaine de l'instrumentation électronique. Les signes de cette expansion : le démarrage d'un nouveau site industriel à Lyon - L'Isle d'Abeau. Les fondements de cette réussite : des solutions commercialement adaptées, une forte capacité d'innovation, la gestion attentive des ressources humaines. Hewlett-Packard France favorise le choix des carrières dans un environnement international où les activités sont très diversifiées et où autonomie, sens du défi et mobilité sont des critères porteurs d'évolution et de réussite.

INGENIEURS SUPPORT TECHNIQUE ELECTRONIQUE/INFORMATIQUE

Nous renforçons notre équipe d'ingénieurs marketing basée à Grenoble. Réf. GPCD/13/M.

Au sein d'une équipe, votre mission sera : • d'assurer un conseil et une assistance technique à l'ensemble du réseau commercial européen, • d'animer des sessions de formation à l'intention de nos ingénieurs commerciaux, • de tester de nouveaux produits et de faciliter la communication entre nos laboratoires et notre force de vente.

Une formation supérieure en électronique ou informatique et une bonne maîtrise de l'anglais sont indispensables pour réussir dans ce poste.

INGENIEUR DEVELOPPEMENT DES VENTES Réf. GPCD/14/M.

Ayant une parfaite connaissance de nos ordinateurs personnels, vous aurez un rôle très important de liaison avec nos ingénieurs commerciaux. Vous devrez les assister en les informant des tendances du marché, en développant des argumentaires et des campagnes de promotion, en animant une politique efficace en matière de démonstration auprès de nos clients.

Nous attendons de vous que vous suggériez et lanciez des projets de développement des ventes motivants. Vous serez intégré dans une équipe marketing basée à Grenoble qui travaille en liaison avec nos vendeurs et distributeurs européens.

Ces postes s'adressent à des candidats de formation ingénieur + MBA qui ont une expérience de vente ou de marketing dans le secteur de l'informatique.

CHEFS DE PRODUITS Réf. GPCD/15/M.

Rattaché au Département Marketing, votre mission sera de mettre en œuvre des techniques de marketing rigoureuses pour assurer le lancement de nos produits sur le marché européen dans des conditions optimales.

Possédant une excellente connaissance du marché, vous devrez établir un dialogue entre nos chercheurs et les utilisateurs potentiels de nos produits et participer à l'établissement de prévisions fiables.

Pour ces postes de haut niveau, vous devrez justifier d'une formation supérieure - ingénieur ECP, EMP, ESE, SUPTELECOM, ENSERG + MBA/ISA - et d'une première expérience réussie du marketing industriel dans le secteur informatique.

Ces postes requièrent un excellent niveau technique et une bonne aptitude à la communication dans un environnement international dynamique et motivant (anglais indispensable). Ils sont extrêmement variés et vivants et, de ce fait, très formateurs. Ils permettent aux candidats qui y feront leurs preuves un choix très étendu pour leur évolution de carrière, tant sur le plan géographique que fonctionnel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature -CV, photo et prétentions- en précisant la référence choisie, à Blandine THIERY, Service Recrutement, Hewlett-Packard France, 5 avenue Raymond Chanas - 38320 EYBENS.

Hewlett - Packard France : le partenaire de vos ambitions.





Développement - Statistiques Modèles - Assistance Clientèle

Vous possédez une formation d'ingénieur et/ou de statisticien. Vous avez de préférence acquis une première expérience dans le domaine des études et de l'utilisation des modèles.

Au sein d'une petite équipe vous serez plus spécialement chargé :
- de la mise en œuvre de modèles utilisant les données du panel-test ERIM.
- du développement technique de nouveaux projets.
- de la maintenance et de l'amélioration de modèles existants.

Vous participerez à l'implantation internationale du produit.

La connaissance de l'Anglais est indispensable.

Filiale d'un groupe international, nous sommes le premier organisme français d'études de marché (700 personnes).

Pour toute information vous pouvez téléphoner au (3) 038.92.70 poste 4090 et/ou adresser votre candidature accompagnée d'une photo sous réf. 472 M à

Curriculum

AC NIELSEN Company - René Pilloy
Ressources Humaines - 9 Av. des Trois Fontaines 95000 CERGY.

VOUS,

vous avez obtenu un diplôme commercial et vous ferez tout pour ne pas rester derrière un bureau,

vous voulez éviter la filière "classique" : Assistant Chef de produit ou Auditeur Junior, vous êtes tenté par l'aventure d'une expatriation,

vous souhaitez prendre rapidement des responsabilités de commandement.

NOUS, nous recherchons plusieurs

JEUNES DIPLOMÉS ÉCOLE DE COMMERCE (HEC, ESSEC, ESCP, ...)

débutants ou première expérience.

Nous faisons appel à des hommes de terrain, désireux de valoriser leurs talents de commerçants et capables de prendre rapidement en charge

LA DIRECTION COMMERCIALE

d'une de nos **filiales étrangères** après une période de formation en France d'environ 2 ans.

Nous sommes un Grand Groupe Industriel et Commercial français, leader mondial sur son marché.

Tous renseignements complémentaires seront fournis au cours d'entretiens individuels et la plus grande discrétion est assurée.

Adresser votre candidature à
INTERMEDIA N° 570 A
9 bis, rue Labie - 75017 PARIS
qui transmettra.

Important groupe d'ingénierie

aux Activités Internationales dont le siège est à Paris, recherche

Ingénieur économiste, Diplômé Grande Ecole + Formation Complémentaire en Economie Gestion (ISA - INSEAD - MBA).

Débutant ou possédant une première expérience en gestion financière. Le poste proposé s'adresse à un candidat de fort potentiel qui participera à des études de rentabilité pour des investisseurs français ou étrangers, englobant les aspects techniques, commerciaux et financiers d'un projet. Le candidat retenu devra posséder la maîtrise de la langue anglaise, une réelle facilité pour le travail en équipe et une grande ouverture d'esprit. La connaissance de l'Espagnol serait appréciée. Réf. 4117 M

Ingénieur service maintenance, Diplômé Grande Ecole (Centrale, Arts et Métiers,...).

Pour une activité de Conseil en Maintenance ou en Organisation d'opérations d'entretien préventif. Le candidat retenu, âgé de 32 ans environ, possèdera une première expérience en maintenance ou production en unité industrielle. Une bonne pratique de l'informatique est souhaitée. Il s'agit essentiellement d'une activité de Consultant, pour laquelle la connaissance de l'Anglais est nécessaire. Des déplacements fréquents, en France, comme à l'étranger, sont à prévoir. Réf. 4117 N

Ingénieur en Gestion de Production, Diplômé Grande Ecole.

Motivé par les aspects de gestion d'unités de production (ordonnancement production - modèles informatiques de simulation de capacité de production...) et/ou par les études de procédures correspondantes. Son activité sera principalement de Conseil. Après une période passée au Siège, il sera amené à effectuer des déplacements de plus ou moins longue durée en province et en particulier dans le Nord. Il devra, en usine, enquêter en détail sur les procédures (de production ou d'administration) existantes, à en faire le diagnostic, en déduire des recommandations d'action, puis à en suivre la mise en place. En complément, il pourra, en liaison avec le Centre de Calcul, procéder à la mise en place des systèmes informatiques correspondants. Les qualités recherchées sont : • Connaissance (si possible) de l'exploitation d'une usine ; • Ouverture à l'utilisation de l'informatique de gestion ; • Bon contact avec le client (niveau Chef de Service à la maîtrise de production) ; • Esprit d'équipe. Réf. 4117 O

Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite + CV sous référence correspondante au poste choisi à :
JONCTION, 34, Bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.



SPECIALISTE DU PESAGE DEPUIS 50 ANS

Nous sommes une entreprise en pleine croissance et en excellente situation financière.

Ce succès nous oblige à déménager pour occuper de nouveaux locaux à **VIRY CHATILLON 91** (zone industrielle).

Plusieurs collaborateurs ne peuvent accompagner la maison. Ceci nous entraîne à recruter plusieurs postes au sein de la Direction du Personnel.

Nous recherchons

UN COLLABORATEUR DIRECTION PERSONNEL HF

Sa mission : participera à la réalisation de l'ensemble de la politique du personnel (cercle qualité, formation à la mission de l'encadrement, révision des salaires au mérite, systèmes appréciation, consultation du personnel, information,...)

En d'autres termes toute l'imagination pour mobiliser les hommes.

La personne recherchée sera diplômée de l'enseignement supérieur et aura 3 ans minimum d'expérience dans une Direction du Personnel.

Merci d'adresser vos candidatures (CV, photo et prétentions) en rappelant la réf. 545 / 256 à

LUTRANA - Service du Personnel
68, avenue Gambetta - 93170 BAGNOLET.

Polytechniciens, HEC, Sciences Po...

investissez-vous dans une carrière professionnelle enrichissante.

C'est ce que nous vous proposons au sein d'un établissement bancaire de premier plan, implanté en France et à l'étranger, spécialisé dans le FINANCEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR ET DES ECHANGES INTERNATIONAUX.

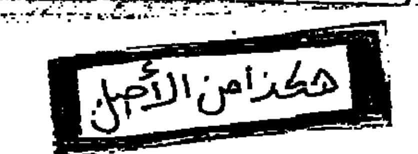
En quelques années, au sein d'une équipe d'exploitants expérimentés ou de la division de la trésorerie, vous deviendrez un professionnel à la valeur reconnue, à qui pourra être offert, par la mobilité, l'élargissement de ses compétences nécessaire par la suite à l'exercice de responsabilités importantes.



Merci d'envoyer votre C.V. à notre Conseil, sous la référence 5011/LM, ou transmettez-le à C.V. PLUS en composant sur votre Minitel le (1) 828.40.25.



MEDIA B4 AFCOREM

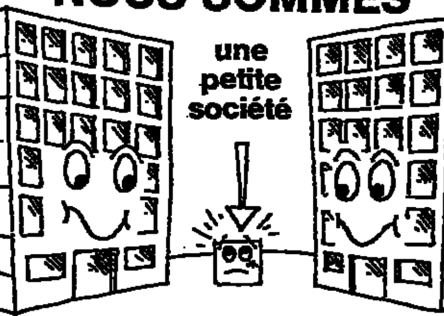


Certains vous promettent la [lune] **sans vous assurer le billet-retour.**

Nous vous demandons de garder les [pieds] **sur terre.**



NOUS SOMMES



- sur le déclin,
- sur un marché porteur ... d'aucun espoir,
- dont le bilan est à déposer,
- dont la force de frappe commerciale est nulle,
- dont les méthodes, la formation et le management datent du 19e siècle,
- dont la rémunération moyenne annuelle est de 40.000 Frs (et moins).

LE CROYEZ-VOUS ? NON !

Alors, nous allons dialoguer
sans à-priori et sans concession
Exigences minimales : 23 ans - Bac + 2,
du caractère, de l'enthousiasme
et aussi ... de l'humour !

Adresser CV + photo (indispensable) avant le 18/03/85 minuit à :
BANCE-PUB (réf.: 85313) 18, rue Léon 75018 PARIS.



2 OSCARS A L'EXPORTATION
1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX
dans le cadre de sa mission Assurance Qualité Fiabilité
recherche pour son centre d'études de CERGY-PONTOISE

Ingénieur Qualité

Ce poste s'adresse à un ingénieur ayant plusieurs années d'expérience dans cette fonction
- Bon niveau technique général (électronique - logiciel - statistique).
- esprit d'initiative
- rigueur,
- facilité de dialogue,
- la connaissance de l'Anglais est souhaitée.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo)
sous référence 123 M à

SAGEM
Monsieur le Chef du Personnel B.P. 210 - 95523 CERGY-PONTOISE Cédex.

BERTIN & Cie

Dans le cadre de son développement, la Division
MECANIQUE DES FLUIDES ET STRUCTURES

recherche

L'ADJOINT AU CHEF DE DEPARTEMENT

chargé du secteur **VIBRATION**

pour :
— assurer la responsabilité technique et financière des projets,
— animer des équipes pluridisciplinaires,
— promouvoir et développer ce secteur d'activité.

Le poste s'adresse à un ingénieur confirmé (8 à 10 ans d'expérience) ayant requis une connaissance solide dans le domaine des études dynamiques, théoriques et expérimentales - développement et utilisation des codes de calcul en dynamique, participation et exploitation d'essais de vibration et analyse modale, expertise vibratoire, interprétation des phénomènes dynamiques.

Merci d'adresser dossier de candidature complet,
sous référence **AMB / 14** à : **BERTIN et Cie**
BP 3 - 78373 PLAISIR CEDEX.

Organisme Professionnel
recherche

une collaboratrice de bon niveau

Ce poste qui est à créer, au départ à temps partiel, mais qui devrait ensuite évoluer vers un temps plein, implique des qualités relationnelles, le sens de l'organisation et des connaissances en gestion.

Il conviendrait à une candidate de formation supérieure ou équivalente ayant déjà exercé un poste de responsabilités dans des entreprises ou organismes de formation.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence **154** à **C.K.**
22, rue de l'Assomption 75016 Paris

LEVI TOURNAY / ASSCOM



Chantal Kenvyn

Pfizer

5ème laboratoire mondial.
PFIZER fabrique à feu continu, dans son usine de Massy (180 pers.) des produits chimiques à usage pharmaceutique.

RESPONSABLE DU SERVICE SECURITE : UN INGENIEUR

Vous assurez et améliorez l'hygiène et la sécurité dans l'entreprise. Tout problème de sécurité est le vôtre qu'il concerne les conditions de travail et les installations existantes ou nouvelles car d'importants projets de rénovation sont en cours. Principal artisan du programme annuel de sécurité et des CHSCT que vous animez avec le Directeur de l'usine : vous établissez des normes, conseillez les responsables de production, proposez des solutions et bien sûr informez et responsabilisez le personnel. Vos moyens : un budget de fonctionnement et d'amélioration, 2 collaborateurs, les équipements indispensables et surtout votre imagination et votre sens pédagogique.
Ingénieur, chimiste de préférence, une expérience d'au moins 5 ans de la sécurité dans une «unité de production à risques» et une bonne connaissance de l'anglais sont indispensables (Référence 688 M)

JEUNE INGENIEUR METHODES : CENTRALE, AM...

Au sein du Service Production et en assistance des responsables d'atelier, votre mission consistera à concevoir et à proposer les méthodes de travail qui améliorent l'organisation, le suivi de la production, la circulation de l'information. . Vous serez responsable de l'implantation de la micro-informatique de production et prendrez en charge la formation de ses utilisateurs. Ce poste et destiné à un jeune centralien, débutant ou doté d'une toute première expérience ayant l'esprit largement ouvert à l'informatique. (Référence 689 M)

Adressez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence du poste choisi à notre Conseil **ALPHA CDI,** 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

SMT GOUPIL *UNE AUTRE DIMENSION DE CARRIERE POUR UN AUTRE STYLE D'*

INGENIEURS COMMERCIAUX

... Nous sommes le premier constructeur français de micro informatique professionnelle, notre ambition : poursuivre notre croissance (+ 1000% en 3 ans), faire progresser notre part de marché (15% du marché français).
Nous avons besoin de vos talents pour développer notre réseau de distributeurs.
Des talents de vendeur acquis au cours d'une expérience significative dans la commercialisation de biens d'équipements, (photocopie, écriture électronique, etc...), mais aussi des talents de formateur, d'animateur et de gestionnaire pour les rendre plus performants.
Vous serez entièrement responsable du développement de votre région et votre tâche sera double :
- améliorer le professionnalisme des distributeurs existants
- rechercher de nouveaux partenaires.
Animé du goût d'entreprendre, créatif, dynamique, vous vous sentez la carrure pour tenir ce poste à responsabilités, résolument tourné vers l'innovation.
Agé de 30 ans environ, vous êtes rompu à la négociation, et avez acquis la maturité nécessaire pour vous imposer auprès de vos distributeurs.
Rejoignez-nous, 3 postes sont à pourvoir :
PARIS/REGION PARISIENNE, OUEST et NORD-OUEST.
Tous impliquent une bonne disponibilité dans le cadre de nombreux déplacements.
Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 687 M à notre Conseil **ALPHA CDI,** 181, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

GenRad

GENRAD est leader mondial de l'industrie du test automatique. Son expansion est remarquable : 80% de progression en 1984. GENRAD, à l'écoute permanente des besoins présents et futurs de l'industrie électronique, développe sans relâche de nouvelles technologies.
Les perspectives du marché tout autant que les succès que nous connaissons nous permettent de recruter de nouveaux

INGENIEURS COMMERCIAUX SPECIALISTES VLSI

Votre formation (type ISEN, ISEP...) vous met très au fait de la technologie. Sérieux atout lorsque l'on sait que nos équipements de test évoluent vite et que vos interlocuteurs, eux aussi ingénieurs, attendent des conseils avisés. Vous les rencontrerez principalement chez les fabricants de matériel électronique de la région parisienne.
A 30 ans environ, vous avez une expérience significative dans le domaine de la vente liée aux composants et à l'informatique. Vous vous fixez comme objectif d'intégrer une société progressant très rapidement sur des marchés faisant appel à des technologies de pointe.
La connaissance de l'anglais, même élémentaire, est nécessaire pour ces postes très bien rémunérés.
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 695M à notre Conseil **ALPHA CDI,** 181, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE

ALPHA-CDI

ADJOINT(E) DIRECTEUR EXPORT
FUTUR RESPONSABLE DE ZONE

Filiale d'un grand groupe industriel français, spécialisée sur les marchés de l'informatique, + 40% depuis 3 ans, renforce sa structure ventes internationales et recherche l'adjoint du Directeur.
Une triple mission vous sera confiée :
commerciale terrain : responsabilité opérationnelle des ventes dans plusieurs pays étrangers.
gestion : assistance du Directeur Export dans le suivi et l'analyse des informations marketing, commerciales et budgétaires.
administration des ventes : interface avec la logistique commerciale et les distributeurs.
Une large mission, d'abord comme assistant, qui vous préparera à nos produits et vous permettra à terme de prendre des responsabilités globales de zone Export.
Une formation commerciale, une excellente pratique de l'anglais et une première expérience justifient votre candidature.
Adresser votre dossier de candidature (lettre man., photo, prétentions) s/réf. 690M à notre Conseil **ALPHA CDI,** 181 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

MICRO-INFORMATIQUE
PARTAGEONS NOS SUCCES AUPRES DES GRANDS COMPTES INSTITUTIONNELS :

Leader sur le marché de la micro-informatique, nous continuons à progresser considérablement, notamment auprès des Grands Comptes (établissements publics et para-publics, grandes entreprises).
Nous proposons à de nouveaux

INGENIEURS COMMERCIAUX

de s'associer à nos succès. En fait, chargés d'affaires, leurs compétences vont prendre une dimension toute particulière, compte tenu du haut niveau des interlocuteurs qu'ils vont rencontrer.
Nous étudierons donc avec attention toutes les candidatures de «pros» de la vente dotés d'une expérience commerciale significative dans le domaine de l'informatique, matériels péri-informatiques et bureautiques, et rompus aux négociations de grande envergure. Qu'ils comprennent que dans nos structures, tout va très vite... et qu'ainsi ils feront très vite progresser leur carrière.
Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 686 M à notre Conseil **ALPHA CDI,** 181 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.



Nous sommes un important Groupe Industriel Français de renommée mondiale.
Notre équipement informatique est constitué principalement de matériel

IBM (3033, 3081 et 3083 sous MVS/SP,
sur plusieurs sites). Nous recherchons :

responsable d'exploitation

Il aura pour mission d'assurer le fonctionnement d'un site équipé d'un **3083** : planning de charges, animation du personnel technique sous ses ordres (35 personnes), mise en place et suivi des procédures de back-up, etc...
Il devra veiller à donner aux utilisateurs et aux études une qualité de service irréprochable.
Le profil requis est celui d'un diplômé d'Etudes Supérieures ayant exercé des fonctions comparables dans un Centre de Traitement équipé de gros **IBM** et connaissant **MVS/SP, IMS** et **VTAM,** sous l'angle "Exploitation". **Réf. 37.41/CE/687.**

responsable système

A la tête d'une petite équipe, son rôle consistera à assurer les installations, les mises à niveau et la gestion de **MVS, IMS** (et produits associés) ainsi qu'à terme **CICS-DB2,** ceci sur les 3 sites.
Il participera à l'amélioration des conditions d'utilisation du système (tuning, étude d'outils, comparaison de produits, mesures de consommation de ressources, etc...).
Agé de 30 ans environ, de formation supérieure, le candidat recherché doit avoir une expérience d'au moins 3 ans de la fonction système et posséder des connaissances approfondies de **MVS** et de **IMS.** Connaissance de **CICS** appréciée. **Réf.37.40/RL/684**

ingénieur réseau

Sa tâche principale sera de prendre la responsabilité de la fonction "Réseau" des 3 sites. En particulier : assurer la gestion du réseau (1000 terminaux), centraliser les problèmes **IMS-DC,** organiser la mise en place de **CICS,** avoir le souci permanent de la qualité du service (temps de réponse) et mettre en place les procédures adéquates, etc... Le poste exige une formation supérieure, des connaissances approfondies d'**IMS-DC, CICS, VTAM** et une expérience de la fonction "Réseau" sur gros site **IBM** sous **MVS/SP.** **Réf. 37.42/IR/688**

Les trois postes sont basés en Banlieue Sud de Paris.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel sous référence respective à ADEQUATION
62-64 avenue Emile Zola, 75015 Paris

Adequation

---

crédit foncier de france

organise à Paris, les 20 et 27 avril 1985 (épreuves pratiques de dactylographie) et le lundi 24 juin 1985 (épreuves écrites générales) un concours pour le recrutement de

15 DACTYLOGRAPHES

Ce concours est accessible aux candidats(es) ayant une bonne pratique de la dactylographie remplissant les conditions suivantes :

- posséder la NATIONALITE FRANCAISE ou celle d'un autre ETAT MEMBRE de la COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE,
- être âgés(es) de plus de 18 ANS et de moins de 30 ANS au 1er janvier 1985,
- être titulaires du B.E.P.C. ou BREVET des Collèges ou d'un DIPLOME au moins équivalent (C.A.P. à caractère administratif par exemple).

Les INSCRIPTIONS SERONT PRISES du 11 au 22 mars 1985 inclus (aucun dossier ne sera envoyé par voie postale après le 19 mars 1985 par le Service du Personnel).

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus de préférence en écrivant ou en se présentant au CREDIT FONCIER de FRANCE, Service du Personnel et des Relations du Travail Bureau « Information-Concours », 19, rue des Capucines, B.P. 65, 75050 PARIS CEDEX 01.



CONTESSE



Premier groupe européen de services informatiques

recherche pour le groupe France

Responsable administratif et financier

Rattaché directement au Directeur Financier d'une de ses filiales, vous aurez la responsabilité du bilan et du compte d'exploitation, des comptabilités et du contrôle de gestion, de la trésorerie. Vous êtes de formation expertise comptable. Une expérience de 4 à 5 ans, acquise par exemple dans un cabinet d'expertise, alliée à des qualités marquées de rigueur, d'organisation et d'adaptation vous permettront d'appréhender avec succès cette mission très diversifiée où les aptitudes aux Relations Humaines sont essentielles.
Ainsi, vous pourrez évoluer rapidement au sein d'un groupe dynamique et performant.

CAP SOGETI SYSTEMES

Merci d'adresser votre dossier de candidature + CV + lettre manuscrite à Any Boulede, CAP SOGETI SELECTION, 83-85, bd Vincent-Auriol - 75013 Paris.

Chef de Projets Bureautique

votre profil Vous êtes Ingénieur Grande Ecole, vous avez déjà deux à quatre années d'expérience en informatique, de préférence en Informatique Distribuée, Réseaux de Télécommunication ou Bureautique, ou vous êtes débutant avec un excellent profil.

votre ambition *Vous voulez maîtriser les techniques nouvelles sans être dans un service* Etudes. vous voulez avoir des contacts clients sans être dans un service Commercial.

notre offre Après une formation à nos produits et nos méthodes de travail vous aurez la responsabilité technique et budgétaire d'un ou plusieurs projets bureautiques complexes.

Si tels sont votre profil et votre ambition, rejoignez-nous au sein d'une équipe motivée et dynamique d'un des leaders de l'INFORMATIQUE et de la BUREAUTIQUE DISTRIBUEES.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite. CV, photo et prétentions) s/réf.4776 à l'agence DESSEIN 69 rue de Provence, 75009 Paris.

Responsable du Département Recrutement – Formation

Nous sommes la filiale française (750 personnes – 3 établissements – Siège – Usine – Centre de Recherche) du groupe américain Schering-Plough Corporation qui se distingue par son avance technique dans la recherche et l'élaboration des médicaments.

Notre Directeur du Personnel recherche un candidat de formation supérieure déjà expérimenté dans les deux domaines (recrutement/formation) pour lui confier la responsabilité de la proposition des politiques ainsi que tous les aspects de la fonction y compris leur mise en œuvre sur le terrain.

Connaissances de l'anglais appréciées.

Écrire avec C.V. en précisant rémunération actuelle et souhaitée, sous réf. M 8506, à :

Laboratoire UNILABO
Département Recrutement
92, rue Baudin,
92300 LEVALLOIS-PERRET.

UNICET

Challenge pour chefs de projet expérimentés

Pour recréer les applications informatiques d'une Division de la société (11.000 j/h - 15/20 personnes) nous recherchons

- **Un manager** avec 10 ans d'expérience minimum, si possible en assurances, doté d'un grand sens de la communication et de créativité, dans un environnement gros systèmes IBM-télétraitement
- **Son adjoint,** 6 ans d'expérience minimum, pouvant justifier de réalisations en assurances.

Adressez CV et prétentions sous référence 11.03 à
P. de Villiers - Service Recrutement - 1, place Victorien Sardou
78161 MARLY LE ROI

GROUPE DROUOT assurances

Société filiale d'un grand groupe français recherche pour son service Etude situé à PARIS

Ingénieur Electronicien

POSITION II

Formation E.S.I.E.E., E.S.M.E. ou équivalente. Expérience exigée en étude de circuits analogiques et logiques pour matériel d'instrumentation.

Adresser CV, prétentions et photo sous référence 33655 (à préciser sur l'enveloppe) à JEAN REGNIER Publicité 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

JRP/Jean Regnier Publicité

SOCIETE DE TELECOMMUNICATION PROFESSIONNELLE recherche

Ingénieur responsable service contrôle-tests

Dans notre usine de La Verrières 78 (proximité de TRAPPES), nous étudions, développons et fabriquons des matériels et systèmes de télécommunication.

Vous aurez la charge de concevoir, de réaliser et de mettre en œuvre les moyens de tests avec une équipe de techniciens.

Vous devrez définir et évaluer les processus de tests appliqués aux *cartes et sous-ensembles électroniques* intégrant souvent des microprocesseurs. Vous serez responsable des procédures de contrôle et de « réception usine ».

Rattaché au D.G., vous assurerez la coordination entre le Laboratoire d'Etudes et la Fabrication.

Ingénieur Electronicien, vous avez une première expérience dans l'électronique au sein d'un service Etudes, Fabrication ou Contrôle.

Merci d'adresser votre dossier de candidature au Secrétaire Général

SECMAT INDUSTRIES
49, rue de Bagneux
92120 MONTROUGE

MEDIA 84

BANQUE INTERNATIONALE DE 1er PLAN
recherche pour sa **Direction des Affaires Internationales à Paris**

CLASSE VI - VII HF

RESPONSABLE MONTAGE / SUIVI DES PRODUITS EXPORTATION
(Crédits Acheteurs, Fournisseurs, Garanties).

Le candidat sera chargé d'animer le montage des opérations, de suivre l'évolution des risques, et d'entretenir les relations avec les banques de la Place et les Administrations concernées (BFCE, COFACE,...).
— Expérience minimum de 3 à 4 ans dans un service de montage de Crédits Exports.
— Anglais courant indispensable.

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à PIERRE LICHAU S.A., s / réf. 11901 - BP 220 - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

CANEVA grandit

Son équipe accueille Daniel Desjardins qui en coordonnera les activités

pour assurer mieux encore vos recrutements.

20 avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris.
Tél :225.53.74

CANEVA





Ingénieurs informaticiens

GRANDES ECOLES, DOCTORAT, DEA, MAITRISE (0 A 5 ANS D'EXPERIENCE)

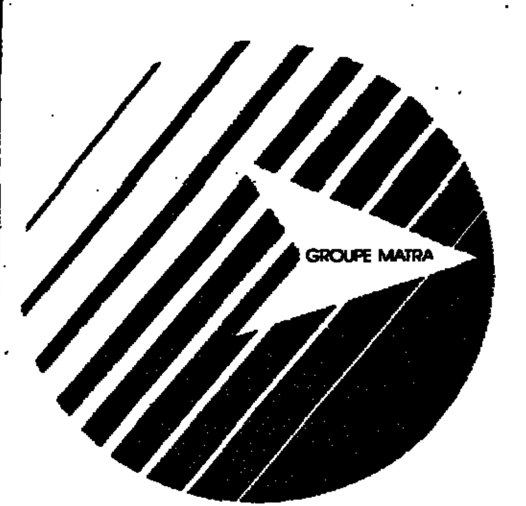
Syseca : société de services et d'ingénierie informatique de 780 personnes au C.A. de 280 MF, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, vous propose dans le cadre de sa stratégie d'expansion, des postes d'ingénieurs informaticiens, pour exercer votre activité dans les domaines suivants :

■ SYSTEMES TEMPS REEL ■ INFORMATIQUE INDUSTRIELLE ■ LOGICIEL DE BASE ■ SYSTEMES DE GESTION ■ SYSTEMES DE COMMUNICATION ■ SYSTEMES DE GESTION DE BASES DE DONNEES.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. M 123 à GROUPE SYSECA, Service du Personnel - 315, Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud Cédex

GROUPE SYSECA

LE NOUVEL ESPACE INFORMATIQUE



Nous concevons TOUT dans nos micros, le matériel, le logiciel, les interfaces, le réseau local, les périphériques, les applications, . . . et bien sûr le packaging : désign : mécanique, énergie, connectique.

INGENIEUR DEVELOPPEMENT MECANIQUE

HF

Vous pensez utilisateurs, vous pensez fabricabilité, vous pensez coûts.

Vous mettez votre créativité et votre compétence au service des Chefs de Projets pour donner au produit une forme belle et fonctionnelle et le concrétiser sous tous ses aspects.

Vous vous donnerez les moyens nécessaires pour réaliser votre objectif et vous animerez votre équipe d'études.

De formation Arts et Métiers, INSA, . . . vous avez une première expérience industrielle, si possible dans l'électronique professionnelle.

Votre base de travail sera BOIS D'ARCY. Notre environnement international nécessite une bonne connaissance de l'anglais.

LA DIMENSION DEVELOPPEMENT

Veuillez adresser votre candidature sous la référence 28/M à DRRH, MATRA DATASYSTEME - B.P. 77 – 78391 - BOIS D'ARCY CEDEX

MATRA DATASYSTEME

PARFRANCE

ENERTEC

Leader européen de la **Mesure et de la Régulation filiale du Groupe Schlumberger,** recherche pour Velizy, un

Analyste

Futur Chef de Projet

Il aura dans un premier temps à assurer la mise en place et la réalisation des systèmes d'informatique.

De formation ingénieur, il a une première expérience en environnement technique des gros et moyens systèmes IBM temps réel (CICS, DL/1).
Nous offrons à un candidat de valeur de réelles possibilités d'évolution au sein d'un Groupe de dimension internationale.

Adresser C.V., photo et prétentions à ENERTEC, sous réf 3877 Service du Personnel, 1, rue Nieuport, 78140 Velizy.

ENERTEC
Schlumberger

intel

Finance manager

(HEC, ESSEC + DECS)

Société multinationale née dans la Silicon Valley, nous développons des technologies de pointe dans le domaine micro-informatique. Intel France, également siège européen, recherche un spécialiste connaissant les comptabilités anglo-saxonnes et françaises ainsi que les techniques de contrôle de gestion.

Evoluant dans un contexte fortement informatisé (réseau européen en temps réel), il assurera avec son équipe l'élaboration des bilans, le suivi des prévisions budgétaires et le contrôle des crédits d'Intel France et de ses filiales.

Il sera placé sous l'autorité du Directeur financier Europe, basé en Grande-Bretagne.

Pour réussir dans cette fonction, une expérience préalable dans un groupe américain serait un atout. Ce poste, très évolutif, suppose une excellente pratique de la langue anglaise.

Il sera basé à Saint-Quentin-en-Yvelines (RER).

Si vous êtes intéressé par cette opportunité, merci de nous adresser lettre manuscrite + C.V., sous la réf. FG/04, à notre Conseil.

MEDIA PA

INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Bougez, Vivez...

Nous consacrons 10% de notre CA à la recherche et au développement et 8% de la masse salariale à la formation des hommes et des femmes qui ont rejoint notre équipe.

Responsable Rémunération

De formation supérieure (Ingénieur ou école de commerce), vous avez appliqué, au cours de votre première expérience professionnelle, vos solides connaissances en informatique et statistique, si possible dans la fonction personnel. Vous parlez et écrivez couramment l'anglais.
Au sein de notre département du personnel, vous aurez la responsabilité de la gestion des rémunérations ; cette fonction alliant rigueur et capacité de communication, recouvre plusieurs activités : participation à des enquêtes, études et exploitation des résultats, préparation et suivi des plans de salaires, développement d'applications informatiques et statistiques.
A terme, vous pourrez évoluer vers d'autres aspects de la fonction personnel.

Merci d'envoyer votre CV à Simon SALOIN sous réf. MO 010 DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - B.P. 136 - 91004 - Evry Cedex.

N° 2 mondial de l'informatique
digital

Curriculum

IEP, HEC, ESSEC, DESS... (option finance ou banque)

Le département Trésorerie de la compagnie bancaire

recherche diplomé(e) de l'Enseignement Supérieur .

Vous avez 28/30 ans et quelques années d'expérience dans un service financier de banque ou dans une grande entreprise.

Rejoignez notre département Trésorerie ou vous serez chargé d'opérations très variées sur les marchés en francs et devises à court et long terme.

Pour nous rejoindre, vous devrez nous démontrer votre goût prononcé pour les contacts humains et les négociations à haut niveau, et votre sens des responsabilités.

Anglais courant indispensable

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence 551 à Compagnie Bancaire, Service Orientation-Recrutement
Jean Morel,
5 avenue Kléber - 75116 Paris.

SOURCES

groupe de la compagnie bancaire



CONSEILLERS

AUPRÈS DE NOTRE RÉSEAU DE CONCESSIONNAIRES VOITURES

Selon que votre formation comporte une dominante gestion, ou commerce, ou encore technique automobile, vous prendrez en charge un aspect particulier du conseil que nous donnons quotidiennement à nos concessionnaires. Vous avez de toute façon fréquenté avec succès une école supérieure de commerce (Sup de Co...).

Votre personnalité vous permet d'être à l'aise en situation de négociation. Evoluant dans un cadre géographique déterminé, le plus souvent en province, vous êtes parfaitement disposé à faire preuve de mobilité.

Votre implication et votre dynamisme vous permettront une évolution motivante mais vous devez dès à présent maîtriser l'anglais. Une voiture est mise à votre disposition.

Merci d'adresser votre dossier de candidature + photo à
FORD FRANCE S.A. - Pascal BRUGIRARD
344, avenue Napoléon Bonaparte
92506 Rueil-Malmaison Cedex

deb's

Responsable de la logistique

Paris

Cosmétique - 200 000 F/an

Notre Société, de taille encore modeste, se dote d'une structure moderne où rapidité, dynamisme et efficacité sont les maîtres mots.

Nous commercialisons des produits de beauté (parfums, cosmétiques) en France et à l'étranger.

Nous sommes peu nombreux, ce qui nous impose de sélectionner des hommes compétents, à grande capacité de travail et fort potentiel.

Le rôle du Responsable logistique que nous recherchons sera d'organiser la fonction et de fixer les priorités, en tenant compte des objectifs commerciaux.

Il devra :
- planifier la production,
- superviser les achats et la sous-traitance,
- gérer les stocks et la distribution physique,
dans le souci constant d'améliorer les prix de revient.

Ce poste conviendrait à un(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur, ayant une expérience analogue (cosmétique) d'au moins 5 ans dans la fonction, utilisateur habituel de l'informatique (IBM 34, système MAPICS, IBM-PC).

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence RL/LI , à

ORECI 13, rue de Castellane 75008 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MEDIA PA



SOCIÉTÉ DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
recherche pour ses
services études essais en vol, pilotage automatique, navigation, guidage d'aéronefs et d'engins. Désignation et suivi d'objectifs.

INGÉNIEURS CHEFS DE PROJETS

(Réf. 613)

INGENIEURS CONFIRMES

(Réf. 925)

dans le domaine LOGICIEL TEMPS RÉEL, connaissant les mini-calculateurs VAX/VMS - PDP 11/RSX 11 - MITRA/MMT2 et les microprocesseurs MOTOROLA 68XX et 68 000 - INTEL 8088 et 8086

INGENIEURS SYSTEMES

(Réf. 1215)

connaissant VAX/VMS, PDP11/RSX11 - M pour développement d'outils de genre logiciel.
Connaissance UNIX souhaitée.

Écrire avec C.V. et prétentions en indiquant la référence du poste à Direction des Affaires Sociales - BP 74 - 91301 MASSY Cedex

P.R.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



T.N.S.C.

Société du Groupe McDonnell Douglas, spécialisée dans les systèmes de télécommunications publiques et les réseaux d'entreprise (technologie TYMNET), recherche pour son siège Européen le :

Responsable de la logistique

Sa mission :
- Implantation et organisation des centres de pièces de rechange en Europe.
- Développement des moyens de gestion et de contrôle de ces centres (inventaires, entrées-sorties, moyens informatiques, import/export).
- Suivi des mouvements des matériels.
- Facturation des services à la clientèle.
- Coordination de ces activités avec ses partenaires américains et européens.

Son profil :
DUT ou BTS (spécialités : Electronique, Automatismes) ayant évolué vers une fonction technico-administrative de préférence au sein d'une société multinationale commercialisant des systèmes à base de Mini-Ordinateurs.
Une expérience de plusieurs années dans un poste similaire est requise. Connaissance de l'import-export appréciée.
Pour ce poste basé à Saint-Cloud, l'anglais est indispensable.
Nous offrons un environnement favorisant la prise de responsabilité et des possibilités réelles d'évolution au sein d'un groupe en expansion rapide.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite avec photo et prét. s/réf. RLOG à
T.N.S.C. 210, Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cédex.

Publival



Nous sommes le groupe industriel français, leader mondial pour les accumulateurs alcalins, les générateurs spéciaux et les piles à usage industriel.

Nous recherchons un

JEUNE HEC, ESSEC ou ESCAE VENDEUR

Au sein de notre activité Eclairage de Sécurité, vous vous formerez et participerez au lancement de notre nouvelle gamme en visitant une clientèle de prescripteurs nationaux, avant de prendre en charge un secteur de vente.

Votre réussite nous intéresse !

Merci de nous adresser votre candidature sous référence A.6.15 LM à SAFT - Direction des Ressources Humaines - 57 rue de Villiers - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

*Pour faire face à la croissance de nos activités à l'**Exportation** dans le domaine des* **Télécommunications Publiques** nous recherchons

ingénieurs électroniciens

ayant une expérience confirmée en systèmes de transmissions principalement faisceaux hertziens, ainsi que de réelles aptitudes à négocier à haut niveau, pour assumer les fonctions de :

chefs de zônes (Europe, Asie...)

chefs de projets

Responsables de la réalisation de grands projets à l'exportation (Extrême-Orient, Asie...).

coordonnateurs de projets (à Paris)

Merci d'adresser votre candidature à TRT, Direction du Personnel, 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS ROBINSON.



L'une des premières Sociétés d'Electronique Professionnelle dont le pour cent à l'Export représente plus d'un tiers de son C.A.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER

recherche pour sa Direction de Groupe

Attaché de direction

dont les missions principales seront :
• d'assister le directeur • d'effectuer des études générales et économiques à court et moyen terme • de participer à la recherche et à la mise en place de diversification d'activites, à la coordination d'actions au niveau du groupe.
Ce poste conviendrait à un candidat débutant de FORMATION SUPERIEURE Grandes Ecoles ou NIVEAU UNIVERSITAIRE EQUIVALENT.
Lieu de travail : BANLIEUE OUEST, proche Paris.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., prétentions sous référence 5607 a :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Dans le cadre d'un groupe international très important (6 Milliards de $ de chiffre d'affaires), nous sommes spécialisés dans la production et la vente de materiel electronique. Notre filiale européenne a eu en 1984 un chiffre d'affaires de 240 Millions de Francs et une croissance de plus de 30 %. L'effectif de 180 personnes se répartit entre un centre d'études et de production et des agences commerciales situées dans differents pays européens.

Nous cherchons notre :

CONTROLEUR FINANCIER EUROPE

Basé au siège social européen, situé en région Rhône-Alpes et dépendant directement du directeur général européen.

Le contrôleur financier est chargé :
- de la coordination financière des unités européennes (Angleterre - Allemagne - France essentiellement) avec un reporting permanent aux U.S.A.,
- de la mise en place des procédures et d'analyses relatives à la situation financière,
- de l'établissement des budgets européens,
- du contrôle des coûts de production et des niveaux d'inventaire.

Des déplacements sont donc à prévoir en Europe et aux U.S.A. L'anglais courant est indispensable. Une formation supérieure **(Université ou Grande Ecole)** et plusieurs années d'expérience professionnelle acquise dans un cabinet d'audit ou dans une entreprise multinationale sont nécessaires pour ce poste.

La réussite dans ce poste permettra d'évoluer au sein du groupe tant en Europe qu'aux U.S.A.

Merci d'envoyer votre candidature avec CV. photo et prétentions sous réf. 7095 à CONTESSE PUBLICITE. 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche
pour sa DIRECTION de la TELEMATIQUE (à St Quentin en Yvelines)

Chef du Service "Assistance Utilisateurs"

Il sera rattaché à l'adjoint au Directeur chargé de la production.
Missions : assurer le bon fonctionnement des applications, assurer les etudes de choix de materiels, de logiciels et de réseaux, coordonner le bon fonctionnement des moyens télématiques de l'entreprise. Assister les utilisateurs face à une politique de développement micro-ordinateur et infocentre.
Le Service comporte environ 45 personnes.
Des études supérieures scientifiques, la connaissance des techniques bancaires et *l'expérience de l'encadrement seront des atouts favorables.*

Envoyer CV avec photo, salaire et prétentions sous référence **ML 0323** à
CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOUPNAY / ASSCOM

Jeunes Ingénieurs choisissez un métier d'homme libre

Fortes personnalités, leaders, vous allez étouffer dans les bureaux... Optez pour la liberté d'action !

Ingénieurs chantiers COLAS, vous réaliserez les travaux que vous organiserez et conduirez à votre manière.

Autonomes au sein de structures régionales et à taille humaine, battez-vous pour faire progresser votre unité. Vous tenez votre réussite.

Hommes de contact, impulsez votre dynamisme à vos équipes, pour conquérir et satisfaire nos clients (Directions de l'Equipement, Municipalités, Industriels...).

Pour ce métier d'homme libre,
COLAS Service Recrutement Formation Réf. RF 2
39 rue du Colisée - 75008 Paris.



SOURCES

La Chambre Syndicale des Banques Populaires dans le cadre de sa mission de Conseil vis à vis des 38 Banques Régionales du Groupe, recherche un

Spécialiste réseaux

Vous participerez à la définition et à la mise en œuvre de la politique réseaux du Groupe face au développement de nouveaux moyens de paiements et à l'évolution des techniques de télécommunications.
Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience de quelques années dans la conception et la réalisation de réseaux (si possible dans un environnement bancaire), le goût des contacts. Vous connaissez nécessairement les systèmes DSA BULL ou IBM SNA.
Cette activité implique des déplacements de courte durée.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. SRI à François MARSAL.



Chambre Syndicale des Banques Populaires
131, av. de Wagram 75847 PARIS Cédex 17.

Ingénieur chimiste

CECA S.A., dont l'activité s'exerce dans le domaine de la chimie de spécialités, intervient dans des secteurs aussi divers que l'industrie chimique, l'industrie alimentaire, les forages et la production pétrolière.

Pour effectuer en premier temps l'assistance technique de notre gamme de produits chimiques destinés au secteur pétrolier au Moyen-Orient, en Inde et au Pakistan, nous recherchons un ingénieur chimiste débutant ou ayant acquis une première expérience dans un poste similaire et connaissant l'arabe parlé.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, sous la référence M/12, à **CECA S.A.** - DPRS - 11, av. Morane-Saulnier - B.P. 66 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

CECA SA
CHIMIE DE SPECIALITES

MEDIA BA

STE DE MAINTENANCE TELEMATIQUE
implantée sur le réseau national recherche

ingénieur HF

(INSA ou équivalent)

chargé du développement technique et de la mise en place d'une méthodologie de maintenance.
Ayant acquis une expérience similaire d'au moins 2 ans, le candidat aura le sens de l'organisation et des qualités de formateur.
Des connaissances en électronique, en micro-pro 8080, Z 80, 6800 et du Basic sont nécessaires.
Rémunération intéressante. Poste évolutif en fonction des résultats obtenus.
Adresser CV à INFORELEC 37 rue Bergère 75009 PARIS, chargé du recrutement.

Responsable financier
à dominante comptable

UN IMPORTANT ORGANISME INDUSTRIEL, ayant une audience internationale, recherche son Responsable Financier à dominante comptable.

Ce poste conviendrait à un candidat ESC (DECS apprécié) ayant 5 ans d'expérience.
Il sera capable :
- d'élaborer les budgets des établissements, de les consolider, d'en contrôler la réalisation,
- d'assurer la consolidation des comptabilités,
- de gérer la trésorerie et, en particulier, les relations financières avec les Sociétés Adhérentes.

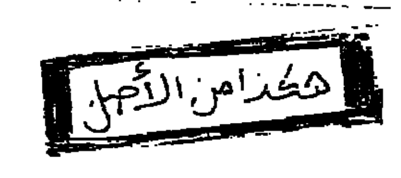
Connaissance de l'anglais souhaitée.

Poste : proche banlieue ouest.

Écrire sous réf. PB 316 CM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Membre de Syntec



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



Aéroports De Paris

Etablissement public qui construit, exploite et développe les aéroports.

Recrute pour sa Direction Passagers et Fret

INGENIEUR HF

Débutant ou ayant une petite expérience, possédant une bonne connaissance en informatique sous ses formes les plus évoluées, il sera apte à maîtriser immédiatement ou après période d'adaptation les techniques en recherche opérationnelle. Il sera en particulier chargé des études de trafic aérien, de calcul des éléments de programmes pour nos contrats à l'étranger et de la mise en place de programmes de simulation performants. Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser lettre et CV à Monsieur MARTIN
291 boulevard Raspail - 75014 PARIS
Téléphone : 335.70.80



Ingénieur

Mines DOUAI, ENSAIS, INSA, ENSI ou équivalent.

Société ATLANTIC en pointe dans la fabrication et la vente de chaudières collectives, notamment à condensation, chauffage et chauffe-eau électriques recherche un jeune ingénieur pour son service technique. Le poste comporte de nombreux contacts avec la clientèle, conseils, assistance technique, études, informations, formation, enquêtes sur le terrain.

Envoyez C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions s/réf. 3024/M à PUBLIVAL, 27 route des Gardes, 92190 MEUDON qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME PARIS 8ème
recherche pour
EXPERTISES DE PRIX DE REVIENT DE BIENS D'EQUIPEMENTS

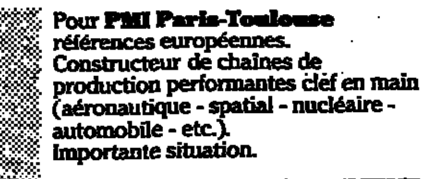
DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES + niveau DECS

Expérience professionnelle d'un à deux ans en comptabilité analytique ou contrôle budgétaire.

Possibilité acquérir expérience dans techniques exportation.

Lieu de travail : PARIS 8ème.

Adresser c.v. manuscrit détaillé et photo s/réf. 927 à AXIAL Publicité 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transm.



Pour **PMI Paris-Toulouse** références européennes.
Constructeur de chaines de production performantes clef en main (aéronautique - spatial - nucléaire - automobile - etc.).
Importante situation.

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT ET RELATIONS EXTERIEURES

Diplômé Grandes Ecoles.
Bras droit du PDG, il assurera les négociations des marchés à haut niveau dans le milieu industriel et leur gestion.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, s/réf. 6997 à PMP - 39, rue de l'arcade, 75008 Paris.

ALSTHOM ATLANTIQUE
Groupe Diesel

représente 50.000 personnes en FRANCE, un CA de 20 milliards de Francs et 35 Etablissements

Le plus grand constructeur sur le marché français de groupes diesel, le 1er installateur de centrales diesel terrestres.

Pour sa DIRECTION COMMERCIALE DE L'INGENIERIE CENTRALES TERRESTRES A BAGNOLET

RESPONSABLE DE ZONE EXPORT

Mission : - interface entre le service commercial et nos clients à l'étranger, sous l'autorité du Chef de Service Commercial. - réalisation des offres commerciales. - prise des commandes.

Profil : INGENIEUR confirmé avec une première expérience technico-commerciale à l'export. Anglais courant indispensable. Qualité de rigueur et de méthode. Disponible rapidement.

Adresser C.V. et photo à ALSTHOM ATLANTIQUE Groupe Diesel - LES MERCURIALES - Tour PONANT - Service du Personnel
40, rue Jean Jaurès - 93176 BAGNOLET CEDEX

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.05

UNE OPPORTUNITÉ POUR UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

Ingénieur d'école ou universitaire, vous avez pratiqué l'assembleur au cours de vos études, avez appris l'architecture des systèmes et vous maîtrisez bien l'anglais.

Vous envisagez une carrière en qualité d'

INGÉNIEUR SYSTÈME.

Nous vous proposons de vous intégrer à notre équipe CDC, de vous assurer une formation constructeur à Munich, complétée par une spécialisation en logiciel de communication (liaisons cyber cray, cyber vax).

Une connaissance du matériel vax sera un atout supplémentaire.

Le poste est basé à Paris-La Défense.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 81425 M, à HAVAS-CONTACT – 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Jeune attaché direction générale

HEC - ESSEC - Sciences PO - Sciences ECO - Droit ...

Au sein d'un très puissant Groupe Industriel français (36.000 personnes) vous allez travailler en étroite collaborabon avec le Directeur Général et son équipe de Direction.

Préparer des dossiers destinés aux Ministères, aux Syndicats professionnels, organiser des conférences de presse, rédiger un discours, effectuer des synthèses d'études économiques, assurer la coordination entre les dirigeants du Groupe, représenter le DG dans certains comités de travail ; voici quelques exemples illustrant la diversité de votre mission.

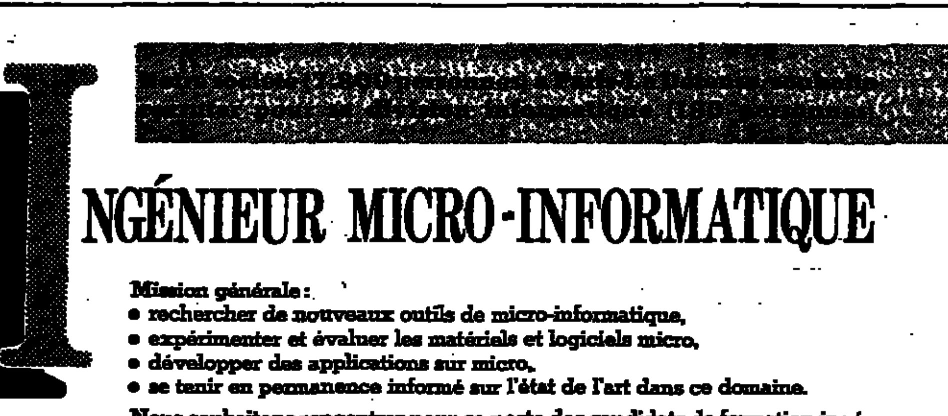
L'information que vous nous apporterez devra être d'une grande fiabilité. Il vous faudra voir vite l'essentiel, hiérarchiser les problèmes et être doté de grandes qualités de communication (écrites et orales).

L'importance de cette fonction nous conduit à rechercher un jeune diplômé de l'enseignement supérieur débutant ou possédant une courte expérience, attiré par une fonction de directeur de cabinet, et justifiant de la pratique courante de l'anglais. L'allemand de surcroit, constituerait un sérieux atout.

Nos critères de recrutement sont élitistes, en contre partie, la rémunération tiendra compte de la valeur du candidat retenu.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) en indiquant vos souhaits de rémunération sous référence 85464 M à

Selecom 226 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS



INGÉNIEUR MICRO-INFORMATIQUE

Mission générale :

- rechercher de nouveaux outils de micro-informatique,
- expérimenter et évaluer les matériels et logiciels micro,
- développer des applications sur micro,
- se tenir en permanence informé sur l'état de l'art dans ce domaine.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste des candidats de formation ingénieur ayant une expérience de 3 ans minimum au sein d'une SSII ou dans une fonction similaire.

Une bonne connaissance de l'IBM PC et des logiciels correspondants (DOS, tableurs, outils de traitement de textes, gestionnaires de fichiers) sera un atout déterminant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 81422 M, à HAVAS-CONTACT – 1, place du palais-Royal, 76001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

INGENIEURS QUI REFUSEZ L'INERTIE UN PRODUIT NEUF VA MOBILISER VOS ENERGIES

filiale d'un grand groupe leader du BTP, spécialisée dans le développement de process, nous avons mis au point un **SYSTEME DE CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR** original, que nous commercialisons sur le marché international.

Ingénieurs d'Applications Scientifiques, vous serez pilotes du développement de nouveaux modules d'application (conception, calcul, études de fabrication des structures acier et béton armé). Vous participerez aux installations et assurerez la formation des utilisateurs.

Vous avez acquis la maîtrise du FORTRAN lors du développement d'applications scientifiques et **vos 5 années d'expérience en B.E.** ont valorisé votre formation d'ingénieur.

Anglais et disponibilité sont indispensables pour les courts déplacements prévus à l'étranger.
Lieu de travail : proche banlieue Sud Paris.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 430 à notre Conseil en recrutement.



UNILOG Ethnos — *9 rue Alfred de Vigny 75008 PARIS.*

MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DIASONICS SONOTRON

recherche
pour son unité de production

UN INGENIEUR METHODES/ PREPARATEUR DE METHODES

- avec connaissances exigées du câblage de circuits imprimés et de câblage électronique, petite mécanique et tôlerie peinture.
- 3 ans expérience usine minimum exigés.

Poste à pourvoir immédiatement.

Contacter Mme Dominique SERON pour rendez-vous au : (6) 446.56.56

LEADER SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

pour participer à l'essor important de son activité VISION ARTIFICIELLE appliquée à la robotique et au contrôle industriel

ADB VISION SYSTEMS

RECRUTE :

- **1 INGÉNIEUR**
  Chef de projet confirmé pour développement de produits nouveaux.
- **1 INGÉNIEUR D'APPLICATION** ou
- **1 TECHNICIEN CONFIRMÉ**
  pour réaliser des systèmes clef en main.
- **2 INGÉNIEURS D'AFFAIRES**
  chargés du suivi complet des dossiers clients.

Postes à pourvoir très rapidement à Montrouge.

Des connaissances et une expérience dans plusieurs domaines suivants sont nécessaires :
- informatique et systèmes industriels,
- électronique,
- analyse d'images et reconnaissance de formes,
- développement de systèmes à microprocesseurs matériel et logiciel,
- optique,
- langues : anglais, allemand ou italien souhaités.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
ADB VISION SYSTEMS
47, rue de la Vanne, 92120 MONTROUGE.



Le Groupe MECANORMA numéro 2 mondial dans la fabrication et la diffusion de produits destinés aux professionnels des industries graphiques (380 personnes - C.A. 200 MF dont 50% à l'export, 5 filiales à l'étranger).

recherche
pour son siège au PERRAY-EN-YVELINES
(200 personnes dont 45 cadres)

SON CHEF DU PERSONNEL

Il aura en charge :
La gestion administrative du personnel, le recrutement, la formation et les négociations avec les instances représentatives ainsi que la responsabilité des services généraux (Parc auto, immeubles, etc...)

Ce poste sera confié à un cadre de 35 ans minimum, de formation supérieure, ayant acquis une solide expérience de la fonction, actif et réalisateur.

Prière d'envoyer C.V. détaillé et photo à :
MÉCANORMA
78610 LE PERRAY-EN-YVELINES

bleu

UNE SOCIETE DE DISQUES
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL,
recherche pour son Département
"MUSIQUE CLASSIQUE"

CHEF DE PRODUIT

Il est responsable des résultats de l'activité et assure à ce titre :
- le lancement, la promotion, l'animation de toute une gamme de produits ainsi que de nouveautés.
- la relation avec la structure internationale.

Ce poste s'adresse à un candidat (H/ F) de 28 ans minimum, de formation supérieure, ayant une première expérience dans le domaine du ***MARKETING (publi-promotion).***

Une très bonne connaissance du répertoire de musique classique est indispensable.

Anglais courant. Notions d'allemand souhaitées.

Lieu de travail : ***BANLIEUE SUD.***

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 6998 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.05

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PRESSE
spécialisée en droit fiscal et social

recherche pour

RÉDACTION FISCALE

JEUNES JURISTES
(même débutants)

Niveau minimum : Maîtrise de droit

Adresser lettre manuscrite motivée et c.v. à BEO, 34, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, sous référence 8.003.

SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT.
LEADER SUR SON MARCHÉ

150 Millions chiffre d'affaires, en forte expansion en France et à l'exportation, 300 personnes, appelée à être cotée en Bourse à moyen terme, siège en région Parisienne, cherche son futur

DIRECTEUR GÉNÉRAL

à terme de 2 à 4 ans - 35 ans minimum

- pouvant prouver une réussite évidente dans une activité de même type,
- animateur d'hommes sachant assumer ses responsabilités,
- intéressé particulièrement par les aspects gestion et développement,
- gagneur et ambitieux pour lui même et pour son entreprise.
- Connaissance d'anglais nécessaire.

Rémunération jusqu'à :

400.000 Francs ou +

seules les candidatures répondant en tous points aux critères définis et indiquant le niveau salarial actuel seront prises en considération.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à M. Jean Peigney
3, Avenue Paul-Claudel - 77400-GUERMANTES

formation professionnelle

IFACE
Formation de Formateurs
(stage rémunéré)

Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. est un établissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

— Le programme de formation de formateurs est ouvert aux diplômés du 2e cycle de l'enseignement supérieur, ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle.

— Il prépare à de nombreuses fonctions de formateur ou de conseil dans diverses organisations (entreprises, établissements d'enseignement et de formation continue, sociétés de conseil...).

— Le programme dure deux ans à temps plein et s'ouvre chaque année en septembre. Il consiste en une alternance de mises en situation et de réflexions sur les expériences vécues, ponctuée de séminaires.

— Le programme est agréé au titre de la rémunération des stagiaires par l'Etat.

Les inscriptions seront closes le 30 avril.
Renseignements et dossiers peuvent être obtenus à l'I.F.A.C.E. - 79, avenue de la République 75011 Paris
Tél. 355.39.08 poste 1209

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME 23 ANS
titulaire bac G1, disponible de suite, dynamique et possédant expérience de travail de bureau, études universitaires en :
- Relations internationales
- Droit civil
- Droit constitutionnel
- Sociologie ;
- Psychologie sociale.

Etudierait toutes propositions pour un poste stable et motivant de secrétaire-dactylo ou d'animation dans le secteur social, pédagogique ou scolaire à Paris ou région parisienne. Ecr. s/nº 6.681 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

- Ingénieur d'Affaires expérimenté
  Excellentes références
- Cherche dans AGRO-ALIMENTAIRE :
  Promoteur, Industriel ou Organisme
- Pour action de développement sur l'Afrique (Nord, Centre, Est et/ou Ouest) :
- Filiales, Joint-venture et/ou
- Projets clés en mains suivis de Contrats de gestion.

Ecrire sous le nº 7.029 *le Monde* Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens — 75009 PARIS

MANAGER INTERNATIONAL
— Ing. civil méc. él.
— FRANCE, U.S.A., EUROPE
— Français, Anglais, Néerlandais
— Projets, études, fabrications chantier, dév., qualité.

Tél. 19-322 660 4309 après 18 h ou le week-end.

Secrétaire direction, niveau BTS, 27 ans, 5 ans dans banque. Cherche poste similaire ou dans société. Ecr. s/nº 2.075 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AGENT DE MAITRISE
Nationalité française
15 ans expérience export supervision montage, essais, mise en service H.T., B.T., T.H.T., connaissance automate. Connaissance OFFSHORE en tant que responsable. Préparation HOOK-UP, PRÉCOM et COMMIS.

CHERCHE POSTE A L'ETRANGER
Etudierait toutes propositions. Ecrire s/réf. 8.206 à :
COMMUNICO
12-14, rue Faidherbe
59800 LILLE
qui transmettra.

INFORMATICIEN
spécialisé en stage de
FORMATION
Téléphone : 663-48-15.

Compt. H.Q. 15 a., expérience, t.b. connaissance informatique. Cherche place stable. Ecr. s/nº 2.065 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur, 48 ans, bilingue, 15 ans exp. *minéraux* industriels, resp. commercial France/étranger. Connais. milieu industriel, niv. élevé, expér., contrats, procédure export, cherche poste respons. direction commerciale. Ecr. s/nº 2.070 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

QUADRILINGUE
Allemand, anglais, hongrois
- Européen, 38 ans.
- Etudes supérieures.
- Expérience commerciale.

Cherche poste dans l'exportation de préférence. Ecrire sous chiffre V.18-115099, PUBLICITAS - CH 1211 GENÈVE 3.

JURISTE
42 ans, maîtrise droit privé, affaires internationales, expér. traducteur-interprète, lic. anglais, lic. allemand, maît. espagnol, goût des contacts, libre voyager. 326-33-90.

RELATIONS HUMAINES
UN domaine où l'entreprise engage son capital Nº 1 : Les Hommes.
Un domaine dont j'ai une expérience incomparable.
Celle d'un Directeur de personnel totalement responsable - formation, animation, recrutements, promotions, restructuration, négociations sociales.
Nous devons nous rencontrer rapidement.
Ecrire Nº 7320 CONTESSE Pub.licité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

J.F., 27 ans, motivée, très bonne présentation, tril. angl., esp., aimerait excercer activité évolutive dans SECTEUR MODE. Ecrire sous le nº 79 584 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Artisane. rech. tous travaux dactylographie et traitement de texte. Téléphone : 461-14-22.

J.H. 38 ans célibataire, très bonne culture générale, en particulier socio-psychoculturel (autodidacte) formation école Boulle, mais expériences diverses dont plusieurs années Japon, Extrême-Orient, étudierait toutes propositions en vue poste longue durée, pays ci-décrits. Écrire à RÉGIE PRESSE sous nº T 079.577 M, 7, r. de Montessuy, 75007 Paris.

J. F. CADRE 35 ANS
GOUT DES CONTACTS CCIAUX
Spécialisée dans :
— Élaboration et réalisation d'actions promotionnelles ;
— Organisation de réunions ;
— Relations publiques.

Rech. poste RESPONSABILITÉ TS SECTEURS Tél. 206-65-47.

Secrétaire, parfaitement bilingue (français, anglais), espagnol courant, ayant sens de l'initiative et des responsabilités, cherche poste motivant. Tél. : 336-51-04.

Secrétaire, sténodactylo, niveau secrétariat de direction, connaissances comptables, niveau CAP/BEP, fin de stage pratique comptabilité informatique, saisie des écritures sur écran, notions traitement de texte, cherche emploi stable avec responsabilités, méthodique, disponible. 506-64-50 mat. 8 h 30-13 h.

INGÉNIEUR COMMERCIAL
Grande expérience des négociations internationales, gestion, allemand, anglais courant, des relations dans le monde entier. Ecr. s/nº 2 049 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Collaborateur journal, vend R 5 GTL 1978, bon état, argus 9300 F. Téléphone : 362-80-73.

plus de 16 C.V.

MERCEDES 280 S 83
Vert métal., B.B. 32.000 km. TÉLÉPHONE : 084-42-98.

divers

BMW SÉRIE 3 - 5 - 7
84 et 85 peu roulé, garantie, Auto Paris XV, 533-69-95, 63 rue Desnouettes, Paris 15e.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOI MALRAUX, avantages fiscaux, imm. XVIIe, classé ttes surfaces à aménager MATIMO. 272-33-25.

3e arrdt

Prox. Place des VOSGES Imm. classé XVIIe, 4 pces cuis., bains. Impeccab. 105 m². Prix 1.300.000 F. 296-61-38.

MARAIS
Appt caractère, poutres, cheminée, gd séj., 2 chbres + mezzanine, cuis. entièrement équipée, 2 s. bains. 1.200.000 F SAINCLAIR — 567-01-22.

4e arrdt

ÉGLISE SAINT-MERRI Imm. pierre de t., XVIIe s. classé, 90 m², EXCEPTIONNEL. Vaste séjour sur jardin. GARBI - Tél. : 567-22-88.

PROX. ST-MERRI, 50 m²
6e ét., asc. rénové. 703-32-44.

5e arrdt

PANTHÉON, séj. dble, 2 chbres, 4e ét., asc., soleil. 1.820.000 F. T. : 633-78-87.

6e arrdt

16, PLACE DAUPHINE plein sud, 5e ét., asc., living, chambre, tt cft, impeccable. Vis. mercredi de 13 h à 16 h.

RUE DE SEINE, 100 m² parfait état, calme, soleil MATIMO. 272-33-25.

DUROC 3 p., tt cft, CALME, SOLEIL. Px 680.000 F. 325-97-16.

RUE ST-ANDRÉ-DES-ARTS gd studio à aménager dans imm. XVIIIe s., 3e ét. charme et caractère, sur cour et rue, finitions au choix. Direct propriétaire, tél. 329-58-85.

7e arrdt

CHAMP-DE-MARS
BEAU SÉJ. + CHBRE tt cft. S/jard., bel immeuble 1930, asc., 730.000 F. Vis. mardi 13 h à 18 h. 133, r. St-Dominique. 766-2-40.

9e arrdt

9e, part. vend 3 pièces exc. état, s.-de-bains, w.-c., chambre, salon, s. à m., cuis. agencée, chauf. ind., gaz, moq., tent. mur., isolat., therm., cave, porte blindée, ds quartier commer., 5 mn gare du Nord, bus métro. Tél. : 8 h - 12 h 30, soir 19 h. Px : 400.000. Tél. : 280-48-76.

MONTHOLON S/SQUARE 6 p., 180 m², 5e asc., soleil. Trav. 307-31-82, matin.

10e arrdt

STUDIO TT CFT
s/pl. mardi 14 à 17 h 30
5, RUE DE LANCRY, 10e.

11e arrdt

SAINT-AMBROISE
Imm. récent, très beau 3/4 P. + gde cuis., s. bains, sur rue calme et jard., parking 975 000 F Sainclair. 567-01-22.

FILLES DU CALVAIRE
SYMPATIQUE Séj. 3 chbres, tt conft. 790.000 F - 272-40-19.

13e arrdt

XIIIe. PROCHE Ve. 5 p., 100 m², ét. élevé, soleil, vue, parfait état. 1.210.000 F LITTRE. 544-44-45.

PRÈS PARC MONTSOURIS 3 p. tt cft, 9e ét., soleil imm. 81. PX : 550.000 F. 589-49-34.

ARCHIVES dans bel imm. 18e, 3 p. allure, soleil, park., 1.100.000 F/m² - 274-23-23.

14e arrdt

MONTPARNASSE VAVIN 150 m², P. DE TAILLE, 1er ÉT., SÉJ. 3 CHBRES, S. A MANGER. SERVICE. ☎ 633-38-94.

15e arrdt

BIR-HAKEIM 6 P.
Gd stand., gar. 567-47-47.

LOURMEL
Récent stand., dble séj., 3 chbres, balc., park. 1.350.000 F. 734-36-17.

CAMBRONNE
150 m² GRAND STANDING Double réception, 3 chambres, 2 bains, 8e ét., imm. récent, park. GARBI : 567-22-88.

16e arrdt

PTE ST-CLOUD, imm. récent, petit 2 p., refait tt cft, plein sud. 475.000 F. T. : 322-61-35.

PRÈS FOCH ÉLÉGANT APPT 280 m², 3e étage STANDING. 4.500.000 F. 727-84-24.

78-Yvelines

VERSAILLES R.D. gd séj. 4 chbres, belles prestations URGENT à saisir : 970.000 F. MAT IMMOBILIER 953-22-27.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY ST-JAMES MAGNIFIQUE 2 P. GD STAND. 54 m² 3e ét. GARBI : 567-22-88.

SÈVRES (GARE) SPLENDIDE APPT 160 m² vaste séjour, 4 chbres, 2 bains + terrasse 60 m², 3 parkings. GARBI - Tél. 567-22-88.

94 Val-de-Marne

NOGENT S/MARNE
Prox. Immédiate RER et BOIS. TRÈS BEAU SÉJOUR. 60 m² + 2 CHBRES, ét. élevé TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e et 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75 rech. pour clients sérieux APPTS 200 m², 15e-7e arrdts.

SERGE KAYSER
RECHERCHE A PARIS APPARTEMENTS AGRÉABLES
329-60-60.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, apparts et hôtels part. dans quartier résidentiel. Paiement compt chez notaire. TÉL. : 544-44-45.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05

CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, r. Claude-Bernard, PARIS-5e Métro CENSIER.

Région parisienne

G.F.F. LOUE
PRÈS PONT NEUILLY APTS NEUFS avec parkings à partir de : 3 p. : 3.270 F. 4 p. : 4.150 F. 5 p. : 4.875 F Hors charges. Mercredi, jeudi, vendredi de 13 à 18 h 30, 35, rue de la République, PUTEAUX.

locations non meublées demandes

Paris

Gérant de société recherche 3/4 pièces 140 m², 5e, 6e 7e 8e 16e et Neuilly. Tél. 359-82-81.

Pour cadres supérieures et personnel IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLIÈRE rech. appts ttes catégories, studios, villas, Paris, banlieue. Loyer élevé accepté. 503-37-00.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66. 283-57-02.

VALLÉE DE CHEVREUSE
GIF-SUR-YVETTE
Grand standing dans un cadre verdoyant. Pav. 5 et 6 P. av. cheminée et jard. privatif, prox. RER. Tél. : 776-42-21, p. 6015, de 9 h à 13 h ou s/place, tous les mardis de 14 h à 18 h. 8, allée des Eaux-Farouches.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 285-11-08.

immeubles

ACHETONS COMPTANT IMMEUBLES LIBRES OU OCCUPÉS PARIS et BANLIEUE PROCHE SAFRU. 267-59-27.

pavillons

PALAISEAU (Calme, boisé, 600 mètres, Mo) **PAV.** 1978, ss-sol, 150 m², 200 m² habitables : séj. (ouvrant s/terr. sud et jard. 800 m², sans vis-à-vis) parfait état. 1.450.000 F. 014-33-68.

terrains

PALAISEAU CENTRE VILLE (partie de Parc). 630 m², exp. sud, (vue sur vallée). Px : 445.000 F. LOZÈRE : 1067 m² expo sud. (vue s/vallée). Px : 500.000 F. Tél. : 014-33-68.

propriétés

LUZARCHES 95
Pptaire vend ppté de caractère 8 p. cft, gar., jdn 1 000 m². Prix 1.180.000 F. crédit. Me voir : 45, rue Vivien, Luzarches ou tél. : 885-76-38.

SEPTEUIL, PETITE PPTÉ NAPOLÉON III, 5 p. gd cft + chapelle s/1700 m² terrain, Px 1.360.000 F - 577-96-85.

maisons de campagne

PROVENCE part. 18 ha + mais. sec. rénovée, beau site. 820.000 F. T. (91) 85-74-84.

Part. Hte-Provence Forcalquier, dans village, très grande maison, cour, jardin (anc. hospice). 850.000 F. T. (92) 75-10-54.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE Écr. nº 203059 à : ORLET 136, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

bureaux

Achats

ENTREPRISE ACHÈTE BUREAUX 600 m² environ, bon état ou à rénover. Tél. ce jour : 281-49-07.

Ventes

MADELEINE 83 m²
1er ét. avec ou sans travaux GARBI : 567-22-88.

Locations

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex Location burx. Ttes démarches pour constitution de société.
ACTE - 359-77-55.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e Domiciliation. R.M. - R.C. S.A.R.L. constitution sté. 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

Siège social RUE ST-HONORÉ Constitution Stés, tous serv. PARIS-ILE-DE-FRANCE INITIATIVES - 260-91-63.

Siège social ou bureau avec secrétariat partagé BUSINESS Buro (1) 346-00-55.

locaux commerciaux

Ventes

Local professionnel proche Mo Tolbiac, rez-de-ch. sur cour calme, très clair. Idéal profession libérale, type architecte. crédit 90 % pos. — 329-58-85.

fonds de commerce

Ventes

A vendre, raison fam., 20 mn. Sud-Bordeaux, sur 2 ha terr. clôt, maison bourg. 10 pces, un étage, caves voûtées, avec partie commerce hôtellerie 10 ch., bs, 2 s. restaurant + dép., parc, ét. ter. et bâtiments 80 F le m². Ecr. s/nº 8993 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PARIS-EST, LIBR., PAP., JNX C.A. 6.000.000 av. 1.500.000 F. Rapport 720.000. 387-79-51.

économie

REPÈRES

Pétrole : Shell-France a perdu 1 milliard de francs

Shell-France aura perdu 1 070 millions de francs en 1984, du fait de l'érosion de ses marges de raffinage et de distribution dans un marché soumis à une concurrence *« vive et parfois déloyale »*, selon la compagnie. Cet impact a, toutefois, été limité au niveau de la marge brute d'autofinancement (– 705 millions de francs), qui était cependant positive en 1983 (+ 26 millions) et en 1982 (+ 890 millions).

Concurrence : ouverture plus grande du marché japonais

M. Nakasone, le premier ministre japonais, vient de demander l'adoption rapide d'un nouveau train de mesures d'ouverture du marché japonais pour répondre aux critiques américaines. Les mesures qui vont être annoncées devraient notamment faciliter l'entrée au Japon d'importations américaines dans quatre domaines : l'électronique, les télécommunications, les produits forestiers et les équipements médicaux. Il comportera aussi des mesures pour augmenter les importations de produits manufacturés en provenance de la CEE et les importations des produits alimentaires en provenance d'Asie. En 1984, le Japon avait dégagé un excédent commercial record de 35 milliards de dollars vis-à-vis des Etats-Unis et de 10 milliards de dollars vis-à-vis de la CEE. – *(AFP.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	10,1100	10,1101	+ 175	+ 185	+ 305	+ 330	+ 525	+ 625
$ can.	7,2655	7,2720	– 15	+ 8	– 52	– 19	– 376	– 254
Yen (100)	3,9080	3,9105	+ 137	+ 147	+ 276	+ 294	+ 867	+ 915
DM	3,0550	3,0565	+ 121	+ 129	+ 234	+ 246	+ 658	+ 699
Florin	2,7000	2,7015	+ 80	+ 86	+ 154	+ 164	+ 459	+ 494
F.B. (100)	15,1960	15,2035	+ 40	+ 72	+ 47	+ 130	+ 35	+ 276
F.S.	3,5845	3,5865	+ 163	+ 174	+ 290	+ 307	+ 863	+ 920
L (1 000)	4,8990	4,9030	– 167	– 151	– 306	– 277	–1 007	– 927
£	11,1210	11,1335	– 294	– 252	– 455	– 408	– 642	– 482

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 7/16	8 3/16	8 11/16	8 13/16	8 7/8	9	9 11/16	9 13/16
DM	5 3/4	6	6	6 1/8	6 1/16	6 3/16	6 7/16	6 9/16
Florin	7	7 1/4	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 9/16	7 5/16	7 7/16
F.B. (100)	10 3/8	10 7/8	10 1/2	10 3/4	10 9/16	10 13/16	10 15/16	11 3/16
F.S.	3 1/4	3 3/4	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8
L (1 000)	13 3/4	14 1/4	14 1/8	14 1/2	14 1/4	14 5/8	14 1/2	14 5/8
£	14 1/4	14 3/8	13 13/16	13 15/16	13 5/16	13 7/16	12	12 1/8
F. franç.	10 1/2	10 5/8	10 9/16	10 11/16	10 7/8	11 1/8	11 9/16	11 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LE MALAISE DE LA CFDT

Un grand nombre de salariés n'accordent pas à l'emploi la même priorité que nous estime M. Edmond Maire

Dans son rapport intitulé *Ce que veut la CFDT*, M. Edmond Maire cherche à *« clarifier les problèmes en discussion »* au sein de sa centrale avant le prochain congrès confédéral (*le Monde* du 12 mars). Dans ce document de trente-six pages, qui donnera lieu à une discussion sans vote au conseil national de la fin avril (1), il plaide pour le débat interne et l'écoute mutuelle et joue la carte de l'apaisement en limant ici et là quelques aspérités mais sans rien céder sur l'essentiel. *« Disons-le franchement*, écrit d'emblée M. Maire, *il existe actuellement un climat d'incertitude, d'interrogations, parfois de doute parmi les militants CFDT. »* Evoquant la désyndicalisation comme *« une menace sérieuse » – « le syndicalisme est le plus faible là où l'emploi augmente le plus »*, – il souligne que la resyndicalisation de l'action de la CFDT entreprise en 1978 *« semble patiner »* dans certains secteurs tandis que dans d'autres elle *« suscite des interrogations nouvelles »*.

M. Maire analyse longuement *« l'éclatement du salariat »* et la coupure sociale entre les groupes d'âge et affirme : *« Il n'y a plus de revendication unifiante qui réponde à la diversité de ces conditions salariales. Il est d'autant plus indispensable de dégager, toujours plus fortement, des axes communs, des projets communs qui rassemblent, soudent des approches syndicales nécessairement diversifiées. »* Et ajoute-t-il : *« La conception traditionnelle, qui réduit le combat syndical à la seule lutte pour le pouvoir d'achat, reste encore vivace dans bien des têtes. Et c'est un obstacle majeur pour un syndicalisme de transformation. C'est aussi une difficulté pour l'action de la CFDT aujourd'hui : notre priorité à l'emploi n'est pas celle d'un grand nombre de salariés. Est-elle même la priorité de tous les militants CFDT ? »*

Le secrétaire général de la CFDT évoque les *« turbulences »* dans son organisation autour de la flexibilité et rejette *« le double refuge »* à la fois de ceux qui prônent *« le retour en arrière sur des formulations anciennes qui tiennent lieu de projet »* et de ceux qui pratiquent *« la fuite en avant dans un pragmatisme sans projet : Se sécuriser dans les dogmes ou faire table rase du passé et des acquis collectifs ne dessine aucun chemin viable pour notre CFDT. »*

Abordant dans la deuxième partie du rapport (qui en comprend sept) le contexte dans lequel se situe la CFDT, il distingue trois *« enjeux essentiels »* : les mutations technologiques – l'emploi, qui *« dans sa qualité et sa quantité est bien le premier enjeu »*, – la crise des relations économiques et monétaires internationales et celle des rapports sociaux.

L'obstacle majeur du chômage

« Notre syndicalisme, écrit M. Maire, *doit se rendre capable de porter l'ambition collective des salariés à avoir un rôle et une qualité d'intervention plus large et plus créatrice. Personne ne voit clair sur l'issue de la crise-mutations en cours. Et si quelqu'un prétend tout maîtriser, ce ne sera pas la CFDT. (...) La CFDT, en particulier, s'efforce non de plaquer sur la réalité un projet préétabli dans les têtes, mais de tirer des pratiques sociales d'aujourd'hui les éléments porteurs de sens et susceptibles de donner plus d'actualité, d'allant, de portée réelle à son projet. »* Critiquant les forces politiques d'opposition – *« plus animées par la recherche du pouvoir que par celle d'un projet »* – et l'absence de projet d'un patronat se comportant en groupe de pression, il attend du gouvernement *« une ambition collective qui en vaille la peine »*, d'abord sur l'emploi. Pour lui, la CGT s'est mise *« hors jeu des défis de notre époque »* tandis que FO et la CFTC *« se raidissent devant les changements qui s'annoncent inéluctables »*.

Pour M. Maire, *« la CFDT n'existerait pas sans projet »*, malgré *« une diversité dans la motivation militante »*. *« Notre projet n'est donc pas défini en référence à la gauche politique (...). Notre projet ne se réduit pas à des réformes de structure, même si elles font partie des moyens à mettre à son service. Il appelle une mobilisation consciente, il se veut porteur d'évolution des mentalités (...). Faire du projet une image d'Epinal lointaine n'a pas de crédibilité. »* Ce projet a une *« option forte »* de transformation puisqu'il reste fondé sur l'autogestion, mais, *« dans notre action de transformation, le chômage est aujourd'hui l'obstacle majeur ». « Notre projet aujourd'hui se traduit donc d'abord dans la façon dont nous agissons pour l'emploi, en transformant le contenu du travail, en changeant progressivement le type de développement, en établissant de nouveaux rapports sociaux. C'est dans l'action pour l'emploi qu'aujourd'hui nous portons d'abord notre perspective de socialisme autogestionnaire »*.

M. Maire définit quatre *« lignes de force »* : une modernisation créatrice d'emplois, la construction de *« solidarités concrètes »*, une nouvelle croissance – pour que *« de nouveaux emplois se créent afin de répondre à une demande sociale réelle qui n'est pas toujours complètement solvable »* – une société de débat, de libre confrontation et de négociation. Au passage, il répond à ceux qui, comme à la fédération de la chimie, s'inquiètent d'un possible glissement sur la conception de la négociation : *« Le débat, le conflit, sont nécessaires au progrès. La négociation n'est pas le consensus. Elle est la méthode la meilleure de gestion des conflits. Pour la CFDT, elle est un moyen non seulement d'obtenir des résultats immédiats, mais aussi de faire progresser des transformations. »*

Cinq axes

M. Maire réaffirme la nécessité d'un *« effort prolongé d'adaptation, de rénovation, de mutation de notre syndicalisme »* autour de cinq *« axes communs »* (de la syndicalisation à la mise en œuvre des droits nouveaux) : *« Il est important que nos débats progressent sur tous ces points pour que nos références communes, notre colonne vertébrale, soient mieux assurées. Sinon, nous risquerions l'éclatement des pratiques syndicales. »* Il énumère ensuite des problèmes *« à traiter en priorité »* : transformation du travail, conception de l'entreprise, place respective du législatif et du contractuel, flexibilité (*« Jusqu'où la souplesse doit-elle viser le contrat de travail ? (...) Jusqu'où assouplir ? »*) les risques de « décalage » entre les militants et la Confédération...

Repoussant tout *« apolitisme »*, M. Maire affirme : *« Nous voulons les conditions politiques les meilleures pour l'avancée des revendications et des transformations que nous portons (...). Mais la CFDT n'entend pas donner à son action une dérive préélectorale. Placer au second rang l'action syndicale en 1985 sous prétexte qu'il y a des élections début 1986, c'est se tromper de terrain, c'est accorder à la politique le rôle majeur dans la bataille pour l'emploi, c'est donc préparer les salariés à de nouvelles désillusions, quelle que soit l'issue du scrutin. »* M. Maire conclut que le prochain congrès doit rassembler les militants sur *« une ligne claire et motivante »*, *« occasion pour la CFDT de montrer qu'elle n'a ni le profil bas ni le moral mou »*.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) La CFDT précise que ce rapport « n'est qu'un projet ». Le bureau national a procédé à quelques modifications – mineures semble-t-il – avant sa publication dans « Syndicalisme Hebdo » du 21 mars.

Transfert aux banques des prêts aux jeunes ménages

La nouvelle formule de prêts aux jeunes ménages, qui complète la « loi famille » du 4 janvier dernier et permet en particulier de financer les nouvelles prestations créées par celle-ci (allocation au jeune enfant et allocation parentale d'éducation), est examinée ce mardi 12 mars par le conseil d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales.

Ces prêts, d'un montant maximum de 10 800 F, remboursables en quatre ans, destinés généralement à l'équipement du logement (plus rarement à la location ou l'acquisition) étaient accordés par les caisses d'allocations familiales (1) chaque année à environ cent cinquante mille couples ayant des revenus inférieurs à un certain plafond. Ils seront désormais servis par des banques et c'est à elles que l'on devra s'adresser à partir du 1ᵉʳ juillet. Les caisses accorderont seulement des bonifications de façon à ce que les bénéficiaires, comme avant, n'aient pas à payer d'intérêts.

Normalement le nouveau système devrait être plus simple et plus souple. Plus simple, parce que les candidats devront seulement indiquer leur revenu *brut*, par une déclaration sur l'honneur, et non plus leur revenu *net*. Le plafond de ressources a, en conséquence, été relevé de 39 % (2). Il sera rajusté chaque année au 1ᵉʳ juillet selon l'évolution des salaires nets de l'année civile précédente.

Plus souple parce que l'on pourra automatiquement obtenir un prêt pourvu que l'on remplisse les conditions de revenu requises. En effet les banques ne devraient pas être limitées comme les caisses par un volume de crédits. Elles paieront *« à guichets ouverts »* : des « lots » d'un montant de 1,5 milliard de francs – montant de la dépense annuelle actuelle – seront mis en adjudication ; mais, affirme-t-on, les banques qui auront épuisé leurs lots pourront en obtenir de nouveaux.

Deux taux sont prévus : 10 800 F et 5 400 F, mais, affirme-t-on encore, uniquement en fonction des demandes des ménages et non de leurs revenus (aujourd'hui 80 % des prêts sont au taux maximum). Les banques n'auront pas à se préoccuper de la solvabilité des emprunteurs : les dettes seront prises en charge après trois mois de carence par les caisses d'allocations familiales.

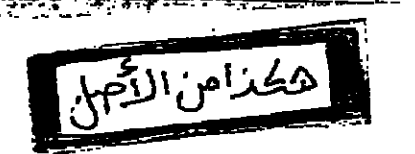
En revanche les conditions de remboursement sont plus rigoureuses : on commencera à rembourser dès la fin du mois suivant la signature du prêt, et non quatre mois après le versement. Dès remises de dette restent accordées aux ménages qui ont des enfants par la suite : 15 % du prêt pour une première naissance, 20 % pour une deuxième, la totalité de la dette pour une troisième (cas rare, 71 % des ménages bénéficiaires n'ayant pas encore d'enfant).

Les premières années, les caisses d'allocations familiales seront bénéficiaires, puisque elles recevront environ 1,5 milliard de remboursements et ne verseront, prévoit-on, que 550 millions à 600 millions de francs de bonifications d'intérêts.

G. H.

(1) Et celles de la Mutualité sociale agricole.

(2) Il est actuellement de 87 950 F plus 25 % par enfant à charge (revenus de 1983).



CONJONCTURE

3 milliards de francs pour Renault

3 milliards pour Renault, 5,75 milliards pour la sidérurgie, 2,75 milliards pour les firmes de l'électronique : la distribution des dotations en capital des groupes nationalisés éclaire chaque année la façon dont l'Etat joue son rôle d'actionnaire, c'est-à-dire la politique industrielle du gouvernement. La ventilation des 13,56 milliards de francs prévus au budget 1985 qui vient d'être annoncée confirme la politique menée depuis la nationalisation de 1982 : l'Etat bouche en priorité les trous les plus profonds.

Usinor et Sacilor, dont les pertes d'exploitation ont été de 8,5 milliards en 1984, recevront plus de 40 % du total, comme l'an passé et comme en 1983. *Bis repetita*... Cette somme ne leur sera d'ailleurs pas suffisante et loin s'en faut puisqu'il leur faut aussi provisionner le coût des pertes d'emplois et dévaluer certains de leurs actifs. L'Etat a promis de combler le complément avec des prêts participatifs de plus de 4 milliards. Mais ces prêts, à leur tour, alourdissent une dette que Mme Cresson veut apurer ! Bref l'équation sidérurgique est devenue insoluble par les seules dotations en capital, le trou est trop profond. La solution ne peut plus venir que d'un vaste nettoyage financier qu'il sera nécessaire d'effectuer cette année pour satisfaire les exigences communautaires (voir le supplément économique de ce jour).

3 milliards pour la Régie : son nouveau patron, M. Besse, n'est pas sans arme pour amorcer le redressement. D'autant qu'il faut ajouter 1,1 milliard à cette somme de dotations dues mais non versées en 1984 (voir les tableaux). Au demeurant, si l'Etat joue son rôle d'actionnaire, il faut replacer ces milliards au regard du déficit de 1984 de Renault, qui devrait être de 9 à 11 milliards de francs.

Combler les trous est indispensable, et l'Etat ne peut y échapper. La dotation globale ayant été plafonnée depuis 1983 pour cause de rigueur, les sommes destinées aux politiques de développement des secteurs neufs ne peuvent être que réduites : 2,75 milliards pour l'électronique, voilà qui est trop peu en comparaison des efforts de nos concurrents étrangers (*le Monde* du 7 février). Toutefois, les 1 300 millions promis à Thomson et les 1 000 millions destinés à Bull doivent être soulignés. Ils sont dus à l'insistance de Mme Cresson, ministre tenace qui essaie de corriger les tendances lourdes en faveur des secteurs anciens. Ses efforts ne peuvent porter toutefois *« qu'à la marge »*.

E. L. B.

Les concours de l'État aux entreprises nationales

(en millions de francs)

	1982 (après exécution)	1983 (après exécution)	1984 (après exécution)	1985 loi de finances initiale (1)
ENERGIE				
GDF	350			
CDF	5 902	6 228	6 825	7 180
TRANSPORTS				
SNCF	14 593	18 232	20 704	21 211
RATP	3 037	3 754	3 849	4 092
CGM	475	676	579	605
Air France	629	691	407	441
Aéroport de Paris				
SNCM	384	460	455	477
INDUSTRIES				
SNIAS-SNECMA	251	165	210	900
Renault	1 020	700	1 050	15 751
Nouveau secteur nationalisé et chimie d'État	5 052	11 700	14 117	
DIVERS	675	611	793	350
TOTAL (hors charges de retraite)	32 368	43 217	48 989	51 007
CHARGES DE RETRAITES				
SNCF	10 104	11 156	13 081	13 852
CDF	6 294	8 052	9 042	10 013
SEITA	280	333	391	446
TOTAL GÉNÉRAL	49 046	62 758	71 503	75 318

(1) Aux chiffres de la loi de finances de 1985 nous avons ajouté les reports des lois de finances de 1984 sur 1985 (130 millions à la CGM, 140 millions à Air France, 200 millions à la SNIAS-SNECMA, 2 191 millions aux nationalisés, dont 166 millions pour Renault).

Les concours de l'État sont les dotations en capital et les subventions d'exploitation (les prêts ne sont pas comptabilisés).

CONCOURS DE L'ETAT AUX GROUPES NATIONALISÉS (hors banques)

RÉPARTITION PAR BÉNÉFICIAIRE FINAL

(en millions de francs)

	1982 (Après exécution)	1983 (Après exécution)	1984 (Après exécution)	1985 *** (Loi de Finances initiale + reports de 1984) LFI	Reports
SAINT-GOBAIN *	0	250	150	150	
PÉCHINEY *	500	943	2 075		75
RHONE-POULENC *	0	400	150		150
CGE *	516	699	1 861		
THOMSON *	0	550	500	1 300 +	500
BULL	0	1 500	1 000	1 000	
RENAULT	1 020	700	1 050	3 000 +	166
CDF CHIMIE	450	730	1 090	700	
EMC	100	50	200	150	
SACILOR	1 550	3 150	3 380	5 750	
USINOR	1 250	2 650	2 120		
CGCT	0	97	591	450 +	300
PCUK **	0	677	1 000		1 060
DIVERS	686 (Matra)	5 (SNPE)			
TOTAL	6 072	12 400	15 167	13 560+2 191 15 751	

* N'est retracée ici que la participation de l'Etat. La participation des banques nationalisées au capital de ces cinq entreprises qui s'est faite à travers la SFPI (Société française de participation industrielle) n'est pas prise en compte : elle a atteint au total 3 milliards de francs.

** Les sommes inscrites à la ligne PCUK (Pechiney Ugine-Kuhlmann) correspondent à ce que l'Etat a versé aux banques créancières des entreprises chimiques de Pechiney avant que celles-ci ne sortent de Pechiney pour aller rejoindre ELF-Aquitaine.

*** Les chiffres pour 1985 comprennent d'une part, les concours de l'Etat aux groupes nationalisés prévus dans la loi de finances 1985 votée en décembre dernier par le Parlement : 13,56 milliards de francs, dont Mme Cresson a révélé lundi soir 11 mars, comment ils se répartissaient. Mais les groupes nationalisés bénéficient en plus des reports sur 1985 de crédits 1984 non consommés (2,19 milliards de francs). Au total, les crédits dont disposent pour cette année les groupes nationalisés sont donc de 15,75 milliards de francs.

Les chiffres des années précédentes (1982, 1983, 1984) sont des chiffres (après exécution) c'est-à-dire des sommes réellement dépensées : ils tiennent compte aussi des reports d'une année sur l'autre.

AUTOMOBILE

LARGE SUCCÈS DE LA 205 PEUGEOT

Le marché automobile s'est stabilisé en février. Les ventes de voitures neuves ont atteint 134 734 unités, soit un niveau sensiblement équivalent de celui de février 1984 (134 760). Selon les statistiques provisoires publiées le 11 mars par la chambre syndicale des constructeurs automobiles (CSCA), ce résultat ramène à 2,4 % le recul des ventes sur les deux premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1984.

Les résultats des différentes marques sont contrastés. Peugeot bénéficie à plein de l'effet 205 et des victoires dans les rallyes. La marque progresse de 26,6 % en février et de 21 % sur deux mois, et détient ainsi 21,3 % du marché national. La 205 a, elle seule, atteint 15,2 % de ce marché, ce qui rappelle le score de la Renault 5 à ses plus beaux jours. Mais ce succès est réalisé notamment au détriment de la BX de Citroën. Cette marque baisse de 13,6 % en février et de 16,3 % sur deux mois ; elle ne couvre plus que 11,8 % du marché. Aussi, Citroën a-t-il dû faire appel à sa maison mère Peugeot pour se renflouer financièrement. La firme de Sochaux a ainsi accordé, selon M. Calvet, le président du groupe, 1,4 milliard de francs à Citroën, auxquels s'ajoutent 123 millions de la vente d'une partie du capital détenu par Citroën dans sa filiale espagnole ; un apport qui pèsera sur les résultats de Peugeot en 1984. Dans le groupe enfin, Talbot poursuit sa marche inexorable vers la disparition, avec un recul de 59,9 % en février et moins de 3 900 véhicules immatriculés en deux mois.

En revanche, Renault, l'autre constructeur national, voit sa chute enrayée (– 2,3 % en février et – 0,4 % par rapport aux deux premiers mois de 1984). La Supercinq approche des 10 % de pénétration du marché national. Enfin, *« la pénétration étrangère semble se stabiliser, avec 34,6 % du marché en février, contre 36,4 % le mois précédent et 35,9 % sur l'ensemble de l'année écoulée »*, souligne la chambre syndicale.

AGRICULTURE

PREMIER TOUR DE TABLE SUR LES PRIX AGRICOLES

M. Rocard plaide pour l'utilisation industrielle des céréales

Bruxelles (Communautés européennes). – Le premier tour de table que les ministres de l'agriculture des Dix ont consacré, le lundi 11 mars, à l'examen des propositions de prix agricoles pour la campagne 1985-1986 laisse une double impression : les Allemands sont placés en première ligne et tendus ; les Français peuvent manœuvrer derrière, plus à l'aise.

Les Allemands vont, en effet, se battre pour essayer d'obtenir une grille des prix moins défavorables à leurs agriculteurs. M. Ignaz Kiechle leur ministre de l'agriculture, a confirmé qu'il était hostile à toute baisse des prix en deutschemarks et en particulier de ceux des céréales alors que les propositions de Bruxelles aboutiraient pour celles-ci à une réduction de plus de 4 % des prix garantis aux producteurs allemands. Cette position place les Français dans une situation relativement confortable : il suffit de laisser faire les Allemands, quitte à les appuyer le moment venu, pour obtenir des relèvements dans les secteurs opportuns, par exemple les produits laitiers. Cela permet à M. Rocard tout à la fois de « voir plus large » et de défendre, avec des nuances, une position qui n'est pas très éloignée de celle de la Commission européenne. Puisque la production de céréales a considérablement augmenté, dépassant très largement les seuils de garantie fixés l'année passée, il faut effectivement se résigner à baisser les prix.

De même, convient-il après une année de rodage du système des quotas, de ramener, comme prévu, de 99,3 millions de tonnes à 98,4 millions de tonnes, la quantité de lait pouvant être produite dans l'année par la Communauté. Enfin et surtout les Allemands, conformément aux engagements pris, doivent

De notre correspondant

poursuivre le démantèlement des montants compensatoires monétaires (MCM) qu'ils appliquent encore dans les échanges.

Mais, le ministre français constate aussi que les propositions de la Commission n'offrent aucune perspective positive aux agriculteurs. M. Rocard estime que des orientations devraient être prises en même temps que les décisions sur les prix. La Commission devrait, selon lui, s'engager à subventionner l'utilisation industrielle non alimentaire des céréales. Des débouchés non négligeables existent d'ores et déjà dans l'industrie des produits amylacés utilisés par la chimie et la pharmacie. Rien de choquant à cela : au lieu de subventionner pour exporter ou pour stocker, on subventionnerait pour envoyer le blé à l'usine.

M. Rocard constate encore le décrochage croissant entre les « prix institutionnels », fixés chaque année à Bruxelles, et les prix de marché, ce que touchent effectivement les agriculteurs. L'écart s'est creusé d'une manière tout à fait préoccupante dans le cas de la viande bovine (les prix de marché sont inférieurs à 70 % du prix d'orientation) et devient significatif pour les céréales. Il est temps, selon le ministre français, de moins braquer le projecteur sur les prix officiels, qualifiés de *« prix décoratifs »*, et de se soucier davantage des méthodes de gestion afin d'améliorer l'efficacité des mécanismes d'intervention.

M. Rocard a énuméré ensuite une série de requêtes ponctuelles. Selon lui, la baisse du prix du tournesol préconisée par la Commission (– 1,5 % en ECU, + 0,475 % en francs français) n'est pas justifiée. Le prix d'orientation du vin rouge doit être relevé afin de rendre un peu moins douloureuse la distillation obligatoire. Celle-ci sera payée, selon les quantités distillées, à 50 % ou bien à 40 % du prix d'orientation. Il plaide pour une augmentation du prix de la viande de mouton. Il demande, enfin, que le superprélèvement qui serait appliqué, au cas où les quotas sont dépassés, fasse l'objet d'un versement unique en fin de campagne, et non pas, comme le prévoit l'actuel règlement, d'un versement trimestriel.

PHILIPPE LEMAITRE.

FAITS ET CHIFFRES

Énergie

● **Hausse du prix du fuel domestique.** – Le prix du litre de fuel domestique a augmenté de 14,20 centimes par litre le 12 mars, du fait de la hausse du dollar et d'un relèvement de la fiscalité. Le prix du fuel domestique demeure déterminé par la formule de fixation automatique des prix, abandonnée à la fin janvier pour les carburants.

Étranger

RFA

● **Prix : + 0,4 % en février.** – Les prix à la consommation ont augmenté de 0,4 % en février contre 0,6 % en janvier et 0,1 % en décembre, annonce l'Office fédéral des statistiques. Calculé sur un an, le taux d'inflation a été de 2,3 % au lieu de 2,1 % en janvier et 2 % en décembre. Sans les produits alimentaires et les fleurs dont les prix ont enregistré une flambée en février en raison du froid, le taux d'inflation aurait, selon l'Office, été de 2,2 %.

ITALIE

● **PIRELLI va supprimer 2400 emplois.** – Le groupe Pirelli, numéro un pneumatique en Italie devrait annoncer la suppression de 2400 emplois dans la péninsule, soit 22 % de ses salariés. Pirelli, en négociation difficile avec les syndicats notamment sur le sort de l'usine de Bicocca près de Milan, souhaite restructurer et moderniser complètement son outil de production.

Social

● **SNCF : la CGT et la CFDT refusent de signer l'accord salarial.** – La CGT, la CFDT et la FGAAC (conducteurs autonomes) ont refusé de signer les propositions salariales 1985 à la SNCF. Ces propositions ont toutefois reçu l'accord de la CFDT, de la CGC et de la FMC (cadres autonomes). FO n'a pas encore donné sa réponse. Les augmentations de salaires seront de 4,5 % en niveau, accordées en trois étapes de 1,5 % : au 1er mars, au 1er juillet et au 1er novembre. Une prime uniforme de 280 F sera versée en septembre. Une clause de sauvegarde prévoit un réajustement en masse si la hausse des prix en moyenne dépasse 5,2 %.

Transports

● ***Les travaux du métro de Santiago-du-Chili suspendus.*** – Le ministre chilien des travaux publics a annoncé que la construction de la troisième ligne du métro de Santiago était suspendue, en attendant que les zones dévastées par le tremblement de terre de la semaine dernière soient reconstruites. Le contrat signé avec la Sofretu, filiale de la RATP, prévoit la construction de 5,4 kilomètres de voies en quatre ans pour un montant de 500 millions de dollars environ. – *(AFP, Reuter.)*

AFFAIRES

LE GROUPE HOTELIER ACCOR PREND 44 % DU CAPITAL DE LENOTRE

En prenant 44% du capital du célèbre traiteur-pâtissier Lenôtre, le groupe hôtelier ACCOR met une toque de prestige à son activité de restauration jusqu'ici destinée aux collectivités (notamment par l'intermédiaire de la Générale de restauration) et au public, héritage de Jacques Borel international. En présentant le 11 mars l'accord conclu entre les deux groupes, MM. Paul Dubrule et Gérard Pélisson, coprésidents d'ACCOR, ont mis l'accent sur le développement rapide de l'activité de traiteur qu'ils attendaient de ce rapprochement, en complément des diverses formes de restauration du groupe *« mais en fonction des souhaits formulés par M. Gaston Lenôtre »*.

Ce dernier voit là de *« nouvelles possibilités de développement international grâce à l'appui d'un groupe français présent dans une soixantaine de pays »* et un moyen de régler diverses questions propres à la structure familiale des sociétés Lenôtre. Détenu jusqu'à présent par M. et Mme Lenôtre (et leurs trois enfants) à hauteur de 86%, les collaborateurs de l'entreprise (10%) et des administrateurs (4%), ce capital de 7,7 millions de francs sera désormais ouvert. Dans un premier temps, sera cédée à ACCOR une participation de 44%, soit un pourcentage un peu supérieur aux 40% envisagés à la fin 1984 lorsque le groupe Lenôtre avait cherché à élargir son assise financière en faisant appel à la société Suez développement industriel (SDI), filiale à parts égales de la Compagnie financière de Suez et de l'Institut de développement industriel (IDI). Les discussions n'avaient pu aboutir, et ACCOR vient donc de prendre la place de SDI.

Mais il faut pour l'heure aplanir quelques difficultés et rétablir la capacité bénéficiaire du groupe Lenôtre. L'exercice 1984 sera sans doute déficitaire, alors que celui de 1983 s'était achevé sur un bénéfice de 7 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 177 millions. A cela, essentiellement une raison : *« l'accident de parcours de Houston »*, au Texas, où Lenôtre a ouvert en 1983 un grand centre de production destiné à approvisionner des magasins qui n'ont pas connu le succès escompté aux Etats-Unis. L'opération initialement évaluée à 1,5 million de dollars aura été deux fois plus coûteuse.

S. M.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Société Anonyme au Capital de 240 707 250 F
Siège Social : 7, rue Nélaton - 75739 PARIS CEDEX 15

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires sont convoqués pour le *mercredi 27 mars* à 10 h 30, au siège social : 7, rue Nélaton à Paris (15e), en Assemblée générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 MARS 1985

1 – Rapport du Conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1984 (1-10-1983 au 31-12-1984). Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et rapport spécial sur les conventions visées par les articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966.
Quitus aux administrateurs.
2 – Approbation du bilan, du compte de résultat et de leur annexe au 31-12-1984.
3 – Approbation des opérations ayant fait l'objet du rapport spécial des Commissaires aux comptes.
4 – Distribution d'un dividende. Option pour un paiement en actions.
5 – Ratification de la cooptation d'un administrateur. Renouvellement du mandat de quatre administrateurs.
6 – Transfert du siège social.
7 – Majoration des jetons de présence versés aux administrateurs.

Tout actionnaire sera admis à l'Assemblée générale ou pourra s'y faire représenter par un mandataire actionnaire.

Les titulaires d'actions nominatives doivent être inscrits sur les registres de la société cinq jours avant la date de l'assemblée générale.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer, cinq jours avant la date de l'Assemblée générale, le certificat de dépôt délivré par la Banque, l'Etablissement financier ou l'Agent de change qui comptabilisent ces titres, soit au Siège social, soit dans les sièges, agences ou succursales des établissements suivants :
- CRÉDIT LYONNAIS ;
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ;
- BANQUE NATIONALE DE PARIS ;
- BANQUE PARIBAS ;
- CRÉDIT DU NORD ;
- CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ET BANQUES affiliées à son groupe.

Il n'est pas délivré de carte d'admission.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

18 *bis*, rue de Berri - 75008 PARIS

AVIS DE TIRAGE

Les porteurs d'obligations - CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE - provenant de l'indemnisation des biens transférés à ÉLECTRICITÉ DE FRANCE et GAZ DE FRANCE d'une part, et à ÉLECTRICITÉ et GAZ D'ALGÉRIE d'autre part, sont avisés que le trente-quatrième tirage d'amortissement desdites obligations aura lieu au 18 *bis*, rue de Berri à PARIS (8e), le

VENDREDI 3 MAI 1985
à 10 heures 30

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 1er juin 1985.

Les opérations d'indemnisation et de regroupement facultatif des fractions d'obligations de 50 F et de 10 F seront suspendues à compter du 15 mars 1985 et reprises le lundi 6 mai 1985.

GALERIES LAFAYETTE

La société anonyme des Galeries Lafayette, saisie par la société Paris-France d'un projet de restructuration au terme duquel cette société ramènerait son réseau commercial de 45 à 32 unités (grands magasins et magasins populaires), étudie les modalités d'une prise de contrôle des filiales exploitant ces magasins.

Le conseil d'administration sera appelé à délibérer sous quinzaine.

COLUMBIA

SICAV

Le conseil d'administration de la Sicav Columbia, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1984, proposera à l'assemblée générale un dividende de 26,04 F par action contre 28,68 F pour l'exercice précédent.

Ce dividende sera assorti d'un crédit d'impôt de 2,74 F portant le revenu global à 28,78 F par action.

OFFICIER MINISTÉRIEL
VENTE PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente au Palais de justice de Paris le JEUDI 28 MARS 1985 à 14 heures
EN UN SEUL LOT :
UN APPARTEMENT de 4 pièces pples
2 salles de bains, wc - un débarras particulier au sous-sol dans un immeuble sis à
PARIS-8e – 24 A, rue Murillo
et UNE CHAMBRE SALLE D'EAU dans l'immeuble sis à PARIS-8e – 24, rue Murillo
LIBRES – Mise à prix : 3000000 de Francs
S'adresser à Maître Jean NOUEL, avocat,
26, boulevard Raspail, PARIS-7e – Téléphone : 544-10.33.

VENTE SUR LICITATION, au Palais de justice de Paris,
le LUNDI 25 MARS 1985, à 14 h - EN UN LOT :
UN STUDIO avec balcon, au 3e étage, porte face gauche ascenseur B - CAVE au sous-sol, dans immeuble
189-191, bd VOLTAIRE - PARIS (11e)
5 et 7, rue Léon-Frot
M. à P. : 120 000 F S'adr. SCP GASTINEAU, MALANGEAU et BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés à PARIS (1er), 29, rue des Pyramides - Tél. : 260-46-79 - Ts avocats pr. Trib. gde inst. Paris - Sur les lieux pour visiter.

Vente Palais Justice Bobigny, mardi 26 mars 1985 – 13 h 30
PROP. ROSNY-S-BOIS 67, rue Rochebrune
s/sol : r. de ch. : de 5 pièces. Cuisine. Entrée. wc. 1er étage
4 pièces. Salle d'eau. wc. Garage. Bat. Jardin. Surf. totale 1 203 m²
M. A P. 200 000 F S'ad. Me B. Etienne, avocat Rosny-s-Bois 11, r. du Gal.-Leclerc et à Me Boissel
Avocat Paris - 14, rue Sainte-Anne - tél. : 261.01.09

Vente au Palais de Justice de Bobigny, le mardi 26 mars 1985, à 13 h 30 UN LOT
ROMAINVILLE 93 – 1) TERRAIN Cce 842 m²
13, rue Benfleet avec 2 pavillons d'habitation
2) PETITE MAISON
4, sente Chevallier (Cce 28 m²)
MISE A PRIX : 150 000 FRANCS
S'ad. SCPA ETIENNE - DORE - WARET-ETIENNE
FENART - ALEMANT, avocats à Rosny-s-Bois
(93) 11, rue du Général-Leclerc. Me Boissel, Avocat à Paris,
14, rue Sainte-Anne. Tél. : 261-01-09.

VILLE DE PARIS – ADJ. sur surenchère du 1/10e, à la Chambre des notaires de Paris, le MARDI 2 AVRIL 1985, à 14 h 30
UN APPARTEMNT 4 P. – LIBRE
3, PLACE DU TERTRE – PARIS (18e)
M. A P. : 449 900 F Consig. pour ench. 20 % de la M. à P. chèq. certf. – S'adr. pour rens. à :
Mes Mahot de la Querantonnais, Bellargent, Lièvre, notaires associés,
14, rue des Pyramides, Paris (1er) – Tél. : 260 31.12



Le conseil d'administration de Créditel, réuni le 7 mars 1985 sous la présidence de M. Henri Filho, président-directeur général, a arrêté les comptes du dernier exercice social clos le 31 décembre 1984.

Après dotation aux amortissements de 296 778 159 F, ces comptes font apparaître un bénéfice de 67 179 426 F, soit 16,79 F par action, contre 17,41 F en 1983.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires de fixer un dividende identique à celui de l'exercice précédent, soit 14,90 F par action, qui, en raison du statut fiscal de la société, n'ouvre pas droit à avoir fiscal.

Cette assemblée générale ordinaire sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire convoquée en vue de mettre en harmonie les statuts avec les nouvelles dispositions législatives et d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital.

Dans le domaine du crédit-bail en faveur des télécommunications, Créditel a signé en 1984 avec l'administration des P.T.T. un protocole portant sur un programme de 200 millions de francs. Ces engagements seront financés à hauteur de 40 millions sur fonds propres de réemploi et de 160 millions sur fonds d'emprunt.

Des négociations ont été entamées avec l'administration sur le programme à prévoir au titre de l'année en cours.

Par ailleurs, Créditel a poursuivi le développpement de ses opérations de Sicomi classique qui représentaient à la fin 1984 un volume d'opérations en phase locative de 162 millions de francs.

SOVABAIL

Réuni le 7 mars, le Conseil d'administration de SOVABAIL, Sicomi du groupe SOVAC, a arrêté les comptes de l'exercice 1984.

ACTIVITÉ

La société a conclu 26 opérations nouvelles pour un montant global de 124,1 millions de francs, dont 80,2 millions de francs se rapportent à l'activité de crédit-bail et 43,9 millions de francs à celle de location simple.

Cette production porte le montant brut hors TVA des engagements en fin d'exercice à 1 317 millions de francs, contre 1 208 millions de francs à fin 1983, en progression de 9 %. Ce montant se répartit en 1 147 millions de francs d'engagements de crédit-bail et 170 millions de francs d'opérations de location simple.

Le montant des préloyers et loyers hors taxes encaissés au cours de l'exercice atteint 220,5 millions de francs, contre 201 millions de francs, en hausse de 9 %.

RÉSULTAT

Après 59,4 millions de francs (contre 57,9 millions de francs en 1983) d'amortissements et provisions assimilées, le bénéfice net comptable s'établit à 76 975 865 F, contre 68 930 347 F, soit une progression de 12 %.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se tiendra le 25 avril 1985, la distribution d'un dividende global de 65 390 000 F, représentant 85,74 % du bénéfice net devant être distribué, soit un dividende par action de 50,30 F, contre 46,50 F pour l'exercice précédent (+ 8 %), auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de 0,0833 F.

Situation du Crédit Lyonnais

au 31 janvier 1985.

La situation au 31 janvier 1985 s'établit à 760 435 millions contre 785 309 millions au 2 janvier 1985.
Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, *Trésor Public*, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 38 300 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 306 660 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientele totalisent 252 945 millions de francs.
A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 296 556 millions de francs, les Crédits à la Clientele à 268 738 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientele à 35 918 millions de francs.

Europartenaires. Banco di Roma. Banco Hispano Americano, Commerzbank.

CREDIT LYONNAIS
LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR



CIT-ALCATEL

Le chiffre d'affaires hors taxes de la Compagnie en 1984 s'est élevé à 6 063 millions de francs, en progression de 5,6 % par rapport à 1983.

Le chiffre d'affaires du Groupe CIT-ALCATEL s'établit, pour 1984, à 14 464 millions de francs, dont 13 354 millions de francs en provenance des sociétés contrôlées, et 1 110 millions de francs en provenance des sociétés affiliées.

Par rapport au chiffre d'affaires global de 1983, la progression est de 10,5 %.



CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES
56, rue de Lille - 75007 PARIS

EMPRUNT A TAUX RÉVISABLE MARS 1985

2 milliards de F

soit 400000 obligations de 5000 F - Prix d'émission : 4975 F
Taux d'intérêt du premier coupon :

11,80 %
payable le 25 mars 1986

Coupons suivants : payables le 25 mars de chaque année ; taux fixé un an à l'avance, égal à 95 % du taux de rendement moyen au règlement des emprunts non indexés garantis par l'Etat et assimilés, établi par l'INSEE pour le mois de février précédant la révision. En tout état de cause, le taux d'intérêt annuel sera au moins égal à 6,5 %.

Durée : 12 ans
Amortissement : en totalité à la fin de la douzième année soit le 25 mars 1997
Jouissance règlement : 25 mars 1985
Clôture sans préavis

Une note d'information (visa C.O.B. n° 85-31 du 14-02-85) peut être obtenue sans frais auprès de la CNA 56 rue de Lille 75356 Paris, et des établissements chargés du placement.

SOUSCRIVEZ AUX EMPRUNTS DE LA CNA pour l'extension du réseau français d'autoroutes.

Le conseil d'administration qui s'est réuni le 21 février 1985 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 28 décembre 1984.

Les revenus distribuables permettent de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui sera réunie sur première convocation le 15 avril 1985, de fixer le dividende de l'exercice 1984 à 494,23 F par action. Cette somme serait mise en paiement le 14 mai 1985 contre remise du coupon n° 3 et ouvrirait droit à un crédit d'impôt de 4,62 F.

Compte tenu de ce calendrier, seuls les ordres de rachat reçus jusqu'au 13 mai 1985 avant midi seraient exécutés sur la base de la valeur liquidative coupon inclus.

Société d'investissement à capital variable.

VALREAL
valeurs réalisables

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

Le conseil de surveillance de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet s'est réuni le 6 mars 1985, sous la présidence de M. Jean-Pierre Mallet, pour examiner aux fins de vérification et de contrôle les comptes de l'exercice 1984, arrêtés par le directoire de la banque.

Le total du bilan au 31 décembre 1984 s'établit à 19,6 milliards de francs, chiffre voisin de celui de l'exercice précédent. Les crédits et les dépôts de la clientèle ont augmenté d'environ 8 % d'une année à l'autre, mais cet accroissement a été compensé par une diminution du volume des opérations de trésorerie, exceptionnellement élevé fin 1983.

Hors provision non affectée ayant *payé l'impôt, d'un montant de 25 millions* de francs, les provisions nettes d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 98 millions de francs, dont la majeure partie a été affectée à la couverture des risques sur créances étrangères.

Le résultat net s'établit à 51 millions de francs dont 1,9 million de francs de plus-values à long terme contre 49,8 millions de francs, dont 11,9 millions de francs de plus-values à long terme en 1983.

Il sera proposé à l'assemblée générale convoquée pour le mercredi 24 avril 1985 la distribution d'un dividende de 19,77 F dont 6,59 F d'avoir fiscal, contre 18,90 F dont 6,30 F d'avoir fiscal l'année précédente.

Au cours de la même réunion, le conseil de surveillance a également coopté M. P.-J. Kalff, membre du conseil de direction de l'Algemene Bank *Nederland*, en remplacement de M. R. Hazelhoff, qui doit prendre, au mois de mai, la présidence du directoire de l'ABN. M. Kalff a été élu vice-président du conseil de surveillance de la banque NSM.

NSM

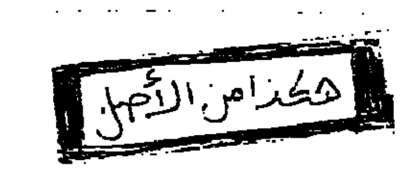
PARIS-FRANCE

La direction générale de la Société Paris-France a étudié un projet de plan d'assainissement global de la situation financière consécutive aux importantes pertes des derniers exercices.

Ce projet intéresse l'ensemble des filiales d'exploitation des grands magasins populaires (à l'exception de la société du Grand Bazar de Toulouse). Il est envisagé de ramener le réseau commercial, dont des sociétés du groupe des Galeries Lafayette pourraient prendre le contrôle d'ici au 1er octobre 1985, de 45 à 32 unités et de céder des immeubles.

Paris-France conserve intégralement sa participation majoritaire dans les sociétés Aux Trois Quartiers et Madelios, *ainsi que l'exploitation* de magasins correspondants.

Les modalités encore à l'étude, seront soumises à l'avis du comité central d'entreprise le 19 mars, puis du conseil d'administration le 22 mars ; une assemblée générale extraordinaire des actionnaires serait convoquée dans le courant du mois de mai.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 mars

Toujours plus haut

« Toujours plus haut », c'est l'objectif que semble s'être fixé la Bourse : mardi, avec une hausse de 0,2 %, l'indice de la Compagnie des agents de change a atteint un nouveau record absolu.

Lundi, le fameux « CAC » (base 100 fin 1981) avait déjà pulvérisé son précédent record « historique » affiché à la fin de la semaine dernière.

Le marché parisien a donc ignoré la nouvelle chute de Wall Street lundi. En effet, des signes de ralentissement de la croissance aux États-Unis préoccupent les milieux financiers américains. L'indice Dow Jones a perdu une trentaine de points depuis son niveau record atteint le premier mars.

Au fil des compartiments, Galeries Lafayette, en hausse de 5 %, poursuit son avance (elle avait gagné 4,37 % lundi) sur le marché à règlement mensuel (RM), tandis que Paris-France et Palais de la Nouveauté, cotés « au comptant » vont également de l'avant. Cette bonne tenue est à mettre au compte de la confirmation de l'accord conclu entre les Galeries Lafayette et Paris-France (le Monde daté 10-11 mars) aux termes duquel cette dernière céderait aux Galeries Lafayette le contrôle des filiales exploitant un réseau commercial de 45 unités (grands magasins et magasins populaires) dont le nombre devrait être ramené à 32.

Par ailleurs, on relève la hausse sensible (+ 7 %) de Berger et des Mines de Salsigue tandis que La Hénin, Dassault, SFIM, Marine-Wendel, UCB, Schneider, Matra, BHV, progressent de 2 % à 4 %. Côté baisses, les plus significatives (moins 2 % à 3 %) sont dues à Talcs de Luzenac, Mumm, Olida, Ciments français, Imétal et Penarroya.

A 25 650 F, le lingot perd 500 F à Paris, le napoléon étant inchangé, à 580 F. L'or recule de 290,25 dollars lundi midi à 288,75 dollars l'once mardi matin. Dollar-titre : 10,58/62 F.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

La tendance est demeurée orientée à la baisse, lundi 11 mars, à la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones a perdu un point environ, à 1 268,55. Sur 1 974 valeurs traitées, 910 se sont inscrites en recul et 597 en hausse, le reste étant inchangé. Toutefois, l'activité a encore faibli avec 84 millions de titres échangés, contre 96 millions, ce qui révèle l'attentisme des opérateurs.

Ces derniers sont de plus en plus hésitants, que ce soit sur l'évolution des taux d'intérêt ou sur celle de l'économie. En effet, après avoir amorcé une nette remontée, les taux d'intérêt ont non moins nettement fléchi sur la perspective d'un ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis.

En outre, les analystes redoutent une révision en baisse des estimations pour les bénéfices des sociétés en 1985.

Dans les compartiments, on a noté la reprise d'IBM au-dessus de 130 dollars, le repli de Philip Morris.

D'autre part, la mort de Tchernenko et le net recul du dollar ont rendu les opérateurs encore plus circonspects.

VALEURS	Cours du 8 mars	Cours du 11 mars
Alcoa	34 5/8	34 1/4
A.T.T.	21 1/2	21 1/2
Boeing	63 7/8	64
Chase Manhattan Bank	51 5/8	51 1/2
Du Pont de Nemours	52 3/8	52 1/8
Eastman Kodak	69 1/2	69 3/4
Exxon	48 1/4	48 3/4
Ford	44 1/4	43 7/8
General Electric	62 1/2	62 5/8
General Foods	60 1/2	60
General Motors	79 7/8	78 3/8
Goodyear	27 5/8	27 1/8
I.B.M.	129 3/4	131 1/2
I.T.T.	32 3/8	32 1/8
Mobil Oil	29 3/8	29 1/2
Pfizer	40 1/2	39 5/8
Schlumberger	39 1/8	38 3/4
Texaco	36 3/8	35 3/8
U.A.L. Inc.	46 3/8	46 5/8
Union Carbide	38 7/8	38 3/4
U.S. Steel	36 3/4	26 7/8
Westinghouse	31	31
Xerox Corp.	44 5/8	44 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GALERIES LAFAYETTE. – En confirmation des indications données dans notre revue boursière hebdomadaire du 10-11 mars, les Galeries Lafayette étudient les modalités d'une prise de contrôle des filiales exploitant les magasins Paris-France. Cette dernière société conservera intégralement sa participation majoritaire dans les magasins Aux Trois Quartiers et Madelios.

FINANCIAL CORP. – La Financial Corp of America, société holding qui contrôle la première institution américaine d'épargne et de crédit, American Saving and Loan Association, a subi une perte nette de 500 à 700 millions de dollars en 1984, selon son président, M. William Popejoy. Rappelons qu'American Saving and Loan a dû procéder à un sévère programme d'assainissement après les graves déboires subis en 1984.

UNIBAIL. – Cette société, spécialisée dans le crédit-bail immobilier, annonce, pour l'exercice 1984, un bénéfice net de 74 millions de francs, en augmentation de 12 % sur l'année précédente, le chiffre d'affaires ayant progressé de 11 % pendant la même période, pour s'établir à 255 millions de francs. La société a relevé de 39,60 F à 42,40 F le montant du dividende annuel, soit une progression de plus de 7 % d'une année à l'autre. La société précise qu'elle s'efforcera, en 1985, de maintenir ses investissements tant en crédit-bail (les engagements nouveaux d'Unibail ont représenté 199 millions de francs en 1984, contre 164 millions l'année précédente) qu'en location simple (le patrimoine locatif est évalué à 620 millions de francs), à un rythme voisin de celui des derniers exercices.

IMPHY. – Ancienne filiale de Creusot-Loire, reprise en novembre 1983 par Sacilor, le groupe Imphy est sorti du rouge en 1984 et affiche un résultat net positif de 40 millions de francs. Imphy, qui perdait de l'argent depuis plusieurs années, avait subi un déficit net de 98,5 millions en 1983. L'année dernière, son chiffre d'affaires a progressé de 20 %, pour atteindre 1,7 milliard de francs. De son côté, le résultat brut d'exploitation s'est élevé à 210 millions de francs (contre 11,5 millions en 1983). Quant aux effectifs, ils ont légèrement progressé d'une année à l'autre (2 978 contre 2 917 personnes en 1983).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	8 mars	11 mars
Valeurs françaises	110,5	111
Valeurs étrangères	112,5	112,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 mars	11 mars
Indice général	206,3	207,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 mars 10 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 mars	12 mars
1 dollar (en yens)	260,80	258,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 12 MARS

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Actions au comptant

Étrangères

SICAV 11/3

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	....	1650	1650	– 0 42
4075	C.N.E. 3 %	4033	4029 90	4020	– 0 32
1430	Electricité T.P.	1479	1477	1477	– 0 13
1038	Renault T.P.	1020	1030	1030	+ 0 96
536	Esso S.A.F.	545	542	541	– 0 73
1340	Eurafrance	1251	1260	1260	+ 0 71
900	Euromarché	905	926	926	+ 2 32
1030	Europe n° 1	978	970	970	– 0 81
245	Free State	222	221 50	221 50	– 0 22
132	Gencor	126 50	125	125	– 1 18
295	Gén. Belgique	295	310	305	+ 3 38
685	Gén. Electr.	671	666	666	– 0 74
885	Gen. Motors	838	830	829	– 1 07
61	Goldfields	58	57 80	57 80	– 0 34
37	Gd Metropolitain	34 45	34 30	34 20	– 0 72
147	Harmony	143	143 90	143 90	+ 0 62
36	Hitachi	35 70	35 30	35 30	– 1 12
645	Hoechst Akt.	677	685	675	– 0 29
102	Imp. Chemical	97 40	96	96	– 1 43
148	Inco. Limited	140 50	139 50	139 50	– 0 71
1450	IBM	1398	1395	1400	+ 0 14
92	Shell transp.	88 10	88 70	88 70	+ 0 68
1820	Siemens A.G.	1800	1836	1836	+ 2
181	Sony	188 70	191 90	191 90	+ 1 69
285	T.D.K.	251	252	252	+ 0 39
17 60	Toshiba Corp.	17 20	17 10	17 10	– 0 58
995	Unilever	985	997	997	+ 1 21
475	Unit. Techn.	463 50	458 10	459	– 0 97
975	Vaal Reess	954	959	958	+ 0 41
400	West Deep	399 20	393	393	– 1 55
320	West Hold.	298 50	300	297	– 0 50
495	Xerox Corp.	479 50	475	477	– 0 52
2 09	Zambia Corp.	2 10	2 09	2 09	– 0 47

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 269	10 238	9 900	10 500
ECU	6 797	6 790	....	....
Allemagne (100 DM)	305 550	305 530	294	314
Belgique (100 F)	15 200	15 212	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 100	269 770	260	280
Danemark (100 krd)	85 550	85 550	80	88
Norvège (100 k)	106 810	106 500	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 102	11 102	10 650	11 400
Grèce (100 drachmes)	7 247	7 205	6 050	7 900
Italie (1 000 lires)	4 904	4 892	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	358 900	359	3 480	3 680
Suède (100 krs)	107 680	107 100	105	112
Autriche (100 sch)	43 470	43 500	42 600	44 800
Espagne (100 pes.)	5 518	5 532	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 525	5 550	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 368	7 354	7 150	7 500
Japon (100 yens)	3 950	3 937	3 820	3 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/3
Or fin (kilo en barre)	96150	95500
Or fin (en lingot)	96150	95650
Pièce française (20 fr)	580	580
Pièce française (10 fr)	431	.....
Pièce suisse (20 fr)	559	558
Pièce latine (20 fr)	555	548
Souverain	702	689
Pièce de 20 dollars	3960	3940
Pièce de 10 dollars	2010	2100
Pièce de 5 dollars	1380	.....
Pièce de 50 pesos	3625	3690
Pièce de 10 florins	580	576

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉBATS

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

CULTURE

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

ÉCONOMIE

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LE DÉBUT DE LA GUERRE

L'Iran a utilisé des missiles sol-sol pour atteindre les installations pétrolières irakiennes à Kirkouk

Le président Mitterrand devait recevoir ce mardi 12 mars, une délégation du « Comité des sept » de la Ligue arabe, dont la mission est de favoriser le règlement de la guerre du Golfe. M. Chedli Klibi, le secrétaire général de la Ligue, dirige la délégation, qui comprend les ministres des affaires étrangères d'Arabie saoudite, de Jordanie, de Tunisie, du Koweït, du Maroc, du Yémen du Nord et d'Irak. C'est le vice-président et ministre des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, qui a été chargé d'exposer le point de vue de Bagdad.

M. Aziz expliquera sans doute au chef de l'Etat français pourquoi l'Irak a refusé de répondre à l'appel de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU pour l'instauration d'un cessez-le-feu à partir de 24 heures (GMT) lundi soir. Le gouvernement baasiste estime que la trêve devrait être le fruit de délibérations à New-York entre M. Perez de Cuellar et des « *représentants mandatés des deux belligérants* ». L'Iran avait, pour sa part, accepté un cessez-le-feu inconditionnel.

Environ une heure avant l'entrée en vigueur théorique de la trêve, trois avions irakiens ont lâché leurs roquettes sur des quartiers résidentiels de Téhéran, faisant – selon un communiqué officiel – six morts et des blessés. Simultanément, cinq autres villes étaient attaquées. Masjed-Soliman, Khorramabad, Bouroujerd, Desfoul et Arak. Des avions ont également survolé la ville sainte de Qom, près de Téhéran, sans lâcher de bombes. La veille, quatre autres villes iraniennes – Tabriz, Baktaran, Qazvin et Bandar-Khomeiny avaient été pilonnés. Dans cette dernière localité – au nord-est du Golfe, – le complexe pétrochimique, dont les Japonais n'ont pas pu achever les travaux, a été endommagé. Les roquettes irakiennes avaient également endommagé un pétrolier libérien qui se *dirigeait vers les rives iraniennes.*

Peu après le bombardement de Téhéran, dans la nuit de lundi à mardi, les forces islamiques ont lancé une opération inédite en guise de « *réponse aux attaques contre les zones résidentielles* », et aussi d'« *avertissement au régime de Bagdad, pour qu'il sache désormais que toutes les régions d'Irak sont à notre portée* ». Il s'agissait de la destruction partielle d'« *installations économiques* » à Kirkouk, à l'aide de missiles sol-sol. C'est la première fois depuis le début de la guerre que l'Iran emploie de tels engins, dont on ignore l'origine. Kirkouk est un centre vital pour l'économie irakienne puisque c'est de cette ville que part l'unique oléoduc qui évacue la production pétrolière, via la Turquie.

Mardi matin, on apprenait de Bagdad que des forces iraniennes avaient tenté, toujours dans la nuit, de lancer une offensive dans les marais de Howeizah (au sud du front), mais qu'elles avaient été « *partiellement anéanties* ». Se référant à cette opération, Téhéran soutient, au contraire, que « *de lourdes pertes ont été infligées à l'armée irakienne* ».

Le bilan des victimes, jusqu'à lundi matin, s'élevait dans la population iranienne, selon Téhéran, à 822 morts et 2630 blessés. – *(AFP, Reuter, AP).*

En Inde

Des dirigeants autonomistes sikhs modérés ont été libérés

De notre correspondant

New-Delhi. – Neuf mois presque jour pour jour après son arrestation au cours de l'assaut du Temple d'or d'Amritsar par l'armée, M. Harchant Singh Longowal, président du mouvement sikh Akali Dal (autonomiste, modéré) et sept autres dirigeants du parti ont été libérés lundi 11 mars sur ordre de M. Rajiv Gandhi. Ce « *geste de bonne volonté* », présenté comme tel par le gouvernement, a été bien accueilli par les cinq grands prêtres du sikhisme, mais « *ne doit pas être pris comme un signe de faiblesse* », a précisé le ministre de l'intérieur, M. S.B. Chavan.

Il s'agit, a-t-il ajouté, d'une « *décision unilatérale qui ne répond en aucun cas aux menaces de l'Akali Dal* ». Le principal parti des Sikhs avait lancé le 7 mars un ultimatum aux termes duquel, si ses dirigeants emprisonnés n'étaient pas libérés et une enquête judiciaire ouverte sur les massacres des Sikhs à *Delhi après l'assassinat d'Indira* Gandhi, une nouvelle phase de protestation et d'agitation serait déclenchée dans le Pendjab à partir du 13 avril. L'ultimatum du président Longowal, ancien « dictateur » de la « sainte Morchaa », la campagne de revendications sikhs lancées au Temple d'or il y a trois ans, devrait permettre dans un premier temps de calmer les esprits. A toutes fins utiles, le ministre de l'intérieur a précisé que le maintien de l'ordre au Pendjab demeurait « *prioritaire* » et que toutes les activités « *extrémistes, antisociales et antinationales* » seraient « *sévèrement punies* ».

De fait, il n'est pas question pour le moment de retirer l'armée du Pendjab et encore moins d'y rétablir la règle démocratique du pouvoir civil. Les étrangers, et notamment les journalistes, demeurent interdits de séjour dans l'Etat depuis juin 1984, et il est sérieusement question de créer tout au long des 400 kilomètres de frontière entre le Pakistan et le Pendjab un no man's land d'environ 500 mètres de large, de manière à prévenir l'entrée clandestine de Sikhs étrangers dans l'Etat.

Ces Sikhs naturalisés britanniques, canadiens ou américains, sont, d'après le gouvernement, les principaux responsables du développement de l'idéologie séparatiste au Pendjab. Ce sont eux, toujours d'après les autorités, qui pourvoient, avec la complicité du Pakistan, les terroristes en armes et en fonds. Dorénavant, tous ceux qui propageront de l'étranger des idées indépendantistes verront leurs biens restés *en Inde confisqués par l'Etat.* La mesure sera présentée incessamment au Parlement, mais prend effet à partir du lundi 11 mars.

Au cours des deux dernières campagnes électorales, M. Rajiv Gandhi avait promis de prendre une initiative pour régler le problème sikh. Il a tenu son engagement. Bien que deux des dirigeants de l'Akali Dal, MM. G.S. Thora, président de l'organe de gestion des temples sikhs, et P.S. Badal, ancien chef du gouvernement du Pendjab, soient toujours emprisonnés, le gouvernement considère que « *la balle est désormais dans le camp* » du parti sikh.

PATRICE CLAUDE.

M. LIGNEL ATTAQUE « LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ » SUR SES TERRES

(De notre correspondant.)

Grenoble. – A la tête de cinquante collaborateurs venus au petit matin en car spécial de Lyon, le PDG du *Progrès*, M. Jean-Charles Lignel, a participé, dimanche 10 mars, à la distribution du second numéro de l'édition dominicale de son quotidien, conçu spécialement pour les Grenoblois. Huit pages d'informations locales et sportives viennent grossir *le Progrès-dimanche* et le magazine qui l'accompagne, le tout étant vendu 2,50 francs contre 3,60 francs pour *le Dauphiné libéré.* Huit jours plus tôt, le nouveau « produit » avait été déposé gratuitement dans les cinquante mille boites aux lettres de l'agglomération.

« *Le temps est venu pour* le Progrès *d'avoir une stratégie de reconquête, elle commence par Grenoble* », clame M. Lignel. Après les très vifs incidents qui ont opposé, samedi 2 mars, le PDG du *Progrès* à son homologue du *Dauphiné libéré*, M. Xavier Ellie, devant les grilles du quotidien lyonnais (*le Monde* du 5 mars), M. Lignel a obtenu un sursis financier auprès des tribunaux.

Les collaborateurs, qui rejoignirent avec enthousiasme M. Lignel, le 1er janvier 1980, où il prétendait faire du *Progrès* le *Washington Post* français, regardent probablement avec scepticisme et étonnement cette nouvelle tentative. En effet, à Grenoble, moins de six mois après le début de sa parution, l'édition grenobloise du *Progrès* disparaissait et les journalistes étaient licenciés ou mutés.

Pourtant, M. Lignel affirme haut et fort : « *Entre* le Progrès *et* le Dauphiné libéré *il n'y a pas d'autre issue qu'une victoire totale de l'un ou de l'autre* » (1).

(1) En 1983 (dernier OJD), la diffusion du *Progrès* était de 302 474 exemplaires, celle du *Dauphiné libéré* de 330 172 exemplaires.

CLAUDE FRANCILLON.

Pour une production en commun de documents destinés à la télévision

PROJET D'ACCORD ENTRE « LE MONDE » ET GAMMA

Un projet d'accord entre *le Monde* et Gamma, par l'intermédiaire de sa filiale audiovisuelle Gamma-TV, pourrait aboutir prochainement. Il porte sur une association entre l'agence de photo et notre journal pour la production en commun et la distribution de reportages de magazines et de documentaires destinés à la télévision.

Le numéro du « Monde » daté 12 mars 1985 a été tiré à 613851 exemplaires

Sur le vif

Enfer

C'est un calvaire, le sexe, un chemin de croix. Ça n'a l'air de rien comme ça, un truc plus ou moins chouette destiné à assurer la survie de l'espèce. En fait, pour un Américain sur dix-sept – il doit bien y en avoir autant en France, – c'est une obsession, une idée fixe, un besoin de chaque instant, un véritable enfer.

On ne peut pas aller faire pipi le matin au réveil sans s'offrir une petite gâterie ni prendre une douche sans se cajoler. A la vue d'une femme assise, ou affichée, jambes haut croisées, dans le métro, on perd les pédales, on en oublie d'aller au boulot. On passe sa vie dans les cinés pornos. Et on en sort les yeux cernés, les yeux baissés sur la pointe de ses souliers pour ne pas succomber à nouveau à la tentation d'un désir solitaire ou partagé, à peine assouvi que déjà renaissant.

Ils ne pensent qu'à ça, les mecs. Ils sont complètement intoxiqués. Et les nanas, c'est pareil. Elles y tiennent. Avant, elles se contentaient de se goinfrer, de s'empiffrer. Elles se shootaient aux restes de nouilles froides et aux vieux fonds de casseroles cramées. Maintenant elles boivent, elles fument, elles sniffent et elles baisent comme des malades.

D'où l'idée de créer, à l'intention de ces obsédés sexuels, des groupes de SA, de sexaholics Anonymous, dont le programme est calqué sur celui des alcooliques ou des obèses ou, au demeurant, des impuissants anonymes. On s'y retrouve entre soi. On se raconte des histoires horribles de ménages brisés, d'enfants abandonnés, de carrières dévastées par cette drogue, la chair. Et on y prend de bonnes résolutions. Ne jamais se promener à poil dans son appartement. Ne jamais regarder une photo de nu. Et surtout ne jamais coucher où que ce soit avec qui que ce soit. Il suffit d'une fois pour rechuter pendant des mois. Un seul verre, pardon une seule caresse, et tout est fichu.

A moins, ça ils ne le disent pas dans leur prospectus, mais ça me paraît évident, à moins qu'au cours de ces séances vous ne rencontriez l'âme sœur, ou plutôt le corps frère prêt à rouler, à s'écrouler avec vous dans l'abîme du stupre à jet continu.

CLAUDE SARRAUTE.

M. François Roussely est nommé directeur du cabinet de M. Joxe

Par arrêté publié au *Journal officiel* du 11-12 mars, M. François Roussely, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé directeur du cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation en remplacement de M. Jean-Marie Coussirou.

Le « cerveau » financier de la décentralisation

On notera que M. Roussely n'est pas issu du corps préfectoral. C'est une sorte de première : on ne se souvient pas, place Beauvau, que la direction du cabinet du ministre de l'intérieur ait été occupée par un fonctionnaire venu d'un autre corps. Les préfets, devenus, depuis 1982, commissaires de la République et quelque peu ébranlés par la décentralisation, pourraient en éprouver quelque amertume.

Ils auraient probablement tort : M. Roussely connaît bien les préfets et sait que, s'il leur fut parfois difficile de s'adapter aux nouvelles tâches que leur demandait le gouvernement, ils l'ont fait, dit-il, « avec une loyauté et une discipline qui leur font honneur ».

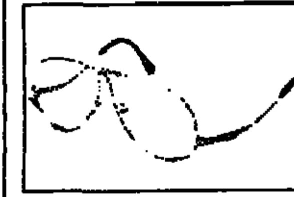
Entré au cabinet de M. Gaston Defferre en juillet 1981 pour mettre en forme, au côté de M. Eric Giuily, aujourd'hui directeur général des collectivités locales (qui lui non plus n'appartient pas au corps préfectoral, mais au Conseil d'Etat), les textes législatifs et réglementaires sur la décentralisation, il devient vite le « cerveau » *financier de la réforme, puis le garant de sa bonne application, en province et dans les ministères parisiens.*

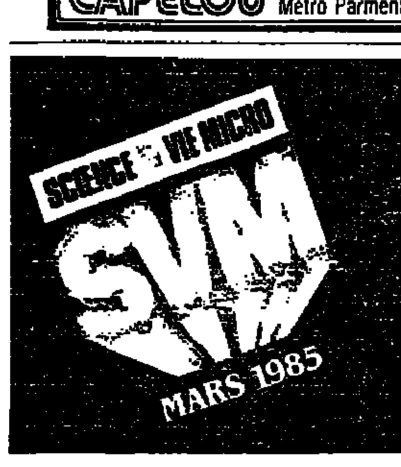
En juillet 1984, M. Joxe, qui veut démontrer à l'opinion que « la décentralisation continue », *nomme M. Roussely directeur adjoint de son cabinet, fonction dans laquelle celui-ci sera confronté à des situations délicates, à des crises comme celle de la Nouvelle-Calédonie.*

« J'aurai moins de temps pour écrire des textes de lois ou de décrets », *souligne M. Roussely. Mais il n'en garde pas moins un œil sur la décentralisation, loin d'être achevée.*

F. Gr.

[Né le 9 janvier 1945 à Belvès (Dordogne), M. François Roussely, licencié en droit, ancien élève de l'ENA (promotion Léon Blum), est conseiller référendaire à la Cour des Comptes depuis 1975.]





A B C D E F G

